

Les Armes

PAR

G. R. MADRICE MAINDRON

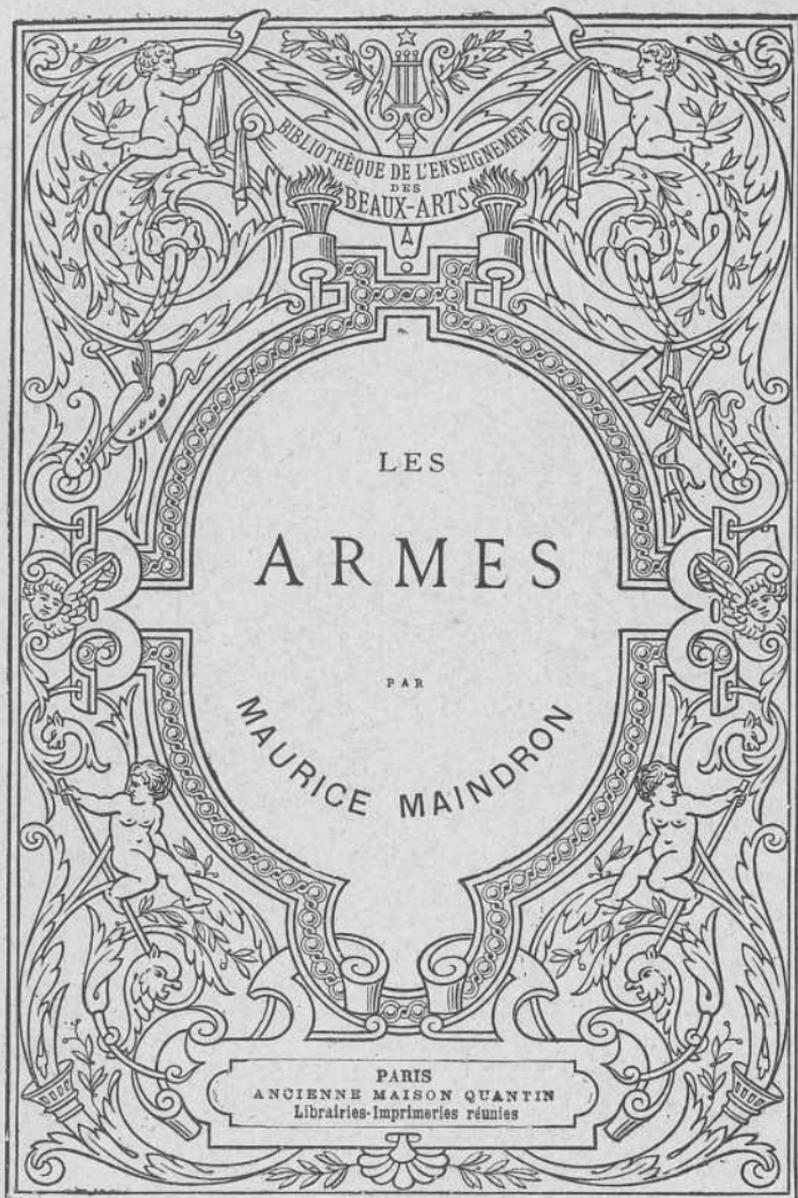
73748912

4.0
MAI
arm



73748912

4.0 MAI arm



Marius Michel del.



COLLECTION PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE

L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Montyon)

ET

PAR L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

(Prix Bordin)



Droits de traduction et de reproduction réservés.
Cet ouvrage a été déposé au Ministère de l'Intérieur
en décembre 1890.

4.0
MAI
erm

A-50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. JULES COMTE

LES ARMES

PAR

G.-R. MAURICE MAINDRON

« *Talis ensis qualis homo.* »



PARIS

ANCIENNE MAISON QUANTIN
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

MAY & MOTTEROZ, DIRECTEURS

7, rue Saint-Benoît.



PRÉFACE

J'espère faire œuvre utile en écrivant ce livre, car il était encore à venir, au moins en notre pays. Si, en effet, l'on peut trouver à l'étranger quelques ouvrages sur l'histoire des armes, en France on ne possède que des compilations sans critique, avec des figures imparfaites et des attributions fantaisistes, ou de grandes publications luxueuses qui ne sont point à la portée du public.

Dans un manuel sur les armes offensives et défensives, considérées dans le temps et l'espace, il est difficile de s'étendre. Aussi me suis-je borné à la description des objets eux-mêmes, sans attacher aux monuments figurés cette importance que certaines écoles se sont complu à leur donner. Toutes les figures de cet ouvrage ont été, sauf de minimes exceptions, dessinées d'après nature, dans nos musées d'armes, sous ma direction, ou par moi-même.

J'exprime ici ma sincère gratitude à nos directeurs et conservateurs dont l'inépuisable bienveillance m'a

rendu la tâche plus facile : MM. le colonel Robert, au Musée d'Artillerie; Darcel, au musée de Cluny; Babelon, au cabinet des Médailles; M. Saglio, au musée du Louvre, tout particulièrement, car sa complaisance a souvent été mise par moi à une rude épreuve. Je dois aussi des remerciements à M. J.-B. Rewbell, qui m'a aidé de sa science et de son esprit critique, à M. le commandeur Ressmann, à M. Charles Yriarte, à MM. Boussod et Valadon qui m'ont permis de reproduire quelques-unes de ces superbes épées que la publication d'Édouard de Beaumont a rendues célèbres.

Mon excellent ami M. P. Masson, de la bibliothèque Nationale, n'a point dédaigné de revoir mes dernières épreuves : je lui adresse ici mes remerciements.

M. M.



LES ARMES

CHAPITRE I^{er}

LES AGES DE LA PIERRE

Alexandre Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, Paris, 1884, in-8°.
— John Evans. *Les âges de la pierre*, Paris, 1878, in 8°. —
H. Le Hon. *L'homme fossile en Europe*, Paris, 1878, in-8°. —
John Lubbock. *L'homme préhistorique*, Paris, 1876, in-8°. —
Archéologie préhistorique, gauloise et mérovingienne (in Catalogue général officiel de l'Exposition universelle de 1889, section des sciences anthropologiques. Vol. de l'Exposition rétrospective du travail), par Émile de Cartailhac.

Les instruments les plus anciens qui, en diverses régions, viennent attester la présence de l'homme sur cette terre appartiennent à une période géologique relativement récente qui est l'époque quaternaire.

La preuve de l'existence de l'homme pendant l'ère tertiaire est encore à faire, car les quelques silex, paraissant éclatés au feu ou grossièrement taillés, trouvés dans les étages de cette division géologique, ne peuvent être attribués à la main humaine.

L'homme quaternaire ne connut jamais l'usage des métaux : ses seuls instruments de travail, ses seules armes furent faits de bois durci au feu, sans doute, d'andouillers de cerfs et de silex éclatés. Établis aux bords des grands fleuves dont les alluvions nous ont conservé leurs reliques, ces vieux chasseurs vivaient au milieu d'une faune aujourd'hui éteinte en Europe. Des rhinocéros, des éléphants, d'autres herbivores de grande taille, étaient leur principal gibier. Le temps a respecté les silex taillés par ces hommes, il les a ensevelis dans les limons des fleuves où on les trouve souvent en grand nombre, mais il ne nous a pas laissé les ossements de ceux qui les avaient travaillés.

Cette première période de la grande étape de l'industrie humaine à travers les âges constitue la division *paléolithique* de l'âge de pierre, dite aussi de la pierre taillée, pour la distinguer de la période suivante, déjà plus parfaite et qui est la *néolithique* ou ère de la pierre polie.

§ I. — *Pierre taillée.*

Les hommes de la période paléolithique fabriquaient volontiers leurs armes avec des silex, parfois aussi avec des quartz, des quartzites, des grès. Le choix de la matière n'était point arbitraire, il dépendait des ressources locales, et en toutes régions où le calcaire à rognons siliceux est abondant se développe l'industrie de la pierre taillée.

C'est en enlevant de grands éclats, par une percussion méthodique, sur un bloc de silex, que les hommes

de cette époque obtenaient leurs grossiers instruments. Puis ils retouchaient l'éclat jusqu'à lui donner la forme voulue, par des coups répétés, par la pression. Car l'observation journalière leur avait vite appris à profiter des plans de clivage, et en toutes régions où les sauvages fabriquent encore des armes en pierre on les voit user de semblables moyens.

D'après l'aspect qu'elles présentent, les armes de la période de la pierre taillée ont été réparties en un certain nombre de types, au moins en ce qui concerne notre pays, et ces divisions sont assez nettes pour que les objets fabriqués en diverses autres régions puissent s'y classer sans difficultés.

Dans le type *acheuléen* (de Saint-Acheul, près d'Amiens), les pierres sont taillées en triangle ou en amande; le travail se retrouve sur les deux faces, amené par des tailles et des retouches successives. Les armes de ce type sont abondantes dans la vallée de la Somme; elles sont contemporaines du mammoth, et l'homme qui les fabriquait menait sans doute son existence nomade et précaire en plein air, s'abritant peut-être dans les grottes ou sous des huttes de bois dont il ne nous reste aucune trace. La forme générale des silex acheuléens porte à croire que c'étaient des armes de main : on frappait directement avec, sans les avoir emmanchés. Aussi certains présentent-ils encore leur primitive écorce que l'ouvrier n'a point enlevée dans la partie qui devait être saisie par la main; en effet, elle y trouvait ainsi meilleure prise.

Encore aujourd'hui, certains sauvages des régions australiennes enveloppent avec des résines ou des

gommées la base des pierres tranchantes dont ils se servent, puis recouvrent cet enduit d'un treillis de fibres végétales. Ainsi ont peut-être agi les hommes de l'âge du mammoth.

En Angleterre, des pierres taillées du type de Saint-Acheul ont été éclatées en forme de coin et leur extrémité tronquée porte la croûte intacte du silex.

L'arme grossière que nous figurons ici (fig. 1), considérablement réduite, atteint la longueur de la main; le silex taillé à éclats irréguliers est recouvert d'une patine gris jaunâtre. Découverte jadis aux environs d'Abbeville par Boucher de Perthes, elle figure, dans notre Musée d'Artillerie, parmi les armes les plus anciennes, et c'est le plus ancien, sans doute, de tous ces instruments de mort dont on voit là la collection la plus complète qui soit dans le monde entier. Il est à croire que cette arme fut jadis emmanchée par son propriétaire dans quelque tige de bois fendu, car, tranchante sur tous bords, elle ne laisse pas de prise à la main.

Le silex, primitivement noir, a pris avec le temps une patine pâle qui suffit à prouver l'authenticité des objets similaires, car cette couche blanchâtre, dite cacholong, ne se laisse point imiter par les faussaires. Les patines varient du brun foncé au jaune, elles peuvent être différentes sur les deux faces d'un même silex, et ces décolorations s'expliquent par la nature des substances avec lesquelles ces surfaces se sont trouvées en rapport.

Les silex anciens sont tous plus ou moins lustrés; le temps, les frottements leur ont donné ce caractère,

- mais certains ne le présentent point. Un gage certain d'authenticité sont ces petits cristaux venant former, sur les faces des silex, des figurations rappelant des brins de mousse, mais ces dendrites sont toujours rares. Plus abondantes sur les instruments de Santon Downham, en Angleterre, que partout ailleurs, elles sont dues à la cristallisation du peroxyde de manganèse à la surface du silex.

Au type de Saint-Acheul vient encore se rapporter



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

la hache grossière (fig. 2) du même musée, taillée suivant cette forme allongée dite langue de chat, et trouvée à Longpont, dans l'Aisne.

Assurément, un œil peu exercé ne distinguerait pas ce morceau de silex dans la poussière d'une route, dans le tas de pierres du bord d'un chemin. Et cependant, combien d'essais infructueux n'a pas dû faire l'homme primitif qui a fabriqué ce silex avant d'arri-

ver à dégrossir un bloc pour lui donner cette forme aussi propre à former la pointe d'une lance que le bec d'une hache d'armes !

Cette pointe de poignard du Moustiers ressemble à une langue pointue (fig. 3) avec arête médiane reportée sensiblement sur la droite. Une déclivité au talon semble indiquer que l'on a peut-être monté cette lame sur une hampe fendue et où elle se serait fixée, pincée, et consolidée avec des liens,

Un progrès sensible se remarque déjà dans ces silex taillés du Moustiers, en Dordogne, qui constituent le type moustérien. Il se caractérise par des silex taillés sur une seule face, par larges éclats, et appartient à une époque intermédiaire, où l'homme commença à habiter plus régulièrement les cavernes.

Il est bien difficile, sinon impossible, de distinguer, à cette époque comme aux suivantes, les outils des armes. Les haches informes ou les coins ont pu servir à bien des usages qui plus tard réclameront, auprès de fabricants plus habiles, autant de formes différentes. Cependant l'élégance ne manque pas en certaines de ces productions, où se sentent déjà la recherche, la préoccupation du fini, qui sautent aux yeux dans les pierres taillées du type de Solutré, en Bourgogne. L'homme de Solutré jouissait d'une civilisation déjà avancée et dont nous avons des vestiges parmi lesquels les débris du cheval qui, peut-être, commence là avec l'homme cette association dont on ignore longtemps l'origine. Mais il est probable que ces sauvages chasseurs voyaient uniquement en ce solipède un gibier.

L'habitant de Solutré qui a taillé ce grand couteau

plus long que la main, avec son contour en feuille de laurier, a dû sans doute avoir encore plus de difficultés pour amener le silex à cette minceur, car cette lame, à peu de chose près uniformément plate, ne mesure guère plus de 6 ou 7 millimètres dans sa plus grande épaisseur (fig. 4).

Le type magdalénien nous est fourni par les pierres taillées de la Magdeleine.

C'est la grande époque des cavernes et elle indique un état social assez parfait, un développement sérieux de l'industrie et de l'art. L'homme ne se contente plus de débiter des éclats de silex en lames minces délicatement retouchées en feuilles de laurier, il sait fabriquer des scies, des harpons, des hameçons en silex. Il sait aussi travailler l'os et l'ivoire, il sculpte



Fig. 4.



Fig. 5.

hardiment ces matières et les œuvres sont là pour nous montrer ce que faisaient les artistes de l'époque avec leurs misérables outils.

Une certaine finesse, une grande régularité de travail se montrent dans cette pointe de couteau ayant encore huit centimètres de long (fig. 5) que l'on a trouvée à Laugerie-Haute (Dordogne). La face figurée montre trois plans parallèles dont le médian forme un

dos, tandis que chacun des latéraux descend doucement en talus pour former les tranchants.



Fig. 6.

Notre musée de Saint-Germain est riche en objets de cette époque. Silex habilement taillés, bois de rennes façonnés en poignards, en bâtons de commandement, en manches de haches, poinçons d'os, pointes de flèches de même matière, c'est par centaines que Christy et Lartet ont découvert dans la Dordogne tous ces spécimens, ces reliques, comme ils les ont nommées eux-mêmes dans leur grand ouvrage : *Reliquiæ Aquitanicæ*.

Dans ce poignard long de 40 centimètres, sculpté dans un morceau de corne de renne et trouvé à l'abri sous roche de Laugerie-Basse, l'ouvrier a ébauché un renne avec un parti pris et une sincérité d'observation merveilleux (fig. 6). (Musée de Saint-Germain.)

Que l'on compare ce harpon de bois de renne sculpté du musée de Saint-Germain (fig. 7) et provenant de la même grotte avec une arme de pêche analogue encore usitée aujourd'hui à la Terre-de-Feu et qui me fut offerte par M. Lebrun après la deuxième mission du passage de Vénus (fig. 8). La matière est à peu

près la même, car mon harpon est fait d'un os de dauphin; celui de Laugerie-Basse, de merrain de renne. Mais combien le dernier est plus délicat, plus élégant; c'était l'arme d'un homme de goût; le harpon d'un Fuégien est l'instrument d'un sauvage utilitaire. Et lorsque je compare à cet ustensile préhistorique les pointes de flèches ou de sagaies que j'ai réunies en courant à travers le monde, je ne vois pas de pays où les indigènes fassent encore de semblables travaux, sauf peut-être en certaines régions de la Nouvelle-Guinée.

Cependant les curieuses nations habitant au voisinage du pôle nord et sur lesquelles les remarquables travaux de Nordenskjöld et des ethnographes scandinaves ont appelé l'attention, paraissent présenter un développement artistique analogue. Les Groenlandais font des harpons de ce genre; et peut-être, comme

eux, les pêcheurs paléolithiques employaient-ils pour lancer de pareils dards cette primitive baliste en bois qui reste dans la main du harponneur lorsqu'il a lancé son harpon.

Cette époque de la Magdeleine ou des cavernes est nommée par certains deuxième période paléolithique. Elle se caractérise par un grand abaissement de température qui amena de profondes modifications dans l'état du sol, dans la flore et dans la faune. Les habi-

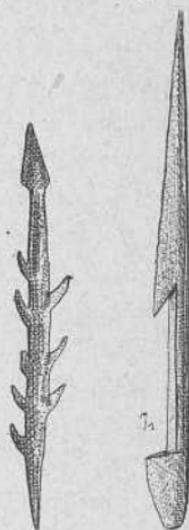


Fig. 7.

Fig. 8.

tants des cavernes durent déployer toute leur industrie pour se loger, se vêtir, se nourrir pendant la mauvaise saison. Nous ne les suivrons pas en la marche progressive de leur civilisation ailleurs que dans leurs armes.

Les haches ne sont plus faites avec des silex diminués de volume par l'enlèvement graduel d'éclats. L'ouvrier attaque directement un bloc et en détache de grands éclats avec lesquels il fabriquera les objets de son art. Puis le bloc, après avoir fourni un certain nombre d'éclats, est abandonné.

On a retrouvé un grand nombre de ces blocs que l'on nomme des noyaux (*nucleus*). Ceux qui ont fourni de grands éclats longs ont une forme allongée caractéristique qui leur a fait donner, en France, le nom de *livres de beurre*. Ceux du Grand-Pressigny (Vienne) sont particulièrement fameux : ils appartiennent à l'ère néolithique.

De ces éclats ainsi détachés une seule face est taillée, et les bords sont rendus tranchants par des retouches successives faites avec un percuteur de pierre tenu en main ; l'autre face reste nue et avec le poli primitif que possède toute tranche de silex naturellement détachée. Ainsi se fabriquaient ces pointes « qui ont dû servir à armer des traits ».

Mais, par des progrès successifs à travers le temps — car cette période fut fort longue et rien ne vient nous aider à en supputer la durée — les formes se différencient de plus en plus et l'on distingue bientôt facilement les outils des armes et celles-ci deviennent nombreuses et variées.

Les flèches ont des pointes de silex très habilement travaillées. Les javelots en présentent de plus grandes et dont la forme ne semble plus rien laisser à désirer. On a trouvé des pointes de lances, des lames de couteaux qui pourront rester les modèles du genre. Les hommes de la période néolithique sauront polir le silex, ils ne sauront pas lui donner de plus belles formes.

Quant aux sculptures sur ivoire découvertes à Bruniquel par Christy et Lartet, et représentant des éléphants et des rennes, on peut dire qu'aucun art n'a reproduit la nature avec une naïveté plus intime, pas même celui des vieux animaliers de Nuremberg.

L'Angleterre a fourni, après examen consciencieux des trouvailles faites dans les graviers de ses rivières, un grand nombre d'instruments de pierre taillée, et ils se rapportent généralement aux divers types que nous venons d'énoncer. La station de Reculver, dans le bassin de la Tamise, a fourni des armes remarquables, car elles représentent des types peut-être encore plus primitifs que ceux de Saint-Acheul. Ainsi un gros caillou ovale a été éclaté à une de ses extrémités, systématiquement, patiemment, jusqu'à prendre la forme d'un triangle à peu près régulier, délimité par des traces d'éclats de plus en plus petits en allant vers la pointe. Mais, à la base, le caillou est resté rond pour donner prise à la main.

Nous avons déjà vu de semblables formes; mais ce qui fait tout l'intérêt de cette arme primitive, c'est qu'elle a été taillée dans un caillou de silex provenant

des couches tertiaires inférieures et non dans un silex tiré directement de la craie ¹.

Telles furent les armes des hommes de l'âge du renne, de ces troglodytes que M. Bertrand nous a montrés vivant dans leurs cavernes, véritables charniers, si l'on en juge par les quantités d'ossements qui se trouvent associés aux instruments qu'on y découvre ².

On a même trouvé des os retenant encore les pointes de flèches ou de javelines que les chasseurs avaient lancées à leurs victimes. Le musée de Saint-Germain possède des vertèbres de renne portant implantées dans leur substance des lames de silex et trouvées à la grotte des Eyzies (Dordogne). Ces flèches étaient emmanchées avec art, leur talon se continue souvent en une spie qui se fixait dans la tige de bois. L'arc était donc connu, et aussi sans doute les brassards d'archer en os ou en pierre que nous verrons compter parmi les objets intéressants de l'industrie néolithique.

Armés de lances, de couteaux, de haches emmanchées, d'arcs et de flèches, de javelots, de frondes sans doute, les troglodytes sont capables de résister même à de puissants carnassiers, tels que cet ours des cavernes qui a disparu à l'époque glaciaire. Ils peuvent chasser tout gibier de poil et de plume, combattre à armes égales tous les envahisseurs, faire la guerre, en somme, comme elle s'est faite jusqu'à l'invention des armes à feu.

1. Evans. *Les âges de la pierre*, p. 591. Pour le Danemark et la Scandinavie, outre les travaux classiques de Vorsæ, consulter O. Montelius. *La Suède préhistorique*.

2. Al. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, p. 72.

Bien des peuples encore vivants ne sont pas à un état beaucoup plus avancé au point de vue des armes et il serait à souhaiter qu'un voyageur érudit pût faire une enquête sérieuse sur l'état de civilisation de l'extrême nord du globe à l'époque de la conquête de l'Amérique par les Espagnols. Certaines d'entre ses peuplades n'avaient peut-être point atteint le degré de civilisation, acquis la somme de bien-être, que possédaient nos ancêtres des cavernes.

Dans la galerie historique de notre Musée d'Artillerie, leurs mannequins se dressent devant nous, fruits des laborieuses restitutions de quelques savants dévoués. Les deux hommes du Moustiers et de la Magdeleine sont vêtus des fourrures des animaux qu'ils chassaient. Celui de la Magdeleine est armé d'un harpon en os à pointes barbelées, d'un poignard en ivoire dont le manche est un mammouth sculpté; son bâton de commandement est taillé dans un bois de cerf, et des chevrons s'y détachent en bas-relief.

§ II. — *Pierre polie.*

En notre pays, la période néolithique coïncide avec la disparition du renne qui a remonté vers le Nord; l'homme modifie le travail de la pierre, se procure un outillage nouveau, adopte d'autres coutumes. Il semble abandonner les cavernes pour se construire des maisons sur pilotis au-dessus des lacs, au bord de la mer. L'arme caractéristique de l'homme de l'ère néolithique

est la hache en pierre, soigneusement polie, et que l'on nomme *celt*¹.

On trouve des celts en toutes régions, il n'est pour ainsi dire point de pays qui n'en ait fourni, faits d'une pierre quelconque, sauf peut-être l'Égypte, qui semble ne point avoir passé par cet état de civilisation.

Le polissage de la pierre n'indique point un progrès sur la simple taille des époques antérieures, c'est un état, rien de plus, et qui varie suivant les lieux, mais qui sans doute est de tous les temps ; car aujourd'hui même, beaucoup de peuples sauvages en sont encore à la phase néolithique, comme nous le voyons en passant en revue des haches de pierre.

Il ne faudrait pas croire que tous les celts soient travaillés et polis avec le même soin. Les monuments mégalithiques systématiquement explorés en ont fourni des quantités énormes et répondant à des types assez divers pour qu'on puisse en former de nombreuses séries. De ces haches longues, aplaties et à section ordinairement elliptique, le tranchant est plus ou moins obtus. Les unes sont polies sur toute leur surface, les autres seulement sur une partie, parfois seulement sur le tranchant.

Les usages qu'on leur attribue sont variés. Instru-

1. Ce mot *celt* vient du mot latin *celtis* ou *celtes*, qui voudrait dire ciseau, et que l'on trouve dans la traduction du livre de Job par saint Jérôme, cap. XIX, § 24. On le retrouve cité par le même Père de l'Église dans une épître adressée à Pammachius ; et d'une façon moins certaine par Gruter et Alde (p. 329, I, 23), dans une inscription existant sur une pierre de Pola en Istrie, dont l'antiquité est moins que certaine.

ments de travail, ils ont pu devenir des armes et certains voient en eux des attributs de commandement, ce qui est sans doute vrai à l'époque de l'introduction du métal. En diverses régions, les celts de pierre furent longtemps employés, comme prescrits par une sorte de rituel, pour certaines opérations, dans certains travaux, et cela à une époque peu éloignée. Les légendes se sont amassées autour de ces reliques d'un autre âge, de ces céraunies de l'antiquité, des « marteaux du diable » du bon vieux temps, mais sans rien nous apprendre sur leurs usages. Et ce sont les sauvages, encore armés de haches ou d'herminettes de pierre, qui nous ont montré à quoi pouvaient servir ces celts qu'on hésitait encore, au siècle dernier, à attribuer à la main de l'homme.

Et, en effet, on a peine à croire que des hommes dénués de tout métal aient pu débiter des pierres dures comme le diorite, la serpentine, la fibrolithe, le basalte. Et cependant les ouvriers néolithiques sciaient la pierre, et réussissaient même à la forer. Ce travail évidemment n'est qu'une affaire de patience : avec une corde et du sable mouillé, on scie la roche la plus compacte ; avec une tige de bois creux, du sable fin et de l'eau on fait un trou, même dans du quartz pur ; et l'on sait que les Indiens de l'Amérique arrivent à percer des trous dans d'épais morceaux de cristal de roche en roulant entre leurs mains, pendant des jours, des mois, des années, une feuille de bananier pleine de sable humide, sur un point déterminé du morceau à perforer¹.

1. Tylor. *Early history of Mankind*, Londres, 1875, t. II, p. 110.

Outre le silex, les pierres les plus employées pour la fabrication des armes à la période néolithique sont : l'agate, le jaspe, le quartz, l'obsidienne, la staurotide, la saussurite, la fibrolithe, le jade, la jadéite, l'amphibole, la chloromélanite, l'aphanite¹.

Quelle que soit la forme d'un celt, on retrouve toujours en lui les parties suivantes : Le tranchant A (fig. 9) ; la crosse B représentant l'extrémité opposée ; les faces C qui réunissent les plans les plus larges du tranchant et de la crosse ; les côtés D existent rarement, car les formes les plus ordinaires de celt présentent des faces convexes se réunissant par une arête, de telle sorte que la coupe représenterait une ellipse ou mieux une vessie de poisson (*vesica piscis*), selon une expression consacrée (E).

Il est des celts de toutes tailles ; certains sont extraordinairement petits, ne mesurant pas plus de six centimètres de long. Leur dimension moyenne est la longueur de la main, mais il en est de dimensions beaucoup plus considérables, et qui égalent ces grandes herminettes d'obsidienne dont se servent encore les Océaniens.

Tous n'ont pas le tranchant aiguisé et semblent des marteaux plutôt que des haches. Tel était un petit celt japonais de la collection Burty.

Chez d'autres, le tranchant décrit une ligne convexe (fig. 10) et cette partie est sensiblement plus large que la crosse. Certains ont le tranchant droit avec la crosse

1. Damour. *Mémoire sur la composition des haches en pierre anciennes et modernes*. Comptes rendus Acad. sc., 1865 ; LXI, p. 313 et 1866, LXIII, p. 1038.

arrondie, mais d'aucuns présentent leurs deux extrémités sensiblement pareilles, tandis que la crosse de ceux-là affecte une forme conique.

Il est des formes élégantes où l'on voit unè arête élevée au milieu de chaque face lui donner la forme d'un dos d'âne vers lequel remonte le plan du tranchant (fig. 11). Les celts à côtés plats sont fréquents dans

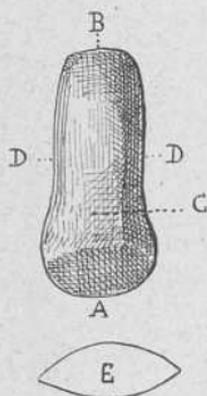


Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.

notre pays ; ils abondent également en Angleterre ; nos musées en présentent de nombreuses séries.

On s'accorde généralement pour considérer les celts à tranchant émoussé comme des armes de guerre, que l'on pouvait porter suspendues à la ceinture sans crainte de se blesser. Tandis que les celts tranchants étaient des instruments de travail, faisant office de hache, ou d'herminette, suivant la manière dont ils étaient montés. « D'autres enfin étaient probablement tenus à la main sans avoir aucun manche ou n'avaient qu'un manche

très court, et servaient de ciseau ou de couteau¹. »

On a trouvé en divers pays des celts encore emmanchés à leur primitive monture. Le fragment de hache en silex du Musée d'Artillerie (fig. 12) est monté sur un andouiller de cerf qui était percé d'un œil pour le passage d'un manche à angle droit, et qui n'a plus que sa



Fig. 12.



Fig. 13.

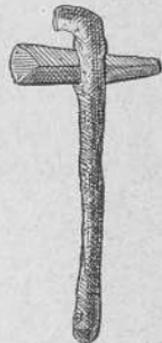


Fig. 14.

face gauche. Enfoui dans les tourbières de la Somme où il fut découvert par Boucher de Perthes, ce débris fut peut-être jeté par son propriétaire qui garda le manche pour se monter une autre arme.

Le petit celt en pierre polie (fig. 13) trouvé à Moosseedorf, en Suisse, est également monté dans un andouiller de cerf; on a construit une monture d'après

1. Evans. *Les âges de la pierre*, p. 147.

un modèle authentique qui permet de se rendre compte des dispositions générales de cet assemblage ingénieux.

On a trouvé, en Angleterre, deux ou trois celts avec leur manche en bois. Dans l'un il passait « dans une direction légèrement diagonale vers l'extrémité supérieure de la pierre ». D'autres celts ont gardé, sur leurs faces, des traces laissées par la monture qui les traversait sur une partie de leur longueur.

Un celt du British Museum, découvert dans une tourbière d'Angleterre, est emmanché de telle sorte que la hache est enfoncée sur le premier tiers de sa longueur dans un trou qui traverse le haut du manche (fig. 14). Près de Locmariaker, en Bretagne, sur le dolmen dit « la table des marchands », un celt gravé nous montre une disposition semblable.

Il fallait un bois dur et qui n'éclatât point sous le choc; aussi serrait-on souvent, comme nous l'avons vu, le celt dans une douille de corne de cerf qui présentait un arrêt pour ne pas faire porter la force du coup sur les parois du trou, ce qui aurait rapidement fendu le manche.

Des haches de pierre avec montures encore plus primitives sont actuellement en usage chez les Indiens de l'Amérique du Sud.

Une perfection plus grande se montre dans les haches de pierre perforées d'un trou par où passera le manche. Et ces instruments ou ces armes présentent désormais les formes qui sont encore en vigueur parmi nous pour nos haches, hachettes et merlins de fer ou d'acier.

Certaines sont à deux tranchants; il en est en forme de simple cognée, ou d'herminette, et le tranchant est alors sur le même plan que le trou, ou encore de hache marteau, avec une crosse aplatie comme la panne d'un marteau. Ces divers modèles usités dans la vie journalière des hommes néolithiques pouvaient aussi être employés comme armes. Car tous les outils, sauf de rares exceptions, peuvent devenir des armes; il suffit de se rendre compte de la valeur des vocables : marteau

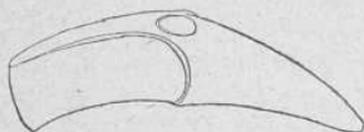


Fig. 15.

d'armes, hache d'armes, fléau d'armes, faux de guerre, fourche de guerre, de tant d'autres encore, pour comprendre combien l'histoire de ces

transformations — et elle est encore à faire — présente d'intérêt.

Une de ces haches du musée de Saint-Germain, montée sur son manche en bois, affecte la forme d'un croissant dont les extrémités seraient plus minces que le milieu. Et c'est en ce milieu renforcé que se trouve percé l'œil où est passé le manche. D'autres formes semblables ont été trouvées comme elle dans le lac de Biemme.

Il est difficile de trouver un plus beau modèle de marteau d'armes que cette belle hachette découverte dans l'île de Guernesey (fig. 15), décrite et figurée en divers ouvrages anglais. Le diorite a été travaillé avec le plus grand art, courbes symétriques et d'un beau style, pureté des arêtes, difficultés vaincues, tout est à l'éloge de l'ouvrier qui a entrepris cette œuvre. L'œil

est percé droit comme on le ferait aujourd'hui avec la meilleure machine. Longue de vingt-neuf centimètres, cette arme remarquable a sept centimètres de large. Des spécimens semblables ont été trouvés dans les îles voisines, et la forme semble particulière à cette région¹.

L'art qui a produit de semblables œuvres n'est point loin de sa perfection ; aussi ces haches à douille présentent-elles des ornements qui atténuent les lignes froides de leurs plans. Ce sont des lignes creuses entamant la pierre souvent profondément ; et ces tentatives de décoration semblent caractériser les haches de guerre, telles qu'on les trouve dans les tertres tumulaires à côté des ossements calcinés des guerriers qui s'en servirent jadis. Et ces beaux objets de pierre polie ne sont point rares dans les sépultures de l'époque du bronze.

Mais, d'une manière générale, les haches perforées sont loin d'être aussi communes que les celts ordinaires ; de même elles ne sont point d'un usage fréquent parmi les races sauvages actuellement vivantes, et il faut aller jusqu'au sud de la Nouvelle-Guinée pour en rencontrer des exemples.

Les couteaux de l'époque néolithique sont faits d'éclats de silex travaillés avec soin sur les deux bords, de manière à fournir un double tranchant. La plupart sont faits pour être emmanchés et beaucoup présentent un épaulement destiné à buter contre la tête de ce

1. Evans. *loc. cit.* p. 182. *Journal of the archaeological Association*, t. III, p. 128.

manche. Les couteaux qui servaient d'armes présentaient une pointe plus aiguë obtenue par un travail exécuté sur la face convexe de l'éclat de silex. Tous se recommandent par la régularité du travail, « la forme est presque aussi régulière que celle d'une tranche de citron enlevée dans le sens de la longueur » (fig. 16). Dans une variété moins commune, les deux faces sont planées avec le même soin, l'ouvrier respecte ou détruit à son gré la côte de la portion primitivement convexe.

Mais tous ces couteaux atteignent rarement de grandes dimensions; les spécimens observés oscillent entre 9 et 15 centimètres de longueur.



Fig. 16.



Fig. 17.

Atteignant de plus grandes proportions, les poignards affectent aussi des formes variées. A leur pointe plus ou moins taillée en arc tiers-point s'oppose un talon arrondi ou carré, beaucoup plus étroit, et qui devait servir à emmancher

l'arme dans une poignée de bois fendu, puis serré avec des liens. Et c'est là un procédé qu'employaient encore, à une époque relativement récente, les Indiens de l'Amérique du Nord.

Le propriétaire de la belle lame de lance ou de poignard — car la différence entre ces deux armes ne réside que dans la longueur du manche — appartenant à une collection anglaise (fig. 17) avait par surcroît de précaution fait deux entailles sur chaque côté du talon afin de mieux assurer la ligature et d'empêcher la

Pierre de s'enfoncer trop dans le manche ou de le quitter. Cette lame de silex noir a dix-huit centimètres de long. Les bords retaillés avec soin ont été émoussés par le polissage ¹.

De semblables armes se sont rencontrées partout ; l'Italie, la Belgique, la France, l'Égypte même en ont fourni. Mais les couteaux égyptiens en pierre sont pourvus d'une soie qui pénètre dans le manche, comme dans nos couteaux de table. Il existe un de ces poignards au British Museum ; sa lame de silex possède encore sa primitive poignée de bois et l'on a gardé les débris du cuir qui composait le fourreau.

Mais ce couteau de pierre était plutôt un instrument qu'une arme. Le rituel de l'Égypte ordonnait l'usage des lames de pierre en certaines circonstances.

Des couteaux assez longs, et de formes recourbées, avec pointe aiguë, ont pu servir d'armes ; ils sont particulièrement abondants en Angleterre où l'on présume que l'on en usait comme de faucilles.

Les pointes de flèches en silex, que Pline appelait glossopètres et considérait comme des produits tombés du ciel après les éclipses de lune, comptent parmi les objets de pierre les plus communs en tous endroits ; leur usage s'est du reste prolongé bien au delà de la première introduction des métaux en Europe. Aujourd'hui encore, en Nouvelle-Guinée, certaines peuplades en fabriquent et en font un constant emploi.

La forme la plus simple est le losange, qui, par émoussement des angles latéraux, donne la forme en

1. Evans, *loc. cit.* p. 346.

feuille. La forme triangulaire nécessite, pour se bien monter sur la tige, une petite soie toujours difficile à ménager. Mais les hommes de la pierre polie ne s'arrêtaient point à de pareilles difficultés, et les petites têtes de flèches barbelées qu'ils nous ont laissées sont souvent des chefs-d'œuvre de délicatesse et de fini.

Les pierres en losange ayant plus de six centimètres de long se rapportent vraisemblablement à des javelots, et certaines sont taillées avec telle symétrie qu'on pouvait indistinctement les monter d'un côté ou de l'autre de leur grand axe. D'autres au contraire présentent un talon rond ou triangulaire; mais, dans ce cas, la région de la pointe est très effilée, et cette pointe est formée par la fuite des tranchants qui s'y rencontrent en un angle très aigu.

Parmi les pointes de flèches, certaines ne dépassent pas deux centimètres de long, beaucoup sont en forme d'amande. Fixée dans la fente d'une tige de bois par quelque gomme ou quelque résine et serrée par la ligature qui formait douille, la tête tenait solidement et pouvait être employée à la guerre comme à la chasse. Si elle quittait sa tige par un choc trop violent, elle n'en avait pas moins pénétré, et la pierre tranchante restait dans la plaie, dans les os, ainsi des rennes de l'ère paléolithique dont le musée de Saint-Germain possède les vertèbres perforées.

Mais la tête munie d'une soie était toujours plus parfaite, et cette disposition existe aussi dans des pointes de javelots. Puis, de chaque côté de la soie, les oreillons se détachent, de manière à donner à la flèche cette forme barbelée qui est caractéristique.

Et les oreillons ou les barbes affectent des contours, suivent des dispositions variées. Ici (fig. 18), ils sont aigus, là (fig. 19) coupés carrément, ailleurs (fig. 20) ils se recourbent vers la soie avec une fermeté de courbe qui donne à la flèche une élégance ogivale; dans telle autre (fig. 21), les oreillons, très longs, retomberont de chaque côté du fût.

La matière variera, on fera des flèches à têtes de

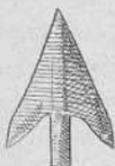


Fig. 18.



Fig. 19.



Fig. 20.



Fig. 21.

bronze, de fer, d'acier; les formes resteront toujours les mêmes, car, au point de vue utilitaire, les hommes de l'âge de la pierre polie paraissent ne rien avoir ignoré.

Et les formes varient à l'infini. Têtes à oreillons sans soie, têtes à oreillons inégaux, têtes à oreillon unique, se rencontrent notamment en Angleterre. Et l'on trouve même ces têtes en forme de croissant propres à couper, et que l'empereur Commode emploiera plus tard pour décapiter les autruches dans le cirque.

La civilisation néolithique qui comportait de telles œuvres n'était point celle d'un peuple barbare. L'industrie y fut très développée ainsi que les arts, et ceci explique pourquoi le nord de notre pays resta réfrac-

taire aux progrès apportés au midi par la civilisation grecque. Celle-ci n'apparaît guère dans notre nord que deux cents ans avant Jésus-Christ ¹.

« Rien ne prouve que cinq ou six cents ans avant notre ère, non seulement la Lozère, l'Aveyron, le Lot, mais nos principales provinces du Nord-Ouest en fussent complètement sorties (de l'âge de pierre) ¹. »

L'époque de la pierre polie se prolonge encore de nos jours, les armes des Océaniens, des Papous, de tant de peuplades de l'Amérique du sud et de peuples de l'extrême nord de l'hémisphère boréal sont là pour nous le prouver. Et ces hommes primitifs ne sortiront que progressivement de cet état inférieur; le plus grand nombre d'entre eux disparaîtra, sans doute, avant d'avoir pu changer ses coutumes contre les exigences de notre civilisation. Ainsi les vieux guerriers de Cro-Magnon disparurent devant les races de la pierre polie.

Ces peuples ne demeureront pas les maîtres. De nouveaux éléments ethniques arrivent, par divers chemins,

1. Al. Bertrand. *Archéologie celtique et gauloise*. Paris, 1876, in-8°.

2. Al. Bertrand, *loc. cit.*, XI. — Les cités lacustres de la Suisse ont fourni un grand nombre d'armes de pierre, les haches ou celts sont abondants; moins communs sont les couteaux et pointes de lances, le travail est aussi moins beau, et souvent ces armes sont faites avec des os de la vache des tourbières. La civilisation néolithique ne succéda pas pacifiquement à celle de la pierre taillée. Les hommes des vieilles races de Cro-Magnon furent détruits par les armes de pierre polie des néolithiques, car dans les sépultures-cavernes on les trouve percés encore des armes de leurs ennemis et ayant à côté d'eux leurs armes propres. (Al. Bertrand, *loc. cit.*, p. 93.)

d'un centre commun qui semble être le plateau central de l'Asie, peut-être le Caucase.

Par une fusion constante de races amenée par les entreprises guerrières ou les mouvements commerciaux, la Gaule, à la fin de l'ère néolithique, allait recevoir une civilisation nouvelle, celle du métal. Et dans certaines sépultures mégalithiques les armes de pierre se trouvent associées aux épées de bronze.

CHAPITRE II.

L'ÂGE DU BRONZE.

Al. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, Paris, 1884, in-8°. — John Evans. *L'âge du bronze*, Paris, 1882, in-8°. — Schliemann. *Mycènes, Tyrinthe*, Paris, 2 vol., 1880-1885, in-4°. — Schliemann. *Ilios*, Paris, 1885, in-4°. — Chabas. *Études sur l'antiquité historique*, Paris, 1878, in-8°. — Chantre. *L'âge de la pierre et l'âge du bronze en Troade et en Grèce*, Lyon, 1874, in-8°. — Desor et Favre. *Le bel âge du bronze lacustre en Suisse*, Paris, 1874, in-fol. — Gardner Wilkinson. *The ancient Egyptians*, Londres, 1878, 3 vol. in-8°.

§ 1^{er}. — Ère celtique.

Il ne faudrait pas croire que l'usage des métaux fût resté inconnu aux hommes de la période néolithique. On a trouvé des armes de bronze mêlées aux haches de pierre dans les monuments mégalithiques. Si un hypogée d'Argenteuil n'a fourni que cinq haches de silex poli et un couteau de silex brun, des sépultures contemporaines, en Armorique, ont donné au musée de Saint-Germain des couteaux de bronze mêlés à des haches en jade et en néphrite. Celles de l'Aveyron,

explorées par M. de Cartailhac dès 1865, renfermaient des perles de fer à côté de pointes de flèche en silex.

Mais l'homme, en nos pays du moins, ne savait point encore user du métal d'une façon courante; les pratiques métallurgiques restèrent longtemps inconnues, alors que les œuvres des fondeurs et marteleurs de bronze pénétraient en Gaule par diverses voies, notamment par l'Italie et la Grèce dont les trafiquants remontaient hardiment vers le nord pour se procurer l'ambre du septentrion.

Les Italiens, les Grecs connurent le métal alors que les habitants de notre sol en étaient encore à l'ère des monuments mégalithiques et usaient d'armes de pierre. Et cet âge de la pierre fut encore long en Gaule.

Il n'y a du reste entre les âges de la pierre ou du métal, pour les diverses régions de l'Europe, aucune corrélation. La Scandinavie reçut peut-être l'art de travailler le bronze cinq siècles avant nous. Oscar Montelius y fixe l'introduction de ce métal, vers l'an 1000 avant notre ère. En Espagne, la pierre polie cède beaucoup plus tôt la place à l'industrie du métal, et la fin de son âge de pierre est déterminée par l'exploitation des mines d'or, d'argent et de cuivre, sous l'influence des métallurgistes étrangers qui finissent par répandre dans toute l'Europe les produits de leur art.

D'où venaient-ils? D'Asie sans doute, où l'on estime à trois mille ans avant notre ère l'apparition de l'industrie du cuivre, connue déjà de l'Égypte et apportée par ces mystérieux Cabires, premiers soldats que la grande Déméter enrôla pour son fils Dionysos allant à la conquête de l'Inde.

En Europe, les premiers métallurgistes apparaissent comme des conquérants pacifiques. Par petites troupes ils envahissent les régions où ils apportent leurs produits, s'établissent en divers centres, exploitent et usinent le cuivre, fondent le bronze. Ils forment des corporations fermées « et qui devaient avoir un caractère religieux »; et partout on semble les vénérer avec une superstitieuse terreur qui accompagnera tous ces métallurgistes encore loin, même à travers l'âge du fer.

Ils travaillent le cuivre, rarement pur¹, mais corrigé par un léger alliage d'étain; ils l'emboutissent pour faire des chaudrons ou des casques, forgent des couteaux et des glaives auxquels ils donnent un fil excellent par un martelage du tranchant que nous ne saurions pas imiter. C'est alors qu'apparaît l'épée, l'arme par excellence, insigne de noblesse, de vaillance, et qui reste à travers les âges le symbole de la force, de la droiture et de la fermeté.

Du premier coup elles ont acquis leurs plus belles

1. Il a existé, sans aucun doute, dans l'Amérique du Nord, un âge de cuivre, et les armes qui s'y rapportent sont travaillées au marteau et ne paraissent pas fondues. Ceci s'explique par l'abondance du cuivre natif en certaines régions; les Américains anciens, en essayant de tailler ce minerai qu'ils prenaient pour une pierre, se sont aperçus qu'il était malléable et ont ainsi connu le métal. Ils devaient d'abord le fondre pour le débarrasser des impuretés, puis le marteler. C'est ce que faisaient encore les Algonquins au commencement du XVII^e siècle. Mais le bronze était connu depuis longtemps au Mexique et au Pérou; les Mexicains ne connurent le fer que par les Espagnols; avant la conquête, leur langue ne possédait pas de mot pour en exprimer l'idée.

dimensions, leurs meilleures formes, et à travers les âges les lames de bronze servirent de modèle aux épées d'acier.

Elles semblent copiées sur une feuille d'iris, elles en imitent le contour, en prennent les longues nervures un peu curvilignes. Courant au milieu, s'étend du talon à la pointe une arête en forme de moulure arrondie pour donner à la lame plus de rigidité. Mais les bords tranchants sont fournis par la fuite des plans qui s'en vont en talus déclives, fréquemment allégés par des pans creux, des gouttières, des cannelures, qui donnent de la légèreté.

Dans la belle épée celtique du Musée d'Artillerie (fig. 22), trouvée à Uzès, l'artiste inconnu a atteint la perfection; les armes de bronze de la Grèce et de l'Italie égaleront ces objets, mais ne les surpasseront pas; l'art scandinave seul a produit de plus beaux glaives.

Elle est complète avec son fourreau, et celui-ci (fig 23) n'est point fait d'une feuille de cuivre battue au marteau sur un mandrin, mais de

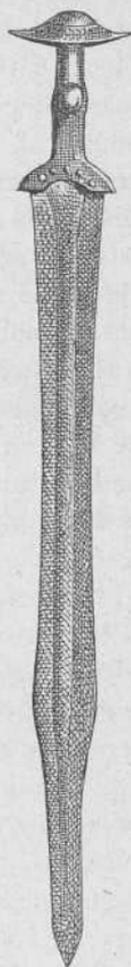


Fig. 22.



Fig. 23.

deux mises fondues, rapprochées de telle sorte que les bords de l'une couvrent ceux de l'autre, et maintenues par la boulerolle, la chape et une petite frette destinée à retenir dans ses yeux les anneaux par lesquels l'arme sera suspendue. Toute sa surface est ornementée de boutons et de cercles concentriques levés au repoussé avant l'assemblage des mises.

La lame en feuille d'iris, rétrécie au tiers de sa longueur, présente son arête arrondie; la pointe est aiguisée, suivant le terme consacré, en langue de carpe. La disposition de la monture est typique et nous montre le système le plus anciennement adopté. Sans se continuer en une soie plate sur laquelle viendraient se river les plaques de bois ou d'os qui compléteraient la fusée, le talon entre dans cette fusée où il se trouve pincé sur une longueur de 15 millimètres et fixé à demeure par cinq rivets. Leurs têtes ainsi que la partie saillante du milieu de la fusée sont empâtées d'un émail vert qui remplit aussi les décors pointillés et les rainures courant le long du pommeau allongé en olive.

Une autre épée, trouvée dans le royaume de Naples, est semblable, moins la richesse du décor, et la lame ne porte au talon que deux rivets. Au musée de Saint-Germain c'en est une du même type, mais sa lame est plus large, avec une arête saillante et des filets creux, six rivets à son talon; de là jusqu'à la pointe, elle mesure 84 centimètres de long. Sa fusée se termine par un champignon. Celle-ci a été trouvée dans l'Aude; mais dans une autre, découverte en Italie, la lame, assez forte et plus étroite près du talon, a une fusée décorée de trois cordons, et les petits cercles concentriques se

retrouvent sur le talon de la lame et sur toute la poignée.

Mais chez celle-là (fig. 24), appartenant également au Musée d'Artillerie, et trouvée à Brienne, dans l'Aube, la lame, après s'être élargie au talon en triangle, se continue en une large soie élargie en son milieu comme un disque et terminée par un échancrement rappelant une queue d'aronde. Huit rivets, dont sept subsistent encore, fixaient les plaques de la fusée dont la matière est inconnue. Sans doute était-elle de bois, mais la richesse du décor de la lame avec son arête moulurée délimitant les champs où des demi-cercles concentriques, tracés au poinçon, sont séparés deux à deux par des lignes horizontales de même travail, peut la faire supposer d'une matière plus riche, d'un métal précieux peut-être, ou d'ivoire avec des incrustations d'ambre chères aux hommes de ces époques.

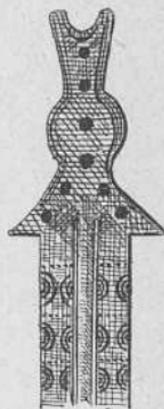


Fig. 24.

La lame ne mesure pas moins, de la soie à la pointe, de 92 centimètres, et encore cette pointe est-elle brisée.

On en a trouvé, et du même modèle, dans le lit de la Seine, à Paris, mais plus courtes. Toutes ces épées se rapportent au second type renfermant les montures où une soie aplatie, longue et large, soutiendra les plaques de la fusée fixées par des rivets dont le nombre est variable. Et, souvent, les bords de la soie ont été relevés vers les deux faces pour ourler les tablettes d'os, de bois ou d'ivoire, qui s'étendent du pommeau

à l'élargissement de la soie épatée en une espèce de croisette.

Il est probable que cette monture est relativement plus moderne que celle où le talon est pincé dans la poignée sur une faible hauteur; elle indique, en tout cas, un notable progrès et qui est marqué par des étapes intermédiaires, car on trouve des épées celtiques où le talon est pris jusqu'au tiers de la hauteur de la fusée.

Certaines épées du premier type ont été coulées d'une seule pièce, lame et poignée, mais l'artiste a reproduit en relief les rivets qui se détachent en petits boutons saillants sur la croisette de la garde. Il est à croire que ces épées ont été fondues sur des modèles montés en deux pièces.

Les épées scandinaves brillent entre toutes par leur beauté; celle du musée de Copenhague, dont un moulage est au musée de Saint-Germain, porte en son milieu une forte arête accompagnée de quatre lignes courant également sur toute la longueur de la lame. La fusée, plutôt courte, est fixée à la soie par des rivets dont les têtes sont des gouttes de suif, et le mode de monture se rapporte au premier type. Mais une autre a été coulée d'une seule pièce et sa soie large, avec ses rebords embrassants, ses rivets pour fixer les plaques de fusée aujourd'hui absentes, était autrefois dorée au moyen de feuilles d'or.

En Angleterre, les lames ont une largeur moins uniforme, les contours des tranchants sont curvilignes; souvent les soies, au lieu de présenter des trous pour des rivets ronds, sont percées de fentes longitudinales obtenues dans le travail de la fonte. Chez l'une, trouvée

dans le comté de Suffolk, la fusée présente une fente longitudinale occupant au moins la moitié supérieure de sa hauteur, tandis que la croisette haute et surbaissée présente sur chacun de ses bords, ourlés d'un rebord très relevé, cinq trous pour des rivets. Une pareille disposition se remarque sur une épée du musée de Nantes; d'autres à semblables caractères ont été trouvées dans la Seine.

Dans cette épée du musée d'Oxford (fig. 25), la fusée affecte une disposition particulière, ses courbes sont étudiées comme celles d'une arme moderne, et le lourd pommeau rond, fondu d'un seul jet avec elle, — comme la lame aussi, sans doute, — est bien fait pour équilibrer la lame, et cependant celle-ci est courte; l'arme entière ne mesure que 53 centimètres de long. Il se pourrait que la poignée ait été celle d'une autre épée, brisée



Fig. 25.

peut-être, et l'on aurait refondu cette poignée sur la lame, car le talon de celle-ci se montre encore pincé dedans et l'on ne voit aucun rivet ayant servi à réunir les deux pièces¹. Au reste, cette pratique était commune et l'on refondait les armes brisées, une poignée se ressoudait à une lame, une lame à une poignée. En France, en Scandinavie, en Allemagne, en Italie, comme en Angleterre, d'ailleurs, la technique du fondeur était parfaite. Les métallurgistes connaissaient les bons alliages, les meilleures dispositions de moulage. Ils savaient ménager des noyaux jusqu'à ob-

1. Evans. *L'âge du bronze*, p. 312.

tenir d'un seul jet tous les trous des rivets dans une soie, fondre à cire perdue, et les plus habiles chaudronniers d'aujourd'hui ne pourraient mieux battre, emboutir un bouclier ou un casque.

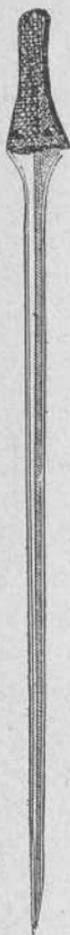


Fig. 26.

Les épées de l'Irlande sont particulièrement fameuses, car, outre les trouvailles qu'on a faites d'armes ayant encore leurs plaques de fusée, on a de ce pays des spécimens étonnants de lames si fines et si déliées, que les archéologues anglais ont cru pouvoir leur donner le nom de rapières. L'une, trouvée dans un marécage à Lissane, ne mesure pas moins de 75 centimètres de long. Aussi fine qu'une épée de nos jours, elle s'effile brusquement à partir du talon, n'ayant qu'un centimètre et demi de largeur en son milieu, et se termine par la fuite de ses arêtes en une pointe aiguë (fig. 26).

Et ces rapières sont fort anciennes, car leur monture ne comporte pas de soie, leur talon en losange tronqué au sommet est pincé dans un manche où deux rivets l'assujettissent. La collection Evans possède une de ces armes ayant encore son manche primitif, il est de corne de bœuf de couleur foncée. Et certaines de ces lames étaient fixées non par des rivets de métal, mais par des chevilles d'os ou de bois.

De semblables rapières, mais de moindre longueur, ont été rencontrées en Angleterre, parfois en France; une, retirée de la Loire, est au musée de

Nantes. De moins longues encore, sortes de dagues, sont les plus communes ; la Seine, à Paris, en a fourni un certain nombre, d'autres ont été découvertes à Amiens. Le musée de Boulogne en possède une, trouvée à la chaussée Brunehaut ; le sommet du manche se termine en forme de trèfle.

Ainsi dès l'origine, dès l'apparition du métal, la différence s'établit entre l'arme d'estoc et l'arme de taille. L'épée à deux tranchants et à pointe aiguë, quelle que soit sa longueur, ne paraît pas suffisante à certains qui aiment les armes plus déliées. Si les gens de l'ère celtique ont pratiqué le duel, ils ont du premier coup trouvé la légère rapière, dont notre épée de combat est une forme dérivée.

Que l'on compare une de ces rapières préhistoriques en bronze (fig. 26) avec une lame de canne à épée, au métal près, la disposition reste la même.

Par des recuits, par des refroidissements progressifs, les ouvriers de cette époque donnaient au bronze une trempe dont ils ont emporté le secret ; comme aussi cette pratique du martelage par laquelle ils donnaient un si bon fil aux tranchants ne saurait être imitée. Il était nécessaire que des épées de cette finesse et de cette longueur fussent bien trempées, car elles auraient facilement gauchi sans la trempe, et une trempe trop dure les aurait rendues cassantes.

Parmi tant de belles épées trouvées à Mycènes par M. Schliemann, les lames de rapières se sont montrées particulièrement communes et avec des dimensions remarquables. Car certaines atteignent jusqu'à 85 centimètres de long. Il en est qui portent des séries d'en-

tailles courant suivant toute la longueur de la lame, disposition que chérissent les armuriers français et espagnols au XVII^e siècle.

Le poignard est un diminutif de l'épée, avec une poignée à peu près semblable, mais avec une lame moins longue. Il apparaît partout en même temps que l'épée; son système de montage est le même, mais ses formes varient à l'infini.



Fig. 27.

Dans celui-ci (fig. 27), qui appartient au musée de Zurich, la lame allongée, à contour curviligne, rappelle la forme d'une feuille de sauge; elle présente sur ses deux faces des arêtes qui décrivent des lignes parallèles à celles des tranchants. La soie plate est rebordée pour pouvoir embrasser les plaques de la fusée qui étaient fixées par six rivets dont le premier et le troisième manquent. La longueur totale est de 35 centimètres.

Une lame du Musée d'Artillerie, découverte en Vendée par Benjamin Fillon, a 38 centimètres de long; elle est à arête adoucie; les tranchants ont encore leur fil obtenu par le martelage et coupent bien. Au talon existent encore les deux rivets de monture.

Mais d'autres sont beaucoup plus petits, ne dépassant pas 8 ou 10 centimètres de long.

Les lances diffèrent sensiblement, comme formes de lames, de ces armes courtes dont elles ne devraient pourtant représenter qu'une adaptation. Les difficultés du montage au moyen de soies plates et de rivets amenèrent à fabriquer des douilles qui embrassaient le haut

de la hampe tout en étant la continuation de la pointe. Ce mode d'ajustage nécessitait une pratique métallurgique très parfaite, l'emploi de noyaux réservés pour que toute la pièce, massive du haut, creuse par le bas, fût fondue d'un seul jet.

Il eût été sans doute beaucoup plus simple de monter ces pointes de lance au moyen d'une soie mince et carrée, à queue aiguisée qui aurait pénétré dans le bois de la hampe qu'une forte et longue virole aurait empêché d'éclater. Les armes d'hast chinoises sont montées de cette manière. Mais, toujours, les fondeurs et batteurs de bronze préférèrent le système de pointe terminée inférieurement en douille, procédé auquel les Indiens sont restés fidèles jusqu'à nos jours, et qui fut à peu près le seul employé, avec de légères variantes, dans nos armes d'hast de tous les temps.

Il existe cependant des lances de bronze dont les têtes sont prolongées en une soie; on en a trouvé en Angleterre, et M. Schliemann en a découvert, à Hisarlik, dans ses fouilles pour retrouver la ville de Troie.

La solidité du montage était assurée, par un ou plusieurs rivets passant par les trous de la douille pour s'enfoncer dans la hampe. Cette disposition se montre sur cette pointe de lance (fig. 28) trouvée brisée dans la Seine, au pont Louis-Philippe, à Paris. La douille a conservé son rivet, et il reste engagé dans le bois qui a résisté à l'action du temps comme pour nous donner, après plus de deux mille ans, un exemple de ces armes d'hast des vieux habitants de notre sol, en toute sa sincérité de monture.

Notre Musée d'Artillerie, celui de Saint-Germain, bien d'autres encore en présentent un grand nombre, de tailles diverses, suivant que ces armes ont servi de lance, d'épieu ou de javelot. Dans certaines, le noyau disposé par le fondeur est si long que la cavité de la douille s'étend presque jusqu'à la pointe; les ailerons ont fourni les tranchants par le martelage.

D'autres présentent ou non des rivets à leur douille, mais les extrémités inférieures des ailerons, c'est-à-dire les talons des tranchants, sont percées d'un œil par où passaient des liens destinés à affermir la pointe sur la hampe. Et, partant du même principe, on en construisait d'autres dont la douille présente deux oreillettes, petites anses fermées, servant au même usage (fig. 29), et pouvant se rapprocher plus ou moins du talon des tranchants qu'elles peuvent même sembler continuer, car toutes les formes

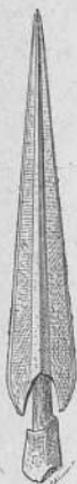


Fig. 28.



Fig. 29.

intermédiaires apparaissent entre ces deux modes de montage.

Les formes des pointes varient beaucoup, mais toutes semblent la copie des diverses feuilles pointues que l'observation journalière avait montrées aux ouvriers comme les plus avantageuses à imiter. Feuille de laurier, feuille de sauge, feuille de sagittaire, tant d'autres encore, tels sont les modèles adoptés. Une arête médiane renforce la lame et se remplace parfois par la

baguette demi-ronde fournie par la saillie de la continuation de la douille.

Dans la belle lance scandinave du musée de Copenhague, l'arête est à quatre pans et la douille est décorée de filets concentriques; l'ensemble de la pointe atteint 27 centimètres de long. Au reste, les pointes de lances en pierre de ce pays sont encore plus remarquables, car un tumulus du Jutland en a fourni une de silex, taillée par éclats et longue de 45 centimètres.

En diverses régions on a trouvé des pièces creuses de bronze, qui sont des sabots de lance, et montrant que ces armes étaient aussi bien entendues et bien construites que celles dont on use encore de nos jours.

Il est à noter que certaines de ces viroles terminales trouvées en Scandinavie affectent la forme d'un ciseau, d'un celt, et cette disposition se retrouve dans les armes de fer de presque toute l'Afrique actuelle, à Madagascar, et aussi à Bornéo. La houlette des bergers est un dérivé de ces communes origines, et l'on retrouve une lance semblable chez tous les peuples pasteurs.

Il est possible que les petits celts emmanchés comme ceux que présentent ces figures (fig. 30, 34 et 35) aient été employés de cette manière. Mais il est plus vraisemblable de croire qu'ils ont été utilisés comme outils. La différence est difficile à faire entre les instruments de travail et les armes de guerre, car encore aujourd'hui les peuples sauvages armés de haches ou d'herminettes se servent de ces haches de pierre aussi bien dans leurs combats que dans leurs travaux. Et si l'on voulait com-

parer tous nos instruments aratoires, depuis la bêche jusqu'à la pioche, avec ces instruments de bronze, on retrouverait facilement dans ces derniers tous les modes d'emmanchement avec des modifications très petites.

Les haches ou celts de bronze sont variées à l'infini; leur forme, leur taille affectent les plus grandes différences. Cependant ces celts peuvent se ramener à un certain nombre de types se laissant déterminer par des caractères assez précis, et répartis en cinq catégories.



Fig. 30.

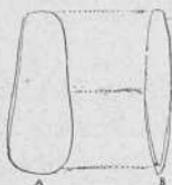


Fig. 31.

A. *Celts plats*. — Ils représentent la forme la plus simple et semblent avoir été primitivement fondus sur des modèles qui étaient des celts de pierre polie (fig. 31); ils se montaient comme eux, soit en hache, soit en herminette.

Ce sont les armes de bronze les plus anciennes, et, dans les pays orientaux, on en a fréquemment trouvé faits de cuivre pur, de même en Hongrie. Aussi certains archéologues ont-ils cru devoir établir un âge de cuivre qui aurait précédé celui du bronze.

Le premier métal employé par l'homme fut certainement le cuivre, et cela s'explique par l'abondance des minerais en diverses régions, par la facilité avec laquelle on le fond, on le martèle, on le travaille. L'expérience apprit vite à lui donner plus de dureté en ajoutant quelque peu d'étain. Peut-être, au début, cette pratique fut-elle plutôt une fraude par laquelle les mar-

chands de cuivre trompaient les acheteurs sur le poids vrai du métal, ce que rend vraisemblable la grande pesanteur de l'étain.

Les proportions les plus communes de cet alliage sont 10 pour 100 d'étain pour 90 pour 100 de cuivre. Mais l'étain ne paraît jamais avoir été employé à l'état pur, sauf par les Africains, et cette habitude ne doit pas remonter, chez eux, à une bien haute antiquité. Quant aux armes et autres instruments faits de cuivre sans aucun alliage, ils paraissent toujours avoir été l'exception.

Les dimensions de ces celts plats sont variables; certains, trouvés dans les îles anglo-normandes, atteignent vingt centimètres de long, mais d'autres ne dépassent pas cinq centimètres. De même les formes varient; certains ont les côtés presque parallèles, d'autres, au contraire, les présentent incurvés, concaves, avec un tranchant en croissant, sensiblement plus large que le reste de l'arme et déjà construit comme celui de nos haches modernes.

L'Amérique du Nord, qui, elle aussi, posséda son âge de bronze et peut-être même de cuivre, a fourni de ces celts plats, mais généralement plus épais. En Angleterre, les celts unis sont souvent à double déclivité. « Les faces, au lieu d'être presque plates ou uniformément convexes, s'inclinent vers les deux bouts à partir d'une arête transversale située vers le milieu de la lame et qui n'est jamais très nettement définie, parce que l'épaisseur totale de la lame, d'une arête à l'autre, est rarement de plus de 12 ou 13 millimètres. »

Mais cette grande simplicité de formes n'excluait pas

la donnée artistique, beaucoup de ces haches sont ornées de lignes brisées, droites ou courbes, de hachures, de chevrons obtenus par un pointillé au poinçon. Quelques-uns de ces celts, ainsi ornés, sont parvenus jusqu'à nous dans toute l'intégrité de leur décor, la patine qui les recouvrait a préservé ces fines impressions; mais, chez la plupart, des endroits dénudés, privés de l'enduit protecteur, ont perdu leur gravure. Il est à croire que le plus grand nombre de ces objets, ainsi travaillés, seront devenus unis sous l'action du

temps, sans que rien vienne rappeler à leur surface l'œuvre du patient ouvrier qui y avait tracé ces fins dessins à tout jamais effacés.

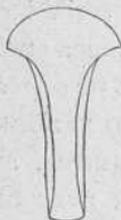


Fig. 32.

B. *Celts à rebords*. — Ce sont ceux dont les bords ont été relevés vers une des faces par un travail au marteau, pour constituer des *ailes* dont la hauteur est variable (fig. 32) et qui s'étendent parfois jusque près du tranchant. Leurs dimensions et leurs formes sont également très variables. Il en est de très ornés; ceux de l'Irlande sont les plus beaux sous ce rapport. L'élément du décor est toujours régulier, géométrique; la tradition artistique, le parti pris de hardiesse et d'observation des troglodytes de la pierre taillée ne se sont point transmis aux hommes fabriquant le bronze. Ils appartiennent bien à d'autres races sans rapports communs d'idées avec les peuplades disparues.

C. *Celts à ailes*. — On peut les caractériser par leurs rebords courts, mais très développés sur les côtés et

destinés à embrasser le manche à la façon d'une douille non complètement fermée. Ces rebords latéraux ne furent d'abord qu'un simple épaissement des bords des celts plats qui s'étendit peu à peu sur toute la longueur de la lame, puis ils s'arrêtèrent plus tard dans la première moitié de la lame, en la région opposée au tranchant, se développant assez pour former une douille,

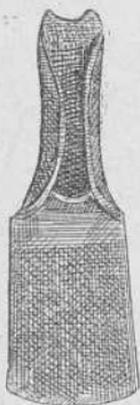


Fig. 33.

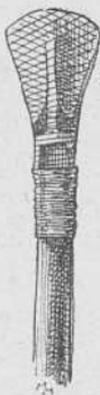


Fig. 34.



Fig. 35.



Fig. 36.

ce qui constitue le type *palstave* des archéologues scandinaves et anglais¹.

Voici (fig. 33) un celt de ce modèle. Trouvé en Italie, il appartient au Musée d'Artillerie. Sa lame, en la

1. *Paalstab*, en islandais bêche étroite ressemblant un peu à certains celts. L'étymologie est *pæli*, bêche, et *stab*, bâton. — Ce mot signifiait bien plus anciennement une arme de jet que l'on lançait pour briser les boucliers, et qui est citée en divers endroits des Sagas. (Édition anglaise des *Antiquités primitives du Danemark*, de Vorsæc.)

région du tranchant, est presque carrée, l'autre extrémité très rétrécie embrassait entre ses rebords un manche, aujourd'hui absent, qui venait heurter contre un butoir en demi-cercle et portait une cheville pour consolider l'extrémité opposée au tranchant, échancrée d'une encoche pour la recevoir. L'ensemble de la douille était, en outre, fortement assujéti au manche par une longue virole formée d'un enroulement de liens de nature végétale ou de nerfs, de corde à boyaux (fig. 34).



Fig. 37.

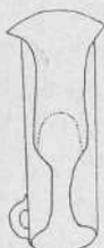


Fig. 38.

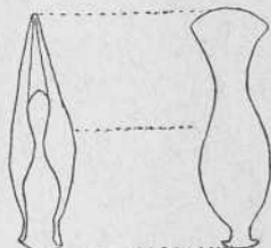


Fig. 39.

Une semblable lame pouvait comporter un autre genre de monture : le manche, fendu en fourche, rétréci un peu dans la région qui pénétrait dans la douille formée par les ailes, était assuré en sa place par une goupille rivée (fig. 35) qui traversait également la queue de la lame.

Lorsque le butoir manque, la solidité est assurée par des oreilles très développées, embrassant bien le manche, et toujours, alors, la queue présente un cran ou un œil à son extrémité pour le passage du rivet. Tel est le celt trouvé à Pouilly (Meuse) et appartenant au Musée d'Artillerie (fig. 36).

Beaucoup de ces celts présentent sur un des côtés de leurs ailerons une petite boucle destinée à laisser passer un lien qui pouvait servir à retenir la lame après le manche, si elle venait à se détacher, ou à suspendre la lame elle-même lorsqu'elle n'était pas montée (fig. 37).

Les stations lacustres de la Suisse, entre autres armes, ont formé un grand nombre de ces palstaves, qui datent de la belle époque du bronze. Desor les répartit dans quatre principales divisions dont il est utile de tenir compte. La hache Keller (fig. 38), massive, de moyenne taille, avec deux ailerons sur chacune des faces et qui atteignent presque le tranchant, présente souvent une boucle de suspension. La hache Schwab (fig. 37 et 43), beaucoup plus grande, est ordinairement munie d'une boucle; la queue présente une encoche plus ou moins fermée pour recevoir un rivet; les ailerons sont beaucoup moins longs.

La hache Troyon (fig. 39). Les ailerons *sont sur le plan du tranchant*, tandis que, dans les autres types, le tranchant est perpendiculaire aux ailerons, ce qui a fait supposer que ces derniers s'emmanchaient après un manche coudé, comme c'est le cas dans les haches étrusques et dans nombre de haches de pierre des sauvages actuels. Il est à supposer que ces haches Troyon étaient également montées comme des herminettes et qu'elles faisaient office de petites pioches ou de marteaux de guerre.

La hache Morlot (fig. 40). C'est un celt à rebords, mais rudimentaires; la queue porte une légère encoche, et les rebords atteignent parfois jusqu'au tranchant.

Il est des palstaves qui présentent deux boucles laté-

rales; rares en France et en Angleterre, ils sont abondants en Espagne et présentent alors une forme longue et étroite. Il est probable que ces boucles devaient servir à affermir la lame sur le manche au moyen de liens, comme cela se pratiquait pour les lances (fig. 41).

D. *Celts à douille*. — Le talon de la lame est épaissi, creusé, de manière à recevoir le manche, comme dans une pelle actuelle. Cette forme est sans doute postérieure



Fig. 40.



Fig. 41.



Fig. 42.



Fig. 43.

aux autres, elle marque un véritable progrès dans l'art du fondeur qui doit disposer son noyau de manière à obtenir sa douille creuse et de dépouille. Car ces douilles ne sont jamais percées, évidées après coup. L'art de forer les métaux semble avoir longtemps fait défaut aux métallurgistes de nos régions.

Les celts à douille les plus anciens portent sur les faces des ailerons courbes encore distincts, mais de plus en plus vaguement indiqués, jusqu'à n'être plus représentés que par des lignes également courbes formant

des cordons saillants au-dessus des moulures extérieures de la douille.

Mais tous, ou à peu d'exceptions près, sont munis d'une petite boucle latérale, rarement de deux. C'est la forme que Desor nomme hache Bertrand, et qui se caractérise par sa douille circulaire à boucle (fig. 42); elle est relativement rare dans les stations lacustres, mais abonde dans les sépultures.

Celle-ci (fig. 30), qui appartient au Musée d'Artillerie, est à douille ovale et ne présente point de boucles, mais deux petits arrêts latéraux en font office et pouvaient servir à fixer des liens pour serrer cette lame après son manche. Cette hache, ou pour mieux dire ce celt, était peut-être une arme que l'on lançait comme un javelot, à la chasse sans doute; car des carreaux d'arbalète de notre moyen âge, et même du xvi^e siècle, présentent des fers presque construits sur ce modèle.

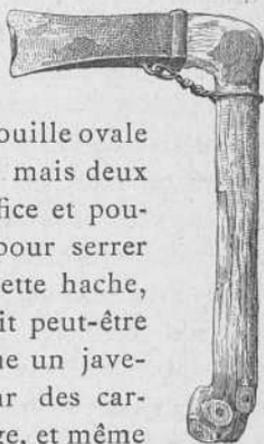


Fig. 44.

Mais, en principe, le celt à douille était emmanché sur un manche de bois choisi dans une enfourchure de branche, et de quelque essence dure — du cornouiller, du néflier ou du frêne — présentant la disposition en équerre nécessaire à ce genre de monture (fig. 44). Des armes encore en usage chez beaucoup de sauvages sont basées sur le même principe. Par la petite boucle passe un lien; on en a trouvé de fil de cuivre, attachant la hache à son manche. On a trouvé en diverses régions de ces celts encore attachés à leur manche; on a pu vé-

rifier sur place leur sincérité de monture. Les mines de sel de Hallein, en Autriche, en ont fourni plusieurs remarquablement conservés; tous ont des manches coudés. On revêtait parfois ces manches de feuilles de bronze rivées par des clous à tête ronde et venant se rabattre à l'extrémité du bois qui portait un piton. Une arme semblable a été trouvée en Italie, et présente bien tous les caractères d'une arme de guerre.

Il faut cependant reconnaître qu'il existe des celts d'une petitesse — certains ne dépassent pas cinq ou six centimètres de long — à n'avoir pu servir que comme ciseaux ou têtes de flèches. Cependant, celles-ci sont bien connues et présentent les formes les plus parfaites et qui resteront d'un usage courant.

Les arcs de cette époque sont très rares; cependant le musée de Zurich en possède d'encore plus anciens, ayant appartenu aux chasseurs de l'âge de pierre, et ces hommes savaient déjà que, pour construire cette arme, il n'est pas de meilleur bois que celui de l'if.

D'une manière générale, les races qui habitèrent nos régions, et aussi l'Asie sans doute, à l'époque du bronze, préférèrent les pointes de flèches en pierre, et des peuples arrivés à un haut degré de civilisation, les Égyptiens notamment, continueront à en user encore longtemps.

Les armes défensives de l'âge du bronze primitif nous sont restées à peu près inconnues. La Scandinavie a cependant fourni des boucliers portant quatre bossettes en repoussé, décorées de cercles pointillés; l'un d'eux n'a que 48 centimètres de diamètre. L'umbo du musée de Copenhague affecte la

forme d'une demi-sphère à embase avec un bouton à son centre.

Mais, dans les autres régions de l'Europe, il est à croire que les boucliers de bronze remontent à une antiquité moins reculée, à l'époque où l'on se servait déjà du fer, sans avoir abandonné l'usage du bronze. Probablement que les boucliers primitifs furent faits de bois, d'osier, recouverts de cuir et renforcés d'armatures, de plaques minces de bronze.

Les mêmes remarques s'appliquent aux casques; ces armures de tête appartiennent plutôt à la période suivante, qui est l'ère gauloise.

§ II. — Ère gauloise.

Les partisans de l'antériorité du fer sur le cuivre ont mis en avant, comme principal argument, que le premier de ces métaux s'attaque trop facilement par la rouille pour avoir pu se conserver aussi longtemps que le cuivre ou ses alliages. Les armes de fer seraient antérieures à celles de bronze, et si l'on n'en a point usé en toutes régions, c'est que des prescriptions religieuses en ont interdit l'emploi. On ne connaît point d'armes de fer, il est vrai, d'une date aussi ancienne que les celts et les épées de bronze; mais, si elles avaient pu résister à l'action du temps, on les trouverait dans les mêmes endroits.

Cette théorie fut détruite le jour où l'on découvrit, en Autriche, l'ancien cimetière de Hallstadt. Plus de mille tombes furent explorées; le nombre d'objets re-

cueillis fut immense¹. Armes de bronze et armes de fer se trouvaient en égales proportions. Les premières, sans doute plus endommagées que les secondes, sont encore dans un état de conservation suffisant pour permettre de restituer l'armement du guerrier de l'époque où les Gaulois s'établirent dans la vallée du Danube et jusque dans notre pays.

En cette ère dite gauloise, le fer s'associe au bronze, sans encore le supplanter; il semble que la race envahie ait difficilement renoncé au premier métal connu d'elle, tandis qu'elle repoussait le dernier venu, arrivant sans doute d'Asie. Et pourtant, les deux métaux, en notre pays, apparaissent presque ensemble. Si les monuments mégalithiques gaulois ont été érigés en très grande partie pendant l'âge du bronze, leur nombre s'est accru pendant celui du fer². Du reste, en Gaule, entre les deux âges de la pierre polie et du fer, il n'existe pas de monuments attribuables à un âge du bronze pur, pas de sépultures non plus; car les seuls cimetières à incinération qui s'y rencontrent aux époques primitives appartiennent déjà à l'âge du fer³.

M. Al. Bertrand, dont l'autorité en ces matières est incontestable, est d'avis que les cimetières appartenant à la période que l'on est convenu d'appeler le premier âge du fer, dans la haute Italie, les Pyrénées et l'Armorique, sont plus anciens que les cités lacustres du bronze. Et celles-ci sont considérées par Desor

1. Von Sacken. *Das Grabfeld von Hallstadt und dessen Alterthümer*, Vienne, 1868.

2. De Rougemont. *L'Age du bronze*, p. 319.

3. Al. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, p. 154.

comme ayant été des sortes d'entrepôts, des magasins destinés au commerce de ce bronze, d'où s'écoulaient les produits à travers la Gaule, qui reçut les objets sans prendre les mœurs des métallurgistes étrangers.

Le fer supplantera le bronze, à la longue seulement; et le second restera le métal sacré, le seul employé dans les cérémonies religieuses. Le rituel bannit le fer des enceintes sacrées, — comme l'avaient fait les Égyptiens et des peuples plus anciens encore, — et l'on purifiera l'enceinte quand le ciseau du sculpteur aura fini sa tâche, le bois sacré quand la cognée aura abattu l'arbre foudroyé¹.

Les épées de Hallstadt, qu'elles soient de bronze ou de fer, ont des formes presque semblables. Toutes sont fort belles et se ramènent au type des montures à grandes soies plates de l'époque celtique. Ou bien un nouveau type, et qui restera désormais le plus communément adopté jusqu'à nos jours, fait son apparition. La lame se continue en une soie carrée ou arrondie qui traverse toute la poignée et se rive à l'extrémité du pommeau.

Dans celle-ci (fig. 45), la lame portait, sur toute sa longueur, trois filets saillants, aujourd'hui encrassés sous la rouille. La poignée est



Fig. 45.

1. Al. Bertrand, *ibid.*, p. 170 et suivantes. Noter ce passage :

d'ivoire ciselé d'ornements en triangles et en losanges. Le pommeau, en large disque horizontal, se continue en un tronc de cône où vient se river la queue de la soie. La longueur totale de cette épée, du musée de Saint-Germain, est de 1^m,15. Elle représente bien le type des belles épées de cette époque qui se recommandent par la grandeur de leur lame, le galbe et la singularité de leurs poignées d'ivoire dont la décoration en dents de loup, avec incrustations d'ambre, est caractéristique. Les fourreaux de bois se terminent par des bouterolles en forme de lyre.

Les épées de bronze ont de même leur soie rivée au pommeau. Mais à peu près aussi large au début que le talon de la lame, cette soie est encore fixée à la poignée par cinq rivets, deux sur la croisette, un autre au milieu de la fusée, deux enfin à l'extrémité de la partie large de la soie qui s'effile alors pour traverser le pommeau.

Les poignards sont remarquables, soit qu'ils appartiennent au type dit à *antennes*, soit qu'ils rentrent dans la forme dite à *clef*. Dans la poignée à antennes, le pommeau porte à son sommet deux longues branches divergentes, recourbées en l'air, et se terminant chacune par un disque plus ou moins large. Dans ce poignard du Musée d'Artillerie (fig. 46), la lame, fortement détériorée par la rouille, est en fer, mais la poignée est en bronze. La fusée fine est renflée légèrement en son

« L'usage du bronze, à l'exclusion du fer, en Europe, a donc été volontaire, voulu, imposé par des préjugés religieux, par un attachement exagéré aux mœurs des ancêtres, chez les populations auxquelles il avait répugné, comme aux Massagètes, de se mêler à des nations véritablement impies à leurs yeux. »

milieu ; c'est la forme la plus avantageuse et qu'on retrouve désormais à presque toutes les époques. La croisette de la garde se compose de deux branches, les quillons, rabattus vers la lame, dans une direction opposée à celle des antennes du pommeau.

Une pareille disposition devait éveiller l'esprit des



Fig. 46.



Fig. 47.

M₆M₆

Fig. 48.

décorateurs de cette époque. Ils remarquèrent vite le parti à tirer de ces quatre appendices dirigés en sens opposés. Du bouton du pommeau on fit une tête ; des deux antennes, des bras ; de la fusée, un corps ; des quillons, les jambes, et l'ensemble de la poignée figura un petit personnage. Telle est la disposition du curieux poignard (fig. 47), copié sans doute sur quelque modèle gaulois et qui fut trouvé dans l'Aube, à Salon, et offert

au Musée d'Artillerie par M. Moret. La lame en fer est montée sur une poignée de bronze.

Le type dit à clef est celui d'un pommeau à antennes dont les extrémités se rejoignent pour former un anneau ovale. Ici (fig. 48), l'artiste a enserré dans cet ovale deux figurines ayant les bras et les jambes écartées. Ce poignard a été trouvé à Hallstadt. Sa lame en fer, très



Fig. 49.



Fig. 50.

aiguë, présente une arête médiane. Sur la fusée sont disposées des séries de points enfoncés; les quillons, très courts, dépassent à peine le talon de la lame sur lequel ils sont rabattus d'équerre. Le fourreau, de bronze, présente une arête saillante correspondant à celle de la lame; des stries l'accompagnent de chaque côté. L'entrée du fourreau est échancrée sur les côtés de manière à ce que les deux quartiers puissent remonter et recouvrir la garde.

L'extrémité inférieure, qui va en s'effilant à partir du milieu, finit en un fort bouton accompagné d'une perle terminale.

Un autre, moins remarquable comme décor, se fait remarquer par son extrême richesse (fig. 49). La poignée et le fourreau sont faits d'or jaune. La fusée, très fine, se renfle en son milieu jusqu'à constituer une sphère. Le pommeau, très large, présente deux lobes latéraux

vaguement enroulés en volute et portant des rosaces incrustées. Les quillons sont très courts, le fourreau se termine par une boule avec petit bouton.

Tels sont les principaux types des épées et des poignards de Hallstadt. Les autres armes montrent également des caractères de transition. Un épieu en bronze (fig. 50) s'emmanche encore comme un celt sur une hampe fendue à l'extrémité et serrée sur le plat du

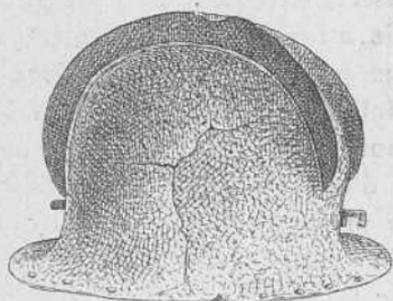


Fig. 51.

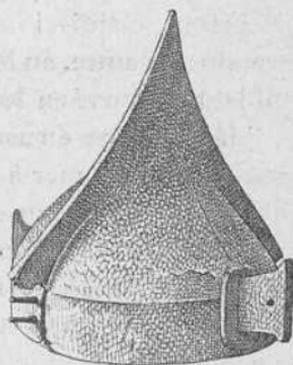


Fig. 52.

talon, avec des ligatures recouvrant aussi les oreillons, par une disposition semblable à celle de la figure 34.

Les armes défensives ne comptent plus parmi les raretés, les casques, les cuirasses, les boucliers du musée de Saint-Germain ou du Musée d'Artillerie peuvent nous donner une idée de l'armement de ces Gaulois primitifs. Ce casque d'Hallstadt (fig. 51) est en bronze. La partie ronde, que l'on nomme le timbre, est hémisphérique, puis se relève horizontalement en un bord étroit. Deux crêtes peu élevées, parallèles, cou-

rent sur le timbre, et un bouton rivé à chacun des deux points opposés de leur rencontre avec le bord, c'est-à-dire au front et à l'occiput, maintenaient une chenille de crin serrée entre les deux crêtes. Aujourd'hui recouvert d'une patine verte, ce casque devait être porté soigneusement poli, couleur du bronze neuf qui a l'éclat de l'or ; la chenille, de nuances vives, complétait cette coiffure guerrière que les Gaulois promènèrent dans la vieille Europe au cours de leurs aventureuses entreprises. Celui-ci appartient au musée de Saint-Germain ; un autre, au Musée d'Artillerie, est à peu près semblable ; trouvé en Italie, à Pérouse, il fut longtemps considéré comme étrusque, jusqu'à ce que les découvertes de Rammsauer à Hallstadt aient indiqué sa véritable nationalité. Sans doute fut-il enterré là, avec son propriétaire, compagnon d'un chef venant guerroyer au delà des Alpes. Il ne présente pas de crête, mais deux arrêts en remplissent l'office, car ils empêchaient la chenille, maintenue par les deux boutons, de glisser à droite et à gauche.

La crête haute et pointue de ce casque trouvé dans le Calvados (fig. 52) est encore typique. Par ses caractères généraux, cette défense de tête se rattache aux armes d'Hallstadt. Le timbre, rond à sa base, s'élève en forme de cône et se continue par la crête triangulaire, unique, allant du front à l'occiput. Elle se termine en pointe aiguë, et ses deux extrémités par deux autres pointes aiguës rivées à l'intérieur. De chaque côté du timbre, au droit des oreilles, deux pinces plates sont rivées sur une plate-forme arrondie et semblent destinées à serrer quelque aigrette.

Les cuirasses ne sont pas d'un moins beau caractère. Celle du Musée d'Artillerie, trouvée près de Grenoble, est complète, son plastron (fig. 54), et sa dossière (fig. 53) s'assemblaient à gauche par une charnière dont des amorces subsistent encore, et à droite se bouclait avec des courroies et des agrafes. Le décor se compose de cercles concentriques, de boutons saillants obtenus sur le bronze par un travail de repoussé

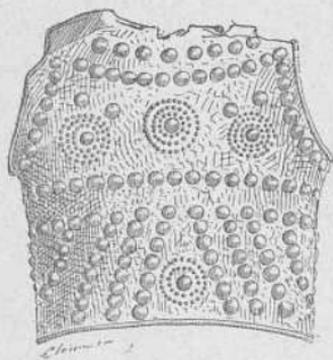


Fig. 53.

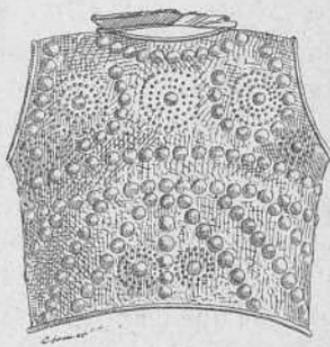


Fig. 54.

montrant bien le mode d'ornementation propre aux Gaulois et que l'on retrouve dans le bel âge du bronze scandinave.

A défaut de cuirasse, certains portaient ces ceintures en bronze, protégeant l'hypogastre, et dont les Romains et les Grecs firent un si fréquent emploi. Une d'elles, trouvée à Hallstadt, également en bronze, porte des figures repoussées qui sont des hommes et des chevaux, d'un dessin des plus primitifs. Une autre, du même endroit et du même travail, porte des ornements géométriques, petits boutons, triangles, losanges. Au reste,



les essais de figure font exception. Nous sommes loin de ces races qui sculptaient les bois de rennes avec une naïveté qui n'excluait pas le sentiment artistique.

« On peut s'étonner que cette mode de dessins, dont le cercle et les lignes brisées font tous les frais, se soit pendant si longtemps substituée au sentiment artistique des Européens qui, même avant l'âge de la pierre polie, avaient manifesté leur goût pour le dessin et la sculpture pittoresques, en reproduisant avec tant d'esprit la forme et le mouvement des animaux contemporains. Il y a là une lacune regrettable dans l'art indigène. Du reste, on a retrouvé une plaque de ceinture en bronze à peu près de la même époque, sur laquelle des chevaux au repoussé sont habilement traités, et des figures humaines naïvement rendues... Cette plaque, découverte dans une sépulture de Walsch (Carniole), se ressent probablement plus directement encore de l'art étrusque que d'autres objets gaulois contemporains¹. »

Il faut également compter parmi les armes défensives ces torques ou bracelets qui recouvraient l'avant-bras entier, car on en portait vingt-cinq ou trente, et probablement tenus en place par quelque cordon de métal ou de cuir, pour les empêcher de glisser sur l'arrière-bras ou de quitter le poignet.

Peut-être les Galates usèrent-ils de cottes de mailles de cuivre ou de fer; des documents permettent de le croire, mais aucun débris n'est là pour donner créance à ce dire.

Les sépultures de la Marne nous offrent des épées

1. *Notice sur les costumes de guerre du Musée d'Artillerie*, par les colonels Le Clerc et Robert, 1885.

presque parfaites, en fer, de longueur moyenne, avec la soie rivée au pommeau. Le fourreau de bois, sans doute, recouvert de cuir, est muni de garnitures en fer avec le bout caractéristique en forme de lyre.

Ces épées ont atteint une perfection moyenne qui ne sera pas dépassée jusqu'au x^e siècle de notre ère. Telle elle se présente dans les tombes de la Marne, telle on la retrouve, sans grandes différences, tant à la Tiefénu que sous le règne de Charlemagne.

Dans ces sépultures de la Marne, on ne trouve plus d'objets de bronze, sinon des couteaux, et encore paraissent-ils avoir fait partie d'un matériel du culte, employé seulement dans les cérémonies religieuses.

Mais le reste de l'Europe fut loin de remplacer ainsi le bronze par le fer. L'Angleterre, la Scandinavie usaient encore d'armes de bronze, de même que l'Europe centrale et orientale, où l'on retrouve les plus belles formes de l'âge du bronze scandinave.

Cela s'explique facilement pour les peuples du Nord, qui vécurent sans rapports avec les Gaulois, dont ils évitèrent avec soin le turbulent voisinage, cessant même de faire le commerce de l'ambre avec les nations méridionales, dont ils avaient sans doute reçu leur technique métallurgique et des modèles déjà parfaits. Dès l'irruption gauloise, le nord de l'Europe n'a plus de communications avec les Hellènes, les Thraces, les Illyriens, les Tyrrhéniens et les Latins. Cantonnés dans leurs froides régions, les Scandinaves surent repousser ces Galates, auxquels ils étaient sans doute supérieurs en solidité. L'épée de bronze ici sut se défendre contre l'épée de fer.

Les armes scandinaves en bronze, malgré le fini, la délicatesse de leur travail, sont lourdes et massives. Tout en elles montre un peuple d'hommes athlétiques, tel qu'il est encore aujourd'hui. Mais ces haches pesantes, ces épées longues et fortes, sont de la plus belle forme ; leurs ornements sont d'une finesse et d'une fermeté de dessin qu'on ne trouve point ailleurs ; la dorure est aussi habilement appliquée qu'à n'importe



Fig. 55.

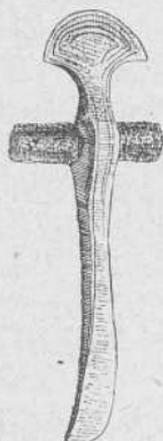


Fig. 56.

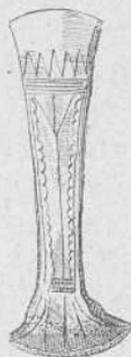


Fig. 57.



Fig. 58.

quelle époque. Cet art, qui s'est développé sur place et n'a point eu à changer, atteint ici à sa perfection. Une hache du musée de Copenhague, de 41 centimètres de long, présente un large croissant en demi-cercle ; la douille du manche est à trou borgne, et se termine, comme le marteau opposé au tranchant, par un fort bouton en goutte de suif. Le décor se compose de dix-neuf boutons en relief, obtenus par la fonte ; celui de la douille est doré. Une petite hache trouvée en Hon-

grie rappelle un peu ce mode d'emmanchement (fig. 55). Le même pays a fourni divers types de haches à douille, dont quelques-unes ont la forme la plus élégante (fig. 56), le décor le plus fin, rappelant les ornements denticulés de Hallstadt (fig. 57). M. Tocilescu en a figuré un grand nombre dans son mémoire sur les origines de la Roumanie¹. On considère comme un instrument destiné à tendre la corde d'un arc, — d'une arbalète sans doute, — cette petite griffe de bronze à trois dents (fig. 58) du musée de Pèsth. Dans les deux anneaux passent les deux premiers doigts de la main; les pointes regardant la paume prennent et gardent entre elles la corde de l'arc qui devait être tendu sur un arbrier. Le musée du Louvre possède un certain nombre de ces objets.

Un beau bouclier, trouvé en Styrie, présente aux bords de son umbo (bosse centrale) et de son disque de petites plaques de bronze suspendues à des anneaux et faisant office de grelottière. Une pareille disposition s'observe dans une grande trompe scandinave en bronze du musée de Copenhague, qui porte à son embouchure cinq plaquettes semblables.

Les boucliers scandinaves sont toujours d'une grande beauté, mais on en a trouvé en Angleterre qui peuvent rivaliser avec eux. Le British Museum en possède un petit, trouvé dans un marais du comté de Berks, qui est aussi parfait que ces boces ou broquels dont on se servit dans le combat à l'épée jusqu'au xvii^e siècle. Il

1. *Dacia înainte de Romani, etc.*, par G.-G. Tocilescu. *Annales Sociét. acad. Roum.* Bucharest, 1880.

ne mesure pas plus d'un pied de diamètre, et présente un umbo saillant, dans le creux duquel la main gauche s'enfonce, après avoir saisi la petite poignée (fig. 59). Deux rivets indiquent encore les points de prise des courroies qui servaient à le suspendre au côté ou encore pendant la marche. Deux cercles concentriques de boutons repoussés dans le bronze entourent l'umbo et sont séparés par une baguette saillante.

Il en est d'autres plus grands et à décors différents. Cercles saillants concentriques, lignes serpétant en

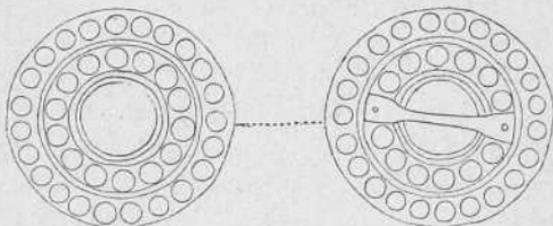


Fig. 59.

saillie, circonférences alternant avec des séries de boutons, tels sont les principaux motifs. Certains boucliers également ronds, trouvés en Hongrie, présentent trois bosses saillantes, se rapprochant ainsi beaucoup des formes scandinaves. Tous se rapprochent de ces petites rondaches que les Romains nommèrent *cestræ*, que les Espagnols et les Mauritaniens portèrent longtemps, et que César cite comme une des armes des Bretons. Au reste, l'Angleterre fut un des pays où le port du bouclier avec l'épée persista le plus longtemps. Ses Écossais n'abandonnèrent le broquel qu'au XVIII^e siècle; ils en portaient encore à la bataille de Fontenoy.

Les épées scandinaves, comme les épées d'Angleterre, rentrent dans les types généraux de l'ère celtique ou de l'ère gauloise. Les premières sont souvent montées avec des plaques d'ivoire, souvent aussi dorées, parfois ornées d'incrustations d'ambre.

Une très belle épée, découverte dans l'est de l'Angleterre, à Lincoln, rentre dans la catégorie des épées à antennes ; mais la tête de la fusée porte les deux antennes roulées en spirale et séparées par une cheville dressée. Des formes semblables ont été observées en France. Le musée de Rennes possède une épée de ce type, et l'on a trouvé des épées à antennes en Angleterre. Mais il convient de les considérer comme d'importation étrangère. Celle du musée du Louvre (fig. 60) a son talon légèrement rétréci, comme pour donner prise aux doigts.



Fig. 60.



Fig. 61.

Il est possible de ramener les épées de bronze à quatre types bien définis. Le premier renferme les épées à soie plate, les plus élégantes, les plus parfaites de toutes ; leur lame affecte la forme d'une feuille d'iris. Les stations lacustres du lac de Neuchâtel en ont fourni des quantités assez considérables pour qu'on voulût y retrouver un des grands entrepôts métallurgiques des fondeurs de bronze.

Le second type est celui de l'épée dite à bouton

(fig. 61). La forme générale de la poignée rappelle celle des sabres indiens ; le talon de la lame est rétréci au-dessous de la croisette pour permettre aux doigts de saisir une partie de ce talon quand on empoignait l'arme.

C'est, en somme, une grave erreur que de considérer la brièveté des fusées des épées comme un caractère tendant à prouver le petitesse des mains des gens qui maniaient ces armes. Cette manière de montage n'implique aucune mensuration anthropologique, mais indique seulement la manière dont on empoignait l'épée en passant un ou plusieurs doigts, comme le font encore aujourd'hui les Italiens, sous les croisillons de la garde. La longueur des fusées des épées trouvées en d'autres régions ne suffit pas davantage à prouver l'existence d'une race à grandes mains.

L'on remarquera, en effet, que les épées scandinaves, qui sont des armes longues et lourdes, ont généralement la fusée courte. Le poids, le volume des armes de bronze de ces peuples du Nord est cependant là pour indiquer une race forte et qui ne devait pas posséder les petites mains de certaines races asiatiques.

Dans le troisième type viennent se ranger les épées à lame de rapière.

Dans le quatrième, les épées à antennes, si abondantes dans le cimetière de Hallstadt et dans les palafittes suisses.

La plupart des belles armes de bronze ont été trouvées dans des marais, dans des cours d'eau, et elles y sont trop nombreuses pour qu'on puisse attribuer leur présence à un accident, au hasard. L'opinion de

Vorsace¹, qui considère ces dépôts comme des offrandes faites aux divinités des lacs et des fleuves, est la plus plausible. Evans cite une trouvaille faite dans un marais d'Angleterre, où des épées et autres armes, auxquelles leur forme assigne une origine étrangère, étaient plantées en cercle dans la vase, la pointe en bas.

C'était l'usage des Gaulois, après une victoire, de consacrer aux dieux les armes prises à l'ennemi ; on les entassait sous des tumuli. Ainsi firent-ils après la bataille de l'Allia. Les guerriers compatriotes étaient enterrés avec leurs armes entières ou brisées, leur char, leur cheval de guerre. Les Cimbres, vainqueurs des Romains, jetèrent dans le fleuve toutes les dépouilles, les armes, l'or et l'argent ; ils ne gardèrent rien du butin. Ainsi s'expliquent les dépôts sacrés confondus souvent avec les cachettes de fondeurs.

On assigne à l'âge de bronze en Scandinavie une durée qui ne serait pas moindre de huit siècles et qui n'aurait pris fin qu'au second siècle de notre ère, lorsque commencèrent les invasions des Barbares.

§ III. — *L'Égypte.*

Bien que l'Égypte ait certainement connu le fer avant que nos régions n'eussent reçu encore les produits et la visite des fabricants de bronze, il convient de voir en elle une terre qui s'est systématiquement

1. *Mém. doc. des antiquaires du Nord.* Copenhague, 1886, p. 71.

contentée de ce dernier métal pour n'user du fer que dans des circonstances exceptionnelles.

Les métaux font leur apparition dans ce pays trois mille ans avant notre ère, alors qu'il en était encore à l'industrie de la pierre taillée; car la preuve d'une ère néolithique pour l'Égypte est encore à faire.

Les armes égyptiennes sont de bronze, de même que les outils. Sans doute, le cuivre commença par arriver d'Asie; puis on se mit à exploiter les mines des régions voisines, dans la presqu'île du Sinaï. Une des mines les plus importantes était celle de Sarbout-el-Khadem, d'où l'on tirait le minerai de cuivre que l'on usinait à Wady-Nash. Les mines de Wady-Magarah paraissent avoir été mises en œuvre sous la seconde dynastie, trois mille ans avant notre ère. Et cent ans avant Jésus-Christ, on trouva dans les mines d'or abandonnées de la haute Égypte des outils de bronze ayant servi aux anciens ouvriers, à une époque où, selon Agatharchides, « les hommes ne connaissaient pas encore l'usage du fer. »

Il est probable que l'emploi du fer, « l'os de Typhon, » était prohibé par des règlements religieux, comme il le fut chez les Étrusques, et aussi chez les Romains, chez les Assyriens même. Car on a trouvé à Ninive du fer et de l'acier; de ce dernier métal, on possède même des saumons rencontrés au cours des fouilles et d'excellente qualité. Mais, à Babylone comme à Ninive, les mêmes restrictions s'étendaient au fer. Exclu de la construction des temples assyriens comme de ceux d'Égypte, il cède la place au bronze dont sont faites les armatures, dont sont fabriqués les gonds, les chevilles, les clous des portes.

Au reste, l'histoire des armes chaldéennes et assyriennes est encore à faire. L'armement du guerrier ne nous est connu que par des figurations relativement récentes et qui ne remontent pas au delà de 1,500 ans avant Jésus-Christ. Les casques, les épées, les masses, devaient être de bronze; mais on a trouvé aussi des fragments de mailles d'acier. Les chars de guerre, les machines destinées à battre les murs des villes, à lancer des projectiles, semblent avoir été inventés par ces peuples, dont la domination mauvaise demeura longtemps comme une menace constante contre la civilisation de l'Égypte.

Et de celle-ci les armes ne sont pas mieux connues. En dehors des monuments figurés, nos musées possèdent peu d'objets. Des petits couteaux du musée de Turin ont la lame et le manche en fer. Un couteau de fer à manche d'ivoire cannelé porte sur sa lame une inscription imitant de grossiers hiéroglyphes et des lettres grecques, et ne paraît pas dater de plus loin que les premiers siècles de notre ère. Il existe aussi des pointes de flèches en fer, de toutes formes.

Mais presque toutes les autres armes sont de bronze : haches, poignards, pointes de lances et de javelots, masses parfois compliquées d'une lame tranchante.

Une hache d'armes du musée du Louvre (fig. 62) est absolument semblable à ces haches de guerre que les Écossais ont rendues célèbres sous le nom de *haches des Lochabers*. C'est une lame ressemblant à



Fig. 62.

une double faux, avec un tranchant en forme de croissant, dont les extrémités tronquées carrément émettent chacune un petit prolongement extérieur qui devait servir à arrêter les liens qui fixaient sans aucun doute cette hache d'armes à son manche, où elle était rivée par le talon A et chacune des extrémités BB qui portent encore les trous où passaient les rivets. Le tracé du manche est indiqué en pointillé.



Fig. 63.

D'autres haches très minces et très plates, à tranchant plus ou moins arrondi, sont emmanchées à angle droit sur un manche en bois dans lequel leur talon s'enfonce. Une autre est attachée par des liens végétaux à un manche coudé, comme une herminette de pierre.

Le musée de Boulacq possède un poignard trouvé dans la tombe de la reine Ahhotpou, femme du roi Kamos, de la dix-septième dynastie (fig. 63). Son manche est de bois incrusté de triangles en cornaline, en feldspath, en lapis-lazuli et en or. Le pommeau est formé de quatre têtes de femmes en or repoussé. La lame s'unit à la poignée par une tête de bœuf en or dont les cornes s'allongent sur le talon. La lame est d'un bronze noir encadré d'une large bande d'or qui, par son contour, forme les tranchants et la pointe arrondie. Le bronze est

décoré d'ornements, d'animaux, de fleurs; sur une des faces se trouve le prénom d'Ahmos.

Le poignard (fig. 64) du musée du Louvre est beaucoup plus simple. La lame, en forme de feuille, présente une arête médiane accompagnée de chaque côté de filets creux parallèles. La soie, rabattue habilement sur ses côtés, enserme en chacun des pans creux de ses faces une tablette de bois découpée suivant sa forme et ici figurée en noir. Le pommeau, la petite croisette de la garde sont ici fournis par les contours des rebords.



Fig. 64.

Sous le nom de Khopesh, les Égyptiens usaient d'une sorte de cimeterre à lame courbe emmanchée à une poignée faite de bois, de corne ou d'ivoire. Cette lame, plus ou moins en forme de fau-

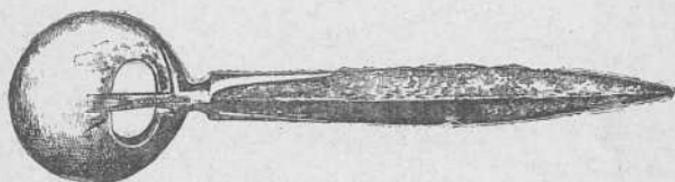


Fig. 65.

cille, peut se compliquer de branches recourbées et constituer ce terrible coutelas de jet encore en usage chez les Touaregs. Celui du musée de Turin est entièrement en fer et l'on ignore son époque. La poignée est habillée d'un fin réseau de lanières. Des sépultures ont fourni des sabres à grande lame courbe, des coutelas à dos épais.

Dans une forme remarquable de poignard, la poi-

gnée s'élargit en queue de paon jusqu'à former un disque percé de deux yeux. On appuyait ce disque

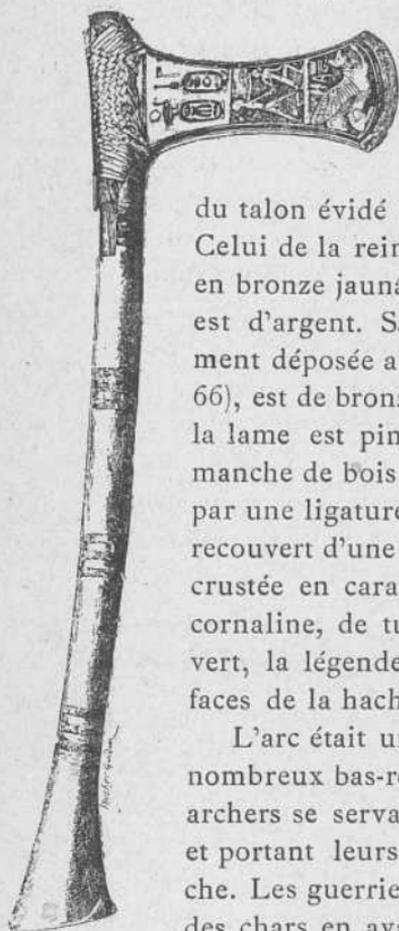


Fig. 66.

contre la paume de la main et l'on passait l'index et le médium dans les deux trous, ou simplement des deux côtés

du talon évidé de la lame du poignard. Celui de la reine Ahhotpou (fig. 65) est en bronze jaunâtre très lourd, la poignée est d'argent. Sa hache d'armes, également déposée au musée de Boulaçq (fig. 66), est de bronze noir doré; le talon de la lame est pincé dans une entaille du manche de bois de cèdre et se consolide par une ligature de fils d'or. Le bois est recouvert d'une feuille d'or, portant incrustée en caractères de lapis-lazuli, de cornaline, de turquoise et de feldspath vert, la légende d'Ahmos dont une des faces de la hache montre les exploits.

L'arc était une arme importante : de nombreux bas-reliefs nous montrent des archers se servant de cette arme (fig. 67) et portant leurs carquois pendus à gauche. Les guerriers qui combattaient sur des chars en avaient de grands, suspendus à droite, en dehors du véhicule (fig. 68). Pour éviter le coup de fouet que donne la corde en s'abattant sur le poignet gauche, on portait un bracelet, le bracelet d'arc; pratique bien ancienne,

puisque les hommes de la pierre polie en avaient déjà fabriqué qui avaient la forme d'une plaque en demi-cylindre que l'on fixait au moyen de liens passant par des trous.

Celui du Pharaon Ahmos I^{er} de la dix-septième dynastie (fig. 69) est au musée du Louvre. « Sa facture rappelle un peu les procédés usités dans la fabrication des émaux cloisonnés. Ahmos est agenouillé devant le dieu Sibou et ses acolytes, les génies de Sop et de Khonou. Les figures et les hiéroglyphes sont levés en plein sur une plaque d'or et ciselés déli-



Fig. 67.

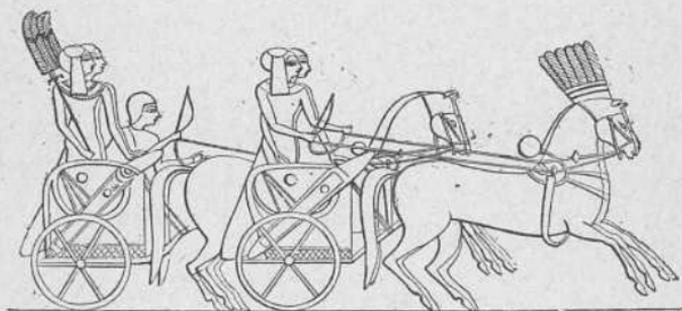


Fig. 68.

catement au burin. Le champ est rempli de pièces de pâte bleue et de lapis-lazuli taillés artistement¹. »

1. Maspéro. *L'Archéologie égyptienne*, Paris, 1886, p. 308.

Les casques et les cuirasses existaient et étaient sans doute d'un usage courant; mais il ne paraît en avoir



Fig. 69.

subsisté aucun. On devait aussi porter des cottes d'ar-

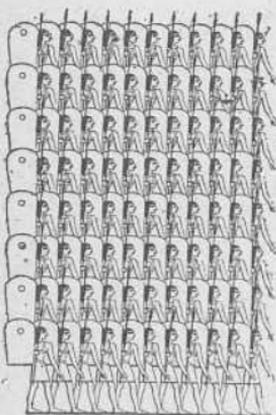


Fig. 70.

mes d'étoffe rembourrée, durcies par des liquides comme le faisaient les Grecs, comme le firent aussi les Romains. Car les deux cuirasses qu'Amasis envoya aux Spartiates et au temple d'Athéna à Lindos étaient faites de lin et « ornées de figures d'animaux en fil d'or et de pourpre; chaque fil se composait de trois cent soixante-cinq brins, tous distincts ».

Voici une phalange égyptienne telle qu'elle se présenta à la bataille de Qodshou (fig. 70). Armés de la lance, les soldats sont protégés par des boucliers à extrémité supérieure arrondie et pré-

sentant une petite fenêtre par où l'homme pouvait voir l'ennemi sans se découvrir.

Les Égyptiens ont usé les premiers, ce semble, d'une arme de jet singulière, le *boumerang*, qui est un bâton recourbé décrivant une trajectoire spéciale et dont les sauvages australiens sont aujourd'hui les seuls à avoir continué l'emploi.

Tels sont les renseignements incomplets que nous possédons sur les armes des Assyriens et des Égyptiens. Nous verrons dans la suite que de pareilles lacunes existent dans l'histoire des armes des premiers siècles et même du moyen âge chrétiens, qu'il s'agisse des Barbares, des Byzantins, des Vandales, des Lombards ou des habitants de notre sol.

CHAPITRE III.

L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE.

Saglio et Daremberg, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1887-1890, in-4°. — Volbrecht et Köchly. *Étude de l'armée grecque*, trad. Pascal. Paris, 1886, in-8°. — Chantre, Schliemann, Evans. Ouvrages précités.

§ I. — *La Grèce.*

Les premières armes des primitifs habitants de l'Helade furent de pierre. Chantre, qui les a étudiées de très près, les ramène à deux types principaux : celles qui sont des lames pointues ou tranchantes, puis les haches et marteaux. Ces dernières armes rentrent plus ou moins dans la grande catégorie des celts ; elles sont faites de roches dures telles que jadéite, serpentine, jaspé, quartzite, aphanite, diorite, amphibolite, syénite. Mais les couteaux et les pointes sont d'obsidienne particulière à Milo, car le silex est rare en Grèce.

Des haches en pierre ont été rencontrées presque partout, notamment en Attique, dans le Péloponèse,

en Eubée, avec une forme plus ovoïde que dans les armes semblables de l'Europe centrale. Toutes appartiennent à l'industrie néolithique, et il semble que la preuve d'une époque paléolithique soit encore à faire dans cette région.

Mais l'art de travailler le bronze y acquit vite une grande perfection. Les haches, les couteaux, les pointes de lance, les épées appartiennent aux plus beaux types. Dans les haches, on peut distinguer quatre modèles : le simple coin (fig. 71); la cognée à un tran-

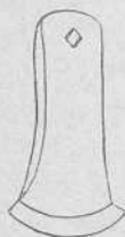


Fig. 71.

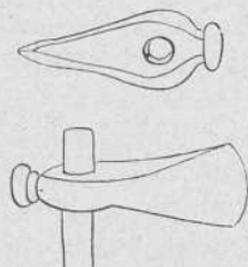


Fig. 72.

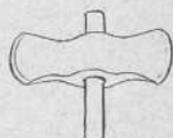


Fig. 73.

chant (fig. 72) ou à deux tranchants (fig. 73); la forme en spatule avec la partie supérieure formée par deux oreillettes, comme dans les palstaves.

Les découvertes remarquables de M. Schliemann à Mycènes et à Tirynthe nous ont fait connaître cette civilisation du bronze, alors que l'on usait encore d'armes de pierre, bien qu'on sût travailler avec une habileté égale les métaux précieux. Au reste, cette pratique était commune; car, dans l'Asie occidentale, on usait aussi de haches de guerre en pierre, en même temps que d'armures de bronze, et ces armes offensives et

défensives furent représentées dans les dépouilles que Thoutmès III rapporta d'une expédition en ce pays.

Haches de diorite poli sont mêlées aux haches de bronze dans ces sépultures héroïques ouvertes par M. Schliemann et où ce savant trouva les cadavres des rois encore recouverts de masques et de cuirasses funéraires d'or massif.

Les épées de Mycènes sont d'une exceptionnelle beauté, d'une surprenante richesse : certaines ont été dorées en plein, lame et poignée ; d'autres portent des clous d'or sur la garde, ont des pommeaux d'albâtre. Des fourreaux sont chargés de plaques d'or finement travaillé ; les mises de bois sont recouvertes, sur toute leur longueur, de files ininterrompues de petits disques d'or ouvragés. Les formes répondent à cette profusion de luxe : les lames sont longues et étroites, jusqu'à dépasser trois pieds sur 2 ou 4 centimètres de largeur. Beaucoup de lames de rapières semblables à celles de l'Irlande (fig. 26) atteignent 85 centimètres de long et présentent des séries verticales d'entailles sur toute leur longueur. « Leur arête ou filet forme au milieu de la lame un relief assez considérable pour faire penser que cette arme servait, comme la rapière (plus récente), uniquement à pointer. »

Des épées courtes à deux tranchants présentent déjà un tranchant taillé en dents de scie, comme les armes de main gauche du XVI^e siècle. Certaines étaient renfermées dans des fourreaux de toile.

De petites épées à un seul tranchant, ne dépassant pas 67 centimètres de long, ont une poignée

épaisse finissant par un anneau et fournissant le type du *φασγανον* dont parle Homère. Cet anneau servait sans doute à les suspendre plutôt qu'à les mieux fixer dans la main. Encore aujourd'hui, les Chinois, les Tonkinois ont des cimenterres avec une poignée ainsi terminée.

Voici la forme générale (fig. 74) de ces épées de Mycènes. Celle-ci, dont les débris furent retrouvés dans un bûcher funéraire, avait sa garde de bois recouverte d'une épaisse plaque d'or richement décorée d'intailles; deux rivets de bronze, dont on voit la tête, fixaient la lame après cette monture. Les pommeaux ont généralement leurs revêtements d'or décorés de spirales obtenues au repoussé.

Un corps trouvé dans un des tombeaux était revêtu d'une cuirasse d'or massif unie, de 39 centimètres de long sur 23 de large. La seule ornementation consistait en deux saillies repoussées indiquant les pectoraux. Une autre armure semblable avait, de plus, le reste de sa surface décoré de spirales repoussées.

Mais c'étaient là des armes funéraires, objets minces et qui ne pouvaient servir à la guerre.

Les têtes de lance sont conformes aux types des autres pays d'Europe. Les haches de bronze à deux tranchants et à douille sont conformes aux beaux types découverts en Hongrie (fig. 57). Un couteau avait encore son manche en os. Enfin un grand poignard

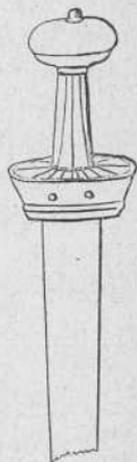


Fig. 74.

de bronze, de près d'un pied de long, est composé de deux lames distinctes soudées entre elles selon la ligne médiane, mais les quatre tranchants restent libres. Les Turcs possédèrent encore, à une époque peu reculée, des sabres bâtis sur ce principe.

Il y a peu de pointes de flèches en bronze, mais celles en obsidienne sont très communes, et M. Schliemann a pris judicieusement ces armes de pierre comme preuves de l'ancienneté de ces tombeaux, car l'*Iliade* ne fait mention que de pointes de bronze. Ils doivent être, en effet, bien anciens, car les marbres de Paros nous apprennent que les Grecs connaissaient l'usage du fer mille quatre cent trente-deux ans avant notre ère, soit deux cent quarante-huit ans avant la prise de Troie.

Mais, dans cette guerre fameuse, les héros ne paraissent point s'être beaucoup servis d'armes de fer. Le bouclier d'Achille, composé de tant de métaux divers, n'en renfermait pas, sans doute. La hache de Ménélas est de bronze, avec un long manche de bois d'olivier très poli ; la cuirasse d'Astéropée est bordée d'étain ; les cnémides d'Achille sont aussi « d'étain flexible ». Quand on rentre dans de semblables détails, on n'oublie pas de parler d'un métal de l'importance du fer, à moins qu'il ne soit pas d'un emploi courant. Homère nous montre très bien qu'il connaissait ce métal, et aussi l'acier. Ajax, dans l'*Iliade*, reçoit en prix dans des jeux funèbres un disque de fer ; dans l'*Odyssée*, on nous fait assister à la trempe d'une hache.

Et cela était voulu. Homère a chanté l'âge de bronze. « Il vivait, dit M. Gladstone, à une époque

où le fer venait de paraître en Grèce, où il était à la fois très rare et très cher. » Hésiode, au contraire, qui nous montre Hercule armé d'une épée de fer et coiffé d'un casque d'acier, a chanté l'âge de fer; « le fer comparé au cuivre était devenu vulgaire et à bon marché, » et le poète « jette un regard de regret vers les temps héroïques ».

Les Grecs devant Troie combattirent avec des armes de bronze; et ils devaient posséder ces belles armes dont les formes sont celles des stations lacustres de Suisse, « celles que l'art étrusque a choisies et placées dans la main des héros d'Homère ¹. » Ils se servaient d'épées; mais les Troyens ne paraissent pas en avoir eu, ou ils en avaient de si courtes qu'on put les considérer comme des couteaux, car lame et poignée ne dépassent pas 30 centimètres de long.

Les fouilles entreprises à Hissarlik par M. Schliemann nous ont fait connaître nombre d'antiquités troyennes, appartenant à diverses époques. Les armes sont nombreuses dans la seconde ville préhistorique de la colline d'Hissarlik. Têtes de lance et couteaux, haches de bronze et aussi de pierre, poignards à deux tranchants à soie implantée dans un manche en bois, ont été trouvés dans ces ruines.

Le feu des Grecs a tordu les soies, soudé les lames entre elles, déformé les plaques de bronze. Les casques sont oxydés et en débris, mais on a pu reconnaître ces hauts cimiers déliés où se fixaient ces aigrettes qui épouvantaient le fils d'Andromaque, « terrifié par la

1. Al. Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*, p. 154.

vue de l'airain et du cimier à crinière de cheval qui s'agitait sur le casque élevé. »

Un petit poignard a pour pommeau une vache à longues cornes. Un bouclier de cuivre est en forme de plateau ovale, avec sa bosse centrale entourée d'un sillon, et bordé d'un orle saillant de 4 centimètres. Le diamètre total est de 50 centimètres, l'umbo a 6 centimètres de saillie. Ce bouclier nous rappelle l'armature de cuivre qui garnissait le bouclier d'Ajax, fait de peau de bœuf. Homère dépeint celui de Sarpedon « aux lames d'airain appliquées sur d'épaisses peaux de bœufs assujetties à l'intérieur du rebord par de longues baguettes d'or ».

Les têtes de lances troyennes présentent cette unique particularité d'être dentelées des deux côtés. Les pointes de lances dentelées, en silex, de la Scandinavie, semblent leur avoir servi de prototype, de même aussi celles de Labionka, au nord-ouest du Caucase.

Au reste, toutes les armes de bronze trouvées à Troie rappellent dans leur ensemble les objets des palafittes des lacs suisses, du lac du Bourget (Savoie), et des *terra-marre* de l'Italie ¹.

Les haches à deux tranchants sont fort belles; elles ont 25 centimètres de long, en moyenne, et s'emmanchent par une douille centrale. Tout semble prouver que les Troyens étaient d'habiles métallurgistes, ils fabriquaient eux-mêmes leurs armes et connaissaient la soudure du cuivre, qui était ignorée des Grecs de Mycènes. Et pourtant ceux-ci portaient gravées

1. Chantre. Ouvrage précité, p. 11.

sur leurs bracelets les images de ces grandes haches à deux tranchants si caractéristiques des Troyens et de toute l'Asie Mineure, puisque le Jupiter de Carie (Zeus Labrandeus) en avait tiré son nom.

Les Grecs ne tardèrent pas à employer le fer pour leurs armes offensives; mais ils continuèrent à porter des casques, des boucliers, des cuirasses et des cnémides de bronze. Jusqu'à la domination romaine, l'hoplite, ou homme d'armes à pied, est entièrement armé de bronze brillant qui a l'éclat de l'or rouge.

Son armement défensif consiste en un casque, une cuirasse, une ceinture, des cnémides, un bouclier.

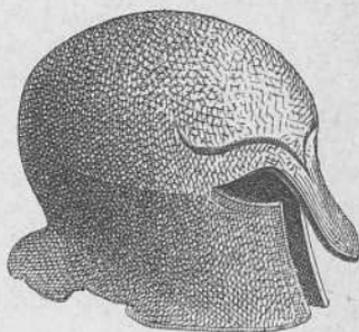


Fig. 75.

Le casque est toujours d'une belle forme; le modèle le plus usité pour l'hoplite est le casque béotien (fig. 75) muni d'un *nasal* pour protéger le nez, et de deux larges jugulaires formant les *jouées*, se réunissant presque en avant pour protéger le visage, dont on ne voyait que les yeux. Dans celui-ci, le décor consiste en petits filets suivant les bordures; et les rivets qui fixaient la garniture intérieure sont encore en place.

La cuirasse est composée de deux parties. Le plastron (fig. 76) protège la poitrine, la dossière protège le dos (fig. 77). On l'agrafe ou on la boucle sur les côtés. Celle-ci présente un travail de repoussé indiquant

vaguement les saillies musculaires du torse. D'autres présentent ces divisions beaucoup plus nettes. Comme presque toutes les armes grecques de nos musées, cette portion d'armure a été trouvée dans le sud de l'Italie, aux environs de Naples, où l'on a fait tant de trouvailles dans les tombeaux. L'influence étrusque est là encore plus puissante que partout ailleurs; aussi est-il difficile d'assigner à ces formes une origine absolument



Fig. 76.

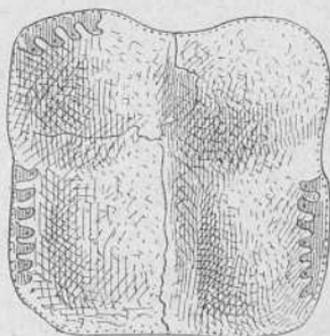


Fig. 77.

certaine. Car, pendant des siècles, les Étrusques furent les grands fabricants et marchands d'armes et instruments de bronze; leurs produits s'écoulaient en tout pays. En Irlande, à Hallstadt, on retrouve des objets de leur industrie; leurs ornements dentelés décorent les armes gauloises; les casques gaulois sont souvent copiés sur les leurs.

La ceinture de métal (*ζωστήρ*) se portait sous la cuirasse, bouclée sur le vêtement; elle ajoutait à la défense des côtes et protégeait l'abdomen. Les lames de métal

qui la composaient étaient rivées sur une peau que renforçaient aussi des clous disposés en rangées. Les agrafes sont d'ordinaire très luxueuses, ciselées et dorées. Les ceintures gréco-étrusques trouvées en Italie sont souvent d'un magnifique effet. De certaines pendait une sorte de tablier de cuir, ou même de mailles de bronze, sans doute, — notre Musée d'Artillerie en possède des fragments, — qui protégeait le bas-ventre.

Les cnémides sont les armures des jambes. Se modelant sur elles, elles en épousent les contours, en reproduisent les saillies (fig. 78). D'une seule pièce et flexibles, elles pincet la jambe une fois qu'elle est entrée, puis se bouclent derrière avec des courroies. Il en est de plus ou moins hautes, de plus ou moins ornées. Parfois le soldat n'en avait qu'une, à la jambe droite, moins protégée par le bouclier. Parfois elles ne présentent pas trace d'agrafes, non plus que de trous pour fixer la garniture intérieure; elles devaient s'appliquer directement sur la jambe qu'elles serraient par leur seule élasticité.

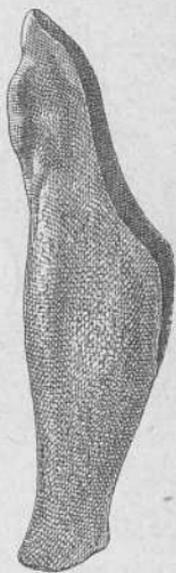


Fig. 78.

Le bouclier était rond ou ovale, atteignant jusqu'à plus d'un mètre de diamètre. Généralement fait de bois léger ou d'osier, il était recouvert de peau de bœuf, et des lames, des orles de métal lui donnaient de la solidité.

Les héros d'Homère semblent avoir porté des bou-

cliers assez grands pour recouvrir entièrement l'homme qui le tenait. Un fragment de Tyrtée montre un guerrier ainsi protégé de la tête au bas des jambes. Les boucliers argiens (*aspis*) étaient ronds; les béotiens étaient plus ordinairement ovales, avec des échancrures caractéristiques (fig. 79) de leur disque habillé par un orle de métal interrompu par ces échancrures. Elles devaient servir autant à voir l'ennemi qu'à engager son

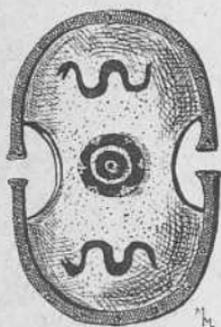


Fig. 79.

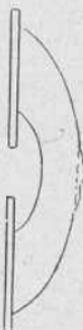


Fig. 80.

arme. Tels étaient ces boucliers n'excédant pas 80 centimètres de diamètre, et très convexes au dehors, par conséquent très concaves en dedans (fig. 80).

La peau était extérieurement recouverte d'un enduit sur lequel on peignait des ornements, des animaux,

emblèmes qui servaient à se reconnaître dans la mêlée.

La bosse centrale du bouclier est l'*umbo*. Généralement de métal, elle fait souvent défaut dans les boucliers grecs; la concavité que donne à l'intérieur du bouclier sa saillie extérieure est utilisée dans les petites formes pour y loger la main gauche serrant une poignée transversale. Mais, dans les formes plus grandes, des courroies nommées *énarmes*, bouclées à des anneaux rivés à l'intérieur du disque, se passent au bras gauche et permettent de porter le bouclier, de s'en couvrir en gardant même, au besoin, l'usage des deux mains

(fig. 81). Mais, dans le cas le plus ordinaire, les énarms occupent, l'une, le centre du disque, et l'on y passe le bras; l'autre, la région rapprochée du bord, et on l'empoigne avec la main gauche (fig. 81). Les grandes énarms du centre (fig. 81) devaient ici être arrêtées en CC pour empêcher l'arme de descendre par son poids.

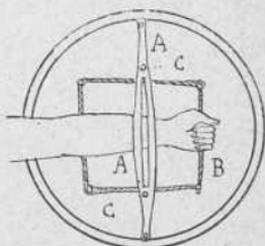


Fig. 81.

Le bouclier grec portait parfois en son milieu une grande énarms (fig. 82) attachée à ses deux bords extérieurs et traversant un quadrilatère irrégulier formé par un lien fixé en quatre points sur la concavité du champ. En A se passait le bras, et la main empoignait une des deux énarms

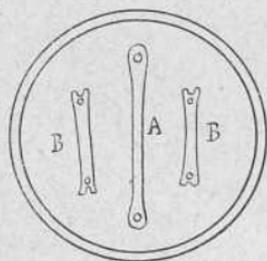


Fig. 82.

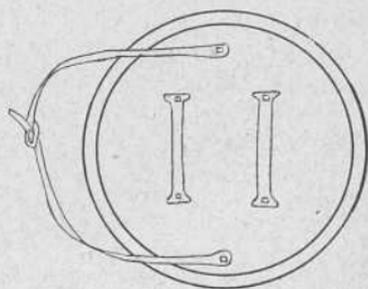


Fig. 83.

parallèles B. La grande énarms du centre pouvait manquer (fig. 83). Ici, le bouclier est muni de sa *guige*, courroie qui servait à le suspendre pendant la marche.

Ce magnifique bouclier, du musée du Louvre (fig. 84), est étrusque. Le bronze a pris une superbe patine

verte, qui a préservé en grande partie l'ornementation élégante et originale qui le distingue. « Autour d'un bouton central orné d'une disposition rayonnante, et entre deux zones de rosettes ciselées, se développe une frise circulaire portant une double suite de griffons

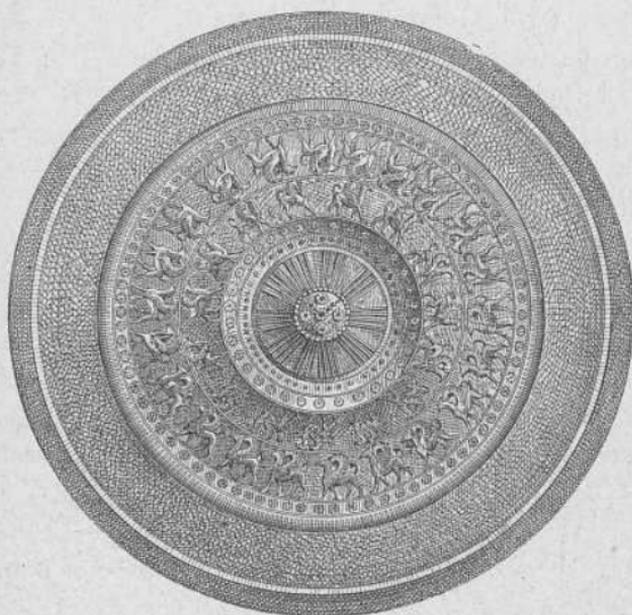


Fig. 84.

ailés estampés, de deux grandeurs différentes, et qui rappellent la tradition orientale. Ce disque central, terminé par une moulure demi-ronde, à cannelures rayonnantes, se détache sur un champ uni formant bordure. Ce bouclier porte à son centre intérieur une simple poignée dont le méplat est garni de stries longi-

tudinales en relief... pour affermir l'arme dans la main du guerrier ¹. » C'était sans doute une arme de parade, car l'épaisseur en certains points, notamment près du bord, n'excède pas 6 millimètres; le diamètre est de 48 centimètres, la concavité assez prononcée. L'umbo n'est pas creux intérieurement.

Le casque de l'armure complète du guerrier qui possédait ce bouclier est un bel exemple de cette fabrication étrusque, qui resta en honneur auprès des Romains jusqu'au milieu de la république. Le nasal (fig. 85), moins développé que dans le cas-



Fig. 85.

que béotien, est en forme de spatule; il est ourlé, ainsi que le bord du casque, par un cordon saillant qui s'enroule en volute au-dessus des tempes, et, entre les lignes des sourcils, une petite tête se modèle en relief. Les jugulaires, déjà petites, font pressentir le casque

1. Reiber. *L'Art pour tous*. Paris, 2^e année, n^o 68.

romain ; le couvre-nuque fait une ligne rentrante avec la partie du casque moulant le crâne et que l'on nomme le *timbre*. Le cimier est formé d'une palmette bifide frisée, dont la queue s'enroule en volute, et, sur le coronal, trois saillies se dressent pour fixer les aigrettes du plumail. Les jugulaires montrent en bas deux trous destinés à passer les liens d'attache qui se nouaient sous le menton.

La cuirasse de cette panoplie est d'un travail plus simple. Elle reproduit les divisions saillantes du torse sur lesquelles elle semble se mouler, et ne descend guère plus bas que le nombril. Le reste de la défense était assuré par la ceinture de bronze, dont les deux agrafes se terminent en fer de lance. Les cnémides sont également fort simples, mais d'un beau style ; elles épousent la forme de la jambe.

L'épée des hoplites était droite et à deux tranchants, en forme de feuille d'iris ; elle se modèle sur les épées de bronze primitives et a, comme elles, une soie large où les plaques de la fusée se fixent par des rivets. Elle commença sans doute par être de fer, mais dut de bonne heure se fabriquer d'acier. Pendue à un baudrier court, de cuir ou d'étoffe, orné et soutenu par des plaques, des frettes, des coulants de métal, l'épée se portait à gauche très inclinée, et la pointe du fourreau ne dépassait pas la taille.

Cette petite épée de fer (fig. 86), trouvée à Pæstum, est soudée par la rouille dans son fourreau, dont subsistent seulement les orles en fer qui regardaient les tranchants et les dix frettes de bronze qui consolidaient les bois aujourd'hui disparus. La bouterolle est formée

par la réunion des orles formant le sommet du triangle dont le onzième orle compose la base. La croisette, très courte, est large; sur la soie se voient encore quelques traces de deux plaques d'ivoire qui étaient fixées par des rivets sur la soie. Le pommeau a disparu.

La lance ou pique avait un fer large, long et aigu, en feuille de laurier, en feuille de sauge, d'autres formes encore, avec une arête saillante pour donner de la solidité. La pique de la phalange macédonienne était la sarisse, longue de 14 coudées.

Couverts par leurs boucliers, leurs casques et leurs cnémides, les hoplites, rangés en bataille, formant à 3 mètres en avant de leur front une muraille de pointes, pouvaient se passer de cuirasse. Aussi ne la portèrent-ils pas toujours. Les hommes d'armes de Sparte portaient des *cuirasses de feutre*; mais on ne sait si c'était un pourpoint, une cotte piquée et rembourrée, ou d'étoffe durcie par un procédé quelconque, comme ces défenses de corps brodées qu'Amasis avait envoyées à Sparte.

L'armement des troupes légères était plus simple. Coiffés d'un casque léger, sorte de pot en tête pouvant se fixer parfois par des jugulaires, ne portant pas de cnémides, les peltastes sont armés de l'épée, d'un petit bouclier et d'une javeline. Leur bouclier était la pelta, petite, légère, affectant ordinairement la forme d'un croissant (fig. 87), et était toujours très échancrée.

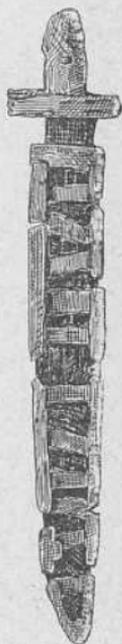


Fig. 86.

Faite de bois léger ou d'un treillis d'osier habillé de cuir, elle se tenait à la main avec une seule poignée ou des énarques et se pendait, pendant la marche, à l'épaule au moyen d'une courroie qui est la *guige*, ou le second baudrier que portaient les guerriers d'Homère, croisé avec celui de l'épée. La pelta était d'origine barbare; ce furent les auxiliaires, des Macédoniens, des Thraces, qui en introduisirent l'usage chez les Grecs. Les poètes et les sculpteurs en firent l'arme caractéristique des Amazones et lui donnaient cette forme en fer de hache (fig. 88) qui est demeurée typique.

Tous ces petits bou-



Fig. 87.



Fig. 88.



Fig. 89.

cliers avaient une origine orientale. Car les peuples asiatiques des armées du Grand Roi firent connaître aux Grecs diverses armes défensives de cette espèce, mais qui ne devinrent point en Hellade d'un fréquent emploi. Tel était le *laiséion*, sorte de petite rondache de peau, de bois ou de métal, qui est encore aujourd'hui en usage en Chine et en Inde. L'umbo forme une pointe saillante souvent fort longue, qui se retrouve dans nos rondaches du xvi^e siècle. Des bossettes,

des anneaux, des orles de métal ornentent et consolident le disque (fig. 89).

Les fouilles d'Amathonte en ont révélé de cette espèce dont le caractère est oriental. Encore maintenant, Asiatiques et Africains orientaux en portent de semblables en bois, en peau d'hippopotame ou de rhinocéros, tournés ou façonnés à chaud.

Certains boucliers grecs portaient un appendice, sorte de voile carré (fig. 90)

qui, tombant jusqu'à terre, protégeait les jambes de l'homme; ainsi se sert-on encore du manteau dans les combats au couteau. Ce voile était sans doute d'une étoffe molle et épaisse, de cuir ou de peau peut-être.

Toujours on les représente décorés de lignes, d'ornements, de diverses figures. Il est à remarquer que partout où l'on voit des boucliers ainsi revêtus figurer, ils abritent des hommes qui n'ont point de cnémides.

Les peltastes avaient deux javelots, longs de quatre ou cinq pieds, légers, à fer aigu, et munis de l'*amentum* afin de les pouvoir mieux lancer à l'ennemi quand ils escarmouchaient. L'*amentum* est une courroie attachée à la base du javelot, plus ou moins loin du talon, et enroulée autour de la hampe en formant une anse. Le plus souvent, il est formé par deux courroies unies par un nœud, afin de pouvoir régler la longueur, ce qu'on faisait avant d'engager le combat. Les figurations



Fig. 90.



Fig. 91.

étrusques le montrent fixé au milieu de la hampe, ou tout au moins au centre de gravité de l'arme; sa position variait donc d'après le poids de la pointe, et chacun le plaçait sans doute à sa convenance. On passait les deux premiers doigts, index et annulaire, dans la boucle, ou seulement même l'index, quand on voulait atteindre un but précis. Une javeline ainsi lancée atteignait un homme à 65 mètres.

Les Grecs avaient certes des auxiliaires qui maniaient la fronde et qui tiraient de l'arc, car on possède nombre de projectiles en terre et de pointes de flèches en bronze (fig. 91). Les archers étaient des Crétois; les frondeurs, des Rhodiens ou des Thessaliens; les lanceurs de javelots, des Étoiliens et des Acarnaniens, et l'Asie Mineure possédait même des arbalétriers ¹.

La cavalerie n'apparut que tard, en Grèce; car on avait commencé par combattre sur des chars attelés de chevaux, coutume assyrienne et égyptienne qui s'était propagée en Hellade et qui survécut aux temps héroïques. Au reste, la pratique du cheval d'armes ne devint pas une habitude nationale; la cavalerie grecque fut surtout composée de mercenaires. Le cavalier était plus couvert que l'hoplite, ses cnémides étaient plus hautes

1. Le fronton du temple d'Égine montre l'archer grec maniant l'arc sinueux, « composé de deux branches en corne qui restent courbées en sens inverse de la flexion, lorsque l'arc est détendu. » — Il porte le bracelet d'arc en bronze, en os ou en ivoire, sur le poignet gauche; le carquois, en bois ou en cuir, est suspendu à gauche; la coiffure est de cuir avec jugulaires dirigées en arrière. La hache de fer que portent certains était une arme d'honneur et qu'on donnait aux archers qui s'étaient distingués.

et descendaient sur le cou-de-pied; il pouvait avoir des talonnières, des genouillères de bronze, et ses cuisses furent parfois armées de cuissards.

Les casques sont toujours d'une grande élégance de formes, avec des cimiers, des antennes, des ornements ciselés. Le casque à la Minerve se distingue par sa visière en pente douce très avancée, son timbre saillant qui reborde au-dessus. Deux ouvertures sont ménagées dans la visière, de telle sorte que, lorsqu'on enfonce entièrement le casque sur la tête, le crâne se loge dans le timbre et la face est recouverte par la visière. C'est une modification du casque béotien qui a passé par tant de formes élégantes et gracieuses sous la main de Phidias et de ses émules.

Et le casque dorien en est une application pratique. « La bombe en était très élevée, — dit Viollet-le-Duc, — et cette coiffure militaire pouvait se porter de deux manières, soit en dégageant le visage, soit en le masquant presque entièrement. C'est là... un véritable heaume. Les populations italo-grecques possédaient des casques qui rappelaient encore la forme de ces coiffures, en se prêtant moins toutefois à ces positions différentes. Ces habillements de tête sont d'une rare beauté et s'adaptent merveilleusement au crâne, tout en laissant un isolement suffisant du front à l'occiput. »

Les cimiers sont variables, leurs armatures, qui détachent plus ou moins la crête du timbre, atteignent souvent des dimensions considérables et dont on trouve de fréquents exemples sur les vases peints.

Ce beau casque (fig. 92) de la collection Campana (musée du Louvre), offre un cimier peu élevé et qui se

rapproche déjà, par la sobriété de sa forme, des casques romains. La disposition générale est celle d'un bonnet phrygien couronné d'un collier de perles allongées dont le fermoir placé sur le coronal au-dessus du front est un petit masque. Une tête de Méduse se détache en relief au milieu de la fausse visière, tandis que des sphinx ailés à tête



Fig. 92.



Fig. 93.

humaine et coiffés du bonnet phrygien montrent les traditions asiatiques et étrusques.

Un autre, du Musée d'Artillerie, trouvé dans un tombeau grec près de Capodignano, entre Pæstum et Palerme, a sa visière dessinée par des filets plats, repoussés; une tête de Méduse du même travail orne le milieu, et sur les jugulaires se voient deux têtes de chevaux harnachés (fig. 93).

D'autres casques dont l'origine est étrusque, car ils rappellent maintes formes asiatiques, affectent une plus grande simplicité. Souvent ils ressemblent à un pot contourné à l'ouverture par un filet creux, ou ils s'allongent et prennent une forme tronconique comme dans celui du Louvre (fig. 94). Les jugulaires articulées en deux pièces sont ici montées sur pivots de façon à pouvoir à volonté protéger ou dégager les joues en venant se rattacher au cimier, qui est une espèce de sphinx ou un lion ailé; cet animal se retrouve sur le médaillon ornant la région du front. Certains casques de cette forme ont un cimier formé de deux larges antennes relevées et écartées comme les montants d'une lyre;



Fig. 94.

on y ajoutait des plumes, des aigrettes, des queues ou des chenilles de crin.

Les cavaliers étaient armés de l'épée, de la lance, d'une masse d'armes en bronze dont la tête présentait des pointes ou d'une hache d'armes.

Le musée de Carlsruhe possède des pièces d'armures du même harnais d'homme et de cheval. Le chan-

frein était protégé par une pièce plate qui prend son nom et se modèle sur lui, avec des ornements repoussés et de fortes échancrures pour les yeux. Le poitrail était protégé par une barde en forme de croissant, également en bronze, et qui se rattachait à la couverture ou tapis qui semble remplacer la selle. Il n'exista point d'étriers. Les figurations antiques nous montrent parfois le cavalier, lourdement armé, s'aidant d'une espèce de petit échelon fixé à angle droit sur la hampe de la lance, à deux pieds du talon, pour se hisser sur sa bête.

Les éperons courts et pointus se portaient au seul pied gauche. On les fixait à la hauteur des malléoles par une courroie. Les uns, et ce sont les plus simples, ont la forme d'une feuille aiguë, puis la tige s'allonge, ainsi que les branches qui enserrant le talon et se fixent par un sous-pied et un sur-pied fixés par des boucles ou passant par des yeux ménagés à l'extrémité des branches.

La bride, par ses montants et sa têtière, maintenait le mors, qui était à barres fixes ou à barres brisées. Certains de ces mors sont d'un beau travail, avec bossettes ajourées, représentant souvent des chevaux. L'usage de ferrer ne fut jamais de mise, malgré les difficultés qu'amenait l'habitude de laisser les chevaux marcher sur leur corne. « L'histoire ancienne est pleine de faits montrant des corps de cavalerie arrêtés dans leur marche par l'usure des pieds des chevaux, et nous voyons des agronomes latins, Caton, Columelle, Varron, faire les mêmes recommandations et donner les mêmes conseils

que Xénophon, relativement aux qualités du sabot¹. »

Pour remédier à l'usure, Xénophon recommande les *embatai*, qui sont des bottines de cuir; le vétérinaire grec Apoyrte préconise des hippopodes, des chaussures de tresses de sparterie faites de tiges de genêts, pratique sans doute assyrienne et qui se retrouve au Japon. Les hipposandales romaines ne furent point usitées en Grèce.

Nos musées possèdent des fragments d'armures de mailles, en bronze, qui sont certainement grecques. Au Musée d'Artillerie on en voit un débris formé de chaînettes parallèles dont les doubles maillons se prennent les uns dans les autres et se réunissent de chaînette à chaînette par un maillon transversal. A l'extrémité de cette cotte, les chaînettes restant indépendantes formaient de courts lambrequins.

Mais ces défenses de corps venaient sans doute d'Asie, et furent portées plutôt par des auxiliaires, des cavaliers sans doute, que par les Grecs eux-mêmes, bien que l'on trouve toutes sortes de modèles de cuirasses faites de pièces de métal diversement ajustées. Les statues nous montrent l'armure composée de plaquettes maintenues par des cordelettes de cuir et se prolongeant par une jupe de lambrequins, comme dans le harnais romain; telle est celle du Mars du Vatican. Mais il convient de n'avoir qu'une confiance très restreinte dans les restitutions faites d'après des figurations antiques dont l'origine et l'époque sont fort rarement certaines et où les fantaisies des artistes se sont — comme de tout temps — donné le plus libre cours.

1. Mégnin. *Vétérinaire militaire*.

§ II. — *Rome.*

Les Romains, comme les Grecs, tinrent leurs premières armes des Étrusques; et la différence est difficile à faire entre toutes les formes originelles que l'on trouve dans les sépultures ou au hasard des fouilles en Italie.

Mais ce peuple pratique s'empara de bonne heure de tous les modèles avantageux d'armes offensives et défensives qu'il trouvait, au cours de ses guerres, chez les diverses nations. Aussi, en peu de temps, son armement fut-il presque parfait; mais le développement artistique, la technique industrielle semblent lui avoir fait défaut. Au temps de la République, les Étrusques fournissaient des armes à l'armée romaine et employaient pour les fabriquer des ouvriers phéniciens, assyriens, égyptiens et hellènes. Et quand Scipion voulut équiper son armée, il fit venir d'Arretium trente mille boucliers et casques, cinquante mille armes d'hast, des armements pour quarante navires.

Mais c'était surtout dans les armes défensives qu'excellaient les Étrusques; leurs casques, leurs cuirasses le prouvent. Dès le ^v^e siècle avant J.-C., ils construisaient d'excellentes défenses de tête en bronze, et il est possible que les casques trouvés à Hallstadt soient de leur fabrication, car, dès l'apparition du bronze, ce peuple semble avoir eu en quelque sorte le monopole de la fabrication des armes. Le British Museum possède un de ces casques étrusques. Il date de l'an 474

avant J.-C., comme l'établit une inscription qui s'y trouve gravée. C'est une offrande faite à Zeus d'Élis par Hiéron de Syracuse après la bataille navale de Cumès. Rond, avec un simple rebord, ce casque se rapporte aux formes les plus simples usitées en Grèce et qui venaient d'Étrurie.

Ce casque (fig. 95), de la collection Campana, fut la coiffure de quelque légionnaire du temps des Tarquins ou des premières années de la République. Telle sera la coiffure des fantassins



Fig. 95.

romains pendant plusieurs siècles. Le métal pourra changer, le fer se substituer au bronze, la forme ne variera que peu. Les larges jugulaires formant jouées sont une bonne défense pour le visage. Le couvre-nuque protège le derrière de la tête et la racine du cou. Il n'existe pas de cimier, mais de chaque côté une spirale de fer façonnée en serpent servait à fixer des aigrettes. Au sommet du timbre, un anneau est passé librement dans un bouton saillant; il servait à suspendre le casque à l'épaule ou à la ceinture pendant la marche.



Fig. 96.

Plus tard, on fit de semblables casques, mais en fer. Celui-ci (fig. 96), appartenant au Musée d'Artillerie, date de la fin de l'empire. Les garnitures de bronze sont figurées par les parties ombrées. Les larges jouées recouvrent presque entièrement le visage. Une petite crête occupe les deux tiers postérieurs du timbre; en avant et en arrière se dressent deux petites pointes de bronze. Le couvre-nuque se relève à angle de 50 degrés, à partir de la queue du timbre. S'il existait une avance à la visière, ce casque rappellerait absolument certaines bourguignotes du xvi^e siècle.

La défense de corps se composait d'abord d'une simple plaque en bronze, thorax ou pectoral, qui était fixée sur une cotte de cuir. La ceinture de bronze ou de fer, à la grecque, protégeant le ventre, se prolongeait en lambrequins plus ou moins munis de plaques de métal, et descendant comme un jupon sur les cuisses. On porta aussi des cuirasses formées de larges bandes de fer ou d'acier, horizontales, cerclant le torse, tandis que d'autres bandes formaient, en descendant verticalement, des épaules sur le dos et la poitrine, des épaulières qui complétaient la défense.

Fréquemment aussi l'on portait une cuirasse de cuir estampé, reproduisant les divisions du torse et du ventre; on la trouve à chaque instant dans les statues des généraux et des empereurs. Les cavaliers représentés sur la colonne Trajane ont des cottes de mailles ou peut-être des *broignes*, c'est-à-dire des cottes de cuir ou d'étoffe, sur lesquelles sont cousus des anneaux. Ce système de défense était usuel chez les Romains; on fixait sur des jaques de peau des plaques de

fer imbriquées comme des écailles (*lorica squamata*) ou comme des plumes (*lorica pennata*).

Des jambières semblables aux cnémides (*ocoreæ*), complétaient la panoplie.

Les boucliers répondent à trois types : le bouclier rond, *clipeus* ; le grand pavois, *scutum* ; les petites rondaches, *parma* et *cætra*. Denys d'Halicarnasse nous apprend que les Étrusques firent connaître aux Romains le *clipeus*, qui est l'*aspis* grec. Ce fut, à l'origine, le bouclier de l'infanterie ; mais on le délaissa vite, car il couvrait imparfaitement le fantassin, qui devait porter en même temps la cuirasse, et on le remplaça par le *scutum*, qui demeura jusqu'à la fin l'arme défensive du légionnaire. Toujours grand, en carré long, en ovale allongé ou en losange à angles émoussés, il est plat ou convexe, sa hauteur peut atteindre celle de l'homme. La forme la plus parfaite est un demi-cylindre, « ce qui l'a fait comparer à une tuile faîtière. »

On le faisait d'un bois léger. Les planches étroites et dressées, bien sèches, de peuplier ou de tremble sans doute, sont collées côte à côte, suivant la courbe désirée, puis rabotées et planées. Cette carcasse est revêtue de toile, puis d'une peau de bœuf. Pour empêcher cet assemblage de gauchir, on le borde avec un orle de métal, bronze ou fer, qui assure la solidité et empêchera aussi le bois de pourrir au contact de la terre, pendant les campements. Une bande de métal court au milieu, dans toute la largeur du champ, et soutient cette calotte de métal, l'*umbo*, qui fait saillie au centre du bouclier. Dans la concavité de cette coquille le soldat met les menus objets dont il ne se sépare pas ;

c'est là qu'il peut serrer son pécule. A l'extérieur, sur la concavité, sont gravées, estampées, des figures diverses, emblème particulier du porteur, tandis qu'à l'intérieur est empreint le chiffre individuel de l'homme — comme on dirait aujourd'hui : son numéro matricule — son nom, le chiffre de la cohorte et de la centurie.

Le luxe s'étala là comme ailleurs. Une plaque de bronze du II^e siècle, figurée par Saglio, a été trouvée dans le lit de la Tyne, en Angleterre. Il est chargé de figures gravées, incrustées d'argent, dans des compartiments carrés. Au centre de l'umbo est une aigle éployée. « L'inscription indique que l'arme appartenait à un soldat de la huitième légion; une autre inscription, gravée sur le bord, semble désigner le possesseur du bouclier, peut-être sa centurie¹. »

Cet umbo, outre la solidité qu'il donnait à l'ensemble du bouclier, pouvait aussi servir à frapper, et même, quand il était aigu, à percer. C'est avec l'umbo de son bouclier que Manlius précipite les Gaulois du haut du Capitole.

L'origine du scutum est incertaine. Les uns l'attribuent aux Sabins, d'autres aux Samnites. Peut-être est-ce une modification du bouclier béotien, car certains présentent les échancrures caractéristiques de ce dernier.

La *parma* était, à l'origine, un petit bouclier rond, mais elle atteignait parfois un mètre de diamètre. Elle se maniait avec une poignée centrale et des énarques.

1. Saglio et Daremberg, *loc. cit.*, article *Clipeus*.

Ce fut le bouclier des cavaliers et de l'infanterie légère (vérites); puis elle resta l'arme honorifique, l'insigne des chevaliers, et finit, sous Constantin, par remplacer le grand scutum, à l'époque où commence la décadence de la légion.

La *cætra* n'est autre que le *laiséion* des Grecs. Petite rondache n'excédant pas 2 pieds de diamètre, elle paraît faite de peau tendue sur un cadre rigide, de métal sans doute, et est sonore comme un tambourin; car, pendant l'attaque, les soldats les frappent de leurs glaives pour assourdir l'ennemi. Comme aujourd'hui encore en Inde, ces petits boucliers étaient ornés de bosses de métal, et pouvaient même être entièrement de métal. Le petit bouclier d'Angleterre (fig. 59) se rapporte à ce type dont les Bretons se servirent sans cesse, et dont les Anglais ont continué l'emploi jusqu'au XVIII^e siècle.



Fig. 97. Fig. 98.

Comme le remarque Evans, « les Romains semblent n'avoir eu que d'assez mauvaises épées jusqu'au temps de la deuxième guerre punique, vers l'an 200 avant J.-C., époque à laquelle ils adoptèrent l'épée espagnole, et apprirent à la fabriquer. » Leurs glaives primitifs, larges et courts (fig. 97), avec leur lourde lame de fer, à pointe peu aiguë, ne valaient guère que pour la taille. Celui-ci a 61 centimètres de long; son pommeau et la

garniture inférieure de fusée sont de bronze; la croquette de garde, en fer, assez courte, s'infléchit légèrement vers la lame, et de la plaque qui la compose se détachent deux légères saillies représentant les quillons. La lame est à section elliptique aplatie, les tranchants se continuent jusqu'à la pointe mousse, retaillée dans l'extrémité de la lame. (Musée d'Artillerie.)

L'épée ibérique est plus longue. La lame de celle-ci (fig. 98) mesure 75 centimètres de long; elle présente une arête médiane peu élevée, de telle sorte que sa coupe est un losange très aplati. Elle a été trouvée sur les bords du Rhin et appartient au même Musée.

L'épée ibérique, telle qu'elle fut introduite dans l'armement par Scipion, est ordinairement courte, ne dépassant pas 2 pieds de long, sur lesquels la poignée occupe 15 centimètres. La lame est droite, à deux tranchants, avec pointe retaillée, aiguë. Les garnitures de la fusée, le pommeau, la garde rudimentaire sont de bronze. La soie mince et carrée traverse la fusée de bois, d'os, d'ivoire ou de corne, et va se river au bouton terminal du pommeau. Le fourreau est fait de deux mises de bois habillées de peau, avec frettes, orles et bouterolle de bronze. L'entrée est munie d'une chape, se continuant en deux orles courts, dépassant à peine les deux frettes, dont chacune porte un anneau qui servait à suspendre l'épée au baudrier qui passait sur l'épaule gauche et la laissait pendre sur le côté droit. « L'homme pouvait ainsi la tirer sans déranger le bouclier qui devait, surtout à ce moment, le couvrir complètement. Pour les chefs supérieurs, qui n'avaient pas de bouclier, on ne voit pas de raison de placer l'épée à droite; elle était

suspendue à un ceinturon. » Mais aucun renseignement certain ne peut nous faire savoir si elle pendait alors à gauche ou à droite. Car les empereurs et autres grands personnages sont représentés avec le ceinturon, mais sans épée. Cette mode s'établit du reste, car le ceinturon était l'insigne du grade au IV^e siècle après J.-C. :



Fig. 99.

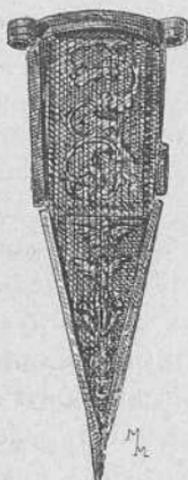


Fig. 100.



Fig. 101.

le fonctionnaire du Bas-Empire le porte comme marque de sa dignité.

Mais une arme typique, que portent les chefs supérieurs et généraux, c'est cette large dague, courte épée de ceinture, le *parazonium* (fig. 99) qui se porte suspendue au ceinturon, à l'opposé de l'épée. Celui-ci est au musée de Mayence. La lame, échancrée sur les côtés, se termine en pointe aiguë et porte une arête médiane ; la soie dénudée, la croissette, sont comme la lame dévorées

par la rouille. Le fourreau (fig. 100), fait de quatre mises de bronze chargées d'ornements en repoussé et ajustées par des orles et une chape de bronze portant deux bagues de suspension, est beaucoup plus long que la lame.



Fig. 102.

Les poignées de ces parazones étaient souvent d'ivoire. Voici une fusée avec son pommeau (fig. 101) et une partie du massif de la garde, ayant fait partie d'une épée romaine. L'ivoire a été travaillé avec soin. La fusée présente quatre étranglements successifs séparés par des cordons saillants et semblant faits pour donner prise aux doigts. Le pommeau, en forme de cœur, est aussi fait d'ivoire; ces formes font pressentir les épées modernes.

Les lames étaient d'acier, et Pline nous apprend que le plus estimé venait de la Chine. Mais on se servit toujours d'épées de fer; celles de la Norique étaient fameuses; et Ovide nous parle déjà des lames que l'on fabriquait en Espagne, à Tolède; celles-ci devaient être d'acier.

Les armes d'hast étaient la lance et le *pilum*. La lance ou *hasta* avait une hampe longue et forte, un fer en feuille de laurier avec arête saillante; mais elle fut toujours d'un usage moins général que le *pilum*, l'arme de jet romaine par excellence.

Il se compose d'un fer long à peu près d'un mètre, tige mince, partant d'une douille ronde ou carrée qui le fixe à la hampe; celle-ci l'égale en longueur. Voici

un pilum (fig. 102) du Musée d'Artillerie, trouvé dans le Rhin. De la douille carrée sort une tige à quatre pans, n'ayant guère plus d'un centimètre de section; à partir de la moitié de la longueur totale, cette tige devient ronde et se termine, s'amincissant toujours, par une tête en feuille aiguë.

Le légionnaire romain, au moyen de l'amentum où il engage les deux premiers doigts de la main, la paume renversée, lance son pilum dans le bouclier ennemi, qu'il peut atteindre à une distance de soixante-cinq mètres. Le fer pénétrait dans le bouclier, y restait fixé; la tige se faussait, la hampe traînait à terre « et le bouclier, gêné par le poids du pilum au bout d'un long bras de levier, ne pouvait plus être manœuvré par l'ennemi, qui restait à découvert en face de l'attaque de l'épée du légionnaire ».

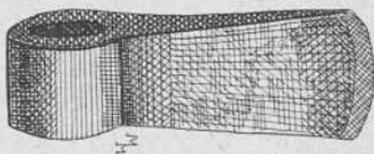


Fig. 103.

Les cavaliers se servirent de la lance, et les auxiliaires usaient de haches d'armes, peu ou point différentes des premiers modèles celtiques ou étrusques (fig. 103), ou de haches à deux tranchants en forme de croissant (*securis bipennis*), comme celles que portaient les licteurs à la belle époque. La fronde, l'arc, les javelots étaient maniés par les auxiliaires: Baléares, Samnites, Cappadociens, Numides. Les mercenaires gaulois composant la cavalerie d'élite gardèrent toujours leurs longues épées; mais elles devaient être d'acier, car les lames de fer doux pliantes, dont ils usaient jadis et qui

les firent battre par Flaminius en 224 avant J.-C., avaient cédé la place aux aciers asiatiques et espagnols.

Les armes des gladiateurs offrent de l'intérêt parce qu'elles reproduisent fidèlement le harnachement des nations vaincues au courant des diverses conquêtes. Ainsi représentait-on dans le cirque les combats livrés à ces peuples éloignés que le peuple-roi ne connaissait souvent que de nom.

Le gladiateur mirmillon, la tête couverte par le grand casque à grille, dit *samnite*, protégé par un bouclier, un brassard de fer, une cnémide de bronze, et armé d'une jambière en bronze, représente, avec sa ceinture ornée d'appliques de bronze, les peuples du sud de l'Italie. Les Thraces étaient ceux qui combattaient avec cette épée, sorte de coutelas recourbé dont la soie se vissait dans le gantelet cylindrique qui terminait la manche de mailles, indiquant l'origine asiatique de ces armes. Car de tout temps, les Indiens ont cherché des systèmes de gardes propres à protéger la main et à affermir la prise.

Certaines défenses de tête avaient une visière très complète, véritable ventaille avec trous percés pour la vue et fente pour la respiration. Le casque samnite était une modification de cette forme.

Les rétiaires combattaient avec un trident et un filet dont ils cherchaient à recouvrir l'adversaire. Leur bras gauche était armé d'une épaulière de bronze qui se relevait pour abriter la tête, et d'une manche de mailles. Les andabates étaient montés, les dimachères armés de deux épées.

On n'a que des données fort incertaines sur les armes collectives de l'antiquité. Ces machines de guerre étaient surtout employées dans les guerres de siège ; cependant, dans les batailles, les chars armés de faux, dont l'origine est asiatique, furent d'un usage fréquent et les Carthaginois s'en servirent. Ils possédaient aussi des éléphants de guerre, et Pyrrhus, Annibal, en amenèrent avec eux en Italie. Ces lourds animaux, parfaitement dressés, venaient de l'Inde, car l'espèce africaine paraît avoir été rebelle à la domestication. Ils avaient les défenses aiguisées ou armées de lames de fer, et leurs flancs, leurs poitrails, étaient munis de bardes et de pointes de bronze. Sur leur dos était fixée une tour par un ajustage de sangles passant sous le ventre ; de cette tour, des archers lançaient des traits et aussi des phalariques qui sont des flèches incendiaires.

Ces projectiles à tête garnie de matières enflammées étaient d'un fréquent emploi dans les guerres de siège. On les envoyait avec les balistes qui étaient sans doute de grandes arbalètes, dont l'arbrier énorme, formé de poutres d'un bois flexible se tendait par une machine à tour. Ces balistes portaient loin ; outre les traits de toute taille, elles pouvaient jeter des lingots de métal, des pierres d'un poids énorme, près de cent kilogrammes ; certains prétendent qu'elles pouvaient atteindre à mille mètres.

Et cette portée n'est sans doute pas exagérée, car celle d'un bon arc étant de deux cent cinquante mètres, la force de l'arbrier de la baliste était capable de la quadrupler. Le scorpion était une arme de même espèce.

Pline fait l'honneur de l'invention de la baliste aux Phéniciens ; la catapulte passe pour avoir été imaginée par les Assyriens. Elle était basée sur la force de détorsion de deux câbles tendus sur deux montants et tenant en leur milieu la queue d'une grande cuiller dont le bec était maintenu par un tiroir. Dans cette cuiller se mettaient les quartiers de roche, les masses de métal, tous les projectiles destructeurs que l'on voulait envoyer dans une ville, et même les cadavres de bêtes et de gens pour y répandre l'infection. Ces catapultes à tir parabolique étaient dites *palintones*. Les *euthytones* étaient de grandes arbalètes lançant des flèches en ligne droite ; plus maniables que les palintones réservées aux guerres de siège, elles servaient en bataille rangée, représentaient l'artillerie de campagne, et chaque légion en possédait des jeux complets et de divers calibres, ainsi que des onagres et des carrobalistes, machines destinées à lancer de grands traits. Certaines portaient à mille pas.

Les Grecs, amis des formules facétieuses, gravèrent l'inscription ΔΕΞΑΣ (reçois !) sur les lingots cylindriques pointus à leurs extrémités qu'ils lançaient avec leurs catapultes. Ils usaient aussi du *tolleno*, sorte de grande bascule tournante dont le fléau portait à chacun de ses bras un vaste panier avec lequel les guerriers étaient descendus sur les murailles des villes¹. Des tours roulantes, des *hélépoles*, servaient à s'approcher des murailles pour pouvoir combattre les assiégeants à hauteur égale. Les *béliers* étaient de grandes poutres

1. Rodios. *Péri polémikés technés*, etc. Athènes, 1868.

terminées par une tête de bronze ou de fer ; on les mettait en mouvement en les balançant aux longues chaînes qui les reliaient à des portiques mobiles, et les gens de la manœuvre s'abritaient sous des toits recouverts de cuirs verts toujours mouillés, ou sous leurs boucliers en formant ce qu'on appelait la tortue. Les boucliers, de toute l'escouade étaient alors tenus horizontaux au-dessus des têtes, s'imbriquaient comme les tuiles d'un toit pour protéger les soldats abrités dessous.

Mais les assiégés, du haut des murs, les harponnaient avec des crampons de fer attachés à des chaînes, et de grandes poutres s'allongeant comme des antennes laissaient pendre de leurs extrémités des cuves de métal pleines de plomb fondu, d'huile, de résine, de poix et d'eau bouillantes, qui se vidaient sur les assaillants. On les écrasait avec des quartiers de roche, on les brûlait avec du sable surchauffé, des phalariques, de l'huile de naphte, du bitume. Et les assiégeants poussaient les mines, sapaient les murailles, abattaient des pans de murs qui souvent les ensevelissaient sous leurs débris. L'agonie de la cité forcée commençait ; d'enceinte en enceinte, de rue en rue, la dernière lutte se circonscrivait autour de la citadelle, et tout était détruit. Les hommes, massacrés ou réduits en servitude ; les femmes et les enfants, vendus comme esclaves, les maisons brûlées après le pillage systématique fait par le vainqueur, les alliés et les voisins, telle était cette guerre d'extermination dont notre guerre moderne, faite d'opérations plus raisonnées que hasardeuses, ne nous donne aucune idée. Seules les terribles exécutions

des Russes dans la région transcaspienne peuvent nous rappeler les grandes guerres qui virent les tueries de Sagonte et de Carthage, les ruines de Tyr et de Corinthe, le sac de Rome par les bandes gauloises, de Jérusalem par les légions de Titus.

CHAPITRE IV.

LA GAULE ET LES MÉROVINGIENS.

L'abbé Cochet. *La Normandie souterraine*, Paris, 1855, 2 vol. in-8°. — *Le tombeau de Childéric I^{er}*, Paris, 1859, in-8°. — Peigné-Delacour. *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila*, Paris, 1859, in-4°. — Neville. *Saxon obsequies*, Londres, 1862, in-4°. — De Bonstetten. *Notice sur les armes et chariots de guerre découverts à Tiefenau*, Lausanne, 1852, in-4°. — Ch. de Linas. *Orfèvrerie mérovingienne*, Paris, 1864, in-8°.

Lorsque les Francs envahirent les Gaules, les Gaulois possédaient déjà un armement parfait et luxueux. Leurs armes défensives, casques et cuirasses de bronze, leurs jaques de cuir ornées de bossettes de divers métaux, leurs belles épées, témoignent d'un art très avancé.

Dès la conquête romaine, même avant, les Gaulois paraissent avoir possédé une technique assez parfaite. Ils connaissent l'art d'application du métal sur métal ; ils fabriquent des émaux champlévéés, c'est-à-dire des incrustations de matières vitrifiables renfermées, serties dans des entailles creusées dans le métal.

Les Mérovingiens ne firent qu'ajouter à cet art et ce

que nous possédons d'armes de leur époque est fait pour nous surprendre. Ces farouches guerriers possédaient des armes délicatement ornées, d'un caractère original « qui va bientôt fournir au style roman ses plus élégants sujets de décoration ». M. Reinach est d'avis « que, comme l'art byzantin, l'art mérovingien trahit l'influence de l'Orient, en particulier de l'art des Sassanides, dynastie persane des premiers siècles de notre ère ». Ce seraient des orfèvres, habitant la Crimée et les régions voisines, qui, à la suite des invasions des Huns, auraient dirigé leurs pas vers l'Occident, y apportant les traditions de la décoration persane.

« Les uns se seraient arrêtés à Constantinople et les autres, remontant le Danube, auraient introduit le style tout oriental chez les habitants des bords du Rhin. D'ailleurs, certains éléments de même style se trouvent déjà dans les nécropoles d'Hallstadt et confirment encore l'origine asiatique de la grande invasion gauloise ou galate qui avait suivi la même voie¹. »

Les fouilles que dirige depuis près de vingt ans, dans la nécropole de la Fère-en-Tardenois, le savant Frédéric Moreau, nous ont révélé les trésors de cette industrie mérovingienne sur laquelle l'abbé Cochet avait attiré l'attention, il y a trente ans, par ses découvertes à Londinières.

Il ressort des travaux les plus récents que les peuples qui envahirent la Gaule en 430 n'étaient point des Ger-

1. Colonel Robert. *Catalogue du Musée d'Artillerie*. Paris, 1889, p. 115.

mains, mais des peuples qui marchèrent progressivement, par grandes poussées, vers l'Occident, et qui mirent quatre siècles à parcourir l'espace qui sépare Samarkand de nos pays.

Les témoignages des auteurs anciens sont unanimes pour nous dépeindre les guerriers francs comme des hommes farouches, de haute stature, aux crins roux. Ils ont de longues et fortes moustaches qu'ils portent retombant aux coins de la bouche; leur front est rasé comme aujourd'hui celui des Hindous et des Chinois; mais une forte queue de cheveux tressée peut être ramenée sur le front ou, en s'enroulant au sommet du crâne, former une protection contre les coups, car ces Francs ne portent point de casques. Nus jusqu'à la ceinture, ils dédaignent les cuirasses; leurs jambes sont prises dans des braies collantes ou maintenues serrées par des lanières de cuir s'enroulant de la cheville à la hanche. Ils sont chaussés de grossiers mocassins de cuir. Leur seule arme défensive est le bouclier.

Mais il est grand, circulaire, bombé, avec un umbo saillant de fer en cône pointu, qui se continue avec l'armature générale formée d'orles et de tringles de soutien. Cette armature, en s'enroulant, forme la poignée centrale qui sert à tenir le bouclier; il n'y pas d'énarmes. Le disque est en bois, souvent recouvert de peau, et, sur un enduit qui le recouvre, sont peints des ornements.

Les armes offensives sont: le coutelas ou scramasaxe, le couteau, pendus à la ceinture de cuir qui ceint la taille, l'épée pendue à un baidrier, la hache ou fran-



cisque, l'angon qui est le pilum romain modifié, la framée qui est une javeline.

On possède des garnitures de ceinture; elles sont d'une grande richesse, les boucles, les agrafes, les bossettes sont de bronze, chargées d'émaux ou incrustées de pierreries.

Les montures d'épées ne sont pas moins somptueuses. Le musée de Cluny possède un fragment de chape de fourreau d'épée franque. Cette pièce est faite moitié d'or, moitié de cuivre rouge; ce dernier métal occupe la face intérieure qui devait correspondre à la hanche et ne point se voir. Cependant cette face est damasquinée d'or. La face extérieure présente deux carrés de cuivre rouge incrustés dans son or et portant eux-mêmes des incrustations d'or. Le reste du champ est chargé d'incrustations d'une substance rouge appliquée sans doute à froid, une matière résineuse peut-être, alors appliquée à chaud, et qui a mal résisté à l'action du temps. Les champs d'or bordant ces niellures rouges sont eux-mêmes damasquinés de filets et de points d'argent.

« Cette alliance de trois métaux indique une origine ou tout au moins une tradition orientale dont on ne voit plus trace plus tard sur le sol des Gaules. La garde de la poignée de cette même épée est d'or battu, et, par sa forme, permet de supposer qu'elle appartenait à une arme d'une grande dimension¹. »

En effet, « l'épée qui chassa les Césars » était longue de soixante-quinze à quatre-vingt-dix centimètres, sur une largeur de quatre à cinq centimètres, souvent même

1. Viollet-Le-Duc. *Dict. raison. mob. franç.*, orfèvrerie.

plus. Droit, à deux tranchants, son fer se termine en pointe aiguë. Son fourreau de bois est revêtu de cuir avec garnitures et orles de fer ou de cuivre. Certaines ont la poignée élégante et fine avec les bagues et le pommeau de bronze.

Telles elles se présentent dans toutes les sépultures de ces époques : à Londinières, en Picardie, à Selzen, à Nordendorf, à Wiesenthal, à Sinsheim, à Æstricht, Langeneslingen, Oberflacht ; celles trouvées en Bourgogne sont les plus grandes.

Au reste, les Burgondes furent toujours renommés pour le travail du fer. Les épées trouvées au cimetière de Charnay atteignent 90 centimètres de long. Il faut rapporter sans doute à ces Burgondes les armes trouvées à la Tiefenau en 1849 et dont notre Musée d'Artillerie possède un certain nombre de moulages.

C'est en ouvrant la route allant de Berne au pont de la Tiefenau, à travers la presqu'île de l'Engi, que l'on découvrit, à trois ou quatre pieds de profondeur et presque au centre de la plaine de Tiefenau, des épées de fer, des débris de chariots, d'armes et de poteries grossières pleines de cendres. En 1851, on fit de nouvelles trouvailles.

On est porté à croire qu'il s'agit là d'une sépulture précipitée où les corps furent ensevelis en masse, avec leurs armes, après une grande bataille. C'est sur le lieu même du combat que l'on brûla les morts, suivant la coutume des Gaulois. « Le désordre, la précipitation avec laquelle cette cérémonie funèbre paraît s'être accomplie est trop contraire aux idées religieuses des peuples païens pour pouvoir s'expliquer autrement que

par la confusion d'une défaite et l'obligation de fuir devant un ennemi victorieux¹. »

L'abondance du fer, la rareté du bronze, la forme moderne d'une hache, d'autres indices encore nous ramènent aux premiers siècles de notre ère. Beaucoup des épées de Tiefenau ont été ployées au feu, et c'est là un usage des Francs et commun aux Scandinaves et aux Vendes. L'abbé Cochet nous signale toutes les épées trouvées dans les sépultures comme entaillées, ployées ou brisées; celle de Childéric II fut trouvée, en 1656, rompue, dans son tombeau de Saint-Germain des Prés.

C'est là une vieille coutume, et qui remonte aux Égyptiens. On déposait dans les tombeaux « le mobilier, les ustensiles de toilette et de cuisine, les armes, les instruments de musique..... *la plupart brisés* au moment de la mise au tombeau; *on les tuait de la sorte afin que leur âme allât servir l'âme de l'homme dans l'autre monde*² ».

Et, dans leur logique, ces Francs vont encore plus loin. Sur le chef mort, enterré avec toutes ses armes, on jette dans la fosse les chevaux de guerre, les esclaves, les femmes qu'il a le plus aimées, afin qu'ils puissent servir à ses besoins, à ses plaisirs, dans la vie d'au delà.

Voici une de ces épées trouvées à la Tiefenau

1. De Bonstetten, *loc. cit.*

2. Maspéro. *Archéologie égyptienne*, p. 159. — C'était peut-être aussi une précaution contre les voleurs des tombeaux, pour lesquels une arme tronçonnée n'aurait point été d'usage.

(fig. 104). La soie, de longueur moyenne, se termine par son bouton de rivure qui la fixait au pommeau disparu, ainsi que la fusée. La petite garde de fer en U renversé émet ses deux petites branches horizontales qui forment quillons; elle a été faite à la forge au moyen d'un anneau contourné chevauchant le talon de la lame, puis les branches ont été soudées au marteau. L'entrée du fourreau commence par une languette qui remontera dans la fénestration de la garde si l'on pousse la lame à fond; puis vient une bielle verticale dont les pattes arrondies sont fixées chacune par un rivet et se consolident encore par deux tringles recourbées deux fois, adossées par les reins de leurs arcades et ourlant les bords du fourreau, tandis que leurs courbes répètent celle de la garde. La bielle elle-même est travaillée à pans creux adoucis. La boulerolle débute par une bague plate où deux croissants adossés se continuent par des crochets avec les orles qui rejoignent l'extrémité du fourreau.

Les armuriers qui ont construit ces épées étaient maîtres de leur art; on ne fera pas d'armes mieux entendues ni d'un meilleur travail pendant le moyen âge chrétien. Et, au bout de plus de quatorze ou quinze siècles, ces épées viennent attester un âge où l'industrie des armes avait atteint sa perfection, et cela sous sa plus grande simplicité d'enveloppe.

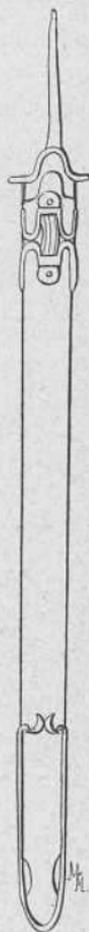


Fig. 104.

Les armes trouvées dans le trésor de Pouan et déposées au musée de Troyes sont représentées, à notre Cabinet des médailles, par des moulages d'après lesquels nous établissons ces croquis. L'épée (fig. 105) à deux tranchants mesure 80 centimètres de long sur 7 centimètres et demi de large. Ses tranchants, à peu près parallèles, se réunissent à l'extrémité pour former la pointe. La poignée nous donne un exemple de ces

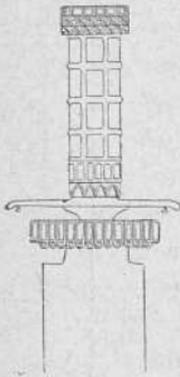


Fig. 105.

armes luxueuses dont on usait au ^v^e siècle de notre ère. La fusée large et courte était de bois, sans doute; il n'en reste que le revêtement d'or en feuilles épaisses assujetties par des cercles coupés par des nervures longitudinales, divisant ainsi la fusée en carrés. Le pommeau, un peu plus large, mais de même forme, est orné de verroteries rouges serties par des lignes brisées, droites ou croisées, qui sont les murailles d'or séparant les incrustations.

De même travail, la bague d'or qui enserre le bas de la fusée se termine par des denticules. La garde, très petite, a perdu une partie de ses garnitures; car on voit après la première plaque les deux rivets qui servaient à les fixer. En dessous, une plaque d'or porte des incrustations de verre rouge. Une garniture d'argent était destinée à protéger l'entrée du fourreau; elle présente encore les clous d'argent qui l'y fixaient. La substance du fourreau est inconnue, mais on possède la bouterolle, armature terminale de fer qui ourlait l'extrémité et avait la forme d'un U.

« L'arme était suspendue au moyen d'une courroie engagée dans les coulants des deux mortaises disposées (dans le fourreau) de façon à ce que ces deux pièces ornées d'incrustations restassent engagées par le haut et par le bas dans l'intérieur du fourreau, au moyen de deux poinçons. » Une semblable disposition s'observe dans les épées franques et saxonnes.

Le baudrier était orné d'appliques de fer avec verroteries serties et appliquées sur paillon d'or, et de pareils ornements se retrouvaient sur le fourreau. L'or de tous ces parements est au plus haut titre, et sans doute natif.

D'après les savantes recherches de Peigné-Delacourt, tout porte à croire que cette épée est celle du roi des Wisigoths, Théodoric, tué à la grande bataille où les hordes d'Attila succombèrent sous les efforts des confédérés romains d'Aétius, des Francs de Mérovée, des Alains et des Wisigoths, en 451. Et ce combat légendaire, dont le terrain exact est encore à connaître, se serait donné sans doute entre Pouan, Villette et les environs d'Arcis.

Cette épée beaucoup plus simple peut donner (fig. 106) une idée de l'arme des chefs de moindre importance; elle appartient au musée de Rouen et fut trouvée, en 1847, par l'abbé Cochet, sur les flancs d'un guerrier armé, dans une sépulture de Londinières. Elle mesure 78 centimètres de long.

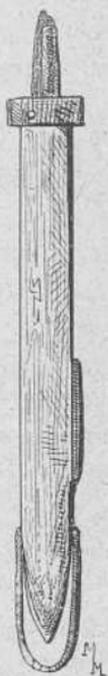


Fig. 106.

Les guerriers francs la portaient pendue au côté gauche, mais aussi à droite; car, dans les tombeaux, on les trouve aussi souvent à la dextre qu'à la senestre du mort, parfois même posée sur son corps, en long, ou entre ses jambes. Les tombes de l'Angleterre et de l'Allemagne renferment plus d'épées déposées à droite que partout ailleurs.

L'épée de notre vieux roi Childéric I^{er} fut découverte à Tournai, le 27 mai 1563, quand on ouvrit le tombeau de ce prince. La lame était à ce point corrodée qu'elle tomba en poudre, d'où les témoins conclurent un peu précipitamment qu'elle était d'excellent acier. On ne put conserver que les ornements de la poignée et du fourreau, et comme aucune mesure, aucun dessin ne furent pris à l'époque, on n'a pas la moindre notion sur la longueur de l'arme, non plus que sur sa monture.

Emportés à Vienne par l'archiduc-gouverneur, ces débris ne revinrent à Paris qu'en 1665, par l'intermédiaire de l'archevêque de Mayence. Louis XIV les admira à Saint-Germain-en-Laye avec toute sa cour.

Ce qui reste de l'« épée de France » est maintenant au Cabinet des médailles. Au commencement du siècle, on vola une portion du pommeau décoré à chacune, de ses extrémités d'une tête d'animal, et un fragment de la chape de l'entrée du fourreau.

Toute la décoration consiste en lames et en massifs d'or sertissant des incrustations de verroterie rouge. La fusée de bois est habillée d'une feuille d'or maintenue par quatre tigelles de même métal.

Les armes du trésor de Pouan, une épée trouvée à Beauvais, celle de Childéric, d'autres objets encore,

notamment des ornements d'église, présentent le même parti pris, le même procédé d'ornementation. C'est toujours une verroterie, ordinairement purpurine, cloisonnée dans l'or, et qui est la base de toute orfèvrerie mérovingienne.

Les épées de cette époque sont rares, et seuls les chefs paraissent en avoir porté, ce que Tacite avait déjà fait remarquer pour les Germains. C'est l'arme noble, l'insigne du commandement.

L'arme commune est le coutelas, le *scramasaxe*, sabre droit ou à dos coudé, à un seul tranchant, avec des cannelures en long creusées dans la lame. Ici (fig. 107), il y a trois gorges d'évidement parallèles au dos de la lame; celui-ci est épais. La pointe aiguë est fournie par la fuite de la ligne du dos qui vient se réunir à celle du tranchant. Par la soie, la fusée de la poignée tenait après l'arme. Dans cet autre *scramasaxe* du Musée d'Artillerie (fig. 108),

trouvé dans les fouilles d'Evermeu (Seine-Inférieure) par l'abbé Cochet, la soie est encore habillée des deux plaquettes de bois qui composaient la fusée; un petit pommeau lenticulaire la surmonte; une petite garde, également de fer, chevauche l'épaulement du talon de la lame qui a le dos droit, le tranchant courbe vers la pointe, et pas de

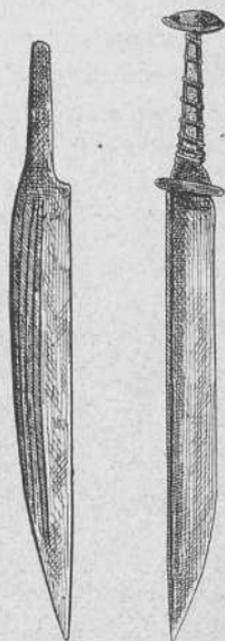


Fig. 107. Fig. 108.

gorge d'évidement. Ces coutelas dépassent rarement deux pieds, leur longueur la plus habituelle est de 50 centimètres.

Le scramasaxe du trésor de Pouan a une lame longue de 55 centimètres, sur 4 de large; le dos épais et le tranchant sont droits. La fusée de bois est habillée d'une feuille d'or striée régulièrement dans sa largeur. Le pommeau cordiforme repose par sa base sur la fusée; il est formé de verroteries rouges serties dans l'or



Fig. 109.

qui dessine des ronds, des champs enclos par des lignes droites ou courbes. Une petite garde est formée par un épaulement habillé d'or, avec des tracés quadrillés (fig. 109).

Le scramasaxe fut essentiellement l'arme nationale des Francs; bon pour frapper d'estoc et de taille, solidement emmanché, il devait fournir des coups terribles. Aussi ne fut-il jamais abandonné.

Car, si l'épée franque est la mère de nos épées, le scramasaxe est l'ancêtre de toutes ces armes à un tranchant dont le sabre court, le petit coupe-choux, est le descendant dégénéré, en passant par le dusack, le badelaire, le malchus, le coutelas du *xvi^e* siècle et les bancals plus modernes.

Les armes de main gauche sont représentées, à l'époque mérovingienne, par ces petits couteaux variant d'un pied à 10 centimètres de long, que l'on trouve fréquemment dans les tombeaux. On les portait suspendus à la ceinture de cuir par une lanière fermée au moyen d'une boucle de bronze. Posidonius parle de ces couteaux qui servaient à table à dépecer les viandes, et

dont la gaine est attachée au fourreau du scramasaxe. Telle est l'origine des petits couteaux de trousse, bâtardeaux, couteaux à armer, compagnons de l'épée et de la dague dont ils partagent le fourreau. Ces couteaux étaient généralement emmanchés de bois, leur gaine était en cuir.

La francisque est la hache de guerre. Sa forme rappelle nos modernes cognées, mais le fer est évidé, surtout en dessous, par des courbes qui sont toujours d'un

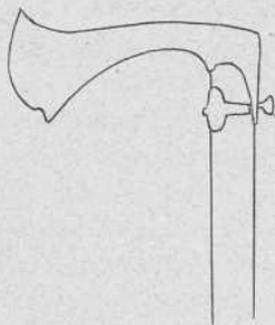


Fig. 110.

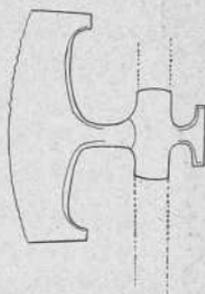


Fig. 111.

beau style et que nous retrouvons dans les haches allemandes, de mineurs ou d'hommes d'armes, jusqu'au xviii^e siècle. Les unes sont petites, et leur fer à peine recourbé rappelle le merlin actuel; les autres plus grandes sont lourdes, recourbées et plus aplaties vers le tranchant, elles ont la lame « large, étendue, ouverte »; d'autres encore ont un fer qui au sortir de la douille s'élargit régulièrement des deux côtés, en décrivant un quart de cercle; ce dernier modèle a été trouvé surtout dans les sépultures de l'Ile-de-France.

La hache de guerre de Childéric se rapporte au pre-

mier de ces types, de même celle des Germains de Selzen. Cette francisque du Musée d'Artillerie (fig. 110) est d'une forme élégante; sa monture est bien conservée, la queue de la panne est renforcée sur la bague de monture par une goupille qui la serre sur le manche; elle se rapporte au second type. Voici une grande



Fig. 112.

hache mérovingienne à large fer dont le tranchant à peine courbe est parallèle à la douille; le talon forme un mail élégamment détaché du manche (fig. 111). Cette dernière forme subsistera, sous le nom de hache danoise, jusqu'au XIV^e siècle. Il a existé aussi des francisques à deux tranchants, mais elles sont toujours rares. L'abbé Cochet en découvrit jadis une dont les deux tranchants ne sont pas dans le même plan, l'un étant vertical, l'autre horizontal.

Toutes ces haches étaient de fer; plus tard, on trouvera le moyen d'en aciérer le tranchant. Mais, par leur poids seul et par la force du coup, elles devaient faire des blessures terribles, abattre les membres, fendre les têtes malgré les casques de bronze.

Aussi sont-elles restées l'expression même de l'arme du Franc dont elles ont pris le nom. C'était l'arme terrible par excellence, l'arme de la race.

Le guerrier franc tenait sa francisque à la main droite, quand il ne la portait pas à sa ceinture; mort, il la gardait avec lui, on la posait en travers sur ses jambes, afin qu'il la retrouvât quand il irait combattre dans le pays des esprits.

Dans la bataille, il se sert de sa francisque au besoin comme arme de jet, il la lance sur l'ennemi, puis se précipite pour la reprendre, la framée ou le scramasaxe à la main.

La framée est une courte lance ; avec sa hampe, elle ne dépasse point la hauteur de l'homme. Son fer imite en général une feuille de laurier, puis s'aminçit pour se continuer en une douille dans laquelle s'emmanche le bois. Celle-ci (fig. 112) provient des fouilles de Londinières ; le fer, en feuille de sauge, est long, aigu, plat, sans arête.

Mais l'arme terrible du Franc, c'est l'angon (fig. 113 et 114), qui est le pilum romain modifié légèrement, peut-être même imité servilement, car il est de ces pilums romains dont la pointe se continue en deux barbes rabattues de chaque côté de la tige. Tel est celui du musée de Wiesbaden. Son fer (fig. 113), entièrement rongé par la rouille, a 90 centimètres de long. Renflé en une perle sphérique près de sa douille, il était assujéti au bois par des liens. La pointe montre encore une de ses barbes. Cette arme, certainement romaine, fut trouvée dans le castrum d'Orlen, en Nassau. Au reste, ce perfectionnement meurtrier a souvent été adopté par les Romains. Dans l'angon franc du

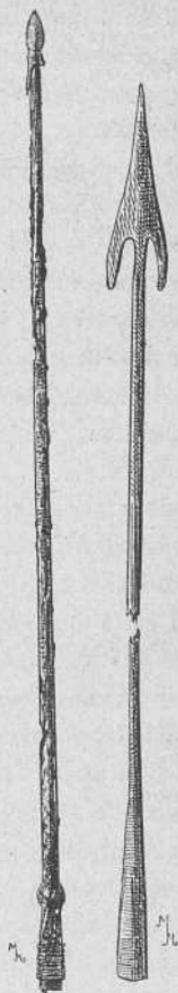


Fig. 113. Fig. 114.

Musée d'Artillerie (fig. 114), la pointe est longue avec barbes bien détachées; on dirait une feuille de sagittaire attachée à sa tige. Il serait bien intéressant de faire une étude d'ensemble sur les rapports des fers des armes d'hast et de main avec les feuilles des diverses plantes sur lesquels ils semblent tous copiés. Car, depuis la pointe du javelot qui imite une feuille de sauge jusqu'à l'épée de duel moderne à section triangulaire évidée comme celle des feuilles de certaines graminées, il semblerait que toutes les armes blanches reproduisent les éléments de nos principaux feuillages.

L'usage de l'angon est le même que celui du pilum romain. Enfoncée dans le bouclier de l'ennemi, la pointe s'y accroche, la tige se fausse, et le poids est suffisant avec la hampe qui traîne pour obliger l'homme à se découvrir.

Les casques des Francs sont peu ou point connus. Il est à croire cependant que les chefs devaient porter de ces défenses de tête coniques rappelant les casques assyriens ou étrusques. On a retrouvé dans des sépultures des armatures formées de bandes plates de fer et unies de manière à constituer une carcasse de casque, le reste de la construction est inconnu; ce n'était certainement pas du métal, mais sans doute du cuir, ou un bonnet d'étoffe.

Le casque découvert à Falaise et donné par M. Bizet au musée du Louvre ne doit point remonter au delà du ix^e siècle de notre ère¹. C'était sans doute un trophée de quelque expédition lointaine rapporté par un chef

1. Ch. de Linas. *Les casques de Falaise*, Paris, 1869.

scandinave, un de ces terribles « Nordmans » qui désolaient l'Occident par leurs incursions. Le travail de cuivre et de fer travaillés au repoussé, émaillés de rouge et de blanc, dorés par endroits, n'est point gaulois, mérovingien non plus. Le caractère général est encore plus oriental et rappelle certaines défenses de tête daces que l'on voit sur la colonne Trajane, les casques de ces Gètes figurés revêtus, eux et leurs chevaux, de harnais complets de mailles ou de plaques de métal appliquées sur les tissus, comme ces cavaliers bardés de l'Assyrie qui portaient le nom de clibanares.

Le grand luxe des armes mérovingiennes s'explique, comme nous l'avons dit d'autre part¹, par les habitudes de déprédation des Francs. Le pillage rend vite le guerrier riche lorsque la civilisation qui l'entoure n'est pas susceptible de lui fournir les moyens de dissiper le fruit de ses rapines. Le premier emploi de ses trésors est, pour le soldat, d'orner ses armes, les fidèles compagnes de ses combats, ses instruments de travail, en somme.

Les superbes collections du musée de Saint-Germain réunies par M. Frédéric Moreau, les albums magnifiques offerts par ce savant à notre Musée d'Artillerie sont là pour nous montrer le développement de l'industrie et des arts à l'époque des Mérovingiens.

Puis, jusqu'à Charlemagne, tout retombe dans l'obscurité, les quelques rares documents figurés que l'on prend comme sources sont souvent controuvés. Des

1. Maurice Maindron. *Causerie sur le costume militaire français*, etc. *Musée des familles*, janvier 1889 et suiv.

suppositions ingénieuses ont été faites, mais aucun renseignement certain n'est venu leur donner confirmation. Trois siècles de la vie de notre pays ne nous ont point encore livré leurs secrets. Les arts, l'industrie, le costume, les mœurs militaires sont inconnus.

CHAPITRE V.

LE MOYEN AGE.

Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné du mobilier*, etc., Paris, 1873, in-8°, 5^e et 6^e vol. (armes). — Meyrick. *History of ancient armours*, Londres, 1830, 3 vol. in-4°. — Specht. *Geschichte der Waffen*, Leipzig, 1880, 4 vol. in-8°. — Raphaël Jacquemin. *Iconographie générale et méthodique du costume du iv^e au xix^e siècle*, Paris, 1873, in-f°. — De Hefner-Alteneck. *Costumes du Moyen Age chrétien*, Manheim, 1847, 2 vol. in-4°.

C'est d'après le fameux jeu d'échecs, dit de Charlemagne, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, et actuellement à la Bibliothèque nationale (Cabinet des médailles), que l'on peut se rendre compte du costume probable des hommes d'armes du temps de l'empereur Charlemagne. Car la Bible de Charles le Chauve, qui est quelque peu postérieure (850 environ), montre, dans sa célèbre miniature, le fils de Louis le Débonnaire entouré de gardes dont le costume est une imitation de l'armement romain auquel vient s'ajouter un singulier casque en forme de cloche, déjà porté par certains hommes d'armes au viii^e siècle.

Les pions de ce jeu d'échec sont des figurines de

fantassins ; on voit qu'ils sont vêtus d'une longue cote d'étoffe flottant sur les genoux et dont les manches justes atteignent le poignet. Ces piétons ont les épaules et la poitrine recouvertes par un grand camail de plaques de fer longitudinalement imbriquées, en façon de tuiles. Ce camail possède des ouvertures latérales pour passer les bras. La défense de tête est un casque cylindro-conique protégeant les joues, découvrant le visage et émettant une avance descendant sur le nez pour former un nasal qui abrite la face contre les coups de taille, comme dans le casque béotien. Des chausses de cuir protègent les jambes. Les armes offensives sont une épée de longueur moyenne, à lame large au talon, mais dont les deux tranchants se rapprochent insensiblement jusqu'à la pointe aiguë. La garde est une traverse en losange formant petite croix ; la fusée, courte, se termine par un pommeau arrondi plus ou moins ovale. Le vaste bouclier, en forme d'amande, convexe en dehors, est renforcé par un orle sans doute de métal, et des courroies se croisent à la surface extérieure, délimitant des champs carrés dont chacun porte une grosse tête de clou en son centre.

Les cavaliers du jeu sont de deux types différents. L'un est armé d'une cote d'étoffe ou de cuir recouverte de petites écailles de métal et descendant jusqu'aux genoux. N'ayant point d'autre défense de tête qu'une espèce de cagoule, une aumusse de peau, sans doute, il tient une épée sans grand caractère et un écu semblable à celui du piéton précité. Mais l'autre est armé d'une cote d'armes où des plaques de fer rectangulaires sont clouées à recouvrement ; cette défense de corps

habillement aussi les arrière-bras et paraît bouclée après les cuisses qu'elle habillement jusqu'aux genoux. L'aumusse se complique d'une calotte ronde, d'une cervelière de fer qui protège le crâne. Le bouclier, rond, a deux pieds de diamètre. L'épée, assez longue (80 centimètres environ), est à deux tranchants, à croisette massive. Son fourreau est habillé de bandelettes de cuir. Les étriers ont la forme d'un triangle, les éperons celle d'un ergot.

On portait aussi, à cette époque, des cottes d'armes de cuir renforcées par des courroies rivées par des clous dont les têtes dépassant extérieurement donnaient de la solidité, et cette disposition s'étendait sur l'aumusse qui enveloppait le cou et la tête ne laissant voir que le visage.

La cote de cuir ou de toile renforcée par des écailles, des plaques, des rondelles de fer, devient le type d'armure de corps. Déjà avant Charlemagne, les hommes d'armes en usaient, comme les Gaulois et les Francs, sans doute. Le *Codex aureus* de Saint-Gall nous montre des hommes d'armes ainsi adoués de cottes courtes que l'on nommait cuiries parce qu'elles étaient faites de cuir. Et ce mot de cuirie devient au cours du moyen âge le synonyme de tout harnais d'homme ou de cheval formé de peau tannée. La cote habillée de plaques de fer est la *cotte maclée*. La *cotte treillissée* caractérise la fin du ix^e siècle, elle est formée d'un laci de lanières de cuir minces appliquées sur un vêtement de peau ou d'étoffe forte. A chaque entre-croisement des lanières est rivé un clou dont la tête dépasse, de même une tête apparaît dans chaque carré délimité par les entre-croisements des lanières. Cette cote treillissée est plus

nationale que la cotte maclée; cette dernière rappelle la *lorica* romaine; la seconde fut portée aux origines par les Gaulois.

Bon contre les coups de taille, ce treillis de cuir ne devait point protéger contre la pointe. Mais, à mesure qu'on s'éloigne du VIII^e siècle, l'épée s'arrondit au bout et ne paraît plus être bonne que pour la taille. Sa lame longue de près d'un mètre, large et plate, allégée par une gouttière centrale, se termine en contour arrondi, comme nos couteaux de table. Telle est l'épée dont est armé Charlemagne sur la mosaïque de Sainte-Suzanne, à Rome, faite vers 797, et reproduite par Ciampini. Les épées de cette époque sont de la plus grande rareté. Viollet-le-Duc en a figuré une appartenant à la collection Nieuwerkerke. La lame forte et légère, à deux tranchants, évidée par une cannelure centrale du talon à la pointe, se termine en arc tiers-point par une fuite légère des tranchants vers le milieu du plan de la lame. La poignée présente sa croisette de fer plaquée d'argent en feuilles striées portant une inscription gravée. La fusée courte, de bois, est habillée de fil d'argent, le pommeau assez large et massif présente cinq lobes à son chef, la soie étant rivée sur le lobe central.

Les pommeaux des épées commencent déjà à renfermer des reliques, et sur elles on prêtait serment, devant elles on faisait ses oraisons, mais nullement, comme on l'a cru, parce que la garde de l'épée formait une croix. Il faut rechercher l'usage de porter la poignée de l'épée à la bouche dans le mouvement du salut, usage encore observé aujourd'hui dans les assauts, mais qui ne l'est plus dans les duels, dans la pratique ancienne de bai-

ser respectueusement les reliques du pommeau avant d'engager le combat.

On remarque dans les cottes d'armes figurées un volet carré ; c'était une ouverture transversale à hauteur des pectoraux et qui permettait d'entrer dans ces revêtements rendus rigides par les clous ou les courroies, les appliques de cuir.

La célèbre tapisserie de Bayeux (fin du XI^e siècle) nous montre quel fut l'adoubement des hommes d'armes de Guillaume le Conquérant lors de sa descente en Angleterre. Tous sont vêtus de cottes d'armes, mais de modèles divers. Sans parler des deux précités, il faut citer la cotte *annelée*, où des anneaux de fer sont cousus les uns près des autres, et la cotte *rustrée*, où des anneaux plats et ovales se recouvrent à moitié les uns les autres. Un perfectionnement de cette défense de corps constitue la *broigne*, qui fut avec le *haubert* le revêtement défensif du moyen âge jusqu'à ce qu'on sût fabriquer les armures de plates.

La *broigne* est une grande chemise d'étoffe forte ou de peau, sur laquelle sont cousues des rangées d'anneaux préalablement enfilés sur un fort cordonnnet, puis inclinés de manière à se recouvrir, enfin cousus pour rester fixes en leur place. Et sur la cotte d'étoffe on alterne ces rangées d'anneaux, en changeant le sens de l'inclinaison suivant les régions du corps.

Le *haubert* n'apparaît que beaucoup plus tard ; c'est une cotte, une chemise, formée d'un tissu de mailles d'acier rivées une à une ; il ne comporte aucune étoffe. Cette différence est importante à établir, car il ne faut point employer indifféremment ces deux mots, qui n'ont

nullement la même valeur, ce qu'on oublie trop souvent.

La broigne était généralement longue, tombant droit comme une grande chemise, avec manches larges et une sorte de capuchon ou camail sur lequel s'attachait le casque. Celui-ci, en pyramide quadrangulaire, présente un nasal fixe, et, par derrière, un anneau ou une petite patte de fer mobile fait office de couvre-nuque et fixe un long voile qui, au galop du cheval, flotte derrière l'homme d'armes, et lui sert autant à se faire reconnaître dans l'action qu'à parer les coups de taille ; cette dernière disposition apparaît au XII^e siècle.

Les hommes d'armes normands portent un long bouclier en amande, de longues lances à simple hampe et à forte pointe pyramidale et aiguë, d'environ quatre mètres de long. Ils devaient les retailler pour combattre à pied, car les hommes démontés en possèdent de beaucoup plus courtes sans que l'ajustement diffère de celui des cavaliers. Les cottes d'armes peuvent être façonnées dans le bas en forme de chausses et habiller l'homme jusqu'aux genoux. Sous la cote d'armes on portait un vêtement de peau ou de toile rembourré et piqué, origine du *gambison* ou gamboison, qui se prolonge jusqu'au XVI^e siècle.

L'épée est du type carolingien, longue, forte, à extrémité peu aiguë ; son fourreau, fixé au ceinturon par une ou deux bielles et des courroies, est suspendu sous la cote d'armes ; mais une fente ménagée à gauche laisse dépasser la chape. Ainsi l'épée peut être tirée et remise au fourreau qui est attaché après le vêtement de dessous.

Une autre forme de casque est en demi-bombe ovoïde, en coupole un peu haute, avec fort rebord, sans défenses de joues ni nasal. Le camaïl de la broigne défend le pourtour du visage.

Tel fut jusqu'au XII^e siècle l'armement essentiel des gens de guerre ; celui des fantassins n'est point connu. Car l'infanterie avec laquelle Charlemagne fit ses grandes guerres disparut après lui. Seuls les valets de guerre représentaient les hommes de pied, leur mission étant de tuer ou de faire prisonniers les ennemis renversés, de dégager leurs maîtres de la presse.

L'armement du XII^e siècle fut basé sur les mêmes principes. La broigne et la cotte de cuir représentent la défense de corps, avec ces cottes courtes de forte toile sur laquelle couraient des tresses longi-



Fig. 115.

tudinales de cuir, en nattes juxtaposées, piquées sur le tissu. La manche gauche était plus serrée que la droite afin de ne pas gêner pour l'usage du bouclier. Un piéton ainsi adoué, armé d'une courte et large épée pointue et à deux tranchants, d'un bouclier rond cerclé de métal, est figuré sur le linteau de droite de la porte principale de l'église abbatiale de Vézelay. Sur cette statue, qui date à peu près de 1100, la tête et le cou sont protégés par une aumusse de cuir qui enveloppe le pourtour de la face comme une guimpe.

Mais les cavaliers étaient coiffés de casques. Celui-ci appartient au Musée d'Artillerie (fig. 115) ; de forme tronconique, en cuivre rouge battu, il présente à sa

partie supérieure une ouverture carrée qui devait regarder le derrière de la tête, une ouverture en forme de croix lui est opposée et regarde le devant; toutes deux servaient sans doute à la ventilation. Deux petits trous ronds percés à la même hauteur sur les côtés servaient à fixer le voile pendant derrière la tête.



Fig. 116.

Une autre défense de tête du même musée paraît un peu moins ancienne. Car si le petit heaume en cuivre doit être rapporté à la fin du XI^e siècle, celui-ci (fig. 117) date du commencement du XII^e siècle. Il est de fer, et son timbre en coupole elliptique est formé de six plaques rivées. Les bords plats sont plus saillants. Au-dessus d'eux, une zone de fer également rivée forme un rebord peu saillant. Une petit nasal destiné à protéger le nez est fixé par trois rivets au droit du front; deux courtes jouées également rivées protègent les oreilles. Au nasal est opposée une queue de fer mobile sur un anneau fixé à la nuque et qu'on ne voit point ici.

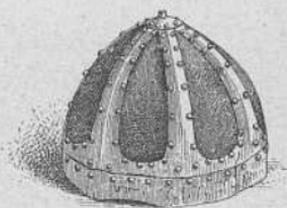


Fig. 117.

Cette cervelière (fig. 117) du Musée d'Artillerie est un casque de travail byzantin exécuté pour le duc de Bavière, Henri le Lion (1152-1180). Le timbre est de fer noirci, recouvert par une couronne formée de huit branches dorées, rivées sur le fer et unies au sommet

par une rondelle également rivée, surmontée d'un petit bouton cylindrique. Le bord du casque, également rapporté et rivé, est chargé de figures d'animaux, d'ornements. Le musée ne possède qu'un moulage de cette pièce intéressante; il lui a été donné par M. de Basilewsky.

La broigne commença à se porter longue, fendue de chaque hanche jusqu'en bas, afin de pouvoir plus facilement enfourcher le cheval. Les manches, étroites en Allemagne, se portaient plus larges en France. C'est au XII^e siècle qu'apparaît la chemise de mailles, le haubert. D'aucuns prétendent que cette défense de corps est orientale et fut adoptée pendant les croisades; mais on peut y objecter que les Romains et les Grecs en usaient, et que les guerriers du Caucase portent encore aujourd'hui des cottes de mailles et se donnent, à cause de cela même comme des descendants des croisés. Cependant l'usage du haubert n'apparaît chez nous qu'après la croisade de Louis le Jeune (1150), mais le port de la broigne resta encore longtemps en vigueur, car elle avait l'avantage de coûter moins cher et pouvait remplacer à elle seule la chemise de mailles et l'épais gambison qu'il fallait porter dessous.

Le célèbre émail du Mans représentant Geoffroy Plantagenet, dit le Bel, duc du Maine, nous montre quel était l'adoubement d'un homme d'armes sous le règne de Louis le Gros (1108-1137). Un grand haubert couvre le corps depuis l'encolure jusqu'à mi-jambes; ses manches atteignent les poignets. En dessous, une grande robe brodée descend jusqu'aux pieds et recouvre le gambison rembourré dont les manches se terminent

par deux sortes de gardes couvrant en partie les mains. Le casque, en coupole pointue, repose sur une aumusse de riche étoffe recouvrant le camail de mailles; il est recourbé en avant et porte fixé à son couvre-nuque un long voile pendant.

Le bouclier de cette époque est très grand, il garde la forme en amande, atteint cinq pieds de haut, porte un umbo de fer très saillant, un système d'énarmes permet de le manier facilement. Une longue courroie, la *guige*, parée généralement d'orfrois, sert à le pendre au col. La surface extérieure est peinte, revêtue d'emblèmes, de devises, de figurations de bêtes. Le bouclier du duc Geoffroy porte des lions dorés. Et la même effigie nous montre le cor, l'*olifant* d'ivoire, attribut de noblesse, pendu au col par un cordon de soie.

L'épée longue et massive, à deux tranchants fuyant vers la pointe arrondie, est faite pour frapper de taille. Celles que l'on possède étonnent par la dureté de leur acier, l'excellence de leur trempe, qualités dont nous avons depuis longtemps perdu le secret. La lime n'attaque point le métal. La garde est une simple croissette avec quillons légèrement surbaissés; la fusée, forte à son talon, s'effile un peu vers le pommeau en forme de disque vertical, parfois surmonté par le bouton de rivure. La longueur totale de ces épées est de 95 centimètres à 1 mètre.

Ainsi, l'épée se présente dès lors avec ses parties essentielles qu'elle gardera jusqu'à la Renaissance et jusque dans l'épée d'armes de la première moitié du xvi^e siècle. Toutes sont construites sur ce plan (fig. 118). La lame (A) avec son talon (H) s'effile en une soie (B),

présentant souvent à sa naissance un épaulement (B') destiné à lui donner de la force, son extrémité se rive à l'extrémité du pommeau. La garde (R) est formée d'une assise centrale qui, lorsqu'elle descend sur la lame, se nomme écusson (D), et percée d'un trou rectangulaire pour laisser passer la soie. Chacune des deux branches de la croix est un quillon (C). La fusée (E), ordinairement de bois habillé de fil de fer tressé, est soutenue par des bagues (V); c'est elle qui constitue la poignée proprement dite, on la nomme aussi *prise*. La soie la traverse dans toute sa longueur et aussi le pommeau (P) qui présente l'embase ou col (S) et est souvent surmonté d'un petit bouton terminal (S') sur lequel se rive la queue de la soie.

La fusée s'allonge souvent, à la fin du XII^e siècle, de telle sorte que l'épée peut être maniée indifféremment avec une ou deux mains. La lame plate est cependant en double talus sur chaque face, avec une large cannelure centrale atteignant souvent l'extrémité, mais s'arrêtant fréquemment aussi au tiers inférieur. A cette époque, la pointe est souvent retaillée en ogive, parfois même elle devient plus aiguë et peut fournir de terribles coups d'estoc, car une estocade bien envoyée à deux mains peut fausser les mailles du haubert.

Le fourreau, fait de bois habillé de peau ou d'étoffe, est attaché au ceinturon par un baudrier dont chaque extrémité, refendue en lanières de plus en plus divisées, forme une bague de cuir tressé au-dessous de la chape.

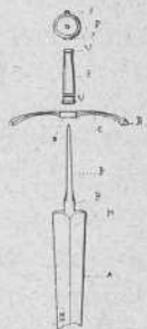


Fig. 118.

Le ceinturon laisse retomber son extrémité sur le ventre. Toutes ces courroies, habillées ordinairement de velours ou de soie, sont chargées d'émaux et d'orfrois, car le luxe militaire va toujours en croissant, les ordonnances des rois et des chefs de guerre ne pourront rien contre lui. Une statue tombale du XII^e siècle, au musée de Niort, a une épée qui a été figurée par Viollet-le-Duc. La forme du pommeau et de la croquette sont d'un goût archaïque et qui ne rappelle point celles de l'époque. Le pommeau écrasé en forme d'oignon cerclé de granules avec bouton central, la brièveté de la prise, le parti pris massif des quillons dénotent une de ces fantaisies d'artistes sur lesquelles on a eu le grand tort, en ces derniers temps, de tabler pour faire des restitutions de toutes pièces. Le rendu de la cuirie paraît plus sincère. Le baudrier s'attache au ceinturon par une forte piqûre et se relie par ses extrémités au fourreau qu'il enserme dans deux bagues formées chacune par les divisions successivement multipliées des courroies.

Les épées des chevaliers¹ étaient toujours d'une grande beauté, car c'était l'arme noble par excellence.

1. Nous éviterons d'employer le mot *chevalier*, vocable qui n'a pas une valeur propre en dehors de l'initiation de la chevalerie. Bien des gens se figurent avoir défini l'organisation militaire ancienne, en soi beaucoup plus régulière et complexe qu'on ne croit, lorsqu'ils ont parlé des *chevaliers bardés de fer*. L'expression *homme d'armes*, et même mieux *homme de guerre*, est d'un meilleur usage, car elle fut employée jusqu'au XVII^e siècle pour indiquer le cavalier d'élite qui figurait, jusqu'au XVI^e siècle, une unité tactique représentant jusqu'à six hommes, et que l'on appelait aussi une *armure*, et plus tard une *lance*, puis un maître, dans les compagnies d'ordonnance.

Déposées sur les autels pendant des mois, elles participent au saint sacrifice, sont bénies par le prêtre, sanctifiées même; les plus belles sont gardées dans les trésors des abbayes, au pied des autels, sur les tombeaux de leurs maîtres. Elles ont des noms, comme au temps des Carolingiens, et ce sont elles qui ennoblissent; dans les cérémonies d'investiture, de couronnement, de sacre, elles sont portées en cérémonie suivant un rituel soigneusement observé. Le merveilleux s'étend à leur histoire, il y eut des épées fées.

Cette admirable épée du XIII^e siècle (fig. 119), provenant de la collection Basilewsky et appartenant aujourd'hui au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg, a été figurée et décrite par Édouard de Beaumont¹. C'est une œuvre d'émaillerie, où les nielles figurant des ornements, des animaux courent



Fig. 119.

sur le pommeau, la prise, la garde, dont les quillons recourbés s'élargissent en fer de hache, d'argent plaqué d'or.

Une tradition attribue cette arme au grand maître de l'ordre des chevaliers teutoniques, Hermann de Salza (1210-1239).

Seuls les chevaliers portaient les éperons d'or, seuls ils pouvaient revêtir le haubert complet avec bras et

1. Figure exécutée d'après l'héliogravure de Boussod et Valadon. Édouard de Beaumont, *Fleur des belles épées*, Paris, 1884, in-f^o.

chausses de mailles, car l'écuyer, comme nous l'apprendra bientôt Joinville, « ne doit avoir nulles chausses de mailles, ni brachières, ni coeiffettes de mailles sur le bacin (casque) et des autres choses ne peut s'armer comme un chevalier. » Au reste, sauf ces quelques ordonnances restrictives, chacun s'arme à sa guise et cherche les meilleures armes offensives et défensives. Aucun n'étant tenu de se conformer à un modèle donné, les esprits les plus actifs et les plus pratiques se donnent carrière dans la voie du progrès. A cette époque de transition, la défense de corps varie étonnamment de formes. Dès le temps de Philippe-Auguste, l'homme d'armes est si bien enveloppé de mailles qu'il devient presque invulnérable par les coups de pointe. A Bouvines, le Roy est renversé de cheval par ces piques à crochets qui, sous le nom de vouges, de faucharts, de godendacs deviennent les armes des gens de pied. Mais les coustilliers qui l'entourent ne peuvent même point passer une lame de couteau à armer par les joints de son haubert; les gens du Roy ont le temps d'arriver à la rescousse et le tirent de la presse. L'empereur Othon est de même fortement bourré et reçoit de nombreux coups dans ses armes sans éprouver aucun dommage.

La défense de tête était alors le heaume, casque cylindrique monumental qui prend son point d'appui sur les épaules et laisse la tête libre de se mouvoir en son intérieur. La partie qui regarde la face est percée de trous pour la vue, un renfort en croix vient augmenter la puissance de résistance, et porte souvent en chacune de ses branches horizontales une fente

étroite pour permettre de mieux voir. Un heaume du XIII^e siècle appartient au Musée d'Artillerie et a été dessiné par Viollet-le-Duc. Il est fait de fer battu en trois pièces rivées; la calotte supérieure bombée est renforcée par une croix soudée à chaud comme celle de la face dont la partie inférieure est criblée de trous ronds pour prendre le vent; deux fentes constituent la vue. Un personnage de la même époque, dont le haubert complet porte des rondelles d'acier ou de fer qui lui garantissent les coudes est figuré dans un manuscrit de 1240. Il est en train d'entrer son heaume qui recouvrira sa tête armée en dessous d'un camail de mailles rembourré sur les côtés. On portait souvent alors, sous le heaume, un casque léger, calotte ronde qui était une cervelière, et l'on ne mettait le heaume qu'au moment de charger.

Mais, si les coups violents portés sur ces défenses de tête glissaient, ils retombaient sur les épaules et les brisaient malgré la maille; on adapta donc les *ailettes*, petites plaques rectangulaires d'acier bouclées aux épaules dans le sens de leur longueur. Un de leurs petits côtés s'appuie sur chaque flanc du heaume, à peu près à la hauteur de l'oreille, l'autre dégage l'épaule qu'il dépasse, ainsi chaque ailette fait un talus décline sur lequel glissent les coups de taille. Telles furent les premières pièces de *plates* que l'on ajouta au revêtement de mailles. Puis, à la fin du XIII^e siècle, on garnit les coudes de rondelles convexes, et la partie postérieure des arrière-bras d'une gouttière de fer, pour empêcher l'humérus d'être brisé par les coups de masse quand le bras était étendu. Et l'on protégea de même le genou

et le devant de la jambe. Telles sont les origines des *cubitières* des coudes, des *brassards*, des *genouillères* et des *trumelières* ou *grèves*, qui protègent le tibia. A la même époque, la lance se complique d'une large rondelle de fer disposée en cône très surbaissé, et dont la base protège la main et l'avant-bras de l'homme d'armes.

Parmi les armes offensives les plus terribles, il faut citer la hache danoise, à large fer relevé à son sommet pour pouvoir fournir le coup d'estoc ; son large tranchant est à contour convexe ; son long manche oblique pour augmenter la force du coup. Les cavaliers la maniaient à deux mains en se dressant sur les étriers, assis sur la palette du troussequin, pour avoir plus de hauteur. Mais les piétons avaient des haches emmanchées à de longues hampes, propres également à frapper d'estoc, à trancher, même à accrocher, et qui étaient des guisarmes, des faucharts, et plus tard les godendacs des Flamands d'où dérive la hallebarde.

La masse d'armes des cavaliers était de bois dur renforcée par des clous, des pointes de fer à la tête ; puis on fit ces têtes de fer avec ailettes détachées, en copiant sans doute les graines des plantes ombellifères, car toutes celles de nos pays répètent les dispositions des masses d'armes du XIII^e au XVII^e siècle.

Le fléau d'armes était une masse dont la tête mobile se rattachait à sa hampe par un lien ou une chaîne ; il n'était point d'un fréquent emploi, car par manque d'usage, il pouvait devenir aussi dangereux pour celui qui le maniait et ses compagnons que pour les ennemis. Les Orientaux, les Byzantins ont surtout employé

cette arme dont les Allemands et les Suisses se servirent vers le *xiv*^e et surtout au *xv*^e siècle. Celui-ci (fig. 120) paraît d'un travail byzantin ; sa masse ovoïde est de bois habillée de frettes et d'ornements de fer, jadis dorés et fixés par des clous à têtes ouvragées et dorées. Trouvée auprès de Tibériade par M. de Quinsonas, cette arme appartient au Musée d'Artillerie où elle est attribuée aux croisades.

La lance était toujours fort longue ; sa hampe, ordinairement de frêne, se terminait par un fer court, renflé, à pointe aiguë, en forme de feuille, de pyramide ou d'alène. On ne tenait point encore, lorsqu'on chargeait, le bois sous l'aisselle, ce qui n'eût point donné de précision au coup, mais on tenait la hampe à hauteur de l'aîne, horizontalement, laissant dépasser en arrière un quart environ de la longueur totale, et dirigeant obli-

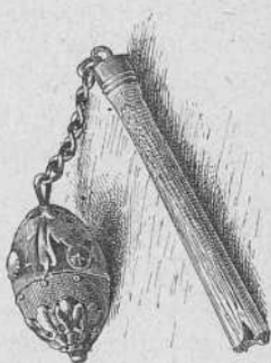


Fig. 120.

quement la pointe à hauteur du garrot du cheval, afin d'atteindre l'ennemi au ventre. De pareils coups, portés avec toute la force donnée par le mouvement du cheval, étaient mortels, la maille non plus que le gambison ne pouvaient y résister. Mais cette lance, qui avait jusqu'à cinq mètres de long, était lourde et difficile à manier, elle demandait une force et une adresse peu communes, une longue pratique du cheval et de l'arme. En marche, on portait la lance dressée, son talon engainé dans une botte de cuir suspendue près de l'étrier droit.

Les chevaux d'armes étaient couverts de grandes housses d'étoffe dès le commencement du XIII^e siècle, et ce n'était point là une fantaisie d'ornement, mais une précaution utile contre les flèches, les carreaux d'arbalète, les coups d'épée et de fauchart qui tranchaient les jarrets de la bête. Et cette habitude fut sans doute prise en Orient, pendant les croisades, contre les flèches des Turcs. Les arcs à double courbure de ces derniers envoyaient les sagettes à des distances très grandes, et avec une force considérable. Mais les arcs des piétons anglais, normands, français et allemands pouvaient lancer des flèches à plus de deux cents pas. Ils étaient faits de bois d'if, avaient de quatre à cinq pieds de haut; les flèches, empennées à leur talon avec des plumes ou des ailettes de cuir, avaient des fers de diverses formes. A section triangulaire ou carrée, ils étaient dits *boujons*, et cette disposition s'observe surtout dans les carreaux d'arbalète. Les *barbillons* étaient les flèches à fer barbelé; les *passadoux* avaient le fer triangulaire et plat; les *dardes*, plus longues, avaient un fer lourd; toutes étaient de bois léger rentrant dans la douille du fer.

Malgré l'interdiction du concile de Latran (1139), l'arbalète fut toujours d'un grand emploi dans les compagnies de piétons. Car si son tir était moins rapide que celui de l'arc, il était plus juste et la portée était plus grande. Aussi cette arme meurtrière ne fit-elle que progresser jusqu'au XV^e siècle, et ne disparaît-elle qu'au XVI^e siècle, devant les armes à feu sans être, en somme, de beaucoup inférieure aux premières arquebuses.

Contre tous ces engins, la maille n'était point une

défense suffisante; aussi, pendant tout le xiv^e siècle, s'ingénie-t-on à travailler le fer en *plates* pour en revêtir le corps. Les jambes, les cuisses, les bras, les pieds et les mains sont armés, renfermés dans des étuis de fer ou d'acier savamment battu à froid, habilement articulés de manière à laisser libre jeu aux jointures. Un homme d'armes de la première moitié du xiv^e siècle est armé d'un gambison piqué dont le collet dépasse un peu le surcot brodé et lacé par derrière, qui forme son ajustement extérieur. La riche ceinture d'orfèvrerie descend à hauteur des hanches. Les épaules sont défendues par des épaulières ou spallières qui se prolongent en des lames libres de fer retombant sur l'arrière-bras habillé d'un *canon* de fer, uni au *canon d'avant-bras* par une cubitière très bombée. Les cuisses sont armées en avant de *cuissots* de fer, les *genouillères* rejoignent les *trumelières* défendant le tibia; les pieds sont chaussés de *pédieux* ou *solerets*, composés de lames de fer à recouvrement. La tête est coiffée d'un grand *bassinet* à visière mobile et le cou est protégé par le camail de mailles.

Cette armure est, en somme, assez parfaite, d'autant qu'à cette époque on portait sous le surcot une plate d'acier qui garantissait la poitrine. Mais on n'avait pas obtenu ce résultat sans tâtonnements. On protégeait, dès le xiii^e siècle, les genoux par des genouillères déjà bien comprises, dont celle du Musée d'Artillerie (fig. 121) peut nous fournir un exemple. Les pièces de fer battu sont ici disposées sur la maille des chausses dont les anneaux les saisissent; mais pour permettre la flexion du genou, la pièce bombée du milieu qui

porte l'*oreillon* extérieur à cannelures rayonnantes à partir du pivot commun peut glisser sur les deux plates supérieure et inférieure sans laisser de joint par où puisse passer un de ces terribles couteaux à plates, à



Fig. 121.

longues lames déliées, que portaient les gens de pied. L'épaulette du même musée date également de la fin du XIII^e siècle (fig. 122). Elle habille la rondeur de l'épaule, n'est point rivée à la maille, mais se fixait par un jeu de courroies dont on voit encore

les amorces prises sous leurs rivets à têtes autrefois dorées.

Ces mailles des XIII^e et XIV^e siècles sont toujours d'un très beau travail. Chaque anneau, forgé séparément, est passé dans ceux qui doivent l'unir au reste du tissu de fer, puis on le rive, en passant la queue relevée d'une de ses extrémités dans un œil percé dans l'autre extrémité légèrement aplatie. La petite saillie ainsi produite par la rivure est le *grain d'orge*. On comprend combien ces défenses de corps devaient être coûteuses, combien leur fabrication demandait de temps; aussi le moyen âge nous a-t-il laissé ce proverbe pour apprendre la patience aux impatientes : *Maille à maille se fait le haubergeon*.



Fig. 122.

Au XIII^e siècle, la maille de Chambly, fabriquée en cette ville, dans l'Oise, était particulièrement fameuse;

elle se distingue par ses maillons dont chacun sert de point d'attache à quatre autres. Il y eut des mailles rondes, c'était le modèle le plus usité; d'autres *barrées*, c'est-à-dire qu'elles étaient rondes ou ovales, et séparées en deux fenêtres ovales par un barreau transversal; elles étaient très solides, mais formaient des tissus peu flexibles. La coiffe de mailles (fig. 123), trouvée dans un tombeau à Épernelle, dans la Côte-d'Or, et appartenant au Musée d'Artillerie, est une des plus précieuses pièces d'armes que nous ayons de cette époque. Elle est formée de lourds anneaux ronds, parfaitement rivés.

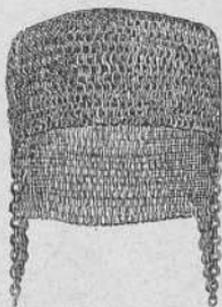


Fig. 123.

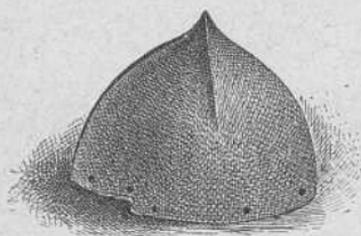


Fig. 124.

La maille restera d'usage pendant le ^{xiv}e siècle, mais elle ne formera bientôt plus que l'appoint de l'armure, elle garantira les jointures. Car l'art des batteurs de plates a fait assez de progrès pour pouvoir revêtir l'homme d'armes d'un adoucement presque complet de fer ou d'acier.

C'était l'usage de porter la cervelière ou petit bassinet conique sous le grand heaume que l'on mettait seulement au moment de charger. Les sergents d'armes avaient aussi cette coiffure; celle-ci (fig. 124) porte les traces d'un nasal fixe, les trous qui accom-

pagnent son bord servaient à la fixer au camail de mailles, comme cela se faisait parfois. Le timbre est conique, avec pointe fournie par quatre arêtes qui forment à leur sommet une courbe concave. Le timbre est encore plus haut dans celle-ci (fig. 125) qui appartient aussi au Musée d'Artillerie; elle est rongée par la rouille et a perdu une partie de son bord. Ces casques portaient souvent un petit nasal mobile sur une charnière fixée au camail de mailles; quand on avait mis

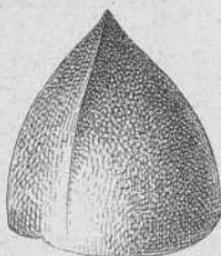


Fig. 125.



Fig. 126.

la cervelière, on levait le nasal qu'un bouton tournant passant dans l'œil de sa tête faisait tenir après le bord frontal.

Les défenses de tête sont alors nombreuses. Sans compter la cervelière dont l'usage se prolonge, il faut citer le *chapel de fer* ou *chapeau de Montauban*, à timbre rond, à grands bords plats ou rabattus, formant une espèce de cloche; le *heaume* qui, tout en devenant plus étroit, acquiert des dimensions monumentales avec cimier de carton ou de bois sculpté, peint, doré, d'où retombe un grand voile de peau également peint et armorié; la *barbute*, qui est le casque béotien sans les

jouées, avec nasal fixe ou mobile, souvent absent; la *bicoque*, ovoïde ou sphérique, enfermant la tête dans une boîte de fer close, avec quelques trous pour la vue et le vent; son diminutif, le *bicoquet*, dont l'usage se prolonge jusqu'au xv^e siècle, est une petite barbute. Le *bassinnet* est une défense de tête très complète, la forme pointue de son timbre et de sa visière est bien comprise pour résister aux coups de masse ou d'épée, la lance ne peut rien contre ses surfaces polies. Voici (fig. 126) un de ces beaux casques italiens du Musée d'Artillerie : il est d'acier épais, fort lourd, d'un très beau travail en son extrême simplicité. La visière mobile sur ses deux pivots peut être enlevée complètement si l'on retire les fiches des charnières. La région supérieure de la visière porte deux fentes transversales ouvertes dans deux saillies légères et constitue la vue; la région inférieure ou *ventaille* est en forme de bec pointu avec trous ronds et petits chevrons ajourés, puis au-dessous du bec la visière se continue en demi-cylindre et rejoint le bas du timbre. Le gorgerin ou le camail de mailles complétait la défense; parfois aussi il y avait un colletin d'acier continuant la défense du cou.

Les heaumes renommés étaient ceux de Pavie; les meilleurs bassinets venaient de Milan. Déjà les armuriers lombards tendaient à cette perfection qui fera d'eux, aux xv^e et xvi^e siècles, les fabricants, les artistes préférés dont les œuvres seront payées au poids de l'or, comme celles des batteurs de plates, des plattners de Nuremberg et d'Augsbourg.

La première pièce d'armes appliquée à la défense du cheval déjà recouvert par la housse fut le *chanfrein*

destiné à protéger toute cette partie de la tête à laquelle cette défense a emprunté son nom. Le chanfrein n'est point d'un usage courant au XIV^e siècle, les rares spécimens qu'on en possède sont faits de cuir bouilli, de carton, rarement de fer. Celui-ci (fig. 127) est une des pièces les plus remarquables du Musée d'Artillerie; parmi les objets du moyen âge, il est d'un modèle peu commun. Il est fait de feuilles de parchemin collées les unes sur

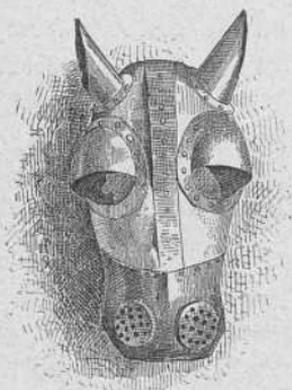


Fig. 127.

les autres, et disposées sans doute, encore humides, sur un moule dont elles ont conservé la forme qui est celle de la tête du cheval. Une barre longitudinale de fer descend du sommet de la pièce jusqu'à la région des naseaux, habillée de fer avec deux saillies rondes percées de trous sur leurs plateformes pour la respiration. Les ouvertures de la vue sont

cerclées de fer et deux coquilles de fer abritent les yeux; les menins d'oreilles, complètement fermés, sont des cylindres dont l'ouverture supérieure est taillée en sifflet. La grande simplicité de ce chanfrein qui n'est ni peint, ni orné, ses garnitures de fer toutes étamées pour éviter la rouille, semblent montrer que c'était une pièce de harnais d'usage courant et qui servait plus à la guerre que dans les tournois.

La perfection relative des armures amena des modifications dans la forme des épées, car on voit fréquemment les hommes d'armes du XIV^e siècle portant

deux épées de tailles différentes, et l'on possède de ces armes.

La plus petite des deux épées ne dépasse guère 1 mètre de longueur totale. La lame, fine et d'un acier très dur, raide, emprunte sa rigidité à l'arête médiane toujours haute d'où partent les talus dont les rencontres forment les tranchants. La fuite de ceux-ci forme la pointe aiguë et déliée naissant insensiblement du rétrécissement graduel de la lame, toujours assez large au talon. La croix des quillons, très simple, a ses branches droites; la fusée est courte, faite pour une seule main; le pommeau a la forme d'un disque vertical, à flancs talutés, c'est-à-dire entouré d'un double congé qui met le bord en biseau. La longueur habituelle de l'arme est de 95 centimètres.

Comme on pouvait, dans les grands chocs d'une mêlée, laisser tomber son épée, on prit l'habitude de fixer au col du pommeau une chaîne ou un fort lien en cuir, attaché par son autre extrémité au gambison ou au plastron de la cuirasse, à la hauteur du sein droit, et d'une longueur suffisante pour qu'on pût manier l'épée dans toutes les attitudes et tous les développements du bras. Une autre chaîne attachée à gauche empêchait de même la dague de tomber à terre si la main la lâchait.

Mais comme les coups de taille ne devaient pas être bien efficaces contre les armures de plates et aussi contre les mailles, on usait d'autres épées, plus grandes et plus fortes, à pointe souvent plus aiguë, et qu'on maniait surtout à pied. Il est probable que ce sont ces fortes épées, maniées à deux mains, dont les anciens

auteurs font sans cesse mention au cours du XIV^e siècle. Et l'arme qui tua Jehan Chandos, le 31 décembre 1369, comme nous l'a si bien raconté Froissart, devait être certainement une épée, car, dans le courant de son récit, le chroniqueur parle de lances et de glaives, sans faire mention d'épées, mais nous montrant Chandos « le glaive au poing » et tombant sur « le cop d'un glaive » dans ce combat où des deux parts, Anglais et Français d'Angleterre, Français de France et Bretagne, avaient mis pied à terre avant d'en venir aux mains.

La collection Nieuwerkerke possédait une de ces belles épées. La lame a un mètre 17 centimètres de long, l'ensemble de la poignée trente-trois centimètres et demi; les quillons ont 27 centimètres d'une extrémité à l'autre. La lame à arête médiane, à section en losange, est à deux tranchants qui fuient vers la pointe retournée sur quelques centimètres de longueur et formant arc tiers-point; la marque, estampée sur le talon près de la pointe doublement échancrée de l'écusson, est une fleur de lis. Le pommeau, très allongé, s'élargit en queue de paon, avec double talus sur chaque face; la tête bombée porte le bouton de rivure; la fusée habillée de cuir avec bagues tressées à ses deux extrémités est longue et fine, d'une bonne prise pour les deux mains; et toute l'arme, bonne pour frapper d'estoc et de taille, est d'une irréprochable exécution.

C'était là une épée d'homme d'armes; les piétons en portaient de plus courtes, et notamment des couteaux à plates, à lames larges et minces, propres autant à éventrer les chevaux qu'à couper la gorge aux hommes en les passant entre les joints de l'armure. L'étude

de ces armes courtes est encore à faire, ainsi que celle des dagues dont les formes sont très variées. Les mieux entendues sont les percemailles dont la lame, longue à peine d'un pied, toujours forte et d'une trempe merveilleuse, est en forme d'alène avec pointe renflée par le changement des plans longitudinaux de retaille et toujours aiguë. Les poignées étaient assez simples, ordinairement avec petits quillons et pommeau rudimentaire; les fusées minces sont souvent formées par des attelles de bois ou d'os goupillées sur les soies.

Les Flamands affectionnaient la dague à rogons dont le bois de la fusée présente au-dessus des quillons deux renflements arrondis caractéristiques. La dague à rouelles a sa fusée terminée à chaque extrémité par une rondelle de fer formant le pommeau et la garde.

Dans cette arme de la collection Ed. de Beaumont, au Musée de Cluny (fig. 128), les deux rondelles sont de fer, assez épaisses, sans travail, noircies et rongées par la rouille. La fusée d'un bois dur et poli, d'un ton roussâtre, est sculptée en colonne torse, et porte encore les rivets disposés en rangées longitudinales, qui rejoignent sans doute la soie. La lame à un seul tranchant, à dos très large, est par cette disposition presque triangulaire, mais peut cependant servir à trancher et à piquer. Cette dague, dont la longueur totale est de 36 centimètres, est forte et massive, tout indique une arme d'usage; son travail ne présente aucune particularité, il est sans doute français.



Fig. 128.

L'Italie fabriquait de ces dagues, et elles étaient

fameuses. Le Musée d'Artillerie en possède quelques-unes, entièrement de fer, avec lame déliée, triangulaire et extrêmement aiguë, sans que la pointe soit renforcée en percemaille. Leur rondelle de garde est beaucoup plus petite que leur rondelle de pommeau; mais les deux, comme la fusée, mince, ronde et allant en s'élargissant de la base au sommet, sont chargées de traits gravés, croisés et formant un décor quadrillé sur le fer noirci. Les fourreaux sont de cuir noir et divisés en trois gaines, une pour la dague, les deux autres pour des poinçons, des petits couteaux à armer nommés aussi bâtardeaux. Ces dagues se portaient à droite, fixées à hauteur de la hanche à la ceinture d'orfèvrerie, comme l'épée; elles étaient unies par une chaîne au plastron de l'homme d'armes. Ces dagues à rouelles étaient surtout des armes de cavaliers, et on en usa plus dans le midi que dans le nord. Les dagues à rognons, les percemailles étaient plus usités dans les Flandres et en Angleterre, car des effigies sépulcrales montrent dès le XIII^e siècle des chevaliers anglais qui en sont munis.

On peut considérer comme un couteau à plates, c'est-à-dire comme un coutelas, une arme courte de fantassin, dont le Musée d'Artillerie et diverses collections nous présentent des spécimens. La longueur totale est d'environ 2 pieds de long; la lame, large et plate, se termine en pointe aiguë par la fuite des tranchants; la soie large et plate est habillée de plaques de cornes formant la fusée; les quillons de fer s'abaissent vers les tranchants, puis relevant un peu leurs têtes dont le profil est arrondi; une tige droite naît de l'écusson et sert d'arrêt pour le pouce; le pommeau est formé par une

courte bande de fer qui habille le haut de la poignée et se modèle sur sa forme convexe. Ces couteaux à plates se portaient pendus à la ceinture, souvent passés dans l'escarcelle dont le fond était percé pour laisser passer le fourreau dont l'arrêt supérieur empêchait la chute, et l'arme pendait sur le ventre, sa pointe descendant entre les deux cuisses. Mais l'histoire de ces couteaux à plates, haussarts, faussarts, épées de passot, coutils à croc, anelaces, miséricordes, est encore à faire, et celle des courtes épées de main droite et de main gauche du xv^e siècle n'est pas mieux connue. Espérons que M. Reubell l'entreprendra quelque jour en nous donnant le catalogue de sa magnifique collection de dagues qui est, avec celle de M. Resson, la plus complète de Paris, en ce genre.

CHAPITRE VI.

LE XV^e SIÈCLE.

R. de Belleval. *Du costume militaire français en 1446*, Paris, 1866, in-8°. — De Belleval. *La panoplie du xv^e au xviii^e siècle*, Paris, 1873, in-8°. — Edouard de Beaumont. *Notice sur les gens de guerre du comte de Saint-Paul qui sont enfouis à Coucy*, Paris, 1886, in-8°. — Hewitt. *Ancient armour and weapons*, Londres, 1859, 3 vol. in-8°. — Marc Vulson de la Colombière. *Le vrai théâtre d'honneur*, Paris, 1648, 2 vol. in-f°. — Olivier de la Marche. *Les tournois du roi René*, Paris, 1888, in-8°.

C'est au xv^e siècle que l'armure de plates acquiert son développement parfait; il n'existe pas de harnois plus complet, ni mieux entendu que celui des gendarmes des compagnies d'ordonnance du roi Charles VII (fig. 129). Seules les belles panoplies de la première moitié du xvi^e siècle leur sont peut-être supérieures comme ajustement exact des pièces, sans égaler le beau parti pris de forme de l'armure gothique.

Ce harnois de gendarme du Musée d'Artillerie est classique; il peut donner l'idée exacte de l'adoubement d'un maître des compagnies réglementaires

créées par les ordonnances de Charles VII en 1439



Fig. 129.

et 1445 et qui subsistèrent jusqu'à la fin du règne de Louis XIII.

L'homme est coiffé d'une salade dont la queue du timbre se prolonge en un long couvre-nuque, et la *bavière* vissée au haut du plastron de la cuirasse défend le bas du visage ; la visière fixe de la salade recouvrant la partie supérieure de la face et présentant à hauteur des yeux une fente transversale pour la vue. Les épaules sont défendues par des épaulières en lames imbriquées qui se continuent avec les canons d'arrière-bras ; les rondelles d'épaules — modifications des ailettes qui sont descendues vers le plastron — défendent les aisselles protégées aussi par des goussets de mailles. Le plastron de la cuirasse est renforcé à sa base par un renfort bouclé par sa patte supérieure et qu'on nomme la *pansière*. La braconnière et les *tassettes* en forme de tuile descendent sur le ventre et les cuisses, et souvent des pièces accessoires nommées *flancards* défendent les hanches, tandis que le grand *garde-rein*, ici élargi en queue de paon, protège le séant et fait suite à la dossière qui fréquemment porte un renfort opposé à la pansière. Les cuissots continuent la défense des cuisses assurée autour du bassin par un jupon de mailles ; les genouillères à grands oreillons sont munies de deux plates supérieures à leur jonction aux cuissots, de deux plates inférieures à leur jonction avec les grèves, ce qui donne plus de souplesse aux articulations. Les grèves complètes à charnières extérieures, bouclées en dedans, se composent des jambières et des molletières. Les solerets ont ici cette forme en bec exagéré, à la poulaine, contre laquelle tonnaient depuis la fin du *xiv^e* siècle les édits royaux, les brefs et les mandements de l'Église et que purent seules faire disparaître les ordonnances de Charles VIII.

Les grandes cubitières protègent les coudes, les canons d'avant-bras sont recouverts inférieurement par les gardes des gantelets. La grande rondelle de la lance protège presque tout le côté droit de l'homme d'armes quand il charge. Il est alors assis sur la cuiller, c'est-à-dire sur la haute palette du troussequin de la selle, les pieds reportés en avant et forçant sur les étriers, le corps incliné sur le cou de la bête, l'épaule gauche en avant, le cheval devant en somme galoper sur le pied droit.

Le harnais du cheval de cet homme d'armes est allemand, à peu près de la même époque, c'est-à-dire de la seconde moitié du xv^e siècle. Il est façonné à cannelures. La barde de croupe forme une grande carapace recouvrant toute l'arrière-main depuis les rognons couverts par les grandes plates de la selle d'armes d'où naissent les fortes tiges de fer qui soutiennent la palette du troussequin. Les flancois défendent de chaque côté les flancs du cheval et se rejoignent à la barde de poitrail disposée en demi-cercle taluté en avant pour ne pas gêner les tibias du cheval et pour éloigner les coups de pique. L'encolure est armée en dessus par les bardes de crinière qui sont ici autant de chevrons arqués rivés sur le camail de mailles qui habille tout le cou. Le chanfrein à menins d'oreilles incomplets a ses gardes d'yeux rivées, la région nasale relevée en coquille. Les bossettes du mors sont d'acier, travaillées à facettes, les rênes de bride dépendant des longues branches d'un mors à la connétable sont armées par les bardes de brides, le filet montre ses courroies nues. En avant de l'encolure, la pièce de mailles est à moitié libre et retombe

sur la barde de poitrail; il est probable qu'en campagne elle devait être mieux jointe. Ici, la maille, très solide, est composée de maillons rivés et d'anneaux découpés à l'emporte-pièce, ce qui forme un tissu d'une solidité très grande. Les éperons ont de vastes molettes à rayons déliés, et les longues tiges relevées vers le mollet permettent d'atteindre le cheval sous les flancois. Quand l'homme d'armes veut mettre pied à terre, son écuyer lui défait ses poulaines fixées au soleret par un bouton tournant, lui déboucle les attaches des éperons.

Ainsi armé, le gendarme peut combattre à pied, avec la masse, le marteau d'armes, la forte épée d'arçon ou même l'épée d'armes que l'on nomme souvent épée bâtarde pour la distinguer de la première, qui est l'estoc porté suspendu à la selle, et de l'épée de passot, courte et large, portée par les piétons.

Et ces armures bien ajustées au corps sont assez légères, ne pesant guère que cinquante livres qui se répartissent bien sur tout le corps. Aussi fréquemment les gendarmes mirent-ils pied à terre, comme à cette fameuse bataille de Saint-Jacques de la Birse (1444) où les armures du Dauphin, de Dammartin et de Burckart Monck forcèrent, l'épée à la main, le cimetière où s'étaient réfugiés les Suisses échappés aux charges de la gendarmerie. Ce jour-là, les Suisses furent par hasard en plus petit nombre que les hommes d'armes qu'ils étaient habitués à combattre ordinairement dix contre un. Mais ils prirent plus tard leur revanche sur les Bourguignons du duc Charles qu'ils écrasèrent par des effectifs au moins trois fois plus nombreux.

Les archers à cheval étaient armés plus légèrement.

Leur salade ne comportait point de bavière, leur cuirasse était une brigantine, leurs bras et leurs jambes étaient armés de fer, la maille défendait en outre le corps et apparaissait au gorgerin, au haut des manches, au ventre.

La brigantine était un corsage formé de lames de fer ou d'acier, se recouvrant comme des tuiles, rivées sous un premier vêtement de toile ou de peau, recouvert de

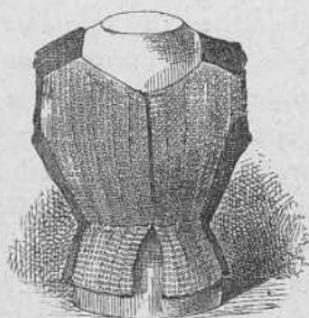


Fig. 130.

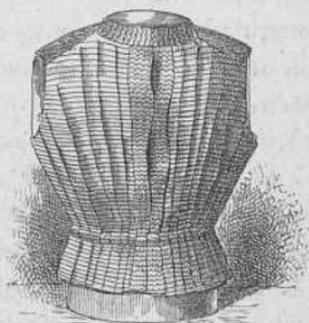


Fig. 131.

velours ou de drap de soie sur lequel les têtes des rivets se détachent dorées et souvent ciselées. L'intérieur du corsage était de toile ou de peau laissant voir les rivures inférieures des rivets, rivés sur des rondelles de métal; puis l'on recouvrait cette garniture intérieure d'un tissu ou d'une peau souple. Souvent encore, les plates n'étaient point rivées à la doublure intérieure.

Cette brigantine italienne du Musée d'Artillerie (fig. 130) est extérieurement habillée d'un velours rouge sur lequel se détachent les têtes dorées des rivets disposés en séries régulières. Cette autre (fig. 131) du même

musée donne la disposition intérieure; on voit les lames disposées par séries longitudinales et se recouvrant comme des tuiles.

Ces deux brigantines se laçaient sur le devant de la poitrine, d'autres s'attachaient sur le côté; on les serrait à la taille avec une ceinture; du reste, elles sont toujours façonnées en forme de corset. Les plus anciennes défenses de corps de cette espèce sont de la seconde moitié du *xiv^e* siècle; elles étaient longues, descendant jusqu'aux genoux, sans dessiner la taille. Au commencement du *xv^e* siècle, elles se raccourcissent, prennent une forme plus élégante; on leur ajoute parfois des manches complètes comme en possède cette magnifique brigantine italienne habillée de velours vert, de la collection de M. H.-W. Riggs. Au début, cette espèce de jaque ne fut portée que par les piétons, et ceux qui en firent les premiers emplois furent dits brigands ou brigants, et les déprédations dont les gens composant les *routes*, les bandes de *routiers*, se rendaient sans cesse coupables, firent bientôt de ce mot brigand le synonyme de bandit de la pire espèce, d'écorcheur, comme on dira plus tard mauvais garçon, bandoulier, de tous ces gens de guerre dont les meilleurs étaient au-dessous, par leurs mœurs, des pires soldats de nos compagnies de discipline.

On comprend combien ces brigantines ainsi composées de plaques de métal dissimulées entre plusieurs doubles d'étoffe pouvaient être facilement fraudées. Aussi les membres des corporations qui en tenaient fabrique prêtaient-ils serment de faire tous ces cor-sages d'armes en bonnes plates d'acier, ordinairement

étamées pour éviter la rouille, et consciencieusement rivées.

Dès qu'elles atteignirent une certaine perfection, les brigantines furent portées même par les seigneurs ; le roi de France en porte, le duc de Bourgogne aussi. Car elles font office à la fois de cuirasse et de cottes d'armes, remplacent le surcot armoyé qui permet de se reconnaître dans la mêlée. Elles ont aussi l'avantage d'être moins coûteuses que les harnois blancs, c'est-à-dire faits entièrement de fer, comme celui de l'homme d'armes, et beaucoup de gentils-hommes s'en contentent, d'autant qu'à la fin du xv^e siècle, la panoplie simple de l'homme et du cheval des compagnies d'ordonnance coûte dix mille francs. Mais comme une mode influe toujours sur les pièces de l'ajustement quand elle devrait même leur faire copier des objets d'une moindre valeur, on prit l'usage d'imiter les brigantines en recouvrant les cuirasses avec du velours marouflé sur les plates ; et sur ce velours courent souvent des ornements de cuivre doré fixés à l'acier, caché sous le tissu, par des vis ou des rivets.

Il ne faudrait pas croire que dès le commencement du xv^e siècle, les harnais complets de plates eussent atteint la perfection de l'armure gothique des compagnies d'ordonnance. La pierre tombale gravée du seigneur de Mairet, mort en 1419, que l'on voit en l'église Saint-Alpin à Châlons-sur-Marne, nous montre quelle fut l'armure que l'on porta à Azincourt. Le bacinet bien clos, à visière mobile, entre par le bas dans un double colletin recouvert lui-même en sa seconde plate par la jaque de mailles qui apparaît aux aisselles, aux articu-

lations de la saignée. Les grandes épaulières massives sont asymétriques; celle de gauche, plus forte, est renforcée par une rondelle d'épaule. A droite du plastron est le *faucré*, crochet articulé qui sert à soutenir la lance pendant la charge, lorsqu'elle est horizontale, c'est-à-dire en arrêt, et une échancrure de l'épaulière droite est destinée à en faciliter la manœuvre.

La cuirasse, très affinée à la taille, bombée à la poitrine, se continue en une longue braconnière formée de sept lames à recouvrement fixées par des rivets et enveloppant le bas du torse comme d'un court jupon. Les bras et les jambes sont complètement armés de fer. L'épée et la dague sont suspendues à de courts liens paraissant fixés au haut des cuissots.

Mais dès 1430, l'armure est bien près de sa perfection; c'est d'abord la salade avec sa bavière; puis la cuirasse à pansière, la braconnière et les tassettes sont remplacées par un jupon de brigantine sous lequel la jaque de mailles défend le ventre et le séant; elle apparaît aussi à toutes les jointures des membres. Les cuissots sont articulés dans leur région postérieure.

Pour combattre à pied, on s'adoubaît moins complètement; mais, notamment dans les sièges, on s'armait fortement la tête et les épaules. Un petit homme montant à l'assaut est peint dans un manuscrit français de 1420¹; on le voit coiffé d'un grand chapel de fer, tenant le milieu entre la salade et le chapeau de Montauban. Ses épaules sont armées de grandes spallières dans la forme italienne, ses bras montrent les

1. *Boccace* (1420).

canons d'arrière-bras et les cubitières. La pansière et le renfort de dossière y correspondant sont bouclés sur une cotte d'armes recouvrant sans doute une jaque de mailles, à moins que dans ce harnois, qui paraît plutôt italien, on n'ait marouflé l'étoffe à rinceaux sur le corps de la cuirasse sans en habiller les renforts.

Ce chapel de fer fut remplacé, surtout en France, par la *salade*, qui est le casque typique du xv^e siècle. Elle apparaît à son commencement. Celle-ci a dû appartenir à quelque piéton vers 1430; elle a été don-



Fig. 132.



Fig. 133.

née au Musée d'Artillerie par M. Juste. Son timbre (fig. 132), arrondi régulièrement, a son diamètre antéro-postérieur de beaucoup le plus grand, et se relève en sa queue pour former un court garde-nuque limité par un orle saillant faisant le tour de toute la pièce. Une courte crête court au sommet du timbre; les clous de la garniture se voient encore fixés à l'acier rongé par la rouille.

Le même musée possède une *salade* allemande (fig. 133) d'une meilleure conservation. Le couvre-nuque tend déjà à former la longue queue caractéristique; en avant, le timbre est fendu transversalement

pour la vue; le nez sera défendu par l'avance à biseau rentrant formée par le pourtour du timbre qui s'évase en cloche. Suivant que l'homme enfonce plus ou moins la salade sur sa tête, il peut voir sous la visière fixe, ou, pendant le combat, se protéger entièrement le visage et regarder par la fente de la vue. Les clous dont on voit les têtes fixaient la garniture intérieure. Nos archers à cheval portaient une salade de cette forme.

Plus tard, on fit des salades à visière mobile pouvant se relever ou s'abaisser à vo-



Fig. 134.



Fig. 135.

lonté, et les cavaliers se protégeaient le visage par la bavière.

Les fantasins portaient de petites sa-

lades légères et aussi des *barbutes* dont celle-ci (fig. 134), appartenant au même musée, peut donner une idée; les archers à pied restèrent fidèles à cette forme que les argoulets, cavaliers du xvi^e siècle, continuèrent encore à porter. La défense de tête correspondant à la brigantine était une cervelière également fabriquée de pièces de fer rivées et unies à recouvrement. Celle-ci (fig. 135) appartient aussi à ce musée; les plaques du bord sont rectangulaires et forment un premier cercle surmonté d'un second formé d'écailles arrondies; un troisième est composé de plaquettes longues, la rondelle supérieure n'épouse pas absolument la convexité du timbre sur

lequel elle est rivée à son milieu. Ces calottes de fer étaient recouvertes d'étoffe, comme les brigantines.

Voici une salade d'homme de pied de la fin du xv^e siècle (fig. 136) appartenant aussi au Musée d'Artillerie; mais l'usage de ces défenses de tête se prolonge jusqu'au xvii^e siècle; les arquebusiers les portaient au moins autant que le morion durant nos guerres de religion. L'armure de Henri IV (fig. 231) présente un casque du même type. La crête légère qui surmonte le timbre peut faire



Fig. 136.



Fig. 137.

attribuer cette salade au commencement du xvi^e siècle.

Au reste, l'usage de toutes ces coiffures d'armes s'est prolongé souvent plus longtemps qu'on ne croit, notamment dans les harnois de joute et de tournoi. C'est ainsi que l'ancien heaume dit à *tête de crapaud* est encore porté dans les tournois à la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e, à cause de sa solidité et de la facilité qu'il laissait à la tête de se remuer dans son large cylindre. Celui-ci (fig. 137) est allemand et appartient au Musée d'Artillerie, auquel il

fut donné par Napoléon III, qui l'avait acquis à la vente Soltikoff. Il est formé de quatre pièces d'acier battu assemblées par de gros rivets dont on voit les



Fig. 138.

têtes. Il s'attache sur le plastron par une patte à charnière percée d'yeux pour laisser passer un goujon. La vue est formée par une ouverture transversale, qui est l'intervalle laissé entre le bec relevé du timbre et la partie supérieure de la ventaille. Une autre patte fixait la queue du

timbre à la dossière. Le sommet de ces heaumes portait des tortils de cuir peint, des plumes, des cimiers fantastiques, d'où pendaient des voiles, des lambrequins déchiquetés.

Plus anciennement, les Allemands portaient des salades de joute en forme de cloche, avec bord assez relevé. Ces casques se portaient très enfoncés sur la tête, les fentes de la vue à hauteur des yeux. Cette



Fig. 139.

salade (fig. 138) date du *xiv^e* siècle; il est difficile de savoir quelle est son exacte patrie, mais on peut la considérer comme allemande. Elle appartient au même musée.

ii Au premier abord, on regarderait cette belle salade

comme une défense de tête du xv^e siècle (fig. 139). Le catalogue du Musée d'Artillerie nous la donne comme bien plus récente; elle appartient à la fin du xvi^e siècle, et au moins à sa seconde moitié. C'est là un casque de tournoi, comme l'indique la tige taraudée de la ventaille saillante et destinée à fixer la *haute pièce* au moyen de l'écrou. Cette haute pièce était une espèce de bavière qui renforçait le devant de la salade ou de l'armet dans les tournois et surtout dans les joutes, où les

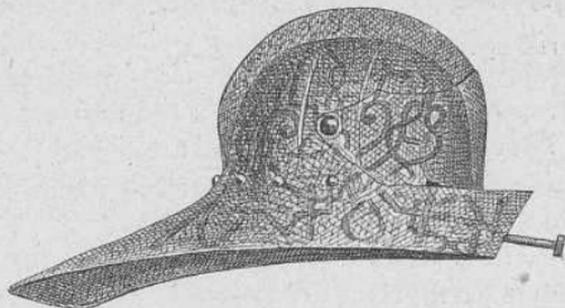


Fig. 140.

coups de lance atteignaient avec une extrême raideur. Ici, la visière est mobile et se compose d'un frontal permettant de voir par l'intervalle qu'il laisse à sa jonction avec la ventaille. Une haute crête accompagne la courbure du timbre, et le frontal épouse cette forme pour pouvoir se relever à volonté. Le long couvre-nuque est cependant moins relevé que dans les salades de guerre du xv^e siècle.

Le Musée d'Artillerie possède encore une de ces salades de tournoi de la seconde moitié du xvi^e siècle. Elle est d'un travail italien, peinte, gravée et ciselée :

les ornements à entrelacs indiquent le règne de Henri II; ils courent en se détachant en rouge et noir sur les champs blancs. C'est cette salade du xvi^e siècle que M. Roybet a copiée et mise à tort sur la tête du duc Charles le Téméraire dans son tableau du massacre des francs-archers à Nesle (1472). On voit ici la vis avec son écrou carré servant à fixer la haute pièce, que l'on nomme aussi pièce volante (fig. 140).

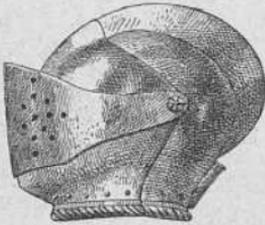


Fig. 141.

La défense de tête la plus parfaite, qui est l'armet, apparaît à la fin du xv^e siècle. Voici un de ces armets du même musée (fig. 141); si on compare le haut de ce casque avec les salades précédentes, on verra qu'ils sont tous trois basés sur le même parti pris d'où dérivent tous les armets et salades de joute du xvi^e siècle. Mais, dans cet armet, une pièce s'est adjointe; c'est la mentonnière, qui enferme complètement le bas du visage et se rejoint à la queue du timbre, qui se raccourcit et vient exactement épouser la forme de la nuque et de la racine du cou.

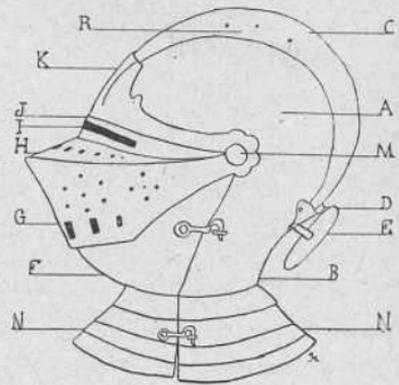


Fig. 142.

Dans un armet (fig. 142), on distingue le timbre A

avec sa queue B, à laquelle est fixé le porte-plumail D et la rondelle de volet E, petite targe montée sur une tige servant à parer les coups de taille horizontaux, et aussi à fixer les grandes plumes d'autruche que l'on portait retombant sur le dos au temps de Maximilien. Le timbre est la bombe du casque; c'est lui qui épouse la forme du crâne. La mentonnière F habille le devant du cou, le menton, les joues; elle se combine avec la partie antérieure du gorgerin N, dont la partie postérieure dépend de la queue du timbre. La visière, dont l'ensemble constitue le mézail, se compose de la ventaille G, percée de trous pour la respiration; de la vue H, avec fentes pour les yeux; du nasal I, souvent soudé à la vue, et souvent d'une pièce de renfort K, nommée frontal, et venant renforcer le nasal. La crête C, souvent très haute, est percée de trous pour fixer les plumes du plumail.

L'armet à gorge (fig. 141) ne présente pas de gorgerin, mais une rainure, située dans l'orle qui forme un cordon saillant autour de la partie inférieure de la mentonnière et de la queue du timbre, reçoit le colletin de l'armure, pièce habillant le cou et prise sous la cuirasse. Le colletin est ordinairement formé de lames articulées. Au début et dans la première moitié du xvi^e siècle, il était souvent fort grand, comme nous l'avons vu, et remontait haut autour du cou; plus tard, il devient plus juste, s'allonge inférieurement pour habiller la région sternocléido-mastoïdienne et cervicale; c'est après lui qu'on attache les pièces de l'armure du torse, les épaulières, les canons d'arrière-bras. Mais, au xvi^e siècle, il finit souvent par faire partie de la cuirasse elle-même.

Quand l'homme d'armes voulait s'armer, « restreindre ses plates, » comme on disait au *xvi^e* siècle, il s'armait d'abord les jambes ; on lui ajustait les cuis-sots, dont la garniture supérieure était munie d'œillets, où l'on passait de forts lacets rattachés à une ceinture ; puis on lui mettait ses grèves et ses solerets. Après quoi, on fixait le colletin, les armures de bras, souvent même les spallières, et l'on mettait la cuirasse en dernier, enfin les rondelles d'épaule ; celles-ci étaient fixées par des aiguillettes de cuir dépendant du vêtement de dessous et passant par un trou du plastron, ou par une courroie.

On faisait bien, en somme, de se couvrir le corps de fer. A cette époque, les armes à feu, déjà connues des Chinois au *xiii^e* siècle, étaient à peine, chez nous, dans la première enfance ; les armures de fer, battues à froid et acquérant par un martelage savant une incomparable dureté, pouvaient encore protéger les hommes d'armes contre toutes les armes de jet, d'hast et de main dont on usait à la guerre. Les arbalétriers, cependant, et les archers étaient encore à craindre, car leur habileté était telle qu'ils tuaient un homme à deux cents pas s'il n'était pas bien couvert, et les lourds carreaux des arbalètes, les matras à tête massive faussaient les plates, pouvaient briser un membre sous sa carapace de fer.

Les archers brillaient alors de tout leur éclat. Les arbalétriers n'étaient pas moins estimés : arbalètes de main ou de rempart avaient atteint la perfection, et défiaient encore les grossiers traits à poudre et les coulevrines à main dont le tir n'avait point de justesse.

Toute arbalète est formée d'un fût en bois ou arbrier, terminé ordinairement par une crosse permettant d'épauler, et portant une rainure longitudinale où sera posé le trait, le carreau, qui est une courte flèche. A l'extrémité opposée à la crosse est fixé l'arc; court et raide, il ne peut se bander sans le secours d'un levier ou d'un petit treuil; il est fait d'acier ou de lames de bois dur alternant avec des nerfs, de la corne.

La corde de l'arc est forte et épaisse, faite de boyaux ou de bons fils de chanvre. Quand l'arc est tendu, elle est retenue par un disque en os ou en bois dur, la noix, qui présente deux encoches, l'une retenant la corde, l'autre butant contre la détente: celle-ci venant à être déplacée, l'arc se détend, le trait placé dans la gouttière est projeté au loin. « En arrière de la noix se trouve un ressort qui presse légèrement l'extrémité du trait posé sur la rainure, et permet d'incliner l'arbalète sans que le trait puisse tomber à terre. »

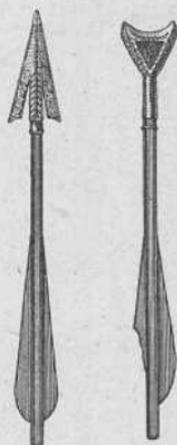


Fig. 143. Fig. 144.

Les carreaux sont courts, à fer aigu et pyramidal; quand leur extrémité est empennée, on les nomme viretons. Les empennes sont faites de cuir, même de lames de bois sculptées en plein dans le bloc qui fournit le trait. Cette disposition s'observe dans ces carreaux du Musée du Louvre; ceux-ci sont de fabrication allemande et appartiennent au *xvi^e* siècle; ils ont plutôt servi à la chasse, car le fer de l'un est en forme de croissant, disposition destinée à couper les

jarrets des animaux, ou à les faire périr par la perte du sang ; l'autre a un fer barbelé. Tous deux sont soigneusement gravés à l'eau forte (fig. 143 et 144).

Voici une arbalète du xv^e siècle (fig. 145), du Mu-

sée d'Artillerie. C'est une arme de guerre et du système dit à pied de biche. Pour tendre cet arc d'acier, l'arbalétrier se servait d'un levier en fer, dit pied de biche,

construit sur ce modèle (fig. 146). Cet engin se compose de trois parties : le manche ; la grande fourche dont les branches recourbées en crochet accrochent les tourillons de l'arbalète (on voit ici un des tourillons au-dessous de la noix, fig. 145) ; la petite fourche mobile autour de deux pivots fixés aux branches de la grande fourche et va saisir la corde de l'arc. « On engage les deux branches de la grande fourche dans les tourillons ; la petite reçoit la corde, et on ramène avec force en arrière le manche qui s'arc-boute au talon de la grande fourche, tend la corde et l'amène au cran de la noix. Le pied de biche se retire quand l'arme est bandée. Il se portait à la ceinture par l'agrafe qui se voit à l'extrémité du manche. » En marche, l'arbalétrier portait l'arbalète pendue à sa ceinture par une agrafe dont on voit mal ici

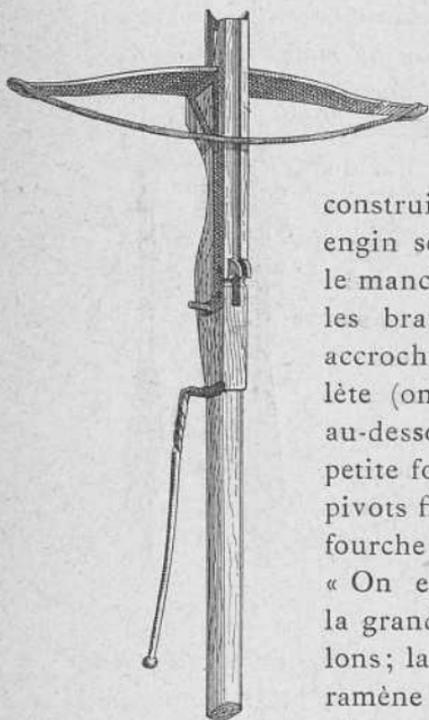


Fig. 145.

BALLESTA

à sa ceinture par une agrafe dont on voit mal ici

le contour à la tête du fût, car elle est repliée sous lui ¹.

Dans l'arbalète à cric (fig. 147), on tend l'arc avec un petit cric du système ordinaire dont la crémaillère saisit la corde avec ses dents et l'amène sur la noix. Le cric se fixe à l'arbrier par une forte couronne de corde retenue par les tourillons; une fois l'arme bandée, l'arbalétrier portait le cric à sa ceinture. Cette arbalète avait plus de force que la précédente. Voici (fig. 148) un cric allemand beaucoup moins ancien, car il date de 1571, mais il est construit sur le type en usage au xv^e siècle. De même l'arbalète est de la fin du xvi^e siècle; c'est un beau travail allemand d'incrustation d'os gravé sur bois dur. Cette arbalète, à la force de son arc, se reconnaît comme une arme de siège. (Musée d'Artillerie.)

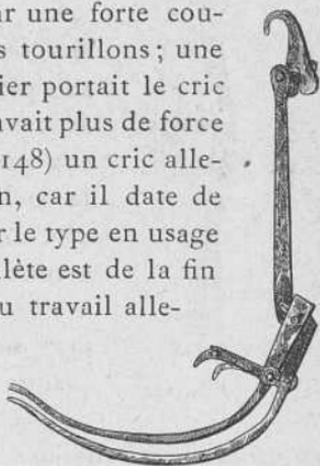


Fig. 146.

L'arbalète à tour se bandait au moyen d'une moufle dont la chape engageait le talon de la crosse, et dont les crochets saisissaient la corde de l'arc; on tendait en tournant les deux manivelles l'arc regardant la terre, et on tenait l'arbalète fixe en passant le pied dans l'étrier situé à la tête du fût. Une grande arbalète du Musée d'Artillerie, datant de la fin du xv^e siècle, est encore munie de son tour. Son arbrier est d'ébène incrusté d'ivoire et indique un travail allemand (fig. 149).

1. Penguilly L'Haridon. *Catalogue*, p. 505.

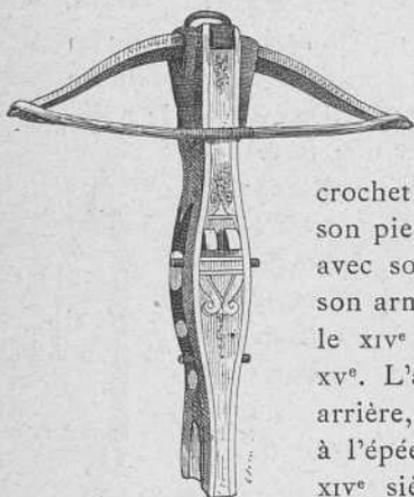


Fig. 147.

On comprend combien ces mécanismes compliqués rendaient le tir lent. Aussi une arbalète moins forte, en usage parmi les arbalétriers à pied, se tendait-elle avec un simple crochet double. L'homme passait son pied dans l'étrier, tirait la corde avec son crochet et bandait ainsi son arme. Ce système, en usage dès le ^{xiv}^e siècle, subsiste encore au ^{xv}^e. L'arbalétrier porte l'arbalète en arrière, en verrouil, au côté opposé à l'épée. L'équipement, à la fin du ^{xiv}^e siècle, se compose ainsi : le casque est une espèce de salade se rapprochant de la barbute; le corps

est armé de la chemise de mailles recouverte d'une brigantine; les cuisses sont recouvertes de peau piquée formant gamboison, les genoux protégés par des genouillères de fer. Le grand bouclier ou pavois que l'homme porte sur son dos lui servait à s'abriter quand il bandait son arme; la forme en cœur allongé caractérisait les pavois des arbalétriers génois que la France entretenait comme troupes mercenaires au ^{xiv}^e siècle. Un petit pavois de la collection de MM. W.-H. Riggs, est très bombé avec gouttière longitudinale en son milieu dont la concavité est interne;

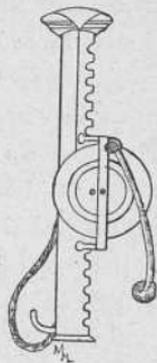


Fig. 148. GATO

les courroies formant les énarms permettent de les manier avec la main seule ou l'avant-bras ; les cordelletes servaient à le pendre sur le dos pendant la marche. Il date du xiv^e siècle.

Le pavois du xv^e siècle était plus grand, sa hauteur moyenne était de 4 pieds afin que l'homme pût se dissimuler derrière. L'arbalétrier de cette époque porte en campagne tout son pesant fournement. Le grand pavois, le carquois ou couire de peau de truie contenant les carreaux, la moufle pendue à la ceinture, l'épée attachée au ceinturon, l'arbalète. Telles étaient les armes de ces piétons vêtus de brigantines, de pourpoints piqués, de pièces de mailles, coiffés de salades et munis de chausses de cuir souvent renforcées

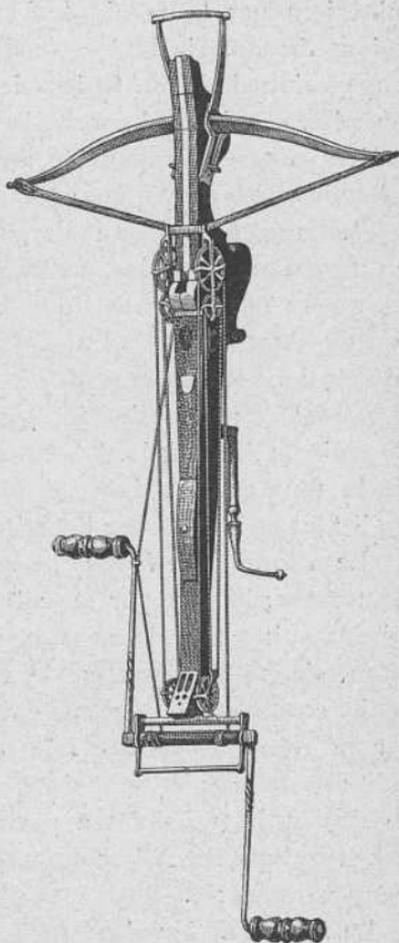


Fig. 149.

de houseaux cloutés rejoignant les forts souliers.
Et comme si ce fournement complet n'était point

suffisant, les archers à pied portaient souvent le vouge, arme d'hast à large fer tranchant : il est vrai qu'ils n'avaient pas le pavois de l'arbalétrier; ils représentaient l'infanterie légère, se déployaient en tirailleurs, engageaient l'action. Et leur importance devint de plus en plus considérable, car ils composèrent notre première infanterie organisée, avec les piquiers et autres piétons armés de vouges et de guisarmes.

Le *vouge* était une lame tranchante et pointue en forme de coutelas, emmanchée à une hampe de longueur moyenne et dont la douille était souvent munie d'une rondelle large. Dans certains vouges employés dans les champs clos et les combats d'approche, il existe deux rondelles formant garde entre les prises de main et la douille. Le vouge est une modification de la faux et c'est dans cet outil à douille redressée qu'il faut en rechercher l'origine.

Le *couteau de brèche* se rapproche également de ces formes; la soie par laquelle il se fixe ou la douille faisant suite à sa lame n'occupe point le milieu du talon, de telle sorte que le tranchant est en dehors de la continuation normale de la hampe qui passe par la ligne du dos, car le couteau de brèche n'a qu'un tranchant et sa pointe est formée par la fuite du dos et du tranchant à partir du talon. Il fut surtout employé en Allemagne, où on le retrouve jusqu'au xviii^e siècle.

La *langue de bœuf* est une arme d'hast et aussi une dague, suivant qu'elle est montée sur une hampe ou sur une poignée faite pour une arme de main. Quand elle se monte sur une hampe, sa douille très longue,

parfois évidée sur les côtes, porte une rondelle située à un demi-pied de la lame large et plate dont le contour forme un triangle isocèle.

Le *fauchart* a une lame forte et large à un seul tranchant; sur le dos se dressent un ou deux crochets, la pointe est généralement à contour convexe et répond à une échancrure concave du dos qui la dégage. « C'est, dit Meyrick, une arme en forme de serpe avec une pointe à la partie supérieure et une autre à angle droit sur le dos de la lame. » On trouve encore aujourd'hui, en Chine et au Tonkin, des soldats armés de faucharts. Cette arme servait à frapper d'estoc et de taille, les oreillons accrochaient les saillies des armures : ainsi les piétons désarçonnaient les cavaliers. Ils avaient aussi pour cet usage des espèces de fourches à deux branches brisées et rabattues intérieurement par des ressorts; quand on avait saisi avec la fourche le cou ou le bras d'un homme, les branches brisées se redressant à moitié l'empêchaient de sortir et l'homme était tiré à bas de sa selle. On nommait ces fourches des désarçonneurs; elles furent surtout employées en Allemagne, comme les faux et fourches de guerre si usitées dans les combats d'approche, aux assauts de brèches.

La *hallebarde* apparaît en France au xv^e siècle, son origine est suisse et allemande; son principe est l'alliance du fauchart et de la hache d'armes. Son fer, très élargi à la base et muni d'oreillons, est généralement tranchant d'un côté comme un fer de hache, avec dos opposé portant des pointes et crochets, puis il s'effile en une lame longue aiguë comme celle d'une dague, de

telle sorte que la hallebarde est également propre à frapper d'estoc et de taille, à assommer, à accrocher. Le fer est relié à la hampe, longue habituellement de sept à huit pieds, par deux longues bandes de fer continuant la courte douille et vissées sur le bois. Toutes ces hampes sont ordinairement à huit pans et chargées de fines courroies croisées et assemblées par des clous à tête saillante.

La *guisarme* avait un long fer recourbé et aigu à un seul tranchant situé du côté concave; le dos, convexe, portait un oreillon se courbant à angle droit, non loin de ce dos, et se continuant en ligne droite, de telle sorte que sa pointe aiguë se trouvait à la même hauteur que la pointe de la lame courbe qui servait à trancher les jarrets des chevaux; la pointe droite servait à frapper d'estoc.

Le *godendac* fut la hallebarde des Flamands. Il se compose d'une longue pique à lame à section quadrangulaire, déliée comme celle d'une dague, mais à la naissance du fer apparaît une hache à tranchant convexe, mais à corps très mince, tout le fer ressemblant à une double faux, et le mail de la hache est armé de plusieurs pointes. La pointe principale peut faire défaut et alors le *godendac* se rapproche de la bardiche russe qui tient de la faux emmanchée en arme de guerre avec fer parallèle à la hampe dans sa moitié inférieure.

La *pertuisane* est une forte pique à fer droit, à deux tranchants, très aiguë, n'ayant que rarement des oreillons à sa base. « C'est, dit Viollet-le-Duc, une arme d'hast à long fer pointu et tranchant, quel-

quefois avec de petits oreillons. » « Elle diffère de la hallebarde en ce qu'elle ne porte pas de hache... Elle était construite pour fournir des coups d'estoc. C'est un fer large et aigu portant des ailerons qui varient de dimension. Dans les plus anciennes pertuisanes, les ailerons sont petits (Penguilly L'Haridon). » — L'usage de cette arme ne date, en France que de la seconde moitié du xv^e siècle. On la confond toujours avec la hallebarde dont elle diffère à première vue par ses oreillons ou ailerons symétriques.

La *corseque* et la *roncone* sont des armes d'hast italiennes. La première est « une javeline ayant le fer long et large, à deux oreillons », dirigés en avant et formant un croissant dont le dos regarde la douille; il peut exister, au-dessous, des petits crochets. C'était l'arme des gens de pied italiens et corses.

La *roncone* semble en différer par son fer beaucoup plus fin et allongé, ses oreillons plus serrés, avec pointes terminales acérées, et dirigées à l'inverse.

Telles furent les armes d'hast des gens de pied du xiv^e au xvii^e siècle.

Les armes courtes furent le marteau d'armes et ses nombreux dérivés, les haches et les maillets dont la plommée est le type, le fléau d'armes, la masse.

Le *marteau d'armes* fut d'abord un simple marteau d'enclume avec long manche de cornouiller, puis on rendit le bec pointu, on tailla la panne en pointes de diamant, on prolongea le manche en une pointe, de manière à pouvoir fournir le coup d'estoc. On en portait

au xv^e siècle de fort lourds, garnis de rondelles de plomb pour augmenter la force du coup, et terminés du côté du manche par un long fer aigu. Les manches avaient alors jusqu'à quatre et cinq pieds de long; on maniait ces marteaux avec les deux mains. Certains tenaient de la pertuisane, avec une rondelle de garde au milieu de la hampe; les oreillons formant la croix avec le fer portaient chacun une rouelle de plomb fondue dans leur gorge d'évidement et soigneusement façonnée. Dans certains, le corps du marteau est un merlin à fer très tranchant, avec panne taillée à pointes, une longue dague continue la hampe. Cela tient autant du marteau que de la hache, et aussi de la hallebarde, car la longueur totale de l'arme dépasse alors 8 pieds.



Fig. 150.

Dans le marteau à bec de faucon, on revient à la forme primordiale, la pointe se recourbe comme la mandibule supérieure crochue d'un oiseau de proie. Dans ce marteau du Musée d'Artillerie (fig. 150), le manche, long d'environ deux pieds et demi, est en bois de cormier. Une douille inférieure forme prise de main. La douille supérieure, également d'acier, porte le marteau façonné à pans coupés; deux saillies hémisphériques figurent les yeux de l'oiseau dont le bec crochu descend bas; la panne est terminée par une calotte, comme le dessus du marteau, mais cette calotte supérieure présente

un petit bouton. Cette arme pouvait se manier à une ou deux mains ¹.

Les petits marteaux étaient des armes d'arçon dont usèrent les cavaliers jusqu'au xvii^e siècle.

Le marteau picois avait le bec pointu à peine recourbé, sa masse présentait deux pointes saillantes horizontales, une plus longue verticale. Le manche avait de trois à quatre pieds de long.

Le bec de faucon, bec de perroquet, bec de corbin, sont tous ces marteaux d'armes du type picois, à pointe recourbée.

La *plommée* « s'entend comme un grand marteau d'armes et aussi comme un fléau à long manche armé de masses de fer attachées à des chaînes (Viollet-le-Duc) ». Le *fléau d'armes* était surtout employé en Allemagne et en Bohême ; les Suisses en possédaient dont les masses étaient étoilées de pointes et qu'ils nommaient « Morgensterns, c'est-à-dire étoiles du matin ».

La *masse d'armes* était d'abord de bois dur, avec tête de bois renforcé de clous, d'appliques du métal; puis on les fit de bronze. Mais, comme elles n'étaient point assez solides pour défoncer les plates, on les fabriqua de fer et d'acier et on évita leurs têtes en ailettes séparées

1. On a aussi nommé *bec de faucon* une forte hache à tranchant droit auquel est opposé un fer en quart de cercle, avec corde dirigée en dessous et perpendiculaire au manche, l'ensemble du fer de la hache répétant cette forme. Ce fut la hache d'armes des cavaliers; celle des fantassins avait un manche plus long et se continuant après la douille en une pointe de dague, disposition qui a donné naissance à la hallebarde et autres armes compliquées du xv^e siècle.

pour fausser mieux les armures (fig. 151). La plupart des morgensterns sont plutôt montés comme des masses d'armes; ce sont des massues de bois dur hérissées de clous qu'on y a enfoncés, puis dont on a aiguisé les pointes à la lime. Ce fut l'arme des paysans révoltés en Allemagne. En imitation de ces masses primitives on en fabriqua de fer et d'acier très ornées; les musées allemands en possèdent de très beaux exemplaires.

Mais l'arme véritable du cavalier fut la lance, qu'on

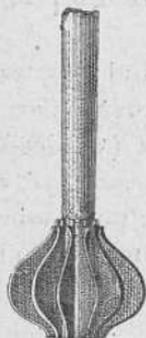


Fig. 151.

s'en servit dans les batailles ou les joutes. Les fers étaient longs, aigus, à pans coupés et pointus comme des dagues. Dans les joutes, on se servait de lances à fer émoulu, en forme de fleuron, et pour éviter le choc de la rondelle de garde contre la main, on fixait au haut de la prise de main une grappe de billettes d'acier qui atténuait la force de la secousse en venant se tasser contre le revêtement de bois du faucre qui était placé entre la main et la rondelle de garde. « Ce collier de billettes était destiné à empêcher le bois (de la lance) de glisser dans la main au moment du choc, en reportant l'effort sur le faucre lui-même, et par conséquent sur le haut du torse. Pour obtenir ce résultat, au xv^e siècle, le faucre était garni de bois tendre ou de plomb; les pointes des billettes d'acier s'imprimaient dans cette doublure et ainsi le bois faisait corps avec ce faucre. »

Les lances des hommes d'armes atteignent 5 mètres de long du talon à la pointe. Mais pour combattre à

pie, ils retaillaient les fûts ou se servaient de lances plus courtes qu'ils nommaient des *dardes*, surtout pour attaquer les retranchements, les brèches. Les piétons en portaient aussi de semblables; elles ne dépassaient pas sept pieds de long, et n'avaient point de rondelle de garde, seulement parfois deux petits bourrelets saillants pour assurer la prise.

Les cavaliers portaient aussi l'épée d'arçon, l'estoc, suspendu à l'arçon de la selle, à gauche, la masse étant attachée à droite. Cette épée se maniait à deux mains; aussi la fusée, longue et fine, présentait-elle deux évidements à partir du centre renflé. Dans ce bel estoc (fig. 152), sans doute italien, de la collection Ed. de Beaumont, au musée de Cluny, le pommeau est discoïde à bords talutés ourlés d'une torsade séparant les deux faces; la fusée habillée de cordelette fine est revêtue par-dessus de cuir qui recouvre aussi les trois bagues serrant le milieu et chaque extrémité de la prise. Le cuir noir retombe par-dessus la garde et le talon en deux oreillons arrondis. Les quillons sont à section carrée dans leur première moitié, puis ils deviennent octogonaux et se chantournent aux extrémités en des directions contrariées, se terminant en petite plate-forme carrée. La lame longue et fine, à arête médiane peu saillante, a une section en losange; ses deux tranchants fuient vers la pointe aiguë et sont déterminés par la déclivité des plans à partir de l'arête centrale. La longueur de la garde est de 20 centi-

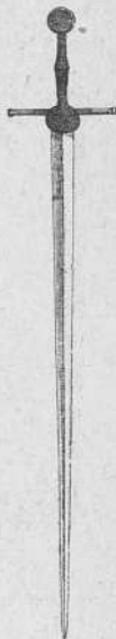


Fig. 152.

estoc

mètres ; celle de la lame, de 93 centimètres. Cet estoc représente la belle forme des dernières années du xv^e siècle.

Cette petite épée de la même collection (fig. 153) est une arme beaucoup plus courte, et que l'on portait pendue à la ceinture. Le pommeau et la garde sont d'acier autrefois doré en plein. Le premier est un



Fig. 153.

disque évidé sur ses bords et retaillé par des pans coupés adoucis délimitant sur chaque face une surface octogonale légèrement concave. La fusée, qui est arrondie et plus forte à la base qu'au sommet, est habillée de parchemin jadis recouvert de cuir brun ; elle entre par le haut dans le pommeau creusé et qui n'a point de col. Il n'existe pas de bouton pour la rivure de la soie. La longueur totale de cette épée n'excède pas 84 centimètres. Elle est sans doute de fabrication vénitienne, mais elle pourrait être française, car Bordeaux et Marseille faisaient alors des armes renommées et qui se vendaient hors du royaume. Un des grands reproches faits à Jacques Cœur et qui causa sa condamnation fut d'avoir vendu des armes françaises au Soudan de Babylone. Car l'arrêt qui le frappa le déclare « convaincu d'avoir transporté de grandes quantités d'armes chez les Sarrasins et mécréants, et appauvri de la sorte le royaume de vingt milles marcs d'argent ».

Marseille, dès le xiii^e siècle, fabriquait des armes, et une rue entière, celle des Fabres, était le siège des corporations d'armuriers. Quant aux épées de Bordeaux, il

en est sans cesse fait mention dans les inventaires du xv^e siècle. En Bourgogne, la manufacture d'armes d'Arbois, fondée par des armuriers de Milan, florissait sous le duc Jean le Bon, puis sous Charles le Téméraire. Et Tournai était renommé pour ses harnais de guerre.

Il est évident que les Orientaux et les Africains avaient de fréquents rapports avec la chrétienté, et que dès les croisades ils copiaient les épées des chrétiens. Si l'on compare une épée du xv^e siècle figurée par Viollet-le-Duc d'après la statue de saint Paul, du musée de Toulouse, avec cette épée que j'ai rapportée d'Afrique (fig. 154), on sera frappé du parti pris commun qu'elles présentent. Cette épée est encore en usage dans le Soudan. Sa garde est de cuir, sa fusée d'os travaillé à la pointe, suivant un principe qu'on retrouve dans les armes hispano-moresques du xv^e siècle;

des amulettes renfermées dans des sacs de cuir garnissent son petit pommeau en calotte hémisphérique, fait de bois dur. Le fourreau de cuir rouge porte des lignes croisées en points tracés en creux. Deux petites frettes recouvertes par le cuir retiennent les anneaux de suspension où passe le mince baudrier de cuir rouge orné de *cauris* qui sont de petits coquillages du genre

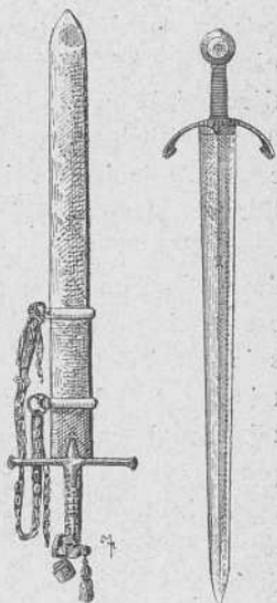


Fig. 154. Fig. 155.

E SPADA SPADA

cyprea faisant office de monnaie sur la côte. La lame large et mince, pliante, est retaillée à son extrémité, le fourreau sans boulerolle en épouse la forme. La longueur totale de l'arme est de 1^m, 10.

L'épée d'armes du type le plus ordinaire nous est fournie par cette belle pièce du Musée d'Artillerie (fig. 155) que nous figurons ici. La longueur totale est de plus d'un mètre; la lame tranchante, avec légère gouttière médiane, s'effile en allant vers la pointe fournie par une retaille légère de la ligne des tranchants. La garde se compose de deux quillons courbés vers les tranchants, horizontalement aplatis, avec les extrémités élargies, enroulées et quelque peu obliques; l'écusson central descend en pointe sur le talon de la lame. Le pommeau est un disque à bords talutés, avec lentille centrale; la soie est rivée sur le petit bouton terminal. Cette épée très forte était excellente pour donner des coups de taille, mais sa lourdeur l'empêchait d'être aussi bonne pour l'estocade, car la brièveté de la prise indique qu'il fallait la manier d'une seule main. Ici, la fusée habillée de fil de fer est une réparation moderne; les poignées étaient alors habituellement habillées de cuir tressé ou collé sur un premier revêtement de fil de chanvre.

La garde simple, en croix, est le type absolu. Cependant quelques épées du xv^e siècle présentent déjà des anneaux pour engager les doigts, des essais d'anneaux de côté. Ainsi cette remarquable épée du musée de Munich (fig. 156) offre au côté droit du talon de sa lame une ouverture annulaire destinée à passer un doigt, l'index sans doute. Par son caractère général, cette arme ne remonte guère plus bas que la première moitié du

xv^e siècle; sa monture rivée sur la soie plate rappelle les montages des larges dagasses vénitiennes dites *sandedei* ou improprement nommées langues de bœuf, et les poignards des stradiots, dits aussi dagues levantines ou à oreilles (fig. 157).

Cette autre appartenant au musée de Cluny n'est pas moins remarquable, car sa garde présente un petit anneau de côté. La longueur totale de cette belle épée est de 95 centimètres 2 millimètres; la lame, à deux larges gorges d'évidement séparées par l'arête médiane, est à deux tranchants; la pointe assez mousse est fournie par leur fuite et par une légère retaille. Son talon est gravé de figures dont les costumes sont du xiv^e siècle, et du plus beau style allemand. La

garde d'acier au sombre est travaillée au poinçon, chargée de rinceaux. L'anneau de garde est petit et s'attache par deux pattes ciselées aux assises de l'écusson; les quillons sont en fer de hache avec tranchants incisés d'entailles parallèles. La fusée de bois habillée de cuir présente deux bagues, qui, en son milieu, font saillie sous la peau; les deux bagues des extrémités sont

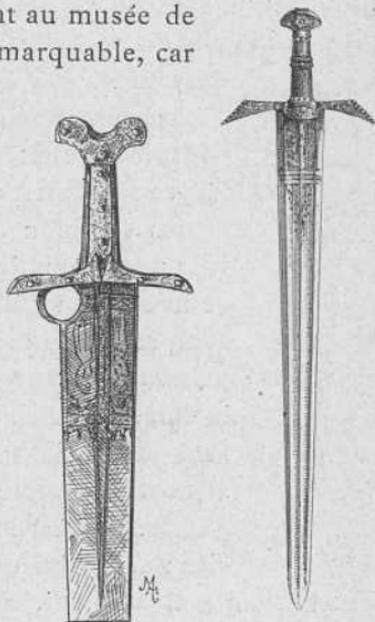


Fig. 156.

Fig. 157.

ESPADÀ

de fer et forment des colliers de fleurs de lis ajourés. Le pommeau d'acier se relève à partir de son col et s'élargit en queue de paon surbaissée; ses deux faces sont ciselées au poinçon, ses côtés sont lisses, le bouton de rivure est un coussinet carré à bords entaillés. Sur chaque face du pommeau est rivée par une goupille poinçonnée une belle rosace de bronze saillante et ajourée.

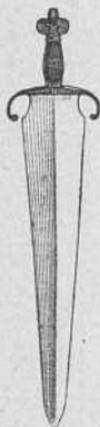


Fig. 158.

Les larges couteaux à plates ou dagasses, dont Venise et Vérone avaient les meilleures fabriques, présentent aussi des échancrures au talon de leurs lames pour pouvoir passer un doigt sous les quillons afin de mieux tenir l'arme en main, ce qui se comprend logiquement par la brièveté de la prise. Cette dagasse ou petit braquemart de la collection Ed. de Beaumont (fig. 158) est sans doute de travail vénitien. C'est une arme très simple et propre à servir à la guerre. La garde et le pommeau sont d'acier noirci; les quillons se recourbent vers les tranchants et forment, avec le contour de chaque échancrure du talon, une paire d'anneaux presque fermés, premiers rudiments du pas d'âne. La lame à deux tranchants est aplatée, son arête centrale est peu saillante, sa pointe légèrement retaillée est peu aiguë. Ces braquemarts étaient renfermés dans des fourreaux de cuir estampés et gaufrés avec gaines pour les petits couteaux, les bâtardeaux. Ils datent surtout de la fin du xv^e siècle, bien qu'en Italie on les ait portés plus tôt que partout ailleurs.

L'épée se portait à cette époque suspendue à un baudrier presque parallèle à la ceinture à laquelle il était attaché, sur le côté droit, dans une partie de sa longueur. Le haut du fourreau était muni de deux frettes avec bagues pour les petites belières. La première allait de la frette supérieure vers le baudrier, passant sur le ventre de l'homme; les deux autres fixées en arrière, une à chaque frette, s'attachaient au baudrier en arrière de la hanche. Les coulants auxquels elles étaient accrochées permettaient de les avancer et de les reculer pour varier à volonté l'inclinaison de l'épée que l'on portait assez courte.

La petite dague, au commencement du xv^e siècle, se suspendait à la ceinture militaire. Quand cette ceinture disparut, on la porta sur la hanche droite, la garde en avant, inclinée vers la terre, la pointe relevée. Les rouelles avaient alors passé de mode, on se plaisait surtout aux délicats travaux italiens. Les lames toujours fines et déliées ne sont plus disposées en perçailles, leur section est un losange. Les quillons très petits se recourbent vers les tranchants; les fusées toujours fines sont d'ivoire ou de corne, les pommeaux en acier finement travaillés.

C'est vers 1324 que l'on commença à faire usage de la poudre, d'une manière courante, à la guerre. Mais depuis longtemps déjà on en connaissait la composition, les principales propriétés: on l'utilisait pour faire des fusées incendiaires, telles que celles que les Dieppois envoyèrent aux Anglais en 1193. Les Anglais passent pour avoir, en 1346, à la bataille de Crécy, fait usage de canons qui ne leur furent au reste d'aucune

utilité, car c'est à leurs archers et à leur bonne discipline qu'ils durent la victoire.

Les premiers canons se chargèrent par la culasse. Ils étaient formés de douves de fer maintenues serrées par des frettes qui les cerclaient, et on adaptait à une des extrémités une boîte de fer contenant la charge de poudre; on la fixait au moyen d'un étrier de fer à queue dépendant du corps du canon. Une lumière percée dans la boîte à charge permettait de mettre le feu à la pièce.

Ces premiers canons étaient de petite taille. Plus tard, on en fit de plus forts que l'on nomma grands canons et bombardes; ces dernières étaient courtes et leur tir se faisait « sous certains angles prononcés, comme nos mortiers ».

Les pièces plus longues étaient les *veuglaires*. Ils sont faits de fer forgé, avec boîte à charge séparée; ils demeurèrent en usage jusqu'à la fin du xv^e siècle avec d'autres modèles plus petits, que l'on nommait *crapaudaux*. Tous se chargeaient par la culasse et tiraient de plein fouet. Dès le xiv^e siècle, on avait fabriqué des espèces de petits canons composés, mobiles, disposés sur un chariot à deux roues qui leur servaient d'affût. Une pièce de bois sur l'essieu était traversée par cinq ou six bouches à feu longues et étroites; l'avant du chariot était protégé par des piques et des faucharts emmanchés sous les gueules des pièces parallèles, formant également une ligne de pointes parallèles dépassant d'au moins 1 mètre le front du chariot.

Ces ribaudequins étaient commodes dans les sièges. On les promenait sur les murailles, d'un point à un autre. Un canonnier, au siège d'Orléans, au xv^e siècle,

tua avec cet engin nombre d'hommes d'armes renommés d'Angleterre.

Les *coulevres* et *coulevrines* étaient longues, étroites, et se chargeaient par la bouche, comme la *serpentine*, encore plus allongée et plus faible, et qui tirait des boulets de plomb. Les pièces de plus fort calibre envoyaient des boulets en pierre, tels ceux des bombardes, qui pesaient jusqu'à deux cents livres. On se servait dans les sièges de pièces énormes envoyant des boulets dépassant même ce poids; les bombardes d'Orléans et de Constantinople sont restées fameuses.

Parmi les grandes bombardes de fer forgé en usage au xv^e siècle, les principaux calibres étaient par ordre de taille : la bombarde de Gand, la bombarde écossaise, la bombarde de Saint-Michel. Les courtes bombardes étaient montées sur leurs affûts, verticalement, la gueule en l'air.

C'est vers la seconde moitié du xv^e siècle qu'apparaît le changement, dans les veuglares et autres pièces du même genre, des étriers encastrés en étriers emboutis. « Dans le premier cas, la pièce est indépendante de son étrier qui la reçoit dans son large anneau; dans le second, l'étrier fait partie de la bouche à feu elle-même... la pièce y gagnait plus de sûreté et de solidité. »

Ces petites pièces étaient montées sur des affûts à roues; les grosses, sur des *charpenteries* qui étaient des affûts fixes; on les pointait en se servant de coins et de leviers. Dans l'origine, on ne mettait pas le feu avec une mèche, mais bien avec une tringle de fer rougie.

Jusqu'à Louis XI, notre artillerie ne fit point grands progrès; mais de 1461 à 1483, sous le règne de ce

prince, « les progrès furent certes plus considérables que tous ceux qui s'accomplirent depuis, si l'on en excepte l'artillerie rayée moderne. » On remplaça la pierre des boulets par la fonte de fer; et comme les pièces de fer forgé ne pouvaient résister à ces nouveaux projectiles, on coula des canons en bronze avec tourillons qui permettaient de bien fixer la pièce à son affût, tout en la rendant plus maniable pour le pointage, tandis que les affûts n'avaient plus à souffrir du recul.

Ces pièces de bronze permettaient de plus fortes charges que les anciens veuglaires, mais ne se chargeaient plus par la culasse. En outre, le boulet de fonte, quoique plus petit que celui de pierre, faisait des dégâts plus sérieux : les meilleures fortifications ne valaient plus contre lui. Louis XI avait trouvé les engins pour mater cette noblesse à donjons qu'il connaissait bien et qu'il aimait moins que personne. Aussi, enchanté de ces nouveaux auxiliaires qui sortaient de la fonderie et étaient faits de fonte verte, les baptisa-t-il : les *Douze Pairs de France*. Aucun de ces canons n'est parvenu jusqu'à nous, mais ils durent avoir des fortunes diverses, car dès leur apparition sur les champs de bataille, à Montlhéry (1465), l'un des pairs de France fut pris par les Bourguignons.

La belle artillerie que laissa le vieux roi à son fils Charles VIII s'en fut en Italie avec l'armée française. Il ne revint guère plus de l'une que de l'autre : la première demeura éparpillée dans les villes de garnison et le frère d'Anne de Beaujeu donna le reste, à son retour, à la ville de Lyon pour qu'elle en fondît des cloches; la seconde s'extermina d'orgies et de pillages;

mais gorgés de l'or et du sang de ce misérable pays sur lequel ils avaient fondu comme une nuée de barbares, bien des gens de France ne repassèrent point les monts. L'Italie fut leur tombeau; comme si, par une vengeance du ciel, cette terre des arts, qu'ils avaient si cruellement foulée, se fût entr'ouverte sous leurs pas pour les engloutir.

C'est vers 1425 que l'on fabriqua quelques armes à feu portatives, des traits à poudre, comme on disait alors. Ce sont des tubes de fer forgé, extérieurement façonnés à sept ou huit pans, ayant deux pieds de long; clos à une extrémité qui est la culasse, ils émettent une queue, d'un mètre de long à peu près, terminée par un bouton. C'est par cette tige qu'on manie ce canon à main primitif que l'on faisait partir en mettant le feu par la lumière qui perçait la culasse et communiquait avec la cavité intérieure.

Pour tirer, l'homme passait la tige sous son aisselle gauche, tenant de la même main la tige près de la culasse; il dirigeait ainsi son arme dans la direction donnée, puis mettait le feu avec la mèche. La secousse devait être forte et le tir peu sûr, car il fallait qu'il fût parabolique : ainsi pensait-on à l'époque.

Mais on ne tarda pas à tirer de plein fouet. On allongea les tubes et, pour faciliter le tir, on les appuyait sur une fourchette formant la tête d'une hampe qu'on fichait en terre; puis on fixa ces tubes sur un fût, sur une espèce d'arbrier. Le fusil était inventé en principe. Les cavaliers mêmes furent armés du nouvel engin; une fourchette mobile, pouvant se dresser sur le pommeau de la selle, leur servait à bien diriger leur arme;

la crosse terminant le fût s'appuyait sur la poitrine. On lançait avec ces traits à poudre non seulement des balles de fer et de plomb, mais encore des carreaux d'arbalète « de fortes dimensions, dont les hampes étaient maintenues dans l'axe de la bouche à feu par des rondelles de cuir du calibre de la pièce, placées perpendiculairement à son axe ».

Ainsi le défaut de la cuirasse était trouvé. Au moment où la panoplie de l'homme d'armes atteint sa perfection et le rend invulnérable sous son harnais de plates, voilà que l'application pratique du trait à poudre permet au plus mauvais piéton de mettre à terre le plus beau gendarme avant que celui-ci ait pu même tirer son estoc, coucher sa lance en arrêt. Certes, la chose était dure, et l'on comprend que Bayard, qui personnifia si bien la chevalerie, fit pendre, sans pitié, lui pourtant si doux aux petits et aux faibles, tout arquebûsier qui lui tombait entre les mains. Et le brave des braves tombe dans un petit combat obscur, les reins brisés par une arquebusade, malgré son armure de Milan, pendant qu'il protège bravement la retraite des siens. De même, quarante ans plus tard, les héros des guerres de religion tomberont la tête cassée par le pistolet qui venait d'Allemagne.

CHAPITRE VII

LA RENAISSANCE.

Quirin Leitner. *Die Waffensammlung des österreichischen Kaisershauses im K. K. Artillerie-Arsenal Museum in Wien*, Vienne, 1878, in-8°. — Ed. de Beaumont. *Fleur des belles épées*, Paris, 1884, in-f°. — Charles Yriarte. *Le graveur d'épées de César Borgia* (Revue : les Lettres et les Arts), Paris, 1886. — Freiherr von Sacken. *Die vorzüglichsten Rüstungen und Waffen der K. K. Ambraser Sammlung*, Vienne, 1859, in-f°. — Major. A. Angelucci. *Catalogo della Armeria Reale di Torino*, Turin, 1890, in-4°.

Dès la première moitié du xv^e siècle, les armes blanches, les armes de défense de corps, ont atteint la perfection. Le fer travaillé à froid des armures, l'acier forgé des lames et des gardes d'épées sont ouvrés avec un art dont nos meilleurs forgerons n'ont point conservé le secret. Toutes ces armes brillent par la beauté de leurs formes, par leur extrême simplicité. Leur aspect sévère, leur caractère de grandeur, résident entièrement dans leur enveloppe, dans le contour, dans l'heureux parti pris de la ligne. De décor, peu ou point. Les lames des épées, les plates des armures, ne sont point gravées, encore moins ciselées. Tout ce que

nous possédons d'armes du moyen âge, jusqu'à la seconde moitié du xv^e siècle, ne présente pour ainsi dire pas d'ornements.

Il n'en faudrait pas conclure que l'orfèvrerie ne soit pas venue appliquer sa technique à l'embellissement des harnois et des gardes : la splendide épée de Saint-Pétersbourg (fig. 119) est là pour nous prouver le contraire. Mais elle nous prouve aussi que de tous temps, l'avidité et le vandalisme ont trouvé prise sur les objets formés de matières précieuses. S'il ne nous reste plus aucune de ces belles armes, c'est que, au hasard des pillages, des successions, des ventes, les unes après les autres ont été mutilées, tronçonnées, détruites par des propriétaires plus soucieux de faire fondre l'or et l'argent, de déchausser les bijoux, que de conserver une épée de prix, un bouclier chargé d'orfrois et de gemmes.

Le pillage des richesses de Charles le Téméraire par les Suisses est là pour nous fournir un exemple du sort probable qu'ont éprouvé la plupart des armes précieuses au cours des temps.

Dès le commencement du xv^e siècle, le luxe des armes devint effréné. La cour du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, donnait l'exemple de cette prodigalité, qui fut poussée encore plus loin par Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Les ordonnances ne combattaient point ce développement croissant du luxe militaire, le pillage le rendait facile, car sans cesse les gens de guerre tenaient la campagne, dépouillant avec une égale dureté hôtes en pays amis, ennemis en pays conquis.

Le velours, le drap de soie, le samit, les draps d'or et d'argent sont les étoffes courantes des costumes militaires, tissus empruntés à la garde-robe des bourgeois, et soldés plus souvent à coups du plat ou même du tranchant de l'épée qu'à beaux écus comptants. Les gens d'armes rencontrent-ils homme ou femme, ils le dépouillent de tout ce qu'il a, ne lui laissant souvent pas même la chemise. Au reste, jusque sous Louis XI, ils sont les maîtres du territoire, encore plus pendant la paix que pendant la guerre, car alors ils ne craignent plus qu'un ennemi vienne les surprendre. Ils dépouillent méthodiquement le pays, tuent et violent à loisir; ceux des côtes vendent même filles et femmes au Turc; il faut que la reine de France, femme de Charles VII, supplie elle-même le plus grand chef de ces écorcheurs de ne point piller la ville de Bourges où elle se trouve. Et l'on comprend qu'à cette époque, le métier d'homme de guerre valait la peine d'être exercé: les belles étoffes, les chaînes d'or, les garnitures d'émaux pouvaient, à bon compte, enrichir les harnais.

Au siège de Harfleur, le comte Walerain de Saint-Pol monte un cheval, dont le seul chanfrein était prisé à l'époque trente mille écus. La couverture du cheval du comte de Foix vaut quatre cents écus d'or, le chanfrein quinze mille. En 1449, lors de l'entrée solennelle que fit Charles VII à Rouen, le 20 novembre, on remarquait le comte Louis de Saint-Pol « tout armé à blanc, monté sur un cheval enharnaché de satin noir semé d'orfèvrerie blanche »; le Roy, armé de toutes pièces, s'avance sur son cheval housé de velours

bleu à fleurs de lis d'or, « le seigneur de Dunois, lieutenant-général, monté sur un cheval couvert de velours vermeil, avec une grande croix blanche, vestu d'une jaquette pareille... et son espée à son côté, garnie d'or et de pierreries, et à la bouterolle un ruby prisé vingt mille écus. »

Toutes les armes n'atteignaient point cette valeur, car nous savons de bonne source que le 6 août 1453, par exemple, Jacques Cœur vendit à Alain de Lacroix « un bouclier de Turquie pour le prix de cinq sols », ce qui équivalait à douze francs cinquante de notre monnaie, mais représente au moins soixante-dix francs de pouvoir d'argent actuel.

Le mouvement artistique de la Renaissance s'appuya moins sur la richesse des matériaux que sur le travail du fer lui-même. Les armes produites à cette époque étonnante valent plus par leur mérite artistique que par la rareté du métal. Le fer ou l'acier sont gravés, ciselés, parfois niellés et damasquinés, toujours avec une habileté et une délicatesse n'excluant pas la puissance. Le moindre ornement, la plus simple figure s'inspire du grand art, le plus petit bouclier milanais ou florentin repoussé ou taillé en plein fer a la même formule artistique que les bronzes de Ghiberti et de Donatello. Le mouvement de l'art est maintenant ailleurs; les ciseleurs et les graveurs vont remplacer les orfèvres, notamment les fameux, les préférés, ceux des Flandres « réputés les premiers de l'Europe ».

« (Ils) prodiguaient l'or pour enrichir le costume militaire, alors (1410) surchargé d'appliques, d'émail et de pierres de couleur.

« Ils façonnaient des bordures à feuilles de houblon pour robes à *chevauchier*, des trompettes d'argent¹, des pièces niellées ou *armoyées* pour mettre sur les habillements de guerre, des garnitures de *palletots d'orfèvrerie*; enfin ils fabriquaient de splendides harnois et des armes de toutes sortes². »

Le grand mouvement artistique vient de l'Italie; les armuriers de Milan, de Florence, de Lucques, avaient, depuis des siècles déjà, la renommée de battre les meilleures armures, de fabriquer les plus belles, les plus solides épées. Venise, par ses rapports constants avec l'Orient, empruntait à l'art mauresque non seulement ses procédés de fabrication, mais ses partis décoratifs. Dès 1429, deux rues entières y étaient habitées par les armuriers qui fabriquaient toutes les armes possibles, et qui les envoyaient dans toute l'Europe et même chez les Sarrasins, « au grand scandale de la chrétienté » et malgré les bulles des papes³. Car dès 1367, Urbain V n'avait permis aux gens de Montpellier de commercer avec les Sarrasins qu'à la condition expresse qu'ils ne vendraient aux mécréants « ni

1. Ces trompettes avaient leurs bannières en soie, car le 7 août 1453, Jacques Cœur vendait « une bannière soye aux armes du Roy, pour les trompettes, garnie de six boutons, prisé LV sols », c'est-à-dire 111 francs de notre monnaie.

2. Ed. de Beaumont. *Notice sur les gens de guerre*, etc., Paris, 1888, in-4°, p. 13.

3. Les Génois faisaient un semblable commerce, et exportaient chez les infidèles des armes et des cottes de mailles fabriquées à Milan. La plupart des mailles orientales n'ont point d'autre origine; de même pour beaucoup de lames de sabres.

armes, ni fer, ni bois pour la construction des vaisseaux ».

Mais de tous temps, Venise fut l'amie du Turc; aussi ses productions se ressentent-elles de ces rapports journaliers. Il suffit de regarder le parti pris de décoration de la garde de cette magnifique épée, dont la belle héliogravure de Boussod et Valadon a reproduit fidèlement la grande allure, pour comprendre l'influence de l'Orient sur cette production de la fin du

xv^e siècle ou du commencement du xvi^e siècle (fig. 159). La splendide épée de M. Ressimann est d'acier finement ciselé et doré en plein; la dorure a gardé son primitif éclat depuis plus de quatre siècles. Le pommeau, du type dit à oreilles, divise sa tête en deux larges ailes entr'ouvertes, largement séparées dans le haut. Chacune est un disque chargé d'ornements dans le style mauresque, avec un gros bouton

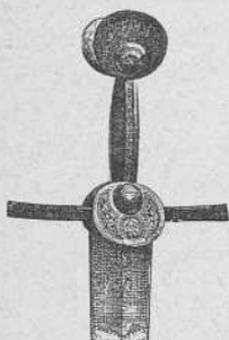


Fig. 159.

arrondi saillant en son centre. Le même parti pris d'ornement se retrouve à la garde, mais l'ouverture bâillante des deux ailes est dirigée en bas, la lame prend sa naissance entre elles. Les quillons en rubans sont légèrement chantournés. La fusée de corne blonde est soutenue par quatre tigelles d'acier ciselées et dorées. Le talon de la lame est précieusement gravé et doré; des figures du plus beau style italien se meuvent dans des décors formés d'architectures dans le goût de l'époque.

De pareilles épées de parement demandaient des dagues produites par le même art. Ces dagues à oreillons, levantines ou stradiotes, se recommandent par leur élégance et sont toujours rares. La collection Rössmann en possède une belle suite. Le musée de Cluny s'est dernièrement enrichi d'une de ces levantines faisant partie du fonds Ed. de Beaumont (fig. 160). La garde d'acier est finement ciselée de décors orientaux et dorée en plein. La fusée longitudinalement échancrée sur ses flancs est formée, en vérité, par deux plaques ciselées et dorées, rivées sur la soie de la lame. Une petite rondelle ourlée d'un filet saillant en torsade se continue, en un chapiteau échancré, jusqu'au talon. La lame, forte et assez large, se termine en pointe aiguë. Elle présente une forte arête médiane en dos d'âne qui se continue avec la pointe; le talon plat fournit les dos commandant chacun des tranchants qui s'en dégagent par des talus abrupts. Le dos le plus court fournit naturellement le plus long tranchant dont le contour est un peu convexe, l'autre tranchant est droit. De semblables dispositions s'observent dans des armes orientales, notamment dans des poignards de l'île de Ceylan. Le talon noirci est chargé de rinceaux dorés obtenus par le damasquinage, c'est-à-dire par une feuille d'or appliquée sur l'acier préalablement chargé de hachures faites à la pointe, puis d'ornements creusés sur ce travail par le même procédé. Cette jolie dague à oreillons est également un ouvrage vénéto-mauresque. Le Musée d'Artillerie a une de ces armes



Fig. 160.

de main gauche des mêmes fabriques, non moins riche; elle est montée en ivoire sur acier doré. Les disques rapportés des oreillons sont d'ivoire, la fusée de corne; le fourreau est fait de corne, d'ivoire et de bronze.

D'autres dagues fameuses que l'on faisait à Venise et à Vérone pendant la Renaissance sont ces *sandedei* ou



Fig. 161.

cinque dea, ces larges dagasses que l'on nomme à tort langues de bœuf. Elles sont montées d'après le même principe que les dagues à oreilles, c'est-à-dire que leur fusée est formée de bois, de corne ou d'ivoire en plaques rivées sur la soie aplatie. Le pommeau est formé par la tête de la fusée qui s'élargit en queue de paon, et une bande de métal habille souvent les flancs de la fusée, les entourant, et joignant ses extrémités à la naissance de la garde. Celle-ci présente ses deux quillons surbaissés, s'inclinant vers les tranchants. Ordinairement faits de fer, ils sont unis intimement à la lame par des rivets qui traversent le talon, et sont recouverts

fréquemment d'un revêtement de même manière que la fusée. La lame toujours large et courte fuit suivant ses lignes de tranchants vers la pointe, ordinairement retournée en arc tiers-point. Dans cette *sandedei* du Musée d'Artillerie (fig. 161), la lame est à six compartiments évidés, séparés par des arêtes; le talon plat présente des sujets damasquinés d'or sur son acier noirci: c'est, sur

une des faces, un guerrier vêtu à l'antique avec une femme et un enfant; sur l'autre, saint Christophe porte Jésus enfant. Les quillons d'acier gravés, autrefois dorés, s'abaissent vers les tranchants; une petite pointe indiquant l'écusson s'avance sur le talon. La poignée formée de deux plaques d'ivoire montre les trous où étaient serties des rondelles de cuivre ajourées, disposition presque constante dans toutes ces armes. Une bande de fer gravée et ciselée enserre les flancs du pommeau. Les quatre premiers compartiments de la lame sont séparés par une bande noircie et chargée de rinceaux damasquinés.

Ces sandedei étaient des armes de parement, des armes de chasse; on les portait à la ville, suspendues à la ceinture dans des fourreaux de cuir gaufré, estampé, ciselé avec la plus grande délicatesse. Le Musée d'Artillerie possède quelques gaines de cette espèce qui sont des merveilles. Comme ces sandedei étaient de toutes tailles — celle que nous figurons a 60 centimètres de long — les plus grandes peuvent être considérées comme des glaives, épées de parement que l'on portait devant les grands seigneurs, les princes souverains, à leur entrée dans les villes. Telle est la belle arme que le Louvre a récemment acquise et qui appartient au marquis de Mantoue (1594).

Mais la reine des épées fut celle de César Borgia, duc de Valentinois, dont M. Charles Yriarte, dans un travail remarquable par sa critique, nous a donné la description et fait connaître l'auteur. Les belles héliogravures de Boussod et Valadon accompagnant les intéressants articles de M. Charles Yriarte et les notices

d'Édouard de Beaumont dans la *Fleur des belles épées* permettent de se faire une idée de ce glaive, de cette épée de parement de César Borgia « faite pour flatter tout son orgueil », et représentant « à elle seule la perfection comme ouvrage italien de la fin du xv^e siècle. » (fig. 162).

« La monture de cette admirable épée, dit Édouard de Beaumont, est de cuivre doré relevé de filets d'argent formant de petits rinceaux fleuronés. Le fond sur lequel ils se moulent en ferme saillie est chargé d'émail translucide disposé alternativement par taches bleues d'azur et vert clair. Le centre du pommeau présente, dans une petite rosace émaillée de ces deux couleurs, cinq points d'émail rouge rangés en cercle.



Fig. 162.

« La longueur totale de cette arme souveraine est de 1^m,205, depuis le sommet du pommeau jusqu'à l'extrémité de la lame, dont la partie supérieure est, aux deux faces, sur 27 centimètres, finement gravée et dorée¹. »

Au xviii^e siècle, l'épée de César Borgia appartenait à l'abbé Galiani; ses héritiers la cédèrent aux princes de Sermoneta qui la gardent dans leur château d'Italie. Le fourreau est à Londres, au South Kensington Museum; décoré de figures et de médaillons estampés et ciselés dans son cuir, il porte, trois fois répété, le mo-

1. Ed. de Beaumont. *Fleur des belles épées*, n^o 1.

nogramme de César Borgia; mais il n'est point terminé et il est probable que le fils d'Alexandre VI et de Vanozza Catanei mourut avant de l'avoir porté. Car pendant qu'il rêvait de reconstituer, à son profit, l'unité italienne, sa fortune tourna; il dut s'enfuir, et se fit tuer dans un combat obscur, devant une bicoque de la Navarre (1507), alors qu'on travaillait peut-être encore à Venise ou à Sienne le fourreau de son épée.

M. Charles Yriarte attribue au monteur d'épées, Hercule de Fideli, l'œuvre magistrale sur laquelle l'abbé Galiani avait fondé beaucoup d'espoir. Car il comptait en faire un « présent lucratif » au pape et se servir aussi des inscriptions de la lame pour écrire l'histoire du frère de Lucrece. Mais il dut renoncer à son projet, sans avoir même pu connaître la date de la naissance de son héros.

Ce beau glaive de la collection Ed. de Beaumont, au musée de Cluny (fig. 163) appartient à la même époque. M. Charles Yriarte le considère comme dû à la main qui a fait la « reine des épées ». Son pommeau, trilobé en sa tête, légèrement découpé en écusson couronné, s'élargit à son sommet et fait paraître la fusée plus fine. La garde a un beau parti de courbure. Toute la poignée est de bronze, sans doute fondue en cire perdue, et dorée en plein. La lame, plate, à arête centrale mourant insensiblement vers la pointe, présente de chaque côté une large gorge d'évidement

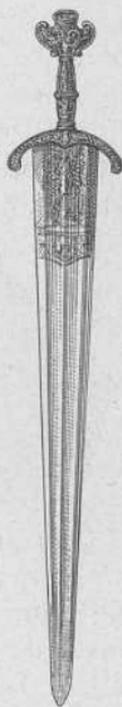


Fig. 163.

peu profonde séparée par une arête du plan du tranchant. La pointe mousse est amenée par une légère retaille qui lui donne la forme en ogive. Les gravures du talon sont de même date, ont la même formule artistique que celles de l'épée de César Borgia. Toujours des figures longues et élégantes, drapées à l'antique, se meuvent dans un beau décor d'architecture.

C'est au musée de Turin qu'il faut voir toutes ces admirables productions de l'art italien, estocs, épées et glaives, dagues de parement. Les armures ne sont pas



Fig. 164.

moins remarquables, et celles que fabriquaient à Milan les Missaglia, les Negroli, sont restées fameuses. Ce bel armet de notre Musée d'Artillerie (fig. 164) est une œuvre milanaise de la belle époque. Le timbre avec sa crête basse travaillée en torsade, la visière avec sa ventaille à soufflet,

toutes les parties sont chargées de rinceaux formant des bandes de la gravure la plus fine. Au reste, c'était la mode de fabriquer les armures en imitation d'étoffes; par la gravure, on leur donnait le grain, le dessin de ces beaux tissus de Venise et de Gênes à décors disposés en chevrons, en damiers, en losanges. L'armure se modelait sur le costume civil: on y imitait les crevés, les taillades des pourpoints et des chausses.

Mais les plus belles panoplies étaient repoussées ou ciselées en relief, chargées de mascarons, de figures,

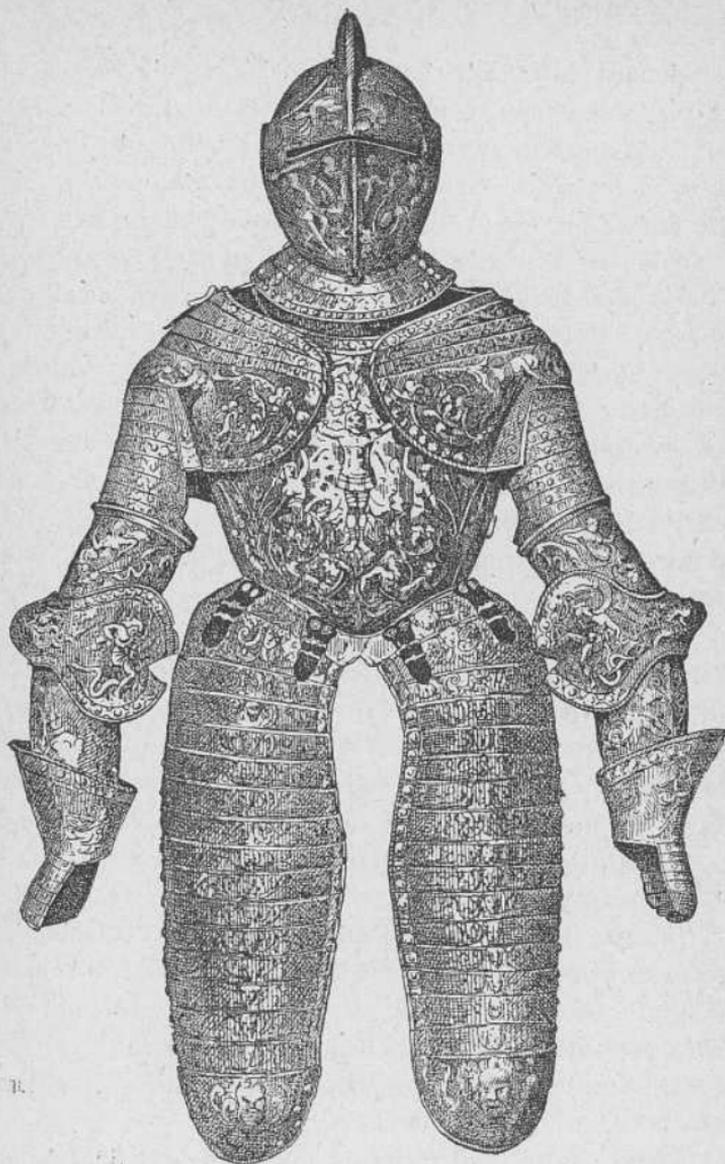


Fig. 165.

s'enlevant en ronde bosse sur des fonds matés ou dorés, soit au feu, soit par le damasquinage.

Nos musées possèdent quelques-unes de ces armures de parement qui valaient et valent encore des fortunes; car les princes payaient largement leurs armuriers. Don Philippe d'Autriche traite son fabricant d'armures sur le même pied que Titien; et Titien même, Polydore, Donatello, Léonard de Vinci ont dessiné des casques et des boucliers qu'on exécutait sur leurs dessins, composé et ciselé des gardes d'épées et de glaives. Les forgeurs d'épées, les batteurs de plates recevaient même des titres de noblesse, comme ce Serafino de Brescia qui fut fait chevalier et gratifié d'un collier d'or par François I^{er}, auquel il avait offert un estoc.

Celui qui a composé et exécuté cette armure (fig. 165) ne l'a point signée de son monogramme. Sa forme le fait rapporter à la fin du xvi^e siècle, 1580 environ; mais le parti général de sa décoration indique la belle époque de la renaissance italienne; le dessin égale en pureté et en force celui de Jules Romain.

Cette pièce capitale appartient à notre Musée d'Artillerie.

Toute l'armure est d'acier repoussé et ciselé, les figures s'enlevant en demi-relief sur le fond maté étaient autrefois dorées. Les ornements accessoires sont des rinceaux mêlés à des enfants, à des mascarons. Le milieu de la dossière porte une victoire ailée flanquée de deux figures assises.

Cette armure, qui a encore ses garnitures de velours vermeil, était une panoplie de parade, ce qui s'explique

autant par la richesse du décor que par la disposition générale de la forme. Les épaulières symétriques, l'absence de faucre pour la lance, montrent que ce harnais n'est ni celui d'un gendarme ni celui d'un cheveu-léger, car l'épaulière droite, chez ces derniers, est échan-crée pour permettre d'épauler le pétrinal, qui était une courte arquebuse que l'on nommait aussi escopette.

La belle armure, classique aujourd'hui, d'Henri II, au Louvre, nous donne encore un bel exemple de ces travaux de la renaissance. De même le morion et le bouclier de Charles IX, au même Musée, et ils sont peut-être supérieurs comme fermeté de dessin et d'exécution, bien que ces qualités disparaissent sous la lourdeur des dorures. Le Musée d'Artillerie possède un admirable casque italien — bourguignote à l'antique à cimier formé d'un monstre — un bouclier qui est une rondache, et une grande épée à garde compliquée, qui sont des merveilles. L'acier ciselé, bleui au noir repousse ses sujets en relief sur le fond d'or; la fermeté des ornements, l'élégance des rinceaux, le grand parti pris décoratif font, de ces trois pièces d'un même harnais, le chef-d'œuvre de ces productions italiennes qui resteront, à travers tous les âges, les vestiges d'un art inimitable et à tout jamais disparu.

La renaissance allemande n'a point produit de moindres œuvres. Les Musées de Vienne, la galerie d'Ambras, l'Armeria Real de Madrid, possèdent les armures qu'ont battues, ciselées, gravées les « Plattners » d'Augsbourg et de Nuremberg. Les Allemands sont les premiers qui osèrent donner quelques saillies aux divers champs du harnais blanc. Ce furent d'abord de minces

nervures courant en long sur les diverses parties de la panoplie et séparant des cannelures, disposition typique dans les armures dites *maximiliennes*, et que les Milanais imitèrent aussitôt.



Fig. 166.

Voici (fig. 166) une de ces belles panoplies allemandes, maximiliennes, du temps de l'empereur qui leur a donné son nom et qui aima tant les belles armes, les joutes et les tournois. Elle appartient à notre Musée d'Artillerie. L'armet, cannelé sur le timbre, a sa visière lisse mais repoussée en forme de masque humain à moustaches saillantes. Les épaulières asymétriques avec passe-gardes, la disposition typique du plastron coupé carrément dans le haut, la forme des cubitières, des tassettes, la terminaison des solerets, fixent la date de cette ar-

mure qui n'est point postérieure à 1500. Remarquablement légère, son poids total n'exécède pas 53 livres; elle est très élégante et très forte, car les nervures et les cannelures dont elle est chargée augmentent sa solidité. Et toutes ces gouttières sont judicieusement réparties

dans des directions tendant à faire passer les coups de lance en dehors des jointures, disposition toujours rigoureusement observée. Plus tard, on chargea de gravures les gouttières de ces armures; les bat-



Fig. 167.

teurs de plates de Nuremberg et de Milan ont laissé des panoplies admirables ainsi décorées. Mais si les Italiens l'emportèrent toujours dans l'art de la ciselure, les Allemands élevèrent la gravure à l'eau-forte à un point que l'on n'a jamais dépassé. Une panoplie

complète, du temps de François I^{er}, existant au même musée, est chargée de gravures exécutées avec une délicatesse et une finesse qui ne les auraient point fait répudier par Albert Dürer.

On peut voir ici ce qu'était un cavalier de joute du temps de Maximilien (fig. 167) par cette panoplie du Musée d'Artillerie. Elle nous représente l'empereur lui-même recouvert d'une belle armure richement gravée, du plus beau style allemand des premières années du xvi^e siècle. La salade et sa bavière arment la tête et le visage; la poitrine, le cou sont protégés, en outre, par le manteau d'armes de bois peint et doré recouvrant le côté gauche par-dessus l'armure, et par le grand garde-bras formé par la rondelle de la lance qui recouvre le côté droit. Sur la dossière s'étale l'aigle éployée de l'Empire avec les briquets de Bourgogne et les deux M entrelacées (initiales de Maximilien et de son épouse Marie de Bourgogne). Au cou pend le collier de la Toison d'Or. La lance s'appuie sur le grand faucre qui dépasse en arrière, formant un tour de spire retenant le talon de l'arme.

Le cheval est houssé de drap de soie jaune pâle avec broderies noires figurant les aigles, les briquets, les M entrelacés qui se retrouvent sur les garnitures des brides. La barde de crinière et le chanfrein appartiennent à une autre armure, mais sont d'un beau travail allemand datant de 1519.

Les jambes du cavalier ne devraient point être armées de grèves, mais simplement revêtues de bas de chausses, car le grand garde-cuisse qui emboîte l'homme des genoux aux hanches suffit à les défendre, à les

empêcher de se froisser contre la barrière. Les bras ne sont pas armés.

Les joues du cheval sont munies d'une grelottière ; son mors à longues branches est du type dit « à la connétable ».

La salade de joute porte à son mézail (visière) deux plaquettes d'acier maintenues par une petite fourche dont le pivot est fixé au droit du front (le dessinateur a négligé de reproduire ce petit système). Quand la pointe émoussée de la lance, le rochet, touchait cette fourche, une des pièces tombait et le voile qui en dépendait se détachait, quittant le casque du jouteur.

D'autres armures de joute présentent un plastron à mécanisme compliqué. Quand le coup de lance atteignait le cavalier en pleine poitrine, les pièces de l'armure tombaient.

Le manteau d'armes que porte cette armure de joute est une modification de la targe que, aux époques précédentes, l'on portait dans les mêmes circonstances, suspendue au cou ou attachée à l'épaule. C'était un petit bouclier de forme contournée, fait de bois dur, de corne, d'ivoire appliqué en marqueterie, portant souvent des peintures représentant le cavalier joutant.

Lorsque la rondelle de lance n'était point dilatée en forme de petit bouclier assez vaste pour défendre le côté droit, on armait le bras droit d'une pièce de renfort qui en protégeait la partie antérieure et qui constituait le garde-bras proprement dit; dans les tournois, les deux bras étaient munis de ces défenses et les salades étaient remplacées par des heaumes ou des armets à visière grillagée pour préserver le visage des coups des

masses de bois et des épées sans pointe, qui étaient les armes adoptées¹.

1. Dans les *joutes*, deux cavaliers séparés par une barrière basse, de bois, couraient l'un contre l'autre en longeant chacun cette barrière et en dirigeant leurs lances chacun contre la tête ou la poitrine de son antagoniste. Les bons jouteurs ne se laissaient point désarçonner, mais demeuraient fermes dans les arçons tandis que, sous le choc, le cheval s'asseyait sur les jarrets. Les lances étaient toujours rompues, quelle que fût la solidité de leurs fûts de frêne terminés par une tête de fer, en fleuron à quatre pointes, que l'on nommait rochet.

Dans les *tournois*, on combattait dans un champ, clos de barrières, bande contre bande, à armes courtoises, toujours à cheval. Et on s'assommait à coups d'épée mornée et sans tranchant, à coups de massettes de bois dur, jusqu'à ce que les juges du camp séparassent les combattants, ce qui était toujours périlleux et peu aisé.

Les *combats à la barrière* étaient encore plus terribles et se passaient entre gens à pied. Il fallait qu'une des deux bandes chassât l'autre du champ. Les combats en champ clos avaient lieu surtout entre deux champions; et quand ils étaient à outrance, il fallait qu'un des deux combattants mourût ou demandât merci. C'était un dernier vestige des anciens combats judiciaires. Le duel de Jarnac et de la Châtaigneraie fut un combat de cette espèce. Les derniers gentilshommes qui se soient tués à la lance dans un combat singulier à cheval furent les sires de Marolles et de l'Isle-Marivaux. Cfr. Brantôme. *Vies des capitaines*, etc., et *Anecdotes sur les duels*. — A. de la Salle. *Traité des tournois*. — Le P. Ménestrier. *Traité des tournois, joutes et carrousels*, Lyon, 1669, in-4°; et les ouvrages allemands du xvi^e siècle, *Der Weiss König, Theuerdanck*, etc. — Marc Vulson de la Colombière. *Le vrai théâtre d'honneur*, Paris, 1648, 2 vol. in-f°; *Les Tournois du roi René*, Paris, 1826-1827, in-f°, et 4 vol. in-4°; *L'épervier d'or. Description des joutes et tournois à Lille*, Paris, 1839, in-8°; *Les tournois de Chauvency décrits par Breton*, Valenciennes, 1835, in-8°; *Le pas d'armes de la Bergère* (collection Crapelet); *Cérémonies des gages de bataille* (id. *ibid.*); *Combat de trente Bretons contre trente Anglais* (id. *ibid.*); *Le Cérémonial français*. — Gay. *Glossaire archéologique*. — Viollet-le-Duc.

L'influence italienne ne fut pas longue à se faire sentir en Allemagne; à Nuremberg, les fabricants d'épées ne tardèrent point à s'inspirer des modèles vénitiens, florentins et milanais, de même que partout l'on copiait les renommés poignards fabriqués à Sienne.

Cette jolie épée de parement de la collection Ed. de Beaumont, au musée de Cluny (fig. 168), est sans doute l'œuvre d'un artiste allemand, mais son caractère général est italien.

Le pommeau plat, à contour sinueux, est chargé de rinceaux; il est de bronze, fondu à cire perdue, puis doré. Les quillons en rubans, légèrement chantournés en directions contrariées, s'enroulent à leurs extrémités et naissent d'un écusson descendant en fine pointe sur le talon de la lame. Toute la croisette est d'acier, finement ciselé, doré avec de l'or en feuille.



Fig. 168.

La lame porte sur son talon, gravé et doré, une image de Judith, les armoiries et les initiales des Kressenstein, famille patricienne de Nuremberg; elle aurait appartenu à un des barons de ce nom qui fut gouverneur de Nuremberg pendant les premières années du xvi^e siècle. Deux épées semblables, à pommeau de bronze et à croisette d'acier, existent, l'une au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg; l'autre à la

Dictionnaire cité, article *Joutes*. — *La noble science des joueurs d'épée*, Paris, 1533, in-4^o. — A. Van Breen. *Le maniement d'armes de Nassau*, etc., La Haye, 1618, in-f^o. — Thibaust. *Académie de l'épée à pied et à cheval*, Paris, 1626.

collection d'Ambras. Des modèles de pommeaux identiques existent au musée de Cluny.

Les belles armures de Charles-Quint et de Philippe II, qui sont à l'Armeria real de Madrid, ont été faites, pour la plupart, en Allemagne. Charles-Quint, empereur d'Allemagne, protégea, naturellement, les Plattners, comme l'avait fait Maximilien, qui aima tant tout ce qui touchait à la fabrication des armes qu'il rédigea lui-même le fameux livre du « Roi Blanc » (*Weiss König*) où se trouvent tous les renseignements sur l'armurerie de la fin du xv^e siècle. Cependant Charles-Quint ne dédaignait point les armuriers de Milan, ces fameux azzyministes possédant la technique et les belles traditions mauresques, et qui avaient forgé et damasquiné l'épée de Pescaire donnée par Ed. de Beaumont au musée de Cluny, par les soins de M. Alexandre Dumas; et nous savons qu'il fit exécuter un admirable bouclier par Hieronimo Spacini, d'autres armes par les Pellizoni, les Figino, les Piatti, par Jean Ambrogio, Bernardo Civo, bien d'autres encore, tous favorisés par Ferdinand, François I^{er} et tous les princes italiens.

Les plus fameux armuriers allemands de la Renaissance ont travaillé pour ces souverains : Wilhelm et Jörg Seussenhofer d'Insprück, Desiderius Kollmann d'Augsbourg, étaient avec les Plattners de Nuremberg les préférés. Ce Kollmann a fait pour Philippe II ces belles armures à nombreuses pièces de rechange que le conservateur de l'Armeria real de Madrid, comte de Valencia, a retrouvées dernièrement avec les séries de dessins d'armure que Charles-Quint et son fils avaient fait exécuter.

Des peintres allemands dessinaient, composaient ces armures; de Hefner-Alteneck a publié ces remarquables projets dus à Schwarz (mort en 1597), à Hans Mielich de Munich (1517-1572), à van Achen, à Brockberger, et d'après lesquels on exécuta ou on devait exécuter les panoplies de François I^{er}, Henri II, Charles-Quint, Ferdinand, Rodolphe II, Philippe II. De ce dernier prince, on a retrouvé des comptes portant les sommes payées aux armuriers allemands. Car si les lames d'épées de Tolède étaient justement renommées, celles de Solingen et de Passau étaient leurs rivales. Les fabricants d'épées de cette dernière ville se vantaient d'avoir obtenu par un des leurs, Georg Springenklee, au commencement du xiv^e siècle, de l'empereur Charles IV, des armoiries pour leur corporation : deux épées croisées. Ils marquaient leurs lames d'un loup, comme le fameux espadero de Tolède, Julian del Rey, marquait les siennes d'un petit chien (*perillo*). Mais ces deux marques sont peut-être identiques et la légende établie sur Julian del Rey mériterait un examen sérieux.

C'était un Maure d'Espagne, et il était, paraît-il, armurier du roi Boabdil; on lui attribue un certain nombre de ces belles épées hispano-mauresques, dites *alfanges*, dont le marquis de Villaseca, l'Armeria real de Madrid, le Cabinet des médailles de Paris, possèdent chacun un spécimen considéré comme l'épée du dernier roi maure d'Espagne (1492). Édouard de Beaumont, dans la *Fleur des belles épées*, dit que Julian del Rey adopta, vers 1491, cette marque du petit chien; puis qu'après l'expulsion de son maître, il se fit chrétien et

fut adopté par Ferdinand le Catholique, qui lui servit de parrain. M. Babelon, qui connaît si bien les peuples de l'Orient et leur histoire, avait déjà fait remarquer ce que cet attribut du chien, animal impur, pris par un musulman comme symbole, avait de peu probable. Et, s'il prit le chien comme marque, après sa conversion, Julian del Rey n'aurait pu l'avoir mis sur l'épée de Boabdil, qui n'était plus en Espagne. Si l'on ajoute



Fig. 169.

à cela que les lames à la marque du loup de Passau ont été et sont encore les plus estimées dans l'Inde, le Caucase, dans tout l'Orient, on sera amené à croire que les alfanges n'ont d'hispano-mauresque que leur monture, mais que leurs lames sont allemandes ou imitées en Espagne. J'ai lieu de penser que l'épée dite de Boabdil, que je figure ici (fig. 169) d'après l'original de notre Cabinet des médailles, est montée sur une lame raccourcie, allemande, marquée du loup de Passau.

La garde est d'argent doré, avec compartiments de filets perlés, fleurons et torsades en fili-grane; des champs d'émail noir portent des caractères coufiques en émail blanc. Le pommeau, très allongé, a la forme d'une alcarazas, le col étant figuré par le long bouton de rivure. Des quillons, retombant vers les tranchants, se détachent des têtes de monstres flanquant le massif de la garde descendant en un triangle sur le talon de la lame. La longueur totale de l'épée est de quatre-vingt-quinze centimètres. Le fourreau est de cuir de Cordoue,

décoré d'ornement en filigrane d'argent, avec garnitures et bouteroles d'argent doré, avec émaux blancs et noirs. Cet alfange a été acheté par le duc de Luynes, qui le donna au Cabinet des médailles ¹.

1. Pour le luxe des armes au xv^e siècle et pour leur valeur, cf. *L'Etat de la Maison du duc de Bourgogne*, par Olivier de la Marche. — *Inventaires de la Maison de France*, publiés par Aimé Champollion, Figeac, 1845. — *Mémoires de Jacques du Clercq*, édit. Buchon, chap. XLV. — *Comptes de Lille, Ducs de Bourgogne*, par L. de Laborde. — Du Cange, *Inventaires*, etc.



CHAPITRE VIII

LE XVI^e SIÈCLE.

Quirin Leitner. *Die Waffensammlung des österreichischen Kaiserhauses im K. K. Artillerie-Arsenal, Museum in Wien*, Vienne, 1878, in-8°. — Freiherr von Sacken. *Die vorzüglichsten Rüstungen und Waffen der K. K. Ambrasersammlung*, Vienne, 1859, in-f°. — Richard Burton. *The Book of the Sword*, Londres, 1885, in-4°. — Egerton Castle. *L'Escrime et les escrimeurs* (trad.), Paris, 1888, in-4°. — Schmidt, *Die Handfeuerwaffen, ihre Entstehung und techn. hist. Entwicklung*, etc., Bâle, 1875, in-4°.

Le XVI^e siècle est la grande période de transition entre la fin du moyen âge et les temps modernes. Nous avons déjà vu, par la Renaissance, se produire un développement artistique, sans autre exemple jusqu'à ce jour ; éclairant encore tout le XVI^e siècle, il prend sa fin avec lui. L'art du batteur d'armures ne lui survit pas davantage ; c'est à peine si sous le règne de Louis XIII on trouve encore des panoplies ayant quelque caractère. Nous reviendrons sur la décadence de l'armure et ses vraies causes dans le chapitre suivant.

Au reste, peu d'époques ont vu se succéder aussi rapidement des harnois aussi variés, et celle-ci se carac-

térise par l'intrusion d'un nouvel élément militaire : l'infanterie, qui commence à être prépondérante dans les batailles. Dépasant la cavalerie par ses effectifs, elle la domine encore par son importance, lui devient supérieure en légèreté, en même temps que les progrès des armes à feu lui assurent une supériorité que ses piques n'auraient jamais pu lui donner. Peu à peu, les fantassins abandonnent l'armure complète ; ils désarment d'abord leurs jambes, puis leurs cuisses, ne gardent guère qu'un corps de cuirasse avec les manches de mailles, et le casque léger à mézail incomplet ou absent. Les cavaliers firent comme eux, et si les belles compagnies d'hommes d'armes restèrent fidèles à la panoplie complète sous les sévères et judicieuses ordonnances de nos rois, on créa à côté des cheveu-légers, des arquebusiers à cheval, déjà à demi désarmés, et des argoulets qui ne portaient plus comme défense de fer qu'une légère salade et les manches de mailles. Ainsi s'établissent les trois ordres de cavalerie qui existent encore de nos jours. Les gendarmes représentent la grosse cavalerie de ligne; les cheveu-légers et arquebusiers à cheval sont les ancêtres de nos dragons; les argoulets sont nos hussards et chasseurs à cheval, de même que tous ces coureurs auxiliaires de races méridionales et orientales que l'on nommait *stradiots* ou *corvats*.

§ I. — *La panoplie.*

Les armures complètes du xvi^e siècle présentent, — à de légères différences près, — les parties essentielles,

fondamentales, suivantes, dont cette panoplie italienne du Musée d'Artillerie, peut représenter le plan (fig. 170).

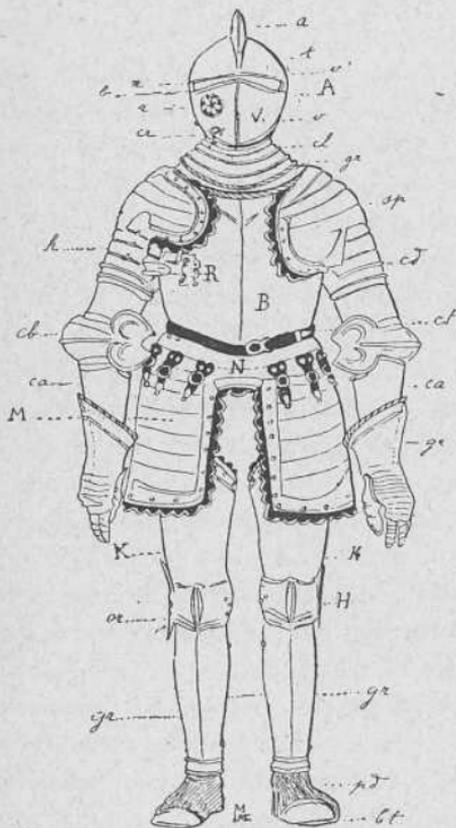


Fig. 170.

timbre où il n'y a pas de rondelle de volet, le porte-plumail chevauche sur la base de la crête.

Le plastron à taille courte (B) est busqué en forme de bréchet, en *cosse de pois*, suivant l'expression consa-

La défense de tête est l'*armet* (A). Son timbre (*t*) prend les courbes du crâne et est surmonté d'une crête (*a*); il se termine par son gorgerin (*cl*), qui descend sur le haut de la cuirasse (*gr*). La visière est, comme nous l'avons vu, composée, en son ensemble ou mézail, de la vue avec ses fentes (*n*) et son nasal ordinairement soudé (*b*), de la ventaille (*V*); celle-ci prend son vent à droite par une rosace (*r*) ajourée de huit trous. En arrière de la tête, à la queue du

créée; il porte au-dessous du pectoral droit son *faucré* à ressort monté sur une plaque d'acier doré présentant à bord intérieur deux dauphins ciselés. La courroie de ceinture (*ct*) unit le plastron à la dossière, et la cuirasse se continue en arrière par un garde-rein court, formé d'une seule pièce; en avant, par une braconnière (N) à deux lames, la dernière supportant les pattes qui bouclent les tassettes (M), formées chacune de huit plates.

Les jambes sont armées de cuissots (*k*) qui habitent le devant des cuisses, de genouillères (H) qui protègent les genoux et émettent extérieurement leurs oreillons (*or*) qui protégeront les jarrets. Les grèves complètes (*gr*) recouvrent par leur partie antérieure, jambièrre, la région tibiale; par leur partie postérieure, moletière, le gras de la jambe. Les pieds sont chaussés de *solerets* (*pd*). Par une disposition remarquable, ceux-ci ont leur empeigne faite de mailles; leurs bouts arrondis, en bec de cane, sont d'acier (*bt*).

Les épaules sont protégées par les épaulières; elles sont asymétriques, celle de gauche étant la plus grande, comme la tassette gauche, du reste. Cette disposition se comprend par la position qu'occupe le cavalier chargeant la lance en arrêt, il porte toute la moitié gauche du corps en avant; aussi cette partie doit-elle être plus protégée que la droite, à laquelle, d'ailleurs, la rondelle de la lance vient apporter un surcroît de défense. Ici, les épaulières ne présentent point de passe-gardes, c'est-à-dire qu'elles ne se relèvent point en une saillie verticale destinée à protéger le cou, comme dans l'armure de François I^{er} (fig. 171). Le canon d'arrière-bras (*cd*)

débuté par des articulations de lames disposées « en écrevisse », comme on disait alors, c'est-à-dire agencées de manière à glisser les unes sur les autres et à permettre des mouvements plus étendus (*h*). Les cubitières, (*cb*) à oreillons bilobés, protègent les coudes ; les canons d'avant-bras (*ca*) disparaissent en partie sous les gardes des gantelets (*gr*) qui sont faits, à partir des métacarpiens, de lames articulées avec les doigts séparés.

L'armure dite de François I^{er}, au Musée d'Artillerie, peut fournir un bon exemple d'un harnois complet d'homme d'armes, tel qu'on le portait vers 1525 environ. Le roi-chevalier n'a jamais revêtu cette panoplie, il ne l'a jamais possédée. Fabriquée à son intention et sur ses mesures, — la taille ne permet point de s'y tromper, — à Insprück, par l'armurier Jøerg Seusenhofer, dont la marque était un heaume à cimier surmonté d'un S, elle ne vint jamais en France avant le xix^e siècle. Car Ferdinand I^{er}, roi de Bavière et de Hongrie, qui destinait ce magnifique présent à François I^{er}, ne le lui adressa jamais, et le harnois demeura dans les arsenaux de l'Autriche, puis passa dans la galerie d'Ambras, où Napoléon I^{er} le prit et l'envoya à Paris « où il fut reçu en séance solennelle comme armure de François I^{er} »¹. Ce même maître armurier d'Insprück exécuta pour les fils de François I^{er} deux armures dont le fond devait être doré, mais ce travail « ne put être terminé à temps, de sorte que les ornements furent exécutés sur fond

1. Archives d'Insprück. Renseignements trouvés par M. Schœnherr. Voyez pour les marques de ce Plattner d'Insprück le répertoire; Seusenhofer vivait encore en 1555.

noir¹». Il fit encore six autres harnois pour la cour de France. De tout cela on semble avoir perdu la trace.

Cette armure (fig. 171) se recommande par la grande simplicité, le galbe de sa forme, qui caractérisent les produits de ces *Plattners* d'Allemagne, émules des armuriers lombards. Elle a été battue dans l'acier et fourbie sans être polie, c'est-à-dire qu'elle est d'acier au clair. Les décors, consistant en fleurs de lis fleuronées, sont repoussés en fortes saillies et dorés; et ils se rejoignent avec les autres ornements, qui sont des bandes gravées et dorées, par des fleurettes également tracées à l'eau-forte.

Tel fut, au commencement du xvi^e siècle, le harnois blanc de la gendarmerie. Plus ou moins luxueux,

1. Id., *ibid.*

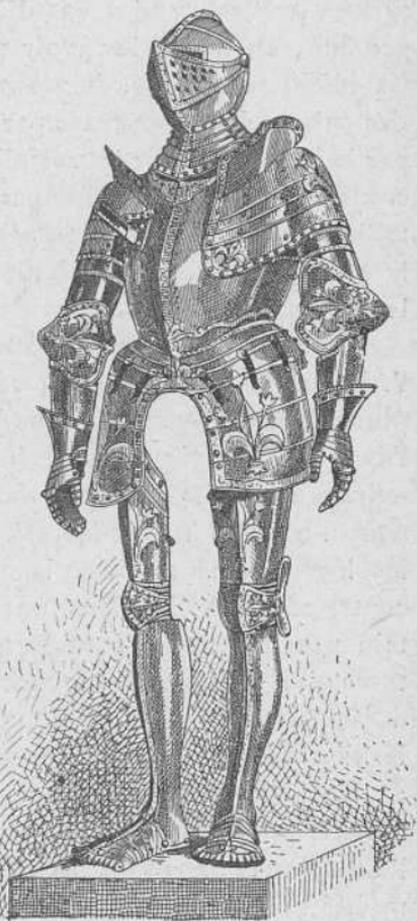


Fig. 171.

suivant le rang et la fortune du propriétaire, il varie peu de forme. Les rondelles d'épaules disparaissent, remplacées par les grandes épaulières; en Allemagne, cependant, on paraît les avoir portées plus longtemps. La défense du ventre, du séant, de la partie postérieure des cuisses était complétée par des pièces de mailles ou par le jupon de cuir à gros plis, recouvert d'étoffe aux couleurs de l'homme d'armes, et qu'on attachait à la taille par-dessus les tassettes et le garde-rein. Au reste, la selle d'armes, avec sa haute palette, protégeait bien le bas-ventre.

Les armures pour combattre à pied, que l'Italie et l'Allemagne fabriquaient à cette époque, sont encore plus parfaites; aucun joint ne laisse passer la pointe de l'épée ou de la pique; la surface polie, chargée de cannelures destinées autant à orner qu'à faire passer les coups, n'a rien à craindre des armes de taille; à peine les haches, les masses, les hallebardes valent-elles contre ces panoplies. Nos musées en possèdent un certain nombre; toutes sont façonnées à l'instar du costume civil; elles en marquent les divisions, en reproduisent les formes, en imitent les crevés, les taillades, les boudins, les piqûres, les plis.

L'acier de celle-ci (fig. 172) a été travaillé à facettes, entaillé pour indiquer les crevés disposés en croix que l'on retrouve dans tous les ajustements de la première moitié du xv^e siècle. Ici, on dirait un costume du temps d'Henri II, avec chausses serrées aux hanches, pourpoint à taille un peu courte, avec divisions piquées. Les taillades sont gravées et dorées avec art, et tout indique un beau travail milanais, car les ateliers de Milan

fabriquaient de ces harnois, qui étaient fameux. On s'en servait dans les sièges, aux combats d'approche, et quelques centaines de piétons, ainsi armés de pied en cap, ne devaient point laisser de produire un aspect imposant, et leur seul aspect suffit plus d'une fois pour faire abandonner la place aux ennemis, qui avaient déjà escaladé les premiers travaux.

L'armet, très vaste, à gorge, se joint au colletin et est assez large pour qu'on puisse tourner la tête dans le casque sans que celui-ci cesse de rester fixe. Le mézail est formé d'une seule pièce mobile sur des pivots, et les plis de son soufflet sont percés

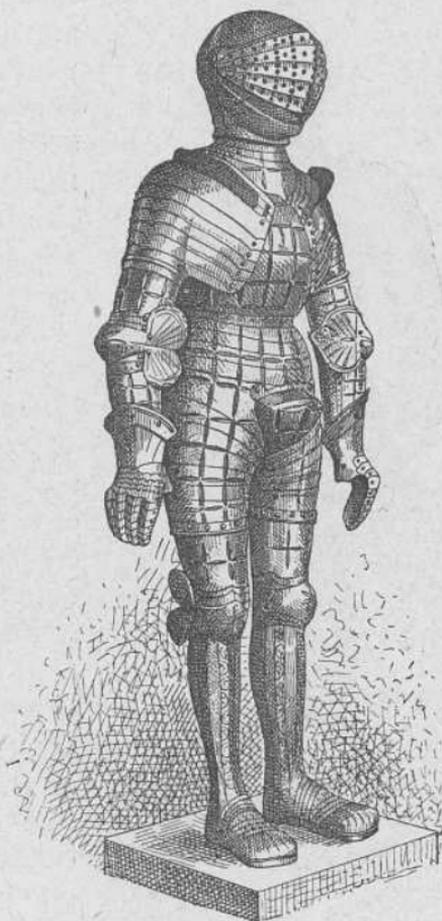


Fig. 172.

de trous ronds qui permettent de respirer et de voir.

Pour être d'une fermeture moins exacte, les armures

à tonne n'en étaient pas moins bonnes pour combattre à pied ; on les employait dans les pas d'armes, dans les



Fig. 173.

champs clos, et elles présentaient l'avantage de pouvoir se modifier facilement pour être portées à cheval. On les dit à tonne, parce que leur braccionière, démesurément allongée, s'élargit, s'évase comme une vaste cloche descendant de la taille. Et ce jupon de lames de fer descend jusque près des genoux, de telle sorte que les cuisses et le ventre n'ont rien à craindre des coups de pointe d'un ennemi qui combattrait même à genoux et armé d'une lame courte. Le reste de l'armure présente des jointures, des articulations aussi parfaites et aussi étudiées que dans l'exemple précédent. Celle-ci (fig. 173), appartenant au

même musée, est chargée d'un décor gravé à grands rinceaux, qui sont de l'art italien. La forme de son bel armet à mézail très complet, à crête assez haute, indique

le commencement du xvi^e siècle, ce que vient confirmer la gravure de la dernière lame de la braconnière où se déroule une chasse au cerf avec personnages portant des costumes du temps de François I^{er}.

Par une disposition ingénieuse, la jupe de fer, le tonnelet de ces armures peut souvent se raccourcir de moitié, par ablation de la partie inférieure, et l'on avait ainsi un harnois d'homme de cheval. Certains armets, dans ces panoplies, sont très grands et fixés à demeure au colletin, de telle sorte que l'homme pouvait tourner la tête en tous sens à l'intérieur, l'incliner même, et les gros trous ronds dont était criblée la ventaille lui permettaient de voir facilement, même de côté.

D'une façon générale, les armures d'homme de pied se distinguent de celles des cavaliers par les épaulières et tassettes symétriques, l'absence de faucre et, en général, l'absence de défenses de jambes. Jusque sous Louis XIII, la gendarmerie porta l'armure complète; et, si les formes de la panoplie changèrent en se modelant sur celles du costume civil, les pièces constituanes demeurèrent les mêmes. Il y a lieu, cependant, de tenir compte d'une modification importante de l'armure de cuisses, qui se produit sous Henri III et Henri IV, pour atteindre son apogée sous Louis XIV, époque à laquelle la panoplie disparaît irrévocablement. La braconnière, les tassettes, les cuissots, s'unissent pour former sur chaque cuisse une longue défense de plates disposées en écrevisse, et allant des genouillères à la ceinture. Des bottes, prises par les genouillères, complètent le harnais de jambes. Et, lorsque l'on veut faire de ces panoplies des armures pour aller à pied, on dé-

monte la moitié inférieure de ces grands cuissots articulés, qui ne vont alors plus qu'à mi-cuisse. Les armures figurées ici (fig. 165) montrent cette disposition.

Au reste, l'armure, au xvi^e siècle comme au xvii^e, se modèle sans cesse sur le costume civil. Dans la panoplie du temps de François I^{er}, la forme du plastron, son encolure tronquée carrément, très bas, à hauteur des épaules, rappelle les pourpoints à pièce, les corsages à guimpe caractéristiques de ce règne. Sous Henri II, le plastron s'allonge, son arête médiane s'accuse moins comme le bréchet d'un oiseau ; les hanches se serrent, tout semble se conformer à la nature longue et étroite du triste fils de François I^{er}, dont les épaules voûtées, les omoplates saillantes se retrouvent dans les deux armures que nous possédons de lui. Chez les petits Valois, la forme en cosse de pois revient de mode ; elle s'exagère même en bosse de polichinelle ; la taille va en s'allongeant, en s'affinant sous Charles IX, en même temps que les tassettes remontent vers les hanches et s'élargissent, tandis que les flancs s'échancrent. Sous Henri III, cette disposition s'exagère, la taille se raccourcit encore sur les flancs, mais descend en avant, formant un busc, rappelant bien ces modes d'une époque élégante entre toutes où hommes et femmes, haut colletés, larges aux épaules, fins de ceinture, étaient, jusqu'aux hanches, vêtus de même manière, tandis que le développement des hauts-de-chausse piqués ou des jupes à vertugadins faisaient encore paraître la taille plus fine.

L'armure de Henri III, maintenant au Musée d'Ar-

tillerie (fig. 174), est typique sous ce rapport. L'acier a



Fig. 174.

été gravé, chargé de petits ornements rapprochés jusqu'à présenter le décor et le grain de ces belles étoffes

vénitiennes que l'on ne sait plus aujourd'hui fabriquer. Toute la panoplie était jadis dorée en plein; aujourd'hui, par l'action du temps, elle a pris une belle teinte mordorée, tandis que la gouttière de la ceinture montre son fond encore chargé de l'or qui a gardé son primitif éclat. La finesse de la taille de cet élégant trop calomnié, — et qui eut le tort d'être un fantaisiste dilettante



Fig. 175.

dans un milieu où les passions politiques atteignirent une acuité qu'elles n'ont jamais surpassée, — est exagérée par le *busc en cosse* de pois qui descend en pointe sur le ventre. Puis les bords du *plastron* se relèvent de telle sorte que la *braconnière*, formée d'une seule lame, bombe beaucoup et fait comme un panier, un garde-infant d'où les *tassettes* descendent en s'élargissant comme une jupe.

Les casques du *xvii^e* siècle sont nombreux et variés. Les principales modifications de l'armet tendent sans cesse à le mieux clore, mais la décadence de cette excellente défense de tête se produit déjà sous Henri IV dans la forme dite à grille (fig. 175). Le *mézail* tend à disparaître, et il commence par s'alléger. Ici la vue et le nasal ont disparu ou sont remplacés par un frontal à avance,

mobile sur le pivot de la mentonnière, comme dans tous les armets du type ordinaire et donnant à ce casque le caractère général d'une bourguignote. Mais deux pièces largement grillagées sont rivées à la mentonnière et font office de ventaille. Chacune des quatre larges fenêtres est limitée par de fortes barres; celle du milieu, disposée en biseau, fait office de ce long nasal mobile qui apparaît sous Louis XIII. Le gorgerin est à trois lames. On remarque, sur la mentonnière, à hauteur des oreilles, une rosace repercée de trous, pour permettre de mieux entendre, sans doute. La crête est peu élevée et, à la queue du timbre, elle se termine en un porte-plumail en forme de cornet. Cet armet est chargé de bandes gravées et dorées courant sur le champ d'acier poli; la garniture intérieure est de satin cramoiisi piqué de soie.

Le côté défectueux de cette défense de tête saute aux yeux. L'avance du frontal n'est bonne qu'à bien recevoir le coup de lance ou d'épée, à l'arrêter, à lui permettre d'atteindre le front. Encore ici la mobilité de la pièce rend-elle ce danger moins sérieux. Mais si l'on regarde le casque de cette armure de Henri II, que nous avons déjà décrite, on verra un exemple encore plus accentué de ce défaut de construction.

La *bourguignote* rappelle beaucoup certains casques romains. Elle possède un timbre arrondi dont la queue se continue en un couvre-nuque; la visière est formée d'une avance plus ou moins vaste s'avancant en pointe plus ou moins arrondie; les vastes jugulaires mobiles s'élargissent souvent en larges jouées recouvrant presque entièrement le visage. Parfois, comme

dans l'exemple précédent, on pouvait la fermer entièrement au moyen d'un masque, disposition que présentent les armures japonaises aujourd'hui si communes partout. On mettait cette bavière mobile au moment de charger. Les bourguignotes portent une, deux ou trois crêtes ; leur porte-plumail est ordinairement à la queue du timbre, parfois sur le côté gauche, au-dessus de l'oreille.

Les capitaines des gens de pied, les officiers commandant en chef, portaient ce casque, plus léger que l'armet, et permettant de mieux voir. Les fantassins, notamment les piquiers, en furent coiffés dès la fin du xv^e siècle ; à cette époque, l'avance était très longue, et les jugulaires s'unissaient fréquemment en une mentonnière complète. C'est en somme dans la bourguignote — casque bourguignon suivant certains — qu'il faut rechercher l'origine de l'armet. Les reîtres furent les derniers à porter cette défense de tête qui fut d'un usage courant sous Louis XIII.

Le casque des arquebusiers fut le *morion* (fig. 176), qui se caractérise par son timbre élevé et comprimé sur les côtés, avec crête très haute. Les bords se relèvent en nacelle, et de profil donnent la figure d'un croissant ; cette disposition est bonne parce qu'elle permet à l'homme de bien viser en regardant haut s'il est nécessaire, et les bords, encadrant bien le visage, le préservent des coups de taille, car le morion se portait enfoncé jusqu'à la racine du nez. Souvent il présentait des jouées servant à le fixer et à protéger les joues. Cette forme de casque apparaît au milieu du xvi^e siècle, un peu plus tôt en Italie, cependant, où on les fabriquait

avec une perfection que les Allemands, non plus que les Français, ne parvenaient point à imiter, car ils les faisaient trop lourds, ne sachant point les creuser. En Italie, on les battait d'une seule pièce. Le morion demeura en usage, chez nous, jusque sous Louis XIV; les piquiers, qui constituèrent la dernière infanterie



Fig. 176.

bardée, en étaient coiffés jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Mais les Allemands et les Suisses en prolongèrent la mode bien avant dans le siècle suivant; ils en firent même en cuir bouilli, mais ne surent garder ni l'élégance ni la légèreté des formes des hauts morions italiens.

Voici (fig. 177) un beau morion allemand de la première moitié du xvi^e siècle; les ornements entrelacés

indiquent l'époque de Henri II. La gravure est dorée sur l'acier au clair. A la crête, les armes de Saxe sont opposées à celles de l'électeur; le porte-plumail est une petite figure de cuivre doré. De petits anneaux sont pris dans les gueules des têtes de lions qui forment les boutons des rivets servant à fixer la garniture inté-



Fig. 177.

rieure. De nombreux morions allemands portent une fleur de lis repoussée en relief sur chacun des côtés du timbre. Cet

ornement n'est point français, mais caractérise les défenses de tête, les coquilles de rapières,

des compagnies civiques de la ville de Munich qui, à la fin du xvi^e siècle, avaient adopté ce symbole de la Vierge.

Cet autre morion du Musée d'Artillerie (fig. 176) nous fournit un exemple de la forme

dite à *ergot*, à cause de la petite pointe qui termine le timbre très conique et dénué de crête. Certains appellent ces casques : *petits armets*. La perfection du travail doit faire considérer celui-ci comme un travail italien de la seconde moitié du xvi^e siècle; il est chargé de bandes longitudinales gravées et dorées, et d'ornements, de trophées d'armes, de médaillons représentant des personnages en pied.

Le *cabasset* se caractérise par son timbre en coupole ovoïde, ses bords plats et horizontaux; il ne possède point de crête et reproduit absolument la forme de certains chapeaux qu'on portait sous Charles IX. Souvent le timbre est à pans coupés, et son sommet peut présenter un ergot, comme dans ce beau *cabasset* italien du même Musée, orné de délicats entrelacs et de médaillons finement gravés au burin et ressortant par la dorure qui les recouvre sur le champ d'acier noirci. Celui-ci (fig. 178) est de la fin du *xvi^e* siècle; mais ce chapeau d'armes fut encore longtemps d'usage, car il était léger et commode; Turénne en portait un que l'on voit, avec son corps d'armure, au Musée d'Artillerie. Le ca-

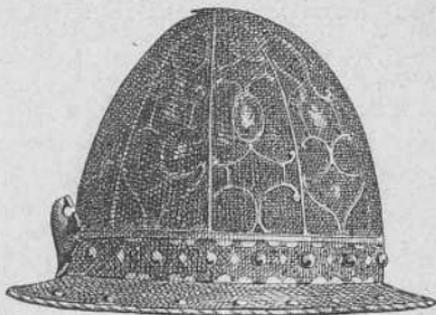


Fig. 178.

basset ici figuré donne le type le plus ordinaire de ces défenses de tête; mais certains ont leurs bords très rabattus, d'autres sont munis de jugulaires et de jouées, certains même présentent des rudiments de visière et de couvre-nuque. Il est de ces casques d'un travail admirable; la ciselure, le repoussé, la gravure, la dorure s'unissent pour en faire des chefs-d'œuvre, généralement italiens. Les Chinois possédaient depuis longtemps cette forme de coiffure militaire, qui n'apparaît chez nous qu'au *xvi^e* siècle; on la retrouve dans les casques étrusques; les Japonais l'ont copiée sur les

modèles que les Portugais leur apportèrent sous Philippe II. C'est au reste, avec la salade, la seule défense de tête, si l'on en excepte la capeline, que ce peuple, pourtant imitateur à l'excès, nous ait empruntée.

Les fantassins allemands et suisses portaient des calottes de métal, habillées d'étoffe, sous les vastes bérets et chapeaux de drap ou de feutre, chargés de grandes plumes, qu'ils inclinaient du côté du soleil, pendant la marche, pour se garantir de ses rayons. Souvent aussi les avaient-ils suspendus à leur cou, retom-

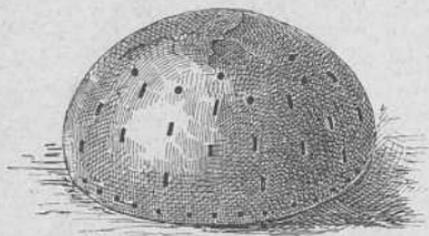


Fig. 179.

bant sur le dos, ne gardant pour coiffure que cette calotte qui fréquemment, à la fin du siècle surtout, était cousue après le chapeau. Celle-ci (fig. 179), très simple, est une cervelière

de fer noirci, allégée par des trous rectangulaires ; les petits trous ronds étaient destinés à passer les fils de la garniture intérieure et de la garniture du chapeau. Ces coiffures doublées de fer se porteront jusqu'au xviii^e siècle.

Les boucliers, au xvi^e siècle, ne sont plus guère portés que par les gens de pied. Tous appartiennent au type rondache, excèdent rarement deux pieds de circonférence, et sont faits d'acier et de fer travaillé à froid, très dur, pour pouvoir résister aux coups de feu. Car on les porte surtout pour aller à la tranchée, et certains possèdent encore même un crochet pour y fixer la lan-

terne dans les opérations de nuit ; et on usera de ces rondaches jusqu'à Louis XIII. Les Écossais restèrent fidèles à leurs petites rondaches qu'ils maniaient avec l'épée, comme nous le verrons par la suite.

Les capitaines de gens de pied avaient une rondache, souvent fort ornée, mais ils ne s'en servaient guère qu'au moment de l'action, et en marche ils la faisaient porter par leurs pages. Mais les belles rondaches de cette époque que l'on admire dans les musées sont des armes de parade, repoussées ou ciselées dans le fer ou l'acier, souvent même faites de bois sculpté, de cuir bouilli ou estampé. L'Italie en fabriqua de superbes ; on les portait, avec les glaives, à l'entrée des princes dans les villes.

Dans les tournois, l'usage du manteau d'armes ou de la targe, puis de la haute pièce, avaient fait abandonner l'écu ; et, dès le commencement du xv^e siècle, les cavaliers avaient renoncé à l'usage du bouclier auquel les Orientaux sont de tout temps restés fidèles, et c'est chez eux, notamment chez les Africains, qu'il faut aller rechercher l'origine de la plupart de ces armes défensives.

Les rondaches ornées ne portent, en général, point d'énarmes ; elles ont seulement une guige, de telle sorte qu'on ne pouvait les porter que pendues à l'épaule ou au cou. Leurs garnitures intérieures sont de velours piqué ou de quelque autre étoffe brochée, brodée d'or ou d'argent. Certaines ont à l'umbo un long dard saillant, et ordinairement, alors, de cette pointe rayonnent des bandes gravées et dorées ressortant sur l'acier au clair. Celles-ci sont des armes de guerre

et possèdent une poignée centrale qui servait à les manier.

§ 2. — *L'épée.*

Au xvi^e siècle, l'épée semble atteindre son summum de perfection. Arme de ville, arme de guerre, elle est la compagne fidèle de tous, car, à mesure que l'on avance dans ces temps troublés, chacun semble s'arroger le droit de la porter.

La simple garde en croix tend à disparaître. A peine la retrouve-t-on dans le grand estoc des cavaliers dont la belle épée du musée de Cluny (fig. 180) peut nous fournir un exemple. Cet estoc vient de la collection Édouard de Beaumont; son origine est incertaine, mais les caractères généraux de ses ornements doivent le faire rapporter à quelque atelier vénitien. La garde, le pommeau sont d'acier ciselé et doré en plein. Les deux quillons élargis et recourbés vers les tranchants de la lame sont ornés d'ornements en spirales terminant l'évidement triangulaire de chacune des extrémités. Un anneau de côté complète la défense de la main, il s'épaissit en son milieu et présente deux fenêtres triangulaires séparées par une double volute que l'on retrouve dans le pommeau ajouré. Les ciselures fermes et d'un beau style, les solides courbes des quillons indiquent une arme de la belle époque, contemporaine sans doute de notre François I^{er} ou de son fils Henri II. La lame épaissie et légèrement rétrécie sur ses côtés au point où le talon se greffe à la garde indique par cette disposition que l'estoc se maniait alors d'une seule main. On serrait la fusée avec trois doigts et le pouce, tandis que l'index

descendait sur les quillons autour desquels il s'appuyait. Il était donc nécessaire que la lame ne fût point tranchante à l'endroit où le doigt se trouvait en rapport avec elle. Au reste, la brièveté de la fusée est caractéristique de ce mode d'emploi, et les épées de cette époque sont toutes établies sur ce principe.

La lame de cet estoc ne dépasse point un mètre de long. Elle est rigide, à deux tranchants, renforcée en son milieu par un dos d'âne dont la fuite des talus forme les tranchants, de telle sorte que sa coupe serait un losange très aplati. La fuite des tranchants vient former, par leur réunion, la pointe aiguë, jusqu'à laquelle se continue l'arête qui vient lui donner de la force.

Telle demeura jusqu'au règne de Louis XIII l'épée d'arçon de la gendarmerie; l'usage et le port en furent les mêmes qu'au xv^e siècle.

L'épée d'armes des cavaliers présentait à peu près les mêmes caractères, avec une garde plus compliquée cependant, mais encore assez simple, pour ne point gêner la main munie du gantelet, lorsqu'il fallait empoigner l'arme à une allure rapide du cheval (fig. 181).

Le pommeau (A), toujours assez massif pour équilibrer la lame, est généralement d'une forme allongée

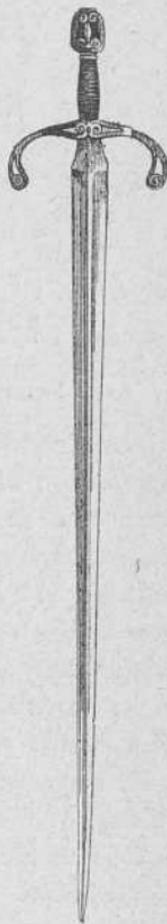


Fig. 180.

qui rappelle la poire, la pomme de pin, l'olive, d'autres objets encore; il présente son col A' qui s'appuie sur la fusée B, et à son sommet un petit bouton A'' nommé souvent la goutte. Cette goutte est destinée à river la soie de telle manière que l'on pût changer la lame sans être obligé de limer ou de river à même la surface du pommeau.

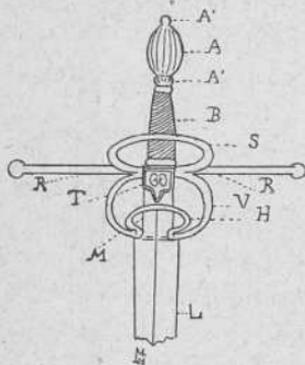


Fig. 181.

La fusée B est généralement courte, en forme de colonne ronde, cannelée ou torse, parfois effilée à ses extrémités; les saillies qu'on y pratique ont pour but de donner meilleure prise aux doigts. La face qui regardera la paume de la main est souvent plus convexe que l'autre. Des diverses matières employées, le bois est la plus commune, car il présente l'avantage de se travailler facilement, et on l'habille d'un treillis de filigrane de fer ou de cuivre. A chacune des extrémités, une bague tressée ou faite de métal plein maintient cette garniture qui serre le bois et l'empêche d'éclater.

La garde se compose ici des deux quillons R partant de l'écusson T et sur lesquels se greffe un anneau de côté S. Le pas d'âne V relève ses extrémités en un second anneau de côté. Il n'existe pas de branche remontant vers le pommeau, ni de contre-garde.



Fig. 182.

La lame présente, en la partie du talon renfermée dans les anneaux de côté, une portion rétrécie, émoussée à la région des tranchants ; on la nomme *ricasso* (M), comme disent les Espagnols, et c'est sur cette partie du talon souvent concave que les maîtres armuriers poinçonnaient leur marque. L'évidement des côtés est destiné à faciliter le passage des doigts dans les pas d'âne.

La figure 182 nous montre le premier quart d'une lame de cette époque, séparée de sa monture. En S se voit la soie dont l'extrémité libre se rивera sur la goutte du pommeau, son extrémité inférieure se continue avec le ricasso dont le haut forme le premier épaulement où s'appuiera l'écusson. Le ricasso R présente une gorge d'évidement avec une marque poinçonnée dans son creux, puis vient la lame F dont la naissance constitue le talon (T) et qui porte les cannelures longitudinales destinées à l'alléger et à lui donner de la souplesse.

Ces lames atteignent parfois une grande longueur. Il n'est point rare d'en rencontrer qui mesurent 4 pieds du ricasso à la pointe.

Dans cette belle épée d'armes, vénitienne sans doute, du musée du Louvre (fig. 183), la garde, outre son

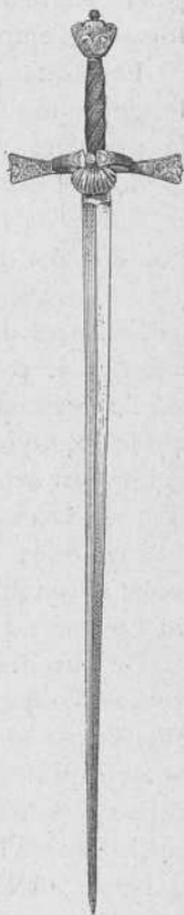


Fig. 183.

anneau de côté, se complique d'une petite coquille en fer ciselé, en forme de pétoncle, issue d'un verrou perpendiculaire à l'écusson et servant à abriter le pouce lorsqu'on empoignait l'épée régulièrement (fig. 184).

Les fantassins allemands usaient d'épées non moins longues, mais plus fines encore, et cela pendant toute la première moitié du xvi^e siècle. On pouvait les manier à deux mains, ce qu'indique la longueur et la forme de la prise qui présente deux évidements, l'un du côté du pommeau, l'autre du côté de la garde (fig. 185), avec un renflement central, comme dans les belles épées d'armes du xv^e siècle. Ici cette fusée est habillée de corde fine, de fouet appliqué sur ce bois ; sur le premier revêtement on a collé un cuir brun qui le recouvre entièrement. La lame à section triangulaire est évidée par des pans concaves sur chacune de ces trois faces, ce qui lui enlève du poids sans nuire à sa rigidité ; elle mesure 1 mètre 15 centimètres de long ; la longueur totale de cette belle épée du musée du Louvre est de 1 mètre 41 centimètres.

De pareilles épées n'étaient bonnes que pour fournir des coups de pointe et furent plus souvent employées par les cavaliers que par les fantassins. C'est à ce type qu'il faut rapporter la claymore écossaise primitive, construite sur le même principe, mais dont les quillons sont infléchis vers les tranchants, et font, avec la lame, un angle de 45 degrés. Elle fut d'usage au xv^e siècle.

Plus tard, sous le règne d'Elisabeth, le schiavone italien, à garde très enveloppante, en forme de berceau, commença à se répandre en Angleterre et prit indû-

ment le nom de la longue épée qu'elle était venue supplanter. Et des auteurs peu éclairés,

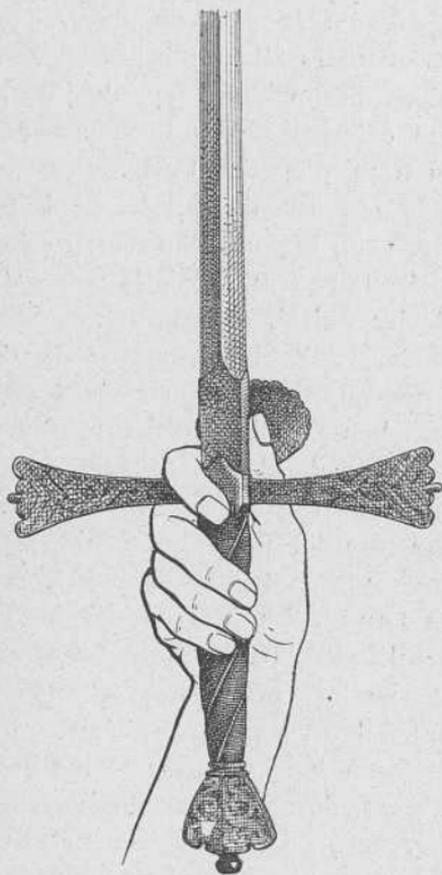


Fig. 184.

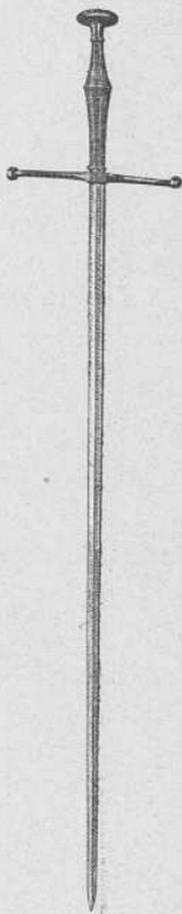


Fig. 185.

à esprit peu critique, ont enveloppé sous ce nom de claymore toutes les lattes à garde en panier ou en

berceau qui furent d'usage parmi les cavaliers de toute l'Europe, depuis le xvi^e siècle jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

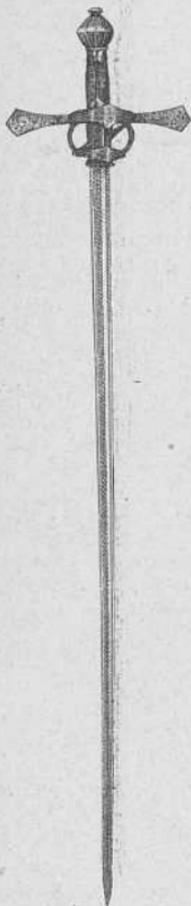


Fig. 186.

L'arme le plus en usage parmi les cavaliers allemands et français fut l'épée d'armes sans arc de jointure, que certains ont indûment baptisée du nom d'épée bâtarde. Dans cette épée saxonne du musée du Louvre (fig. 186), le pommeau massif est destiné à faire équilibre à la lame. Il est d'acier noirci, au sombre, comme la garde. Celle-ci se compose des deux quillons élargis en fer de hache à tranchants taillés en biseau, d'un pas d'âne et de deux anneaux de côté épaissis en losange à leur milieu. La contregarde, partant du pied d'une des branches du pas d'âne, va à la tête de l'autre. La brièveté de la prise habillée de galuchat soutenu par quatre tigelles d'acier prises à leurs extrémités dans les hautes bagues denticulées à leur partie libre indique la manière dont on empoignait ces épées (fig. 187). Le talon est habillé ici d'une sorte d'étui en tôle d'acier travaillé au poinçon et présentant un rebord inférieur très saillant, qui ha-

bille cette portion de la lame de l'écusson jusqu'à la sortie de la garde. Ce revêtement, outre qu'il empêche

les lignes de tranchants de s'imprimer dans les doigts, quand on tient l'épée normalement, avait l'avantage d'habiller par son rebord la chape du fourreau et d'empêcher ainsi l'eau de la pluie de pénétrer.

Par une disposition peu commune, la lame est ici triangulaire à pans évidés; rigide et robuste, elle devait fournir de terribles coups de pointe; elle mesure 1 mètre 5 centimètres, la longueur totale de l'arme est de 1 mètre 19 centimètres. Mais, dans ces épées, les lames sont plus souvent tranchantes, de manière à permettre les coups de taille et de pointe.

Toutes les épées étaient loin de présenter des gardes aussi simples et les figures 188 et 189 donnent le plan du modèle le plus ordinaire et qui resta usité depuis le règne de Henri II jusqu'à celui de Louis XIV. Tous les éléments s'en retrouvent dans les rapières, les estocades, les longues ou courtes épées de cette époque. Les branches peuvent se multiplier, se contourner, s'entrelacer, s'interrompre, la carcasse essentielle, oserions-nous dire, reste la même; c'est le squelette de toutes les gardes de cette période.

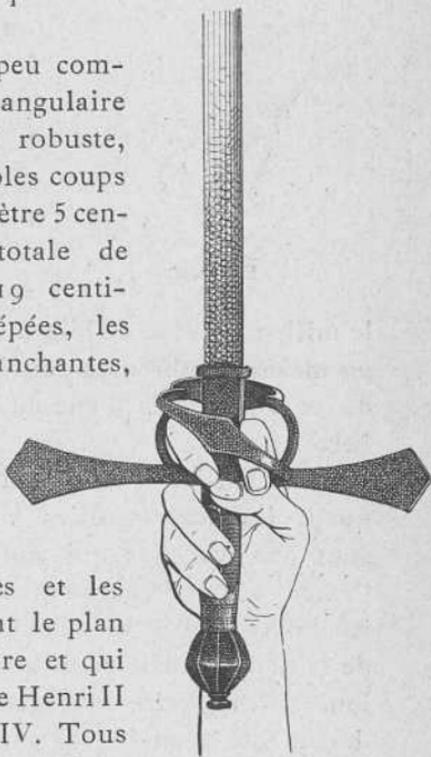


Fig. 187.

Les quillons A sont droits ou recourbés, l'écussôn B plus ou moins allongé, le pas d'âne H, plus ou moins

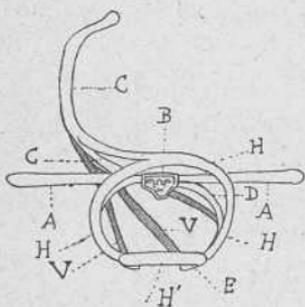


Fig. 188.

ouvert, les anneaux de côté H' plus ou moins nombreux ou même se confondant avec les branches H la structure primitive reste la même. La branche remontante ou arc de jointure C va du quillon de garde au pommeau auquel elle se soudera au XVIII^e siècle, et dont elle atteint toujours

le milieu. Cet arc de jointure fournit des branches plus ou moins nombreuses dont la réunion avec les anneaux de côté et le pas d'âne enveloppe la main comme un berceau.

Les parties ombrées indiquent les contre-gardes V, ce sont les branches qui vont de l'autre côté de la garde protéger les doigts repliés vers la paume de la main qu'elle regarde toujours. Les gardes protègent le dessus de la main, les contre-gardes le dessous. L'épée pen-

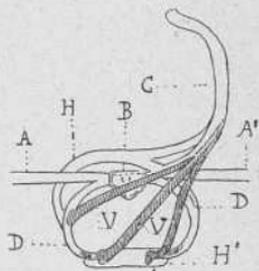


Fig. 189.

due au côté et tenue horizontale a son arc de jointure tourné vers la terre, les gardes et anneaux sont en dehors, les contre-gardes, en dedans, regardent la cuisse. Aussi dans beaucoup d'épées de ville, les verons-nous disparaître, parce qu'elles tenaient l'épée trop éloignée du côté de l'homme. Le quillon de garde

est celui qui est du même côté que l'arc de jointure (A' fig. 189); on le nomme ainsi parce que dans certaines épées privées de cet arc de jointure il se relève vers le pommeau pour en faire l'office. L'autre quillon est dit « de parade » parce que fréquemment il s'abaisse vers la lame et peut servir à parer un coup venant glisser le long de la lame jusqu'aux doigts, à lier même l'épée ennemie. Et lorsque les deux quillons affectent ces dispositions respectives, ils sont dits chevauchés.

Le tranchant de la lame qui regarde l'arc de jointure est le vrai tranchant, celui vers lequel peut s'incliner le quillon de parade est le faux tranchant, et souvent dans les sabres il est émoussé, parfois même il s'épaissit en un large dos comme dans le bancal ou sabre courbe moderne.

L'auteur de cette arme (fig. 190), type des épées espagnoles dites à la Valencienne, a négligé de laisser sa signature sur cette belle estocade du musée de Cluny, faisant partie du fonds Edouard de Beaumont. Cette élégante épée peut donner une idée de celle que l'on portait sous Henri II et sous Charles IX, tant à la ville qu'aux armées. On la nommait estocade, mais elle était également propre à frapper d'estoc ou de taille, et c'est elle dont Saint-Didier a réglementé l'emploi dans son livre de l'épée seule¹.

Il est difficile de trouver une arme d'un style plus pur et d'une allure plus martiale que cette belle rapière

1. *Traité contenant les secrets du premier livre sur l'espée, seule, mère de toutes armes, etc.*, par Henri de Saint-Didier, gentilhomme provençal, Paris, 1573, in-4^o.

dont la lame, signée du fameux maître de Tolède, Sébastien Hernandez, fut montée par quelque armu-

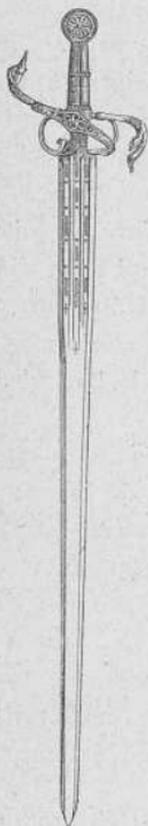


Fig. 190.

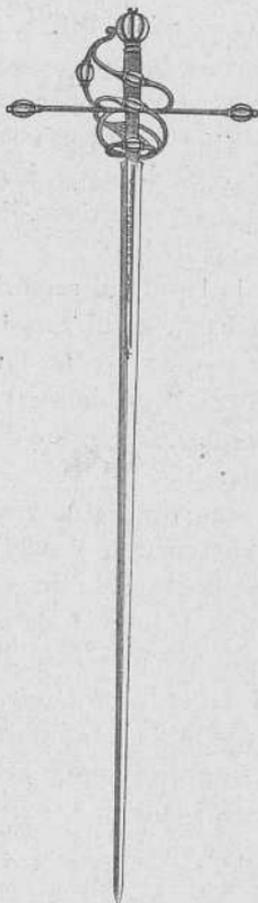


Fig. 191.

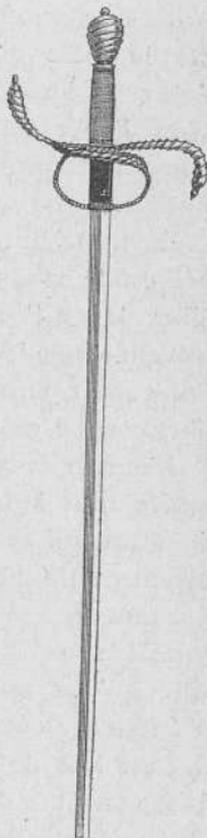


Fig. 192.

rier allemand dont le nom est resté inconnu (fig. 191). La garde, en acier noirci, est formée de branches et de

quillons dont la coupe est hexagonale. La longueur des quillons donne un grand caractère à toute la pièce ; ils se terminent par des olives entaillées surmontées d'un petit bouton. Au reste, le pommeau, comme le centre des branches, des anneaux, de l'arc de jointure, émane d'un parti de décoration analogue. Le pommeau est une sphère, les renflements de la garde sont des olives, toutes à segments évidés séparés par des arêtes noircies, tandis que les fonds sont dorés en plein avec de l'or mat.

La longueur de la lame n'excède pas 95 centimètres, mais peut-être était-elle plus longue à l'origine et un de ses propriétaires l'aura-t-il fait raccourcir.

La rapière italienne (fig. 192) appartenant au même musée est plus longue et plus légère encore. La garde très simple, composée des deux quillons, d'un pas d'âne et d'un anneau de côté oblique, est d'acier doré en plein, travaillé en cannelures spirales, de même que le pommeau, dont la forme est allongée. La fusée de bois revêtue de fil de cuivre. Comme la lame ne présentait pas de ricasso, le propriétaire de cette rapière fit habiller la portion du talon comprise dans la sous-garde avec du velours, de manière à ne pas se blesser les doigts après les tranchants. Le velours, jadis rouge, a pris aujourd'hui, après trois siècles de date, une teinte rose pâle. La lame longue de 1^m, 10 est très simple, à coupe losangique ; sa pointe aiguë est formée par la fuite oblique des tranchants qui cessent d'être parallèles dans le dernier tiers de la longueur.

De semblables épées se voient aux mains des combat-

tants dans le traité d'escrime de Viggiani ¹. Ce devaient être des armes précieuses par leur légèreté et qu'on portait surtout à la ville, car elles étaient élégantes et de belles formes. Mais la main n'était pas protégée suffisamment, quoique à vrai dire, on maniât cette arme au moins autant comme épée de taille que comme épée de pointe.

Les fourreaux de ces épées étaient généralement faits de bois habillé de parchemin ou de papier soigneusement collé, sur lequel on appliquait en dernier lieu une étoffe. La toile, la soie, la panne, le drap, le camelot, le velours, des étoffes plus riches encore étaient employées à cet usage. Pour des lames aussi longues, les fourreaux de cuir étaient moins de mise ; on les réservait pour les épées larges et courtes, pour les armes de main gauche.

A l'extrémité du fourreau se fixait une bouterolle en fer. L'entrée était rarement munie d'une chape, car elle devait être généralement fendue sur ses deux côtés pour pouvoir envelopper le ricasso et remonter, malgré le pas d'âne dont les extrémités le serraient souvent de très près. Généralement, une sorte de griffe, un mordant, était fixé à la partie supérieure, sur la face extérieure, empêchant le fourreau de glisser, d'abandonner les pendants lorsqu'on avait tiré l'épée. Mais il était d'usage, dans les duels, de jeter au loin le fourreau en fouettant l'épée encore engagée, de manière à envoyer celui-ci décrire une parabole.

1. *Lo schermo*, d'Angelo Viggian, *dal monotone da Bologna*, etc., Venise, 1575, in-4°.

Les ceinturons et pendants d'épée sont faits ordinairement de cuir habillé d'étoffe dont la richesse et les broderies variaient à la fantaisie de chacun. Dans cette ceinture complète du musée de Cluny (fig. 193) qui fait partie du legs de Beaumont, le cuir disparaît complètement sous un revêtement de drap noir dont le tissu ressemble à de la cheviotte. La bouclerie est

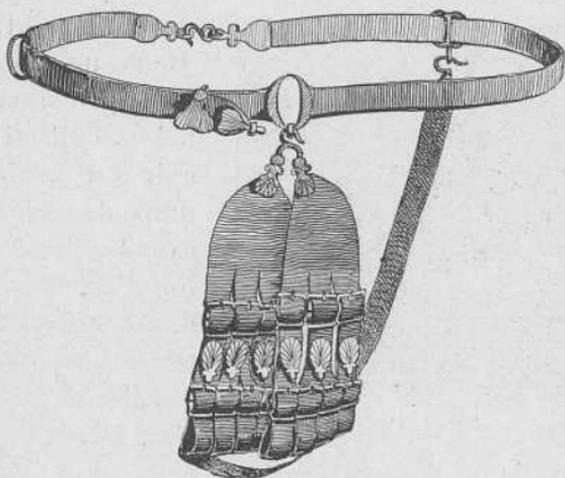


Fig. 193.

d'acier noirci travaillé en torsades; les bouterolles, les coulants, de même métal, sont ciselés en forme de palmettes ovales.

Tel fut le modèle le plus usité depuis Henri II jusqu'à Louis XIII. Sous ce dernier roi, les pendants s'attachent plus souvent à un baudrier passé en bandoulière, serré très court au-dessus de l'arête des hanches, car on portait l'épée si longue qu'il fallait en avoir

la garde à la hauteur du coude, la lame étant portée horizontale.

Aussi les pendants se multiplient-ils de manière à présenter un large plan de suspension, jusqu'à former sous Louis XIV ces vastes écussons carrés terminant le baudrier et que l'on voit encore dans le costume de cérémonie des suisses de nos grandes églises.

Les Italiens préféraient des ceintures plus fines avec

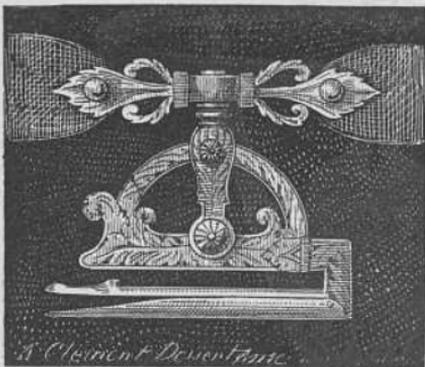


Fig. 194.

pendants étroits.

Dans une patelette à six pendants de la même collection, le cuir est habillé de drap de soie noire avec bordures de galon d'or. Des œillets dorés enserrant les trous où passent les ardillons des boucles. Les bouterolles

et les coulants, le crochet de la patelette travaillé en forme de bourse retombante, sont de fer doré.

Jusqu'au xviii^e siècle, les Espagnols portèrent leurs rapières à garde ajourée, fixées horizontales, à la hauteur de la hanche, sans pendants, au moyen de crochets de ceinture tels que celui de la collection de Beaumont, au musée de Cluny (fig. 194).

On garda aussi cette habitude, chère au xv^e siècle, de garnir le haut du fourreau de l'épée de petites gaines dans lesquelles étaient renfermés des couteaux, des poinçons servant à divers usages.

Les épées jumelles sont renfermées dans un même fourreau. Les deux lames sont juxtaposées suivant leurs surfaces plates; leurs faces extérieures sont en biseau. Les deux moitiés des pommeaux, des fusées, des gardes composent chacune la monture des deux épées qui, réunies dans le fourreau commun, ne paraissent plus en faire qu'une. Ces armes étaient fort employées à la fin du xvi^e siècle par les duellistes, notamment en Angleterre. Mais il ne faudrait pas croire qu'elles fussent destinées à rendre un combat égal entre deux adversaires qui auraient, en en prenant chacun une, combattu avec des lames de pareille longueur. On s'en escrimeait des deux mains, l'une des rapières servait à parer, l'autre à porter les coups. Mais cette escrime, dont le célèbre Grassi¹ parle avec tant d'enthousiasme, ne fut jamais d'un usage aussi général que celle de l'épée et de la dague, de l'épée et du bouclier.

Ceux-ci devenaient de plus en plus petits et affectaient diverses formes. Les uns continuaient à être ronds comme la boce ancienne et on les nommait broquels. Plus petits que les rondaches qui se portaient à la guerre et notamment pour aller à la tranchée, ils se caractérisent par leur umbo assez vaste dans lequel le poing s'engage en saisissant la poignée qui fait office d'énarmer. Leur légèreté en faisait la valeur, aussi en fit-on parfois de bois ou de cuir bouilli avec umbo d'acier et revêtement de toute la surface extérieure de velours sur lequel s'appliquait un disque d'acier reperlé, gravé, ciselé.

1. *Ragione di adoprar sicuramente l'Arme, si da offesa come da difesa*, etc., di Giacomo di Grassi, Venise, in-4^o, 1570.

Dans ce petit broquel du musée du Louvre (fig. 195), l'umbo est large, très saillant; cylindrique d'abord, il se termine par une calotte légèrement convexe; le diamètre total est de 35 centimètres. A l'intérieur, une petite poignée est jetée comme un pont (fig. 196)

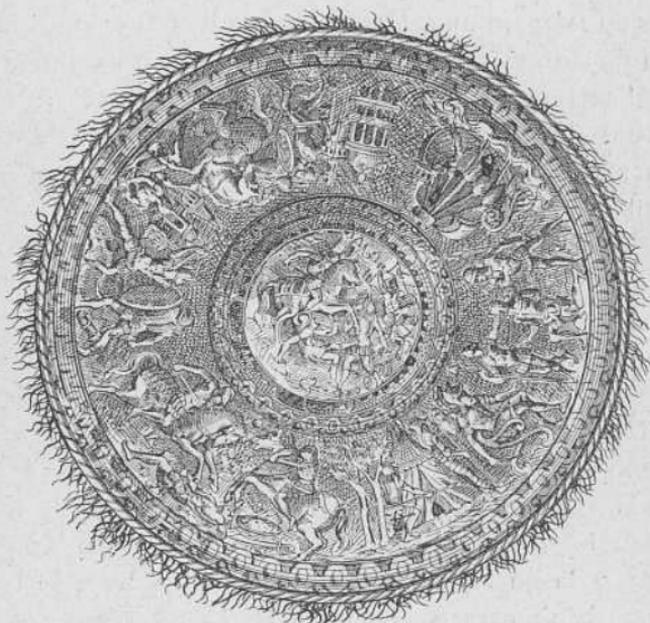


Fig. 195.

par-dessus la cavité de l'umbo où se loge la main gauche. L'artiste italien qui a ciselé cette belle arme a sculpté en plein fer des guerriers dans le genre héroïque.

Cette magnifique arme de parement est contemporaine de Henri II. Le style des figures, la hardiesse et

la fermeté des personnages ressortant en demi-relief sur un champ maté autrefois doré, rendent cette boce digne de figurer à côté de l'écu et du morion de Charles IX, à côté même de l'armure de Henri II. L'art est ici moins parfait sans doute, mais la tradition reste la même, l'école de Jules Romain a encore laissé là son empreinte.

De pareils broquels n'étaient point communs; mais des modèles plus simples étaient d'un continuel

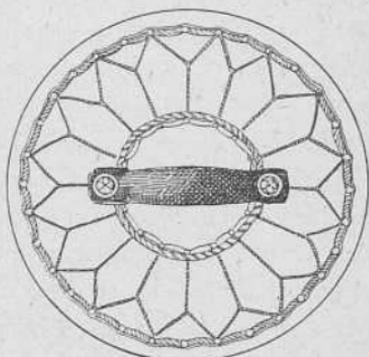


Fig. 196.



Fig. 197.

emploi. Leur diamètre moyen était d'un pied, rarement de deux. En marche, on les portait suspendus à côté

des pendants d'épées par un crochet, et sous le règne de Charles IX, d'Élisabeth, les duellistes ne s'en séparaient jamais non plus que de leur épée.

Tous ces broquels n'étaient point ronds. En Allemagne, en Italie, ils affectaient souvent la forme des anciennes targes et se contournaient plus ou moins pour bien épouser les saillies du bras, comme on le voit sur les figures de l'ouvrage de Viggiani. La targe de duel de la collection de Ed. de Beaumont, au Musée de Cluny, est construite sur ce principe (fig. 197). Le champ est un trapèze dont chaque côté est accompagné par une targelette rivée; son milieu est occupé par un cordon ovale également rivé; une fleur de lis encadrée par un autre cordonnnet est fixée au centre et indique une arme allemande. Tout ce bras gauche est d'acier au clair, fait d'une tôle assez mince et dont l'épaisseur est la même partout. Elle a été battue à chaud, sans doute, sur des mandrins qui lui ont donné les diverses courbes des saillies. Les trous qui accompagnent partout les filets saillants des bords servaient à passer le fil de la garniture intérieure. Le crochet qui se relève au centre servait autant à suspendre l'arme qu'à saisir la lame de l'épée ennemie en parant un coup de taille; il servait aussi, d'après certains, à accrocher une lanterne.

C'est peut-être l'usage de ces petits boucliers, notamment de ces minuscules broquels ne dépassant pas 20 centimètres de diamètre, qui inspira aux Italiens, puis aux Espagnols, l'invention de ces épées si parfaites dont le port, qui apparaît à la fin du xvi^e siècle, ne disparut qu'au xviii^e siècle.

Dans ces rapières, ces brettes (fig. 198), comme les ont appelées quelques-uns, la garde est disposée de manière à habiller complètement la main. La garde se compose de deux longs quillons droits, d'un arc de jointure, d'un pas d'âne dont les extrémités se vissent au fond d'une coupe en demi-sphère dans laquelle se dissimule la main que la brièveté de la fusée oblige à descendre en engageant les deux doigts ou simplement l'index dans le pas d'âne. Les pommeaux s'aplatissent en forme d'oignons, toute la garde semble avoir tendance à descendre dans la coquille, sur les bords de laquelle s'appuient les quillons à moins qu'ils ne s'y impriment en des entailles profondes ménagées pour les recevoir.

Les premières rapières italiennes de ce modèle se distinguent par leur coquille profonde presque en forme de moitié d'œuf, et le bord supérieur est ourlé d'un simple cordon saillant, tandis que, dans les rapières d'Espagne, la coquille hémisphérique retombe sur elle-même à son bord en un godron plus ou moins surbaissé (fig. 198). Cette disposition augmente énormément le cercle de défense fourni par la coupe, et présente l'avantage d'arrêter la pointe ennemie.

On alléga de bonne heure ces coquilles en les reperçant de mille trous fournissant les ajours d'un

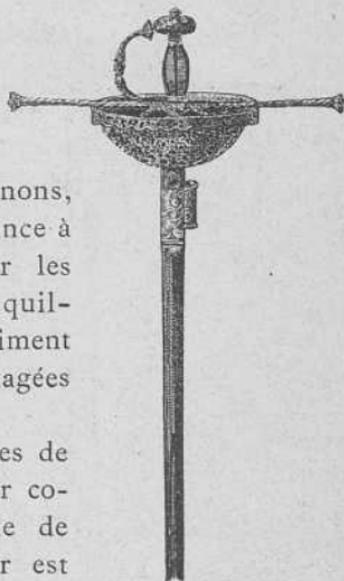


Fig. 198.

dessin courant ciselé et gravé, de sorte que certaines de ces gardes semblent des dentelles d'acier. Les Espagnols nous ont laissé de ces épées qui sont de véritables merveilles, et comme



Fig. 199.

elles étaient d'un usage courant à la ville et aux camps, les musées et les collections privées en présentent de nombreux modèles. Les lames sont longues et effilées, faites

ordinairement pour frapper d'estoc, c'est-à-dire qu'elles sont à section rectangulaire ou en losange, rarement triangulaires; souvent aussi, elles sont faites à deux tranchants avec pointe aiguë, sans jamais présenter la largeur de celles des estocades (fig. 198).

Ces belles rapières n'allaient point sans leurs mains gauches dont les gardes reproduisaient les motifs de l'épée de main droite. Cette dague (fig. 199) des collections du Musée d'Artillerie est du XVII^e siècle. La coquille est une plaque triangulaire hémisphérique qui part des quillons pour rejoindre le pommeau en oignon

terminé par son bouton. L'acier de cette coquille est ajouré, reperlé, des rinceaux se découpent entre le cordon en torsade de l'orle et le petit champ central qu'ils encadrent de leurs légers enroulements. La

lame forte et plate, à un seul tranchant, a un talon fort large, travaillé de gouttières transversales, et présentant un trou circulaire ; tandis que le bord droit est percé de séries de trous, comme le dos de la lame, l'autre bord suit un contour convexe. Le pouce s'appuyait sur ce talon, à l'opposé de la coquille, car toujours on tenait la dague comme l'épée, et jamais le pommeau appliqué contre le pouce, mais bien contre le petit doigt qui enserrait le haut de la prise. Les quillons, très longs, pouvaient servir à parer quelques coups.

Cette belle arme est d'un travail espagnol ; sa longueur totale est de 52 centimètres. Au reste, il était rare que les épées de main gauche atteignissent 2 pieds de long.

La belle rapière du Musée d'Artillerie (fig. 200) que nous figurons ici peut passer pour un modèle des plus purs des verduns chers aux duellistes du xviii^e siècle et qu'on nommait aussi flamberges. Ils apparaissent à la fin du xvi^e siècle. Celui-ci mesure près de 5 pieds du pommeau à la pointe, car la lame seule atteint 1^m,29 de longueur et la poignée 18 centimètres.

Certaines de ces épées avaient des lames flamboyantes, comme celles de criss malais (fig. 201),



Fig. 200.

démesurément allongées. D'autres s'entaillaient d'encoches régulières courant le long de leurs dos épais; cette structure n'indique point une fantaisie du constructeur, mais était dictée plutôt par la prudence du propriétaire qui prétendait empêcher ainsi l'adversaire de saisir la lame avec la main gauche, comme cela était d'usage.

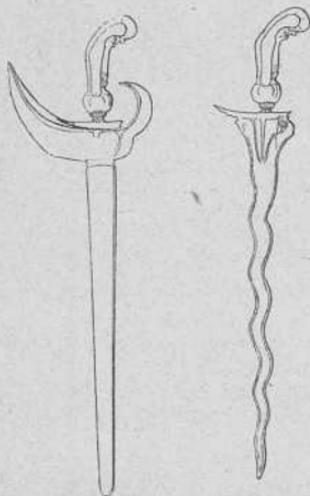


Fig. 201.

Beaucoup de ces verduns, de ces flamberges, présentent des gardes à pas d'âne. Il en est même qui ont un pas d'âne double; les quatre branches se relèvent de telle sorte qu'elles sont horizontales, et vien-

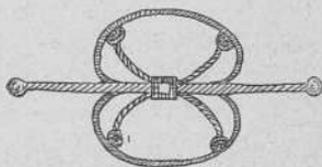


Fig. 202.

nent se souder au rebord de la coquille en quatre points également distants, présentant parfois aux extrémités des têtes ciselées (fig. 202).

Il en est qui possèdent l'arc de jointure. Le Musée d'Artillerie en présente une de ce genre, du XVII^e siècle, avec garde d'un beau travail d'acier noirci et longue lame du type verdun.

Parmi les belles épées très ornées de la fin du XVI^e siècle, communes dans les grandes collections et

dans les musées, certaines présentent une arme à feu, un pistolet greffé sur le premier tiers de leur lame.

L'art du ciseleur s'est donné un champ libre sur cette pièce de premier ordre de notre Musée d'Artillerie (fig. 203). Le maître, allemand sans doute, a sculpté des médaillons représentant des cavaliers à l'antique sur le pommeau, l'arc de jointure, les anneaux, les branches, l'extrémité du quillon de parade, l'écusson. Sur l'acier noirci du pommeau et des gardes, ces motifs se détachent, dorés en plein, en un relief surprenant. La lame, ornée de rinceaux gravés et dorés sur champ bleui, longue et fine, mesure 1^m,10. La longueur totale est de 1^m,30; la coupe de cette lame est un losange plat; une gouttière assez large la parcourt dans son premier tiers. Le canon du pistolet est adossé au côté de la lame regardant la contre-garde. Sur l'autre face se voit la plaque de platine, richement ornée de rinceaux dorés, courant en relief sur l'acier au clair; et les pièces des res-

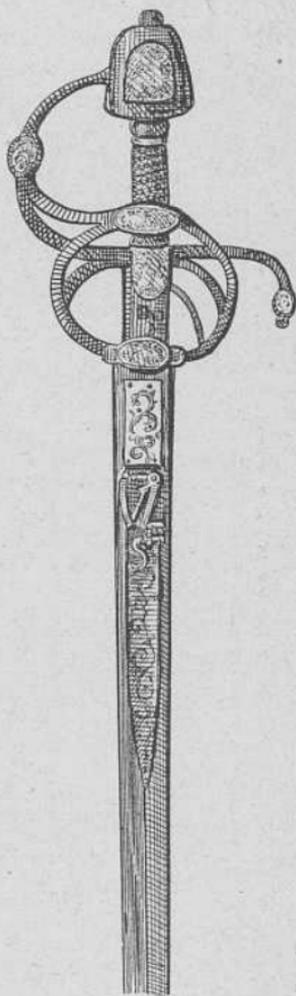


Fig. 203.

sorts et du chien ressortent sur l'acier bleui de la lame.

Les modèles militaires furent généralement moins luxueux. Les soldats ne portaient point

la rapière, en France, du moins, car les fantassins espagnols lui restèrent longtemps fidèles, et la longueur de leurs épées frappa vivement les vainqueurs de Rocroy. Nos gens de pied continuèrent à porter l'épée du modèle estocade, avec une garde simplifiée, ne se composant parfois que de deux quillons, dont l'un se relevait vers le pommeau, l'autre s'abaissant vers la pointe, et d'un anneau de côté regardant l'extérieur. Les Allemands portaient aussi des armes de ce modèle; on en possède de très ornées.

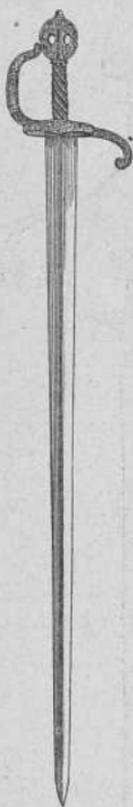


Fig. 204.

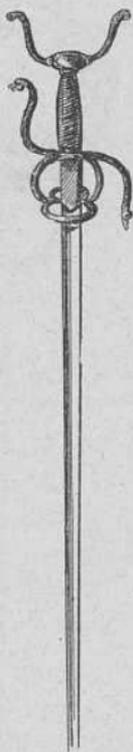


Fig. 205.

Dans l'épée allemande du musée de Cluny, provenant du fonds Édouard de Beaumont, ce caractère de simplicité saute particulièrement aux yeux. La garde est réduite aux deux quillons, dont l'un, dit de garde, se relève vers le pommeau pour suppléer à l'arc de jointure, tandis que l'autre quillon de parade, s'incline vers le faux tranchant.

Un anneau de côté complète cette garde (fig. 204).

Ces épées simples sont généralement des armes de mousquetaires. Il est probable que le modèle donné par la figure 205 et appartenant à une collection allemande ne fut point d'un usage aussi général. Ici, le constructeur a greffé sur une garde d'épée une fourquine destinée à supporter le mousquet. Du pommeau partent deux antennes qui assureront le fût de l'arme à feu. Il est possible que l'armurier qui a construit cette arme bizarre ait été inspiré par quelque glaive scandinave de bronze, peut-être aussi par quelque sabre indien. La garde se compose de deux quillons infléchis en sens contraire, d'un pas d'âne; et deux anneaux de côté naissent de ses extrémités inférieures.

Les cavaliers, sous Louis XIII, portaient de préférence l'épée wallonne (fig. 206). Cette arme est intéressante à considérer, car c'est d'elle que semblent dériver nos modernes sabres de cavalerie, qui en représentent une lourde et maladroite transformation. La lame, longue et plate, présente souvent un dos épais dans une partie de sa longueur, à l'opposé du tranchant, la pointe fournie par la fuite des deux tranchants est aiguë. La garde se compose d'une coquille plate, à contour arrondi irrégulièrement, souvent percée de trous, et fournis-



Fig. 206.

sant des branches qui s'unissent à l'arc de jointure. Et celui-ci s'unit au pommeau, aplati ou arrondi, par une vis à tête plate. La fusée est d'une longueur moyenne. On remarquera l'absence des quillons, surtout l'absence du pas d'âne.

Cette épée s'empoigne donc à pleine main, par la fusée, sans que les doigts aient à s'engager dans le pas d'âne. Mais les Allemands adaptèrent toujours à la partie supérieure de la coquille un anneau de pouce, comme, au reste, dans presque toutes leurs épées.

Les Italiens et les Espagnols restèrent fidèles à leurs gardes à pas d'âne, et continuèrent à s'armer de schiavones et de lattes à poignées en corbeille, qui sont des rapières modifiées.

Et les préoccupations dérivant des escrimes nationales ne feront désormais que se continuer, en accentuant les différences dans la forme des gardes. Tandis que les Français, poussant jusqu'à l'exagération leur tendance à manier l'épée ou le sabre les doigts libres, iront à dégager et à allonger leurs fusées au détriment de la garde et du pommeau, les Allemands chercheront un point d'appui dans le pouce, et une répartition plus exacte du poids mettant le centre de gravité au talon de l'arme. Les Italiens passeront un doigt sous les croisillons et travailleront surtout de l'avant-bras; les Espagnols, plaçant deux doigts dans le pas d'âne, seront appelés à tendre et à jouer de l'épaule. Et ces caractéristiques persisteront encore longtemps.

Dans la rapière espagnole à coquille ou panier,

l'ouverture de la coupe est dans un plan horizontal auquel la ligne de la fusée et de la lame se trouvent perpendiculaires. Dans le schiavone, au contraire, l'entrée de la garde enveloppante est oblique, presque verticale, elle s'ouvre sur le côté, comme celle des sabres; ce type constitua la garde en berceau.

L'origine du schiavone — (la racine est *esclavona*, épée des Esclavons) — est italienne. Cette sorte d'épée était l'arme des Esclavons de la garde des Doges, à Venise. Ses gardes compliquées, plus ou moins serrées, descendent en bandes obliques, parallèles, du pommeau jusqu'au dessous des quillons, et enveloppent le talon de la lame (fig. 207). Il exista au début un pas d'âne et de longs quillons; puis le pas d'âne disparaît souvent, les quillons se raccourcissent jusqu'à ne point dépasser l'extérieur du berceau.

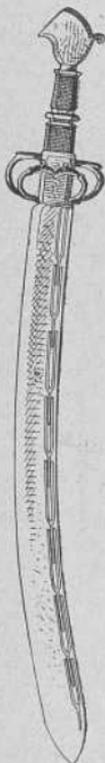


Fig. 207.

Au xvii^e siècle, les sabres de cavalerie anglais, italiens, allemands, se moulent sur cette forme, et les oreillons que l'on remarque au-dessous de la garde sont les derniers vestiges du pas d'âne qui n'était pas nécessaire dans une arme faite surtout pour porter des coups de taille.

Mais, en Espagne, les sabres de cavalerie dérivèrent plutôt de la rapière à coquille. Ils se caractérisent par une lame large et terminée en pointe aiguë par la fuite insensible des tranchants. La coquille double se relève haut de chaque côté pour bien envelopper la

main, et remonte bien au delà de la ligne des quillons qui possèdent arc de jointure et pas d'âne. Les « têtes rondes » d'Angleterre usèrent aussi de ces espadons, mais leur préférèrent la nouvelle adaptation du schiavone à garde plus ouverte, sans pas d'âne, et que l'on nomma improprement claymore.



Rarement, les lames étaient courbes. Car cette invention orientale est mauvaise et ne fut jamais adoptée tant que les gens de guerre surent manier leurs armes d'après des principes déterminés d'escrime. Seuls ces cavaliers mercenaires albanais ou dalmates, que l'on appelait des stradiots, portèrent des espèces de cimenterres qui s'accommodaient bien avec le reste de leur costume rappelant celui des coureurs turcs. Tel est ce badelaire du Musée d'Artillerie (fig. 208) dont la lame à un seul tranchant est légèrement recourbée, creusée du côté du dos de compartiments évidés; son talon et sa partie inférieure sont chargés d'arabesques sur fond noirci. La garde, formée d'un pas d'âne et d'un anneau qui se relève pour lui devenir parallèle, présente un petit anneau de côté.

Fig. 208.

Parmi les sabres courts ou coutelas recourbés, il convient de citer le dūsak dont usèrent les Bohêmes et les Allemands pendant le xvi^e siècle. Son origine orientale doit être recherchée en Hongrie. C'est une simple lame assez large et courte, légèrement courbe, le tranchant occupant le côté convexe et fuyant

vers le dos avec lequel il forme une pointe aiguë par sa jonction. La soie, repliée sur elle-même suivant le plan de la lame, forme un long anneau ovale dans lequel s'engagent les doigts, et cette simple poignée ne possède ni gardes ni revêtement d'aucune sorte. Ainsi se trouvent établis la prise et son arc de jointure (fig. 209). « La double courbure qui résultait de cet arrangement était favorable à l'action de la taille. » Cette arme, que l'on maniait avec des gants de peau très épaisse et à longues gardes, fut celle des petites gens, des artisans, des paysans.

Une modification du même principe produisit le malchus, qui ne diffère guère du grand coutelas que portèrent, en France, les gendarmes et dont ils se servaient pour couper les manches de mailles des fantassins et des cavaliers légers, argoulets, arquebusiers à cheval, gentilshommes aventuriers. Les argoulets, qui étaient des coureurs du genre des stradiots, portaient pour le même usage, une arme contondante assez terrible, sorte de massue de bois de néflier, nommée ronge-maille.

La courte épée, si caractéristique de l'infanterie allemande, fut la lansquenette (fig. 210) à lame large avec arête saillante médiane, deux tranchants affilés, pointe retailée en biseau à talus peu déclives. La fusée courte s'élargit, à partir de la garde, en cône, pour se tronquer carrément à la région du pommeau, celui-ci pouvant être fréquemment remplacé par une calotte de fer. La garde consiste en deux quillons chantournés en anneaux

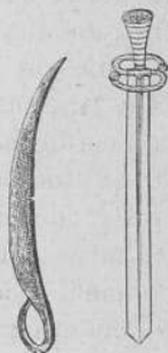


Fig. 209 et 210.

de côté de manière à rappeler la garde de notre moderne fleuret, mais avec ouvertures plus grandes. La longueur totale n'excède pas 70 centimètres; le fourreau, à large bouterolle lobée, était de cuir ou d'étoffe, avec l'entrée et l'extrémité garnies de peau déchiquetée. On portait la lansquenette attachée horizontalement au ceinturon, la poignée dirigée à droite, et toute l'arme se trouvait ainsi appliquée transversalement sur le ventre.

Mais les fantassins suisses portaient une épée plus grande, le demi-espadaon ou épée bâtarde. La lame large, longue et plate, à deux tranchants, a sa pointe arrondie ou retaillée en ogive; la garde est formée d'une large coquille plate en losange arrondi, ourlée d'un cordon saillant et re percée de trous qui l'allègent. Les quillons sont fournis par les extrémités des cordons et continuent la coquille. La fusée longue, terminée par un lourd pommeau, indique une arme pouvant être maniée à deux mains. La longueur moyenne de ces épées (*schwerdt, montante, épée bâtarde, demi-espadaon, sword*) est de 1^m,25.

Il ne faut point confondre cette arme avec la grande épée à deux mains (*zweihaender, spadone*) dont les Allemands et surtout les Suisses se servirent du xv^e au xvii^e siècle. Celle-ci atteint souvent d'énormes dimensions, atteignant la hauteur de l'homme. Sa lame, toujours ronde du bout, à deux tranchants, est parfois ondulée, flamboyante — (vieux mot flamberge, flammart) — et présente à son talon deux saillies, oreillons ou arrêts, situés à un pied environ de la garde formée de deux longs quillons très massifs, parfois compliqués de deux anneaux de côté, et s'abaissant le plus souvent

légèrement vers les tranchants. La fusée, très longue, est habillée d'étoffe ou de cuir et se termine par un petit pommeau qui peut même faire défaut (fig. 211).

Cette grande épée à deux mains n'était maniée que par un petit nombre d'hommes bien exercés, d'une taille et d'une vigueur peu communes, et qui n'avaient point d'autre attribution que celle de « joueur d'épée à deux mains ». Ils s'avancent en tête de la compagnie pour abattre les hampes des piques, frayer un chemin en renversant ensuite les hommes du front de bataille ennemi, les autres gens de pied les suivent et pénètrent dans la trouée. Ces joueurs d'épée accompagnent aussi les personnages de marque, les chefs de guerre, même les capitaines, dans la mêlée; ils leur ouvrent un passage ou les dégagent s'ils sont renversés, par des moulinets formidables, jusqu'à ce que les pages les aient aidés à se relever.



Fig. 211.

Les oreillons du talon servent de seconde garde autant pour arrêter les coups que pour empoigner l'arme plus bas dans les mouvements prescrits dans l'escrime difficile de cette arme. En marche, on la portait pendue sur le dos, en bandoulière, au moyen d'une courroie, comme les musiciens portent une basse de viole.

Les glaives de justice, qui sont des épées à deux

mains, à lame carrément troncquée à l'extrémité, furent employés fort tard dans les exécutions, surtout en Allemagne. Leurs fers sont décorés de gravures aux armes des villes, des souverains, avec des devises, des emblèmes. Leurs fourreaux sont ordinairement de bois habillé de velours, souvent aussi de cuir estampé, ou ciselé.

Les épées de chasse, dites épées fourrées, sont celles dont la longue et forte lame, à section ordinairement triangulaire, peut rentrer dans un fourreau de fer qui, à un moment, lui sert de hampe et en double la longueur lorsqu'elle en est sortie, mais sans le quitter, car alors un arrêt permet de fixer le talon de la lame à la bague de la sortie du fourreau. Le Musée d'Artillerie possède une épée de chasse italienne, du commencement du xvii^e siècle, dont la lame se plie en trois, au moyen de deux charnières, et pouvait se porter à la ceinture. Elle était maintenue ouverte par un système de coulants. Les arrêts recourbés en S portent deux boutons figurant des têtes humaines ; ces masques ciselés se retrouvent sur la coquille de la garde et sur la fusée.

Dans beaucoup de ces armes de chasse, notamment dans celles de fabrication allemande, la lame s'élargit à sa pointe en forme de spatule, formant fer d'épieu. Au-dessus de la pointe, un trou carré est destiné à passer une clavette qui sert d'arrêt et empêche le sanglier, une fois ferré, de venir bourrer le chasseur. Cette extrémité en spatule existe aussi dans beaucoup de lames de rapières ¹.

1. L'usage du fleuret n'apparaît qu'à la fin du xvii^e siècle; on se servait, avant, d'épées d'exercice à pointe émoussée, et à garde

A aucune époque, les armes de main gauche ne furent autant en honneur qu'au xvi^e siècle : mais elles tendent à s'uniformiser. C'est-à-dire que, grâce aux progrès de l'escrime, la différence la plus nette s'établit entre l'épée et la dague ou épée de main dextre et épée de sénestre ; les modèles intermédiaires disparaissent peu à peu. Toutes les épées courtes, les longues dagues, les couteaux à plates, anelaces, épées de passot, braquemarts, malchus, dagasses, couteaux à croc, du moyen âge tombent en désuétude. L'épée d'armes, la rapière et la dague subsistent seules, pour la guerre et pour la ville.

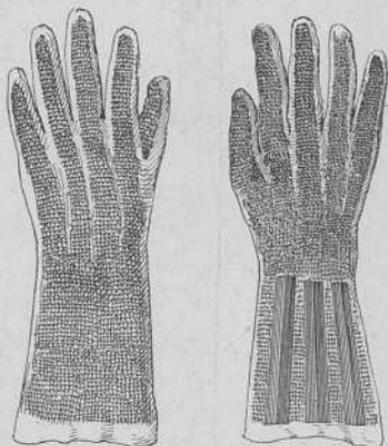


Fig. 212.

Voici une de ces dagues ou épées de main gauche telles qu'on les portait du temps de Henri II (fig. 213) ; elle appartient au Musée du Louvre. Toute la garde, le pommeau, la fusée, sont d'acier bleui ; le caractère général des ornements ciselés

ordinairement en simple croix. Les mains étaient protégées par des gants de prise dont nous figurons ici une paire (fig. 212) appartenant au musée de Cluny (collection Ed. de Beaumont). Ces gants sont de toile avec anneaux d'acier cousus sur le tissu ; le poignet droit est protégé par trois tuiles de fer. On n'usait point de masques.

semble indiquer un travail français. Les quillons, légèrement reportés en avant, sont inclinés vers les tranchants; l'écusson donne naissance à un anneau de côté. Le talon ou ricasso, doré et chargé de rinçeaux, est à section rectan-

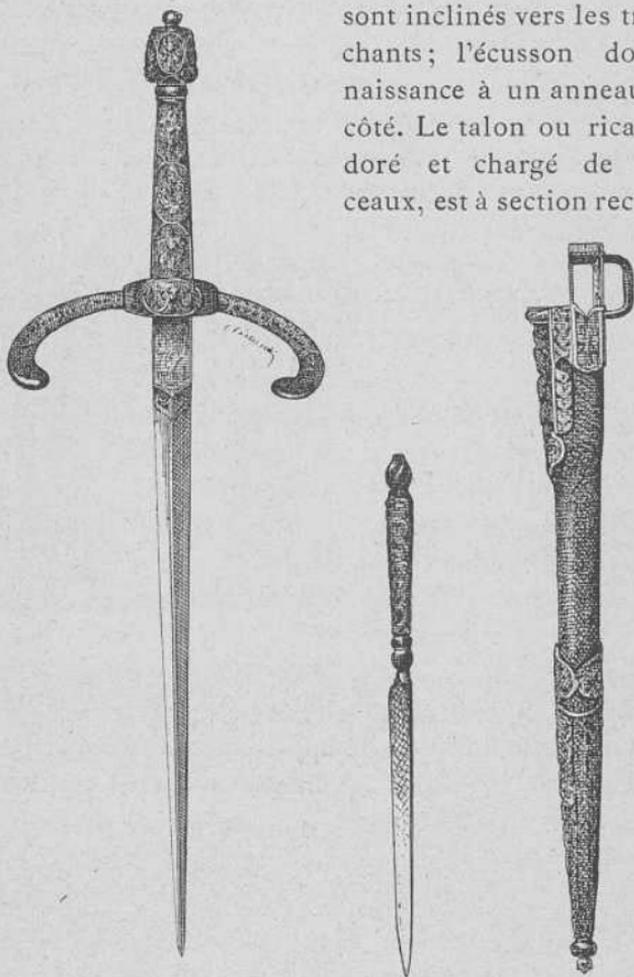


Fig. 213.

gulaire, puis la lame prend une forme d'alène et se

termine en pointe aiguë; sa longueur est de 26 centimètres, l'arme entière mesure 39 centimètres.

Le fourreau de cette belle dague est de bois habillé de cuir noir, la boulerolle et la chape sont d'acier ciselé. La chape émet une avance ajourée sur ses côtés et qui embrasse le ricasso de la dague dont elle laisse voir les flancs; la bielle servant à fixer l'arme horizontalement à la ceinture de l'épée se greffe sur cette avance de la chape. En avant, une seconde gaine s'ouvre plus bas pour abriter la lame d'un couteau de table ou à armer, dont le manche est également d'acier ciselé avec pommeau en torsade. Ce petit couteau, ou bâtardeau, est à un seul tranchant et ne diffère que peu de nos couteaux à découper.

D'autres petites trousses sont encore plus complètes. Celle-ci, de la même collection, et sans doute d'un travail siennois, renferme, dans son fourreau de velours noir à chape et boulerolle d'acier bleui touché d'or, une petite dague, deux petits couteaux et une fourchette dont les manches d'ivoire, montés sur acier doré, dépassent à des hauteurs différentes (fig. 214). Hommes et femmes portaient ces gaines ainsi garnies pendues à leur ceinture, à la ville, à la chasse, et les femmes notamment les accrochaient aux longs pendants de ceinture où étaient suspendus leurs ciseaux, leurs clefs. Il est de ces trousses complètes de veneurs et d'écuyers tranchants qui sont de véritables chefs-



Fig. 214.

d'œuvre. Couteaux, scies, hachereaux, rugines, grattoirs, sont ciselés, gravés et dorés sur leurs lames, les montures d'ivoire ou de nacre sont travaillées merveilleusement. Les collections du Musée de Cluny, du Louvre, en possèdent de fort belles.

Cette petite arme de main gauche du Musée de Cluny (fonds Ed. de Beaumont) (fig. 215) n'excède pas un pied de long. La garde, la fusée, le pommeau sont



Fig. 215.

d'acier doré et ciselé, ajouré en travail de chaînettes à maillons carrés. La lame forte et à pointe aiguë, retaillée, a sa section en losange; le ricasso en carré long peut servir à appuyer le pouce. Les quillons sont terminés par des ornements feuillus. Cette dague est sans doute italienne, mais en France, au xvii^e siècle, ces articles étaient d'une fabrication courante. Les épées du même modèle avec lesquelles se portaient ces poignards n'étaient point rares sous Henri IV et Louis XIII. Il s'en trouve une, dans la même collection, qui pourrait aller avec cette dague, n'étaient les entrelacs dont le parti pris ornemental brochant sur les chaînes et fait pour donner idée de l'époque de Henri II, et le travail plus lourd rappellent les fabrications françaises à l'imitation de l'Italie.

Les Allemands faisaient de ces armes de main gauche fort remarquables — certains ont voulu y voir des poignards de Francs-Juges — et on les copiait volontiers en Italie et en Espagne aux xvi^e et xvii^e siècles.

Celle-ci (fig. 216), de la même collection, est d'un travail saxon. Toute la garde est faite d'acier au sombre et le bon caractère du pommeau, rappelant la forme de la fusée habillée de chagrin noir et soutenue par des bagues et des tigelles d'acier, se retrouve dans les têtes des quillons. Ceux-ci se rabattent vers les tranchants. L'anneau de garde ourle ici un diaphragme d'acier ajouré formant une petite coquille plate qui regardera le dos de la main, tandis que le pouce s'appliquera à l'opposé sur le ricasso de la lame. Par un mécanisme particulier, celle-ci, lorsque le pouce appuie sur un bouton commandant un ressort, se divise en trois dards dont celui du milieu présente une pointe en fer de lance formant, lorsque les trois lames sont réunies, la continuation des tranchants des deux extérieures. Chacune de ces deux lames montre ici le petit arrêt, du côté interne, qui sert à la fixer respectivement à celle du milieu.

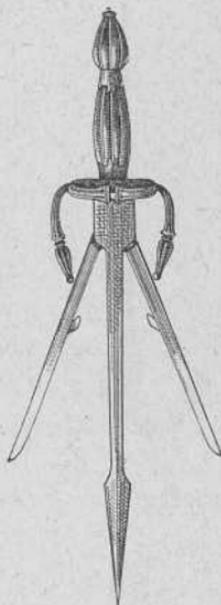


Fig. 216.

Cette disposition ingénieuse permettait d'entraver ici brusquement le jeu de l'épée ennemie en l'arrêtant comme dans un trident, et ce déploiement brusque de trois lames devait déconcerter l'adversaire. Ainsi par ce dédoublement, la lame du milieu devient carrée, chacune des latérales triangulaire, et la pointe de l'épée opposée pouvait s'engager

et se briser entre les quillons rabattus et les dards écartés.

On donnait de préférence aux quillons des épées de main gauche cette direction rabattue, afin de pouvoir maintenir, fausser ou rompre l'épée ennemie quand elle se laissait engager sur un coup de taille bien paré. Mais de bonne heure on préféra habiller la poignée par une coquille relevée en berceau et qui garantissait bien la main, comme dans les belles dagues espagnoles (fig. 199) qui vont avec les rapières à panier. Ou bien, les coquilles se rabattent vers la lame, pour pouvoir encore engager l'épée de l'adversaire. Mais, en tous cas, le talon s'élargit et présente, presque toujours, une empreinte plus ou moins profonde opposée à l'anneau de garde où s'appuiera le pouce.



Fig. 217.

Car on ne tenait pas, nous ne saurions trop le répéter en recommandant aux artistes de ne pas tomber dans cette erreur, l'arme de main gauche comme le manche d'une rame, c'est-à-dire le pouce vers le pommeau et la lame dirigée en bas lorsque le bras et la main sont étendus en ligne droite, mais le pouce sur le talon de la lame, la fusée étant empoignée comme on tient celle d'une épée (fig. 217). Et parfois même on croisait un ou deux doigts sur les quillons. Au reste, les figures des

livres d'escrime de l'époque nous montrent que l'on tenait toujours la dague ou le poignard de cette manière, et jamais comme les acteurs le font aujourd'hui. C'est d'ailleurs le même principe qui pousse les gens,

lorsqu'ils ne savent pas donner un coup de poing, à frapper le bras haut en faisant décrire à leur avant-bras un quart de



Fig. 218.

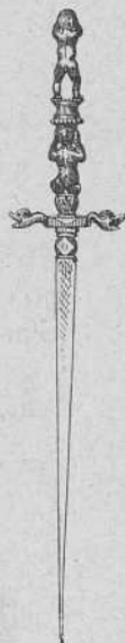
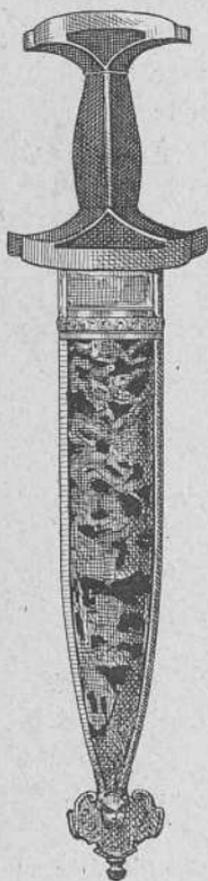


Fig. 219.

cerle, lorsqu'ils déploieraient une force double et atteindraient le but plus vite en allongeant le bras complètement comme le font les boxeurs.

Les stylets, dont l'Italie eut pour ainsi dire le monopole, sont de petits poignards de ville que l'on portait dans les bottes, attachés aux jarrettières, dans les man-

ches, ou dissimulés sous le pourpoint. Leur lame triangulaire allait en diminuant progressivement comme une pointe de compas et était aussi aiguë. Ces poignards étaient des plus meurtriers; leur pointe déliée pénétrait à travers les vêtements épais, et l'homme abattu dans un combat pouvait tirer son stylet de sa botte et le mettre au ventre de son ennemi quand il était sous son genou (fig. 218 et 219).



Les fantassins suisses portèrent longtemps de courtes dagues dont la lame large et forte, retournée en pointe aiguë, était à deux tranchants. Voici

une de ces dagues du même musée (fig. 220). La poignée est composée d'un pommeau et d'une garde se répondant comme forme, d'une fusée assez épaisse, et le tout donne une bonne prise à la main. Cette poignée est faite d'un bois rouge et de bandes et plaques



Fig. 220.

d'acier doré en plein. Le fourreau de bois habillé de velours noir est garni d'un revêtement de cuivre estampé où se détachent, sur le fond de velours

visible par les ajours, sept figures en haut relief qui sont des soldats maltraitant des gens en costume civil, un ours et un lion symbolisent l'Helvétie dont les mœurs pillardes et féroces s'étalent là comme un avertissement pour les vaincus. Ces dagues suisses — celle-ci date de 1561 — sont des plus communes dans les collections; elles sont repoussées sur des poncifs qui semblent avoir été exécutés d'après des maîtres de grand talent et rappellent les belles traditions des armuriers de Nuremberg, tradition que nous retrouvons ici dans la boulerolle du fourreau et qui nous ramène aux pommeaux des beaux glaiives italiens et allemands de la Renaissance. Toutes ces dagues portent dans leur fourreau un petit couteau et un poinçon.

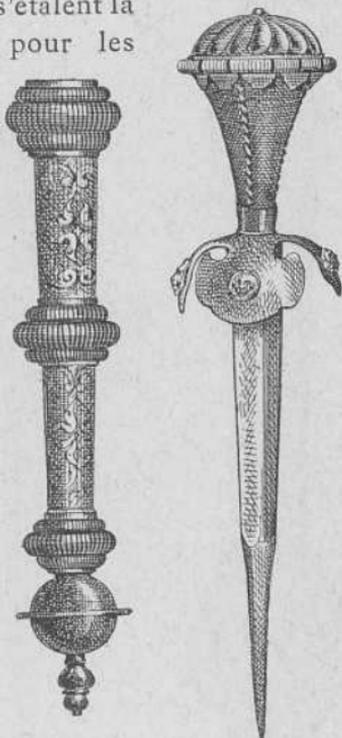


Fig. 221.

Cette belle dague de lansquenet du Musée du Louvre est entièrement d'acier. La fusée tronconique, habillée de filigrane soutenu par quatre torsades longitudinales, est surmontée d'une calotte côtelée formant le pommeau. La garde présente deux quillons et une coquille rabattus vers la lame, celle-ci d'abord carrée

s'effile en alène à pointe aiguë. Le fourreau également d'acier ciselé est demi cylindrique, sa face intérieure, qui supporte la bielle destinée à le suspendre au ceinturon, est plate. La bouterolle est formée par une sphère entourée d'une

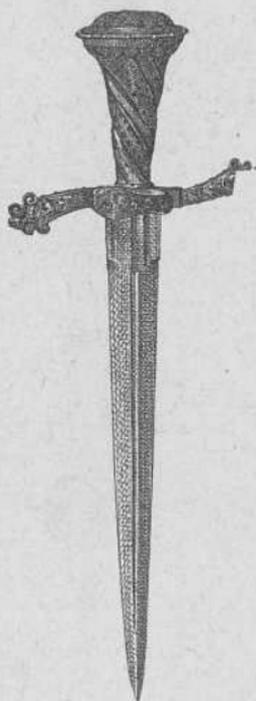


Fig. 222.

collerette plate et terminée inférieurement par un bouton qui finit en une perle (fig. 221). Une autre dague plus forte, également allemande, appartient au même musée. La prise tronconique est travaillée en torsade, les quillons s'en vont obliquement en des directions contrariées, la lame cannelée porte en son milieu une gouttière qui finit un peu avant la pointe. Le fourreau de fer noirci, très

orné, est construit sur le même principe que le précédent, et se termine par une grosse olive très renflée, à quatre faces retaillées bordées par des cordons saillants, chargées d'ornements en relief. La trousse

complète renferme des petits couteaux et poinçons (fig. 222).

Toutes ces dagues se portaient fixées horizontalement, aux reins, après le ceinturon de l'épée, la poignée regardant le côté gauche.

Les soldats cessent de porter la dague vers le milieu du xvii^e siècle, et à la même époque les armes de main gauche furent définitivement abandonnées, au moins en notre pays. Les Espagnols et les Italiens continuèrent encore à pratiquer le jeu du poignard seul ou accompagnant l'épée.

§ III. — *Les armes d'hast.*

Pour la cavalerie, la lance sera toujours la reine des armes; mais il convient de ne point la confondre avec ces armes bâtardees qui ne sont ni des javelines ni des lances, et dont on fait en ce moment, dans notre cavalerie, un essai d'application qui ne s'appuie sur aucune étude antérieure. Au xvi^e siècle, la grande lance de la gendarmerie resta à peu de chose près celle des compagnies d'ordonnance du xv^e siècle, avec rondelle de garde et contrepoids au sabot, et son maniement continua à demander des hommes vigoureux et exercés, montés sur de grands chevaux d'armes qui coûtaient de plus en plus cher. Aussi Henri IV, qui fut toujours plutôt un cheveu-léger qu'un homme d'armes, en supprima-t-il l'emploi par ses ordonnances de 1605. A cette époque, aussi, les chevaux cessent d'être bardés; en vain Louis XIII essayait-il de réagir contre cette

décadence de la belle cavalerie de ligne, la noblesse ruinée ne pouvait plus monter à cheval, et les finances du royaume ne pouvaient entretenir, équiper, recruter un corps aussi fastueux; car, avec le prix du cheval, l'armement complet du gendarme montait à quatorze mille francs.

Les armes d'hast de l'infanterie se réduisent bientôt à la pique, qui est une lance sans rondelle ni contrepoids; mais les Suisses continuèrent à manier la hallebarde jusque vers la fin du xvi^e siècle. La pertuisane, la corsesque deviennent des armes de parade; seuls les fauchards et couteaux de brèche s'emploient encore dans les sièges, dans les combats d'approches. Les bas officiers des gens de pied portent l'esponçon ou la demi-pique; les Allemands se servaient aussi de l'épieu, mais ce dernier était surtout une arme de chasse, à large fer en feuille de sauge; un arrêt transversal empêchait la bête, une fois ferrée, d'atteindre le chasseur; cet arrêt est souvent mobile et lié à la douille par une chaîne.

Les officiers de canonnières avaient le porte-mèche, qui est une roncone dont les oreillons recourbés, percés d'yeux laissent passer la mèche qui sert à mettre le feu aux pièces; la pointe du milieu, longue et forte, pouvait fournir un coup d'estoc.

Les autres armes d'hast ont été décrites d'autre part. Leur structure essentielle reste la même, mais elles gagnent en élégance, en légèreté plus qu'en force; leurs fers sont ajourés, gravés, dorés, damasquinés, touchés d'argent sur fonds noircis, avec des ornements entrelacés, des armoiries, des devises; armes de guerre ou

de parade, leur décor reste aussi riche. A aucune époque, peut-être, le luxe artistique des armes ne fut plus grand qu'au *xvi^e* siècle; le moyen âge eut des armes chargées d'émaux, de pierres et de métaux précieux; le siècle de la Renaissance mit aux mains des arquebussiers des armes ornées d'incrustations, de nielles, de ciselures où le travail vaut mille fois la matière employée. Les simples soldats de l'armée espagnole ont des morions et des mousquets dorés en plein; et qui ne se rappelle ces bourgeois parisiens « dorés comme calices » que l'Amiral frotta si bien à la bataille de Saint-Denis?

Les haches d'armes ne furent guère plus employées au delà de la seconde moitié du *xvi^e* siècle, et la plupart deviennent des criquets, des armes mixtes dont le manche forme un pistolet, dont la bouche s'ouvre près du fer. Le Musée d'Artillerie en présente une d'acier, entièrement gravée, qui est de cette époque. Elle est munie d'un pistolet à rouet dont le fût de la hache même forme le canon.

Dans celle-ci, qui appartient au même musée, le fer repercé à jour est damasquiné d'or. Le manche, habillé de cuir, sert de fourreau à un long dard qui peut en sortir par une secousse et constituer ainsi une sorte d'épée (fig. 223).



Fig. 223.

Mais les arts hispano-moresque et vénéto-moresque sont ceux qui ont produit les armes hybrides les plus remarquables sous ce rapport, car il existe des modèles où pistolet, hache et masse d'armes se trouvent unis, et cette complication mécanique est toujours enveloppée du plus somptueux décor.

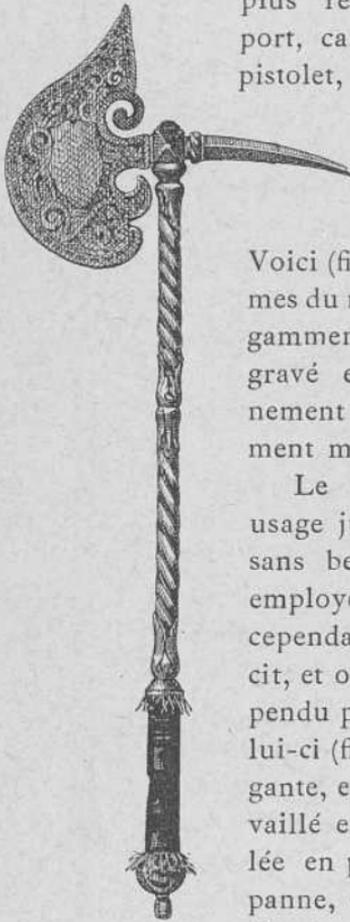


Fig. 224.

Voici (fig. 224) une belle hache d'armes du musée du Louvre; le fer élégamment découpé est précieusement gravé et toute l'arme était anciennement dorée; le parti pris d'ornement marque le règne de Henri II.

Le marteau d'armes resta en usage jusqu'à la fin du xvi^e siècle, sans beaucoup différer des formes employées au xv^e siècle; il s'allège cependant, son manche se raccourcit, et on continue à le porter suspendu par son crochet à la selle. Celui-ci (fig. 243) est d'une forme élégante, et fait entièrement de fer travaillé en torsades; sa tête est retailée en pointe du côté opposé à la panne, ciselé et gravé. La poignée élargie présente un épaulement avec rondelle pour garder la main; la tige

en sort, carrée d'abord, puis tordue comme une corde autour de laquelle s'enroule une spire saillante. Le

crochet de suspension est près de la tête; le pommeau léger se termine par un anneau où passait une martingale pour mieux fixer l'arme au poignet.

On ne paraît pas, en Italie, en France et en Allemagne, s'être servi de ces armes au delà de 1580; mais en Autriche, dans les guerres turques, l'usage s'en continue jusque pendant le xvii^e siècle; et les Orientaux, en Asie, en ont même encore aujourd'hui continué l'emploi, comme de la hache et de la masse. Le dernier vestige qui reste chez nous de cette dernière arme est la masse de parade des massiers de l'Université.

Toutes ces courtes armes d'ast disparurent devant le pistolet qui donna à la cavalerie une importance toute différente à partir du règne de Henri II.

§ IV. — *Les armes à feu.*

La coulevrine à main ou trait à feu du xv^e siècle donna naissance à l'arquebuse qui, à partir du commencement du xvi^e siècle, devient l'arme prépondérante dans les batailles. Plus légère et plus maniable que l'arquebuse à croc de la fin du xv^e siècle, l'arquebuse à serpentín acquiert un tir plus juste par l'invention espagnole qui met la mèche allumée entre les mâchoires d'un chien qu'un ressort et une détente abaissent vivement sur le bassinet rempli de poudre. Un couvre-bassinét permet de garder l'arme amorcée sans craindre que la poudre ne s'échappe, ne soit gâtée par la pluie. La batterie à serpentín permettait de tirer sans trop déranger le pointage de l'arme. Telle fut l'arme

devant laquelle succomba la gendarmerie de France, à Pavie, par la folle présomption de François I^{er} qui prétendait déloger en plaine rase les arquebusiers de Pescaire.

La leçon profita cependant, car on accorda dans la suite une plus grande importance à ces fantassins armés d'arquebuses. François I^{er}, même, en 1537, fonda un corps d'arquebusiers à cheval qui furent les ancêtres de nos dragons.

Les arquebuses à serpentín continuèrent à être fort lourdes; leur crosse encore très inclinée rendait le viser difficile, leur manœuvre demandait beaucoup de temps. « Quand l'arquebusier se préparait à faire feu, il mettait le bout de sa mèche allumée dans le serpentín, à la longueur convenable pour atteindre l'amorce, ce qui s'appelait *compasser la mèche*, soufflait dessus pour en aviver le feu, et ouvrait le bassinet. »

L'arquebuse à *rouet* marque un notable progrès, mais qui ne fut point rapidement adopté chez nous; les Allemands saisirent rapidement l'avantage à en tirer, et créèrent, d'après ce principe, l'arme du cavalier, le pistolet.

Dans la platine à rouet, la mèche et le serpentín sont remplacés par une pierre à feu, pyrite d'abord, prise entre les mâchoires d'un chien, et venant s'appliquer contre une pièce d'acier cannelée en forme de rondelle. Cette rondelle est mise en mouvement par un ressort bandé au moyen d'une clef et d'un pivot carré, sous l'action d'une détente. Elle tourne rapidement, et la pyrite, éraflée par ses cannelures, produit des étincelles qui mettent le feu à la poudre d'amorce. Une modifi-

cation amena la batterie à *chenapan* ou à la miquelet dans laquelle un chien tenant entre ses mâchoires le morceau de pyrite s'abat sur une pièce d'acier mobile, la *batterie*, et les étincelles ainsi produites mettent le feu à l'amorce. En 1543, pour donner plus de précision au tir, on appliqua, en Allemagne, la nouvelle invention de la double détente.

Mais les arquebuses à mèche, à cause même de leur plus grande simplicité, continuèrent à être employées comme armes de guerre, et cela bien avant dans le xvii^e siècle; il en fut de même des mousquets. Ceux-ci étaient des armes à feu beaucoup plus pesantes, et pour tirer, le mousquetaire devait appuyer l'extrémité sur une fourche terminant une hampe fichée en terre, et qu'on nommait la *fourquine*.

On trouve dans les arquebuses du xvi^e siècle tous les modèles possibles, depuis les armes de précision rayées jusqu'aux armes à répétition, dans lesquelles, comme dans les revolvers actuels, un barillet tournant vient présenter à la culasse du canon des charges successives. L'exécution de ces arquebuses et de ces mousquets ne laisse rien à reprendre. Les canons, ordinairement taillés à longs pans coupés sont chargés, d'incrustations, de ciselures, de gravures, bleuis, dorés en partie ou en plein. La platine présente toutes ses pièces à l'extérieur — car seulement au xvii^e siècle prévalut l'usage de les renfermer sous un barillet, puis de les noyer dans l'épaisseur du col de la crosse — merveilleusement ornées de gravures et de ciselures. Les fûts, les crosses de bois dur, de néfler, de poirier, de cormier, d'ébène, sont incrustés de filets d'ivoire ou de

nacre courant en rinceaux déliés, en ornements d'une finesse à désespérer les faussaires. Des sujets de guerre, de chasse, forment de longues frises se déroulant le long des fûts; et il n'est pas une partie de l'arme qui ne soit précieusement décorée.

Voici un beau mousquet du Musée d'Artillerie (fig. 225); il date du XVII^e siècle, mais peut donner une idée de ces belles armes à feu antérieurement fabriquées par les arquebusiers allemands et italiens. Son canon lisse, taillé à pans, se termine par un chapiteau de même style, et le fût l'accompagne jusqu'à ce chapiteau. La platine à rouet présente un mécanisme ingénieux permettant d'armer sans la clef du rouet. Les mâchoires du chien retiennent ici un silex qui ne tarda pas à remplacer les pyrites. La grande sous-garde, se continuant en tige boutonnée, abrite la double détente. La crosse, dont le talon se relève en volute, est évidée en dessus par deux échancrures adoucies délimitant une arête horizontale. Tout le champ est orné de délicates incrustations de cuivre, courant en rinceaux, formant des étoiles; un écu est surmonté d'un casque dont le cimier est une oie.



Fig. 225.

Les arquebusiers, les mousquetaires portaient un fournement assez compliqué, d'où pendaient la poire à

poudre, le sac ou flasque contenant les balles, une petite poire ou amorçoir renfermant le pulvérin ou poudre d'amorce, et des séries d'étuis dont chacun représentait une charge complète préparée d'avance. Ces porte-cartouches étaient souvent faits de cuir, de fer-blanc, de bois; ils étaient suspendus chacun à un cordon séparé, et pendaient après la cordelière qui retenait le fourniment. Les fourniments milanais, décrits par Brantôme, furent longtemps fameux. Vers 1572, nous les voyons remplacés par la bandoulière des mousquetaires, qui se porta jusqu'au xvii^e siècle, et dont nous donnons un bon exemple (fig. 226) emprunté au Musée de Cluny, collection Ed. de Beaumont. Sur une large bande de cuir fauve est fixée la flasque à balles, en peau, ayant l'aspect d'une bourse dont l'opercule est trilobé, en forme d'un chaperon à trois pointes, qui se ferme en se reliant au corps de la poche par des cordons. Par un crochet, dont la figure (227) faite d'après une poire à poudre en os gravé du musée du Louvre montre



Fig. 226.

l'agencement, la poire à poudre tient sur la bande de cuir. La cordelière, terminée par quatre glands de grosse soie grise, servait à passer le fourniment en bandoulière, sur le flanc gauche, au-dessus de l'épée. La poire à poudre est formée de deux larges tables d'os plates et

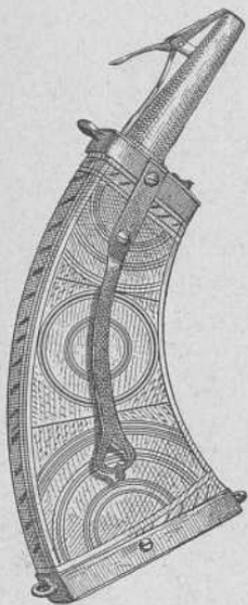


Fig. 227.

minces, découpées en manches de veste, unies par des montants d'os formant les petits côtés, et soutenues par des garnitures en fer noirci. Cette bandoulière saxonne date du commencement du xvii^e siècle, mais on en portait déjà de semblables sous Henri III. Ici, le mécanisme destiné à laisser passer la poudre forme compte-charge. Un piton agit sur un ressort qui permet d'ouvrir le diaphragme intérieur; ainsi la poudre s'échappe de la poire tenue inclinée et la courbure correspondante au goulot, qui est plus rapproché de ce côté que de celui de la convexité, la fait descendre dans le goulot de fer fermé par un petit obtura-

teur. Le mousquetaire laisse alors se refermer le diaphragme inférieur; sa charge est comptée, elle remplit exactement le goulot formant un vase clos. Pour verser la charge dans son mousquet, il lui suffit d'appuyer sur le ressort commandant l'opercule du goulot, et de jeter la poudre dans le canon. Le même principe régit le mécanisme de la grande poire allemande (fig. 227) dont

le long goulot sert également de compte-charge. En outre, elle porte à ses garnitures quatre anneaux par lesquels passe un cordon si l'on veut la porter ainsi suspendue. Pendant la marche, on la fixe à la bandoulière par son grand crochet passant dans une bielle rivée à la bande de peau; pendant l'action on ne se donne pas la peine de l'accrocher et de la décrocher sans cesse; pendue au cou par sa ganse, elle est d'un maniement plus facile.

Dans cette superbe poire à poudre du Musée du Louvre (fig. 228), la disposition du goulot ne comporte point d'opercule; le mousquetaire ferme le goulot avec son pouce, renverse la poire, ouvre le diaphragme, laisse passer la poudre, referme, redresse la poire et charge son arme. La panse est ici



Fig. 228.

de cuir bouilli, délicatement estampée d'ornements avec une sorte de sphinx, de griffon à tête humaine; tout indique le bel art italien du *xvi^e* siècle. Cette poire est prise dans un tronc de cône, sa face postérieure est plate, afin de mieux reposer sur le flanc; elle se portait pendue par un cordon passant par les quatre anneaux.

La poudre fine, le pulvérin d'amorce, se portait dans une petite poire en cuir ou en métal, ronde, en

forme de corne, de cylindre. Comme il n'était pas nécessaire de compter la charge, car on voit naturellement ce qu'on met de poudre dans le bassinet, le goulot ne porte qu'un seul obturateur, maintenu fermé par un ressort. Le petit amorçoir de fer ouvragé (fig. 229), repoussé et ciselé, faisant partie de la même collection, montre cette disposition. Un anneau monté sur bouton renflé servait à le suspendre.



Fig. 229.

Le pistolet ne fait guère son apparition avant la seconde moitié du xvi^e siècle. Les premiers cavaliers qui en usèrent furent les reîtres, ces cavaliers allemands dont tout le monde parle et que personne ne connaît. C'étaient des mercenaires qui portaient l'armure complète, noircie, à bandes blanches polies; leurs jambes seules n'avaient point de fer, leurs grandes bottes étaient prises dans les genouillères de leurs longues tassettes, qui formaient cuissots. Comme casque, la bourguignote

découvrant la face avec grande avance au-dessus des yeux. Leurs gantelets à doigts séparés avaient des gardes très hautes remplaçant les canons d'avant-bras : les arrière-bras étaient armés de plates en queue d'écrevisse. Ils montaient des chevaux nus, dont la seule barde était une muserolle de fer ajouré protégeant la

bouche et la naissance de la bride. En cas de pluie, l'homme et l'arrière-main de la bête étaient protégés par la houppelande, épais et grand manteau dont la disposition des manches rappelait certains vêtements de femme nommés aujourd'hui des visites. Plus tard, ils portèrent des hongrelines; mais toujours ces grands pillards aimèrent à se revêtir, par-dessus ou dessous leurs armures, de vêtements de velours quand ils pouvaient s'en procurer par leurs rapines. Les reîtres apparaissent pour la première fois à la bataille de Renty (1554); leur manière de combattre fit impression. Ils chargeaient en gros escadrons épais, s'arrêtaient à portée de pistolet du front d'infanterie qu'ils attaquaient; le premier rang déchargeait ses pistolets, puis faisait un à droite ou un à gauche, découvrant le second rang et allait se reformer à la queue pour recharger ses armes. Contre la cavalerie, outre leurs pistolets, les reîtres étaient armés d'épées qui furent généralement des lattes à gardes en berceau à longs quillons et sans pas d'âne.

En France, on s'empessa de copier cette cavalerie allemande, on créa des pistoliers, des cheveu-légers, armés de courtes arquebuses, — le pétrinal était une arme de ce type, — d'escopettes, de pistolets aussi. Pendant les guerres de religion, le pistolet et l'épée furent les armes des gentilshommes volontaires. Faire le coup de pistolet devint une expression courante; l'introduction de cette arme meurtrière changea l'ordre des batailles. Les gendarmes cessèrent de charger en haie, bientôt même ils abandonnèrent la lance; tous les cavaliers, tombant dans un excès contraire, prétendirent se

servir d'armes à feu. Mais la supériorité des reîtres ne fit que s'accroître, tous les partis y recrutèrent leur cavalerie, et ces cavaliers noirs venus d'Allemagne saccagèrent, pour les catholiques ou les protestants, notre pays pendant quarante ans. Les écrivains militaires du temps, le sévère Montluc lui-même, reconnaissent que c'était alors la meilleure cavalerie; et en effet, à cette époque, aucun corps ne surpassa ces reîtres dans l'habileté à manier le cheval et les armes. Leurs derniers exploits datent de la guerre de Trente ans, puis ils disparaissent dans la nouvelle organisation militaire qui laissa l'armure de fer aux seuls cuirassiers.

Les pistolets des reîtres étaient à rouet; la crosse assez longue, terminée par un pommeau ovale, fait un angle de 45 degrés avec le canon assez court; l'arme est renflée dans la région de la platine, dont les pièces, d'abord découvertes, furent plus tard renfermées dans un tambour. Mais les formes allèrent en s'allongeant, la crosse se redressa, le pommeau rond demeura toujours volumineux. Sous Henri IV, la crosse se trouve presque en ligne droite avec le canon. Nous avons vu que, dès son apparition, le pistolet fut greffé sur les épées, les haches, les masses d'armes. Il ne fallut pas dix années pour faire de ce diminutif de l'arquebuse une arme d'un emploi courant. Sans cesse les ordonnances en défendent le port, mais en vain. Ce fut au xvi^e siècle l'arme meurtrière par excellence: le Balafré, Saint-André, Condé, le connétable de Montmorency en furent les plus illustres victimes; on peut dire que pendant les guerres de religion, le pistolet a tué autant que le mousquet. Cette dernière arme apparut chez

nous sous Charles IX et demeura, avec l'arquebuse à mèche, l'arme réglementaire de notre infanterie jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Le luxe de décoration, qui faisait des arquebuses et des mousquets du xvi^e siècle des armes du plus grand prix, s'étendit aux pistolets; les armuriers italiens et allemands se surpassèrent dans cette fabrication.

Voici (fig. 230) un remarquable pistolet allemand à rouet, appartenant au Musée du Louvre, d'un beau travail du xvii^e siècle; mais il donne un bon exemple des formes, en usage sous le règne du roi Henri IV. C'est déjà une arme à deux coups; les deux canons sont superposés (on ne voit ici que le supérieur); la platine à rouet montre le mécanisme des deux chiens à silex, se rabattant en deux sens opposés, chacun sur sa batterie indépendante. Le bois de la monture, d'un beau rouge foncé, est entièrement incrusté d'ivoire; des rinceaux, des compartiments à riches ornements feuillus chargent la crosse dont le talon présente un médaillon d'ivoire gravé représentant la Justice; des sujets de chasse courent le long du fût. Un long crochet, parallèle à la platine, est fixé au côté opposé et sert à suspendre l'arme à l'arçon de la selle.

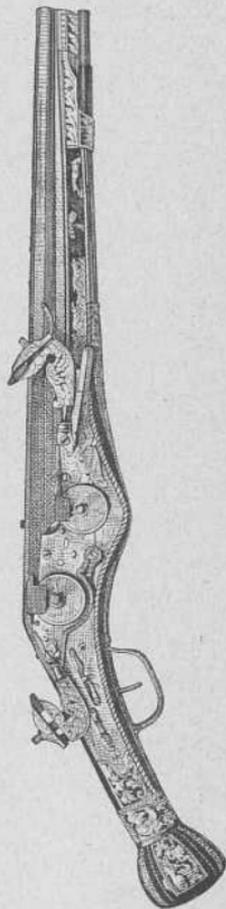


Fig. 230.

L'artillerie, au xvi^e siècle, comporta d'abord bien des modèles divers, chaque nation paraît avoir possédé les siens. Puis, peu à peu, une sorte d'unification se produisit, de telle sorte que sous Henri II, d'Estrées, grand maître de l'artillerie, réduisit les formes en usage à six, qui furent les *six calibres de France*, ainsi répartis :

1^o Le canon, lançant un boulet de trente-trois livres; son attelage était de vingt et un chevaux;

2^o La grande coulevrine, lançant le boulet de seize livres; attelage, dix-sept chevaux;

3^o La bâtarde, boulet de huit, onze chevaux;

4^o La moyenne coulevrine, boulet de trois, sept chevaux;

5^o Le faucon, boulet de deux livres, quatre chevaux;

6^o Le fauconneau, boulet d'une livre, quatre chevaux.

Tous ces attelages à la française étaient à limonière, les chevaux tirant à la file traits sur traits. Et si l'on se figure toutes ces pièces avec leurs affûts, leurs plates-formes, leurs épaulements, les chariots à orgues portant des piques et des armures de rechange, les caissons de munitions, le monde de conducteurs, de canonniers, qu'il fallait pour manier ce matériel, on comprendra le rôle relativement peu important que jouait l'artillerie dans les batailles.

François I^{er}, qui eut comme grand maître de l'artillerie Galliot de Genouillac, avait déjà cherché à unifier les calibres employés sous Charles VIII et Louis XII. Au point de vue artistique, toutes les pièces de ces

époques sont des objets d'une rare valeur : la perfection de la fonte égale la beauté du décor. On les reconnaît, en dehors de leurs ornements, aux tourillons dont elles sont toujours munies, à leur petit bouton de culasse, à l'absence d'anses ; elles présentent souvent un seul renfort d'un faible relief ; la volée est décorée de fleurs de lis et de la salamandre, d'emblèmes, de devises sans nombre. Il me souvient avoir vu, sur les remparts de Sfax, des pièces du xvi^e siècle qui étaient des chefs-d'œuvre d'élégance, de parti pris décoratif, de grandeur et de pureté de lignes. Au reste, cette belle tradition décorative subsistera jusqu'à la seconde moitié du xviii^e siècle, époque où l'utilitaire V. de Gribeauval ouvrira la marche du progrès moderne en supprimant toute la décoration des canons. C'est dans Fleuranges, dans Paul Jove, qu'il faut lire la description de ces superbes pièces d'artillerie que les derniers des grands Valois amenèrent en Italie. Au reste, notre Musée d'Artillerie en possède encore une assez belle suite.

L'artillerie de Henri II ne fut pas moins belle que celle de ses prédécesseurs, mais elle gagna en régularité. Ses six calibres étaient montés chacun sur un affût particulier, mais tous avaient deux roues.

« Les pièces principales de l'affût étaient les deux flasques et les quatre entretoises : de devant, de la culasse du canon, des leviers et de la culasse d'affût. La roue comprend le moyeu, douze rais, six jantes ; enfin l'essieu et les bras de la limonière¹. »

Le train d'artillerie dépendait de vingt capitaines de

1. *Penguilly L'Haridon. Catal. Mus. Artil., p. 865.*

chevaux du train, qui devaient fournir vingt-cinq charrettes, cinquante charretiers, deux cents chevaux. Les affûts n'avaient pas d'avant-train, et le grand canon de 33 se portait sur un chariot porte-canon ; les autres pièces de gros calibre possédaient un affût de rechange.

Sous Henri IV seulement, l'artillerie, désorganisée par les guerres de religion, au courant desquelles chaque seigneur fit fondre des pièces à son idée, revint aux six calibres de France que Charles IX avait cherché à rétablir (1572). A cette époque aussi apparaissent, en France, les anses que les Allemands possédaient depuis deux siècles.

Les mortiers, les bombes, sont des inventions de la seconde moitié du xvi^e siècle, qui prirent naissance en Allemagne. Déjà, en 1534, l'Anglais Malthus en avait fait usage au siège de Lamotte, en Lorraine.

Mais nous ne pouvons ici nous étendre sur l'artillerie, car l'étude des engins de cette arme nécessite une série d'études spéciales dont l'ensemble attend encore d'être réuni en un corps complet de doctrine.

CHAPITRE IX

XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

G. Campuzano y Herrera. *Catalogo de la Armeria Real* Madrid, 1854, in-4°. — Bowles. *Introduccion a la historia natural*, etc., Madrid, 1782. — J.-F. Girard. *Nouveau traité de la perfection sur le fait des armes*, etc., Paris, 1736-37, in-4°. — *Encyclopédie méthodique* (article « Fourbisseur »).

Ce serait une injustice de savoir mauvais gré à Louis XIII de la disparition de la panoplie, car il fit le possible pour en continuer l'emploi, porta toujours le harnais complet en campagne, obligea sa maison à le porter aussi, et ne cessa de faire des ordonnances pour en assurer le maintien.

Mais les ordonnances du mélancolique mari d'Anne d'Autriche ne purent faire revivre une mode qui s'en allait déjà sous le défunt roi. Pour peu que l'on regarde l'armure de Henri IV à notre Musée d'Artillerie, on verra (fig. 231) que, déjà à la fin du xvr^e siècle, chacun cherchait à s'affranchir du poids de ces défenses d'acier, qui ne valaient plus beaucoup contre l'artillerie et les mousquets.

Avec son casque, qui est une légère salade en forme

de morion, où les clous des garnitures présentent leurs têtes dorées façonnées en fleurs de lis, cette armure très simple, de fer noirci, semble déjà rentrer dans la tradition moderne. Et pourtant elle est peut-être contemporaine de l'élégant harnais mordoré du dernier des Valois (fig. 174). Mais la cuirasse du Béarnais est celle

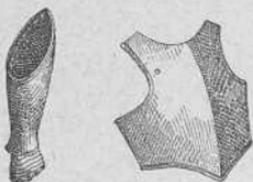


Fig. 231.

d'un soldat utilitaire, d'un aventurier qui a fait le coup de pistolet contre les meilleures gens de guerre de l'Europe, contre ce grand Duc de Parme lui-même, le seul qui ait su réfréner la verve endiablée de ce dernier des quatre Henri, qui posséda, résuma en soi tous les défauts, tous les vices, toutes les qualités solides et brillantes de notre nation.

La dossière est ici rejointe au plastron par des bretelles de cuir, avec pattes de fer formant morillons; le garde-rein, la grande braconnière sont en écrevisse, comme les épaulières symétriques et les défenses d'avant-bras. Des bras de fer légers, ressemblant aux gantelets des reîtres, complètent le brassard; et le plastron se double à volonté par un renfort qui s'y fixe par des boutons tournants.

La taille de la cuirasse est déjà courte; mais ce caractère s'exagère encore dans la panoplie de Louis XIII.

Le Musée d'Artillerie possède trois harnais de ce prince : l'un est blanc, à bandes gravées et dorées, complet, avec grèves et solerets, toutes les bardes de cheval ; cet autre (fig. 232) est de fer noirci, avec clous dorés représentant des fleurs de lis. Le casque est une bourguignote à grand couvre-nuque uni aux jouées ; l'avance de la visière est traversée par un nasal d'une forme particulière propre à cette époque, et que l'on retrouve dans les casques orientaux. Ce nasal se relève inférieurement en volute, puis sa tête émet une branche descendante formant une autre volute au-dessus de l'avance ; une tige de fer, pareillement enroulée à ses extrémités, orne le couvre-nuque. Les épaulières symétriques sont en écrevisse comme les canons des bras ; la cuirasse courte, dont la pièce de renfort se voit au bas du socle, n'a point de braconnière ; les tassettes s'attachent directement à son bord, forment cuissots et rejoignent les



Fig. 232.

genoux, où elles forment des genouillères à oreillons latéraux.

Telle fut l'armure du xvii^e siècle que l'on commençait à abandonner pour le collet de buffle, ou buffletin, qui était un pourpoint de peau d'élan ou de cerf, avec ou sans manches (fig. 233). On le portait sous la cuirasse au xvi^e siècle ; mais, sous Louis XIII, on commença à



L. LÉONARD
D'ARLÈS-BOURBON

Fig. 233.

le porter sans autre défense de corps que le grand hausse-col descendant en écusson sur la poitrine. Et ce hausse-col d'acier était une défense à peu près aussi bonne que la cuirasse ridiculement écourtée portée alors par les gens du bel air, et démesurément élargie aux aisselles. Cette mode singulière s'explique d'autant moins que les selles d'armes perdent alors leur haut pommeau et leurs battes d'acier. Ainsi, dans les

luttres entre cavaliers, on échange des coups de pistolet et on se vise de préférence au ventre, qui n'est plus protégé, ce qui n'empêche pas les cuirasses de se porter toujours très courtes.

L'armure de Louis XIV, au Musée d'Artillerie, est remarquable par son allure massive (fig. 234) ; très complète, elle est d'acier au clair, chargé de fines gravures d'un travail sans doute français. Le casque, qui est une

capeline, a un long couvre-nuque articulé, des jouées échanquées, une avance saillante, un timbre hémisphérique, et le tout rappelle l'ancien casque des Sarmates. Il existait un nasal mobile; car on voit, au droit du front, le petit étrier à vis dans lequel il passait avant que de traverser l'avance.

Les épaulières, tronquées carrément, sont formées de nombreuses lames, comme les brassards, dont les jointures sont soigneusement habillées de plates. Le plastron, à arête médiane peu saillante, est uni à la dossière par une courroie de ceinture. De la braconnière descendent les tassettes façonnées en cuisots. Les grèves massives rappellent les lourdes bottes de l'époque, et les solerets à bouts à peine arrondis suivent la mode régnante. Cette armure est du type de celles que l'on mettait pour aller à la tranchée¹; mais les grèves de fer sont une fantaisie, car elles n'étaient plus d'usage.



Fig. 234.

1. On continua longtemps à porter des rondaches pour aller à la tranchée. La figure 235 représente un de ces boucliers agencé d'une façon spéciale et formant en quelque sorte une garde de

Les derniers cavaliers qui portèrent la panoplie furent les cuirassiers de Louis XIV. Le musée d'Artillerie possède un de ces harnois d'acier bleui, presque noir. La cuirasse présente une petite braconnière dessinant la taille très courte; les grands cuissots ne sont pas sans élégance; la défense des bras est en écrevisse, sauf la partie antérieure des canons d'avant-bras. Le

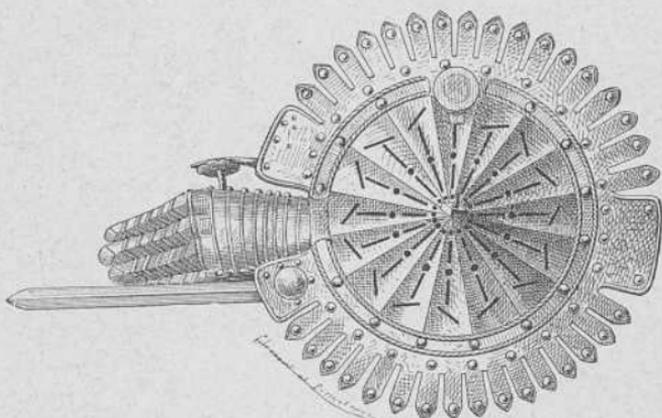


Fig. 235.

casque est une capeline à avance longue et détachée, à vastes jouées échancrées, à grand couvre-nuque lamé

gantelet. Le gantelet fait pour la main gauche est fixé au disque; et au-dessous de lui est rivée une lame d'épée dépassant de 50 centimètres le bord de la rondache, qui est tailladé en denticules, de façon à arrêter les coups de taille ou de pointe. Une lanterne est attachée en dedans, non loin du bord, dans la région supérieure, et elle pouvait projeter sa lumière par une ouverture ronde qu'on ouvre ou ferme à volonté par un opercule discoïde. Cette rondache date sans doute des premières années du xvii^e siècle, et a probablement appartenu à quelque officier dont le bras gauche était mutilé ou paralysé.

rappelant celui des casques japonais, à nasal. Le porte-plumail est situé à la queue du timbre.

Voici une de ces capelines du XVIII^e siècle, appartenant au même musée (fig. 236). On voit combien l'influence orientale domine dans cette défense de tête, si usitée alors en Pologne et dans les marches du Danube. Une vis permet de monter ou de descendre le nasal, de le fixer à hauteur voulue.

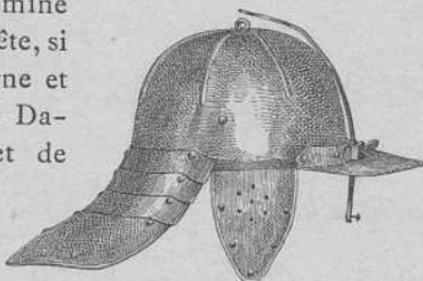


Fig. 236.

Une autre défense de tête fort usitée sous Louis XIII et Louis XIV fut le chapeau de fer à nasal également mobile. Celui-ci (fig. 237) appartient au même musée ; il est d'acier



Fig. 237.

noirci ; des clous de cuivre fixent la garniture intérieure. Ce fut la coiffure militaire de la maison du roi. Souvent le côté gauche était relevé à l'instar du chapeau de feutre que l'on portait aussi à l'armée, avec une

calotte intérieure de fer dissimulée sous la coiffe. Sous Louis XIII, ces chapeaux de fer avaient des jouées articulées formant jugulaires.

Dans ce casque du même musée (fig. 238), le timbre hémisphérique présente en avant une avance sem-

blable à une visière de casquette. Mais d'une pièce centrale située au-dessus du timbre partent des verges de fer rayonnantes, fixées aux bords du timbre et de l'avance, et dont dépendent d'autres appendices de fer descendant

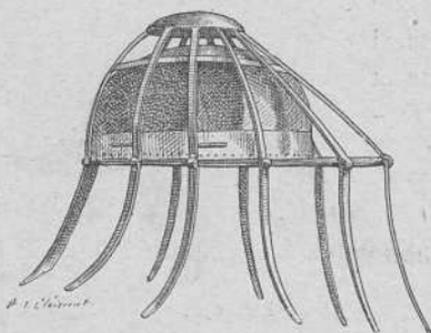


Fig. 238.

autour de la tête; un d'eux s'épaissit pour former garde-nuque. Ces tiges, qui peuvent défendre le cou et la face contre des coups de taille, s'articulent à charnières avec les autres tiges supérieures, et ne peuvent que se relever.

Sous Louis XIII, on porta encore l'armet, mais à visière rarement complète, plus souvent largement grillagée; souvent le mézail affecte cette disposition singulière que présente l'armet du Musée d'Artillerie (fig. 239). La vue et le nasal sont unis en une seule pièce qui se relève, puis s'abaisse comme un bec à gouttière médiane sur la ventaille échancrée supérieurement en deux ouvertures rondes pour la vue et percée inférieurement d'une fente en losange indiquant la bouche. Vu de face, ce singulier casque rappelle la physionomie d'un rapace nocturne, d'un hibou, d'un grand-duc.



Fig. 239.

Les fantassins avaient, comme coiffure de fer, le

morion et la bourguignote. Quant aux piquiers, qui furent les derniers piétons à cuirasse avec tassettes, ils abandonnèrent leur armure dans la seconde moitié du règne de Louis XIV; leur casque était le cabasset. Plus longtemps les sapeurs portèrent le pot en tête à forte visière vissée (fig. 240), comme nous le montre ce lourd casque de fer du Musée d'Artillerie, du temps de Louis XIV. Avec ce pot en tête, les sapeurs mettaient une épaisse cuirasse; ainsi pouvaient-ils sans trop de risques aller poser leurs gabions. Avant la dernière guerre de 1870, les sapeurs du génie étaient encore protégés par des casques et des cuirasses de même force.



Fig. 240.

Mais, à partir de 1670, on peut dire que l'armure a disparu. Les casques de cuivre ne vont pas tarder à faire leur apparition; les panoplies ne se voient plus que figurées dans les portraits de grands personnages, et sont souvent réduites à des casques conventionnels, à des gantelets. Cependant, sous Louis XIV, on représentait encore bien des seigneurs en corps de cuirasse et avec bras armés de canons, spallières et cubitières.

Comme dernière pièce d'armure du xvii^e siècle, il faut signaler le hallectret, qui est un colletin auquel s'articulent des épaulières et des avant-bras faits de plates ajustées en écrevisse. On le portait avec le collet de buffle, et l'usage de ces pourpoints de cuir se continue jusqu'à la fin du xviii^e siècle, notamment en Espagne.

Bien que les armes de jet n'aient eu aucune importance à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, il convient de citer certains modèles d'arbalètes qui demeurèrent en usage jusqu'au xviii^e siècle.

L'arbalète à jalet était une arme de chasse en usage surtout au milieu du xvi^e siècle; sa corde à double brin porte une poche où l'on met le projectile, balle de terre cuite ou de plomb, que l'arc envoie à assez faible distance. On tendait cette arbalète à la main.

L'arbalète à baguette apparaît sous Louis XV. « Elle se bandait au moyen d'une baguette à poignée qu'on enfonçait dans le canon (monté sur l'arbrier et évidé sur ses côtés pour laisser passer la corde) à la force du bras, jusqu'à ce que la corde eût atteint la noix. On retirait alors la baguette. Le projectile pouvait être une balle ou un carreau. » — C'est ce modèle que l'on emploie encore aujourd'hui dans les tirs des fêtes foraines, avec des balles en terre glaise.

Quant à l'arc, son usage, comme arme de guerre, ne dépassa guère la première moitié du xvi^e siècle; les Anglais, cependant, s'en servirent encore à l'île de Ré, sous Louis XIII (1627). Mais dans le nord de la France et en Flandre, dans les Pays-Bas, les confréries d'archers demeurèrent longtemps prospères; le tir à l'arc était un exercice national, cultivé encore maintenant.

Pour éviter le coup de fouet de la corde sur le poignet gauche, on porta de tout temps des brassards. Celui-ci (fig. 241) provient de la collection Sauvageot (Musée du Louvre); il est d'ivoire gravé et paraît une

imitation flamande d'un motif italien, de la première moitié du xvii^e siècle.

Les armes d'hast du xvii^e siècle furent la pique, l'espon-ton, la hallebarde et la pertuisane. La première disparut bien-tôt, remplacée par la baïonnette, la seconde fut une demi-pique portée par les officiers d'infante-rie; les dernières devinrent des armes de parade, comme cette belle pertuisane du musée du

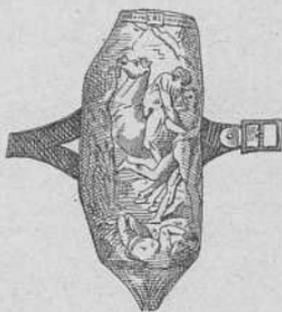


Fig. 241.

Louvre (fig. 242), portée par les gardes de Louis XIV. Son fer est allongé, très plat, à contour flamboyant; les oreillons, relevés, dessinent un croissant près de la



Fig. 242.

hampe; tout le champ est bleu; les or-nements sont gravés et dorés. Le fer de l'espon-ton était plus petit en forme de feuille de sauge, renflé à sa base, mais avec oreillons peu distincts. Une houpe de passementerie, une sorte de gland, habille souvent sa douille. C'est en somme une espèce d'épieu qui apparaît au milieu du xvi^e siècle et disparaît à la fin du xviii^e. Le marteau d'armes se porta en Allemagne pendant une partie du xvii^e siècle (fig. 243), et sous Louis XIV les gendarmes avaient en-core la hache d'armes.

La baïonnette est une invention beaucoup plus an-cienne qu'on ne croit. Dès le milieu du xvi^e siècle, on

avait des dagues que l'on adaptait au canon de l'arquebuse; dès la fin du xvi^e siècle, même un peu avant, on faisait des baïonnettes à douille permettant de tirer

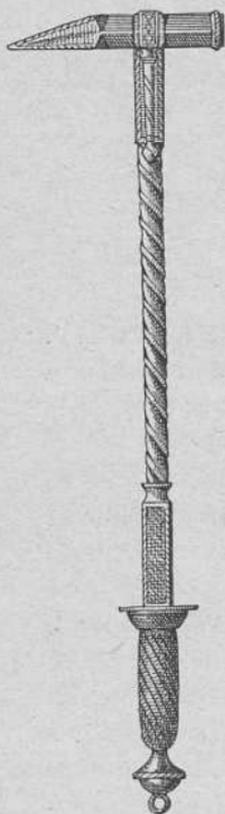


Fig. 243.

l'arme à feu, puis d'en user comme pique courte. Mais ces engins s'employaient plutôt à la chasse. On n'adapta la baïonnette au mousquet que vers 1640. On croit que ce fut Vauban qui en régularisa l'emploi. Les premières baïonnettes étaient des espèces de poignards dont la fusée sans poniveau, faite de bois ou de corne, entrait à frottement dur dans le canon du mousquet, de telle sorte que celui-ci ne pouvait plus servir que de fût. En 1680, on rendit la baïonnette à douille réglementaire, et les modifications ne portèrent plus que sur la forme et la longueur de la lame. En marche, le soldat portait la baïonnette pendue dans un fourreau indépendant, souvent réuni à celui de l'épée ou du sabre.

Ce mot de sabre n'apparaît, à proprement parler, chez nous, qu'au xvii^e siècle. Il signifie une arme de main plutôt courte, à lame recourbée, comme le malchus ou le badelaire, mais d'égale largeur partout, ou allant plutôt en se rétrécissant vers la pointe, le tranchant suivant le côté convexe. C'est l'arme militaire par excellence, du moment que l'on recherche la solidité,

l'économie. La garde est de fer, plus souvent de cuivre, avec ou sans coquille, des branches plus ou moins nombreuses protègent la main. Le sabre des fantassins est court, celui des cavaliers plus long et à lame parfois droite. Ces armes, qui marquent la dernière décadence dans la fabrication de l'arme blanche, apparaissent en même temps que ces petites épées à gardes de bronze, ces spadines ou courtes épées qui remplacèrent, à la fin du xviii^e siècle, les belles rapières espagnoles ou italiennes, les élégantes épées allemandes à longues lames, à gardes en fer ou en acier forgé et ciselé.

En France, l'on porta l'épée belle jusqu'à la seconde moitié du règne de Louis XIV. Mais déjà la noblesse montait plus souvent dans les carrosses du roi qu'à cheval; la courte épée remplaçait la longue rapière du temps de la Fronde. Si l'on regarde une épée des premières années du xviii^e siècle, l'on est étonné de voir la différence radicale qu'elle présente avec les rapières du siècle précédent. Les lames à section triangulaire, improprement nommées carrelet, remplacent les lames à deux tranchants ou en forme d'alène. C'est à peine si les épées militaires gardent leurs lames plates. — Toute la poignée a pris une gracilité, une faiblesse qui ne lui font cependant pas gagner en légèreté autant qu'on pourrait le croire; car dans les épées du xviii^e siècle, les rapports savants de poids entre la poignée et la garde ne se retrouvent plus établis comme dans les rapières. Les lames deviennent souples et pliantes, ce qui est un défaut; ce ne sont plus celles d'armes de combat, mais bien d'épées de cour, à peine bonnes pour le duel. Il existe cependant pendant tout le xviii^e siècle un type

moyen d'épée que portaient les gens enclins à dégainer facilement; cette arme, de ma collection (fig. 244), peut en donner une idée. Son époque est basse; elle doit être fixée vers 1775.

Les épées de cour avaient des lames plus courtes et plus légères, parfois cependant du type colichemarde, avec talon démesurément élargi; les gardes étaient de bronze, d'argent, dorées en partie ou en plein; d'acier



Fig. 244.

noirci avec fonds damasquinés d'or, décors touchés d'or ou d'argent. Les fusées de fantaisie sont faites des mêmes métaux, avec décors semblables, plus souvent de bois habillé de filigrane d'argent, de cuivre, de fer, dont les tresses, les entrecroisements varient à l'infini; on portait aussi des fusées d'ivoire, de cornaline, d'onyx, même de pâte tendre, comme la porcelaine de Saxe; il existe même des épées dont la coquille, la fusée, le pommeau, sont faits de biscuit, de porcelaine peinte. Toutes ces épées, ainsi que celles dont la garde entière est sculptée dans l'ivoire, ne comptaient pas

comme armes; on les nommait des *excuses*, car on ne pouvait guère accepter de lier partie avec un objet de cette nature, dont la monture aurait volé en éclats à la première passe. Les abbés de cour n'en portaient guère d'autres; car ces coureurs de ruelles et de boudoirs, incarnant le XVIII^e siècle, n'étaient plus de la trempe de Paul de Gondi, qui portait l'épée espagnole sous la Fronde et la tirait plus souvent qu'il ne disait la messe. Ces épées légères font la transition avec ces

épées d'enfants dont les collections parisiennes nous présentent de merveilleux spécimens.

Mais toutes sont construites sur le même type, qui est celui de la figure 244. Il est à noter cependant que, plus on se rapproche de l'époque de Louis XVI, plus les fusées sont longues et moins les pas d'âne sont développés. Certaines épées de ces époques ne présentent point de coquilles; une branche accessoire de l'arc de jointure fournit un anneau de côté qui rejoint le quillon.

Les épées de deuil étaient celles dont la garde d'acier noirci, la fusée de bois noir ou habillée de soie noire, étaient assez sombres pour s'harmoniser avec les vêtements de deuil.

Voici (fig. 245) une arme curieuse des premières années du xviii^e siècle, appartenant au Musée du Louvre. Sur une garde d'épée d'acier dont l'arc de jointure se divise en deux branches refendues dans son corps, un pistolet se greffe, et sa platine est liée intimement aux pièces de la garde qui concourent à la former. Le quillon est devenu le chien, l'anneau de côté abrite la détente, la branche extérieure de l'arc de jointure soutient la batterie. La lame, en forme d'alène, n'a point de soie; elle est vissée sur le canon du pistolet.

C'est là une fantaisie, une épée de chasse ou, suivant la spirituelle définition de M. Saglio, qui me com-

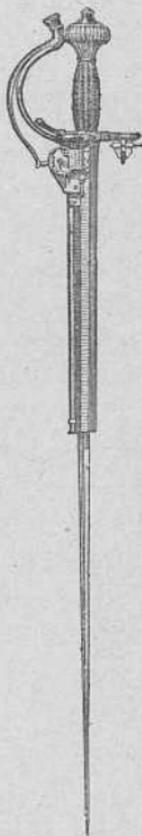


Fig. 245.

muniqua cette arme, « une épée pour rentrer chez soi ; » et le peu de sécurité que présentaient les rues de Paris à la nuit tombée fait comprendre la nécessité de cette arme double.

Les armes à feu ne firent point de grands progrès de Louis XIV à Louis XV; le mousquet à mèche demeura en honneur sous le premier, comme il l'avait été sous Louis XIII. Et le mousquetaire de la fin du règne de Henri IV nous montre quel était encore l'équipement de nos troupes à la bataille de Rocroy. Sous Louis XIV, le fourniment se simplifia cependant; mais la batterie à silex dont on usait dès 1640 ne devint réglementaire qu'en 1670, et encore les mousquets de ce système étaient-ils munis d'un serpentín à mèche, pour le cas où le silex ne ferait pas son effet. Le fusil à silex ne remplace définitivement le mousquet à mèche qu'en 1700. Comme c'était une arme maniable, munie d'une bonne baïonnette, on supprima alors irrévocablement la pique dans nos armées.

Les tables de construction certaines pour les modèles réglementaires d'armes à feu apparaissent en 1717; les modèles définitifs datent de 1777; ils se ramènent à cinq types : le fusil d'infanterie, le pistolet de cavalerie, le mousqueton de cavalerie, le fusil de dragon, le fusil d'artillerie.

L'artillerie, en 1698, ne présentait point dans ses types de grandes différences avec les six calibres de France. On comptait alors : le *canon de France* à boulet de 33 livres; le *demi-canon d'Espagne*, 24 livres; le *demi-canon de France* où *coulevrine*, 16 livres; le *quart de canon d'Espagne*, 12 livres; le *quart de canon*

de France, 8 livres; le *faucon* ou *fauconneau*, de 2 livres à $\frac{1}{4}$ de livre, puis la *pièce de 8 courte* et la *pièce de 12 courte*. Les affûts appartenait à deux types dits de Flandre et d'Allemagne, mais chaque lieutenant général les modifiait à son idée, et ces variations se retrouvent autant pour les affûts de siège que pour ceux de campagne et de côte, pour les

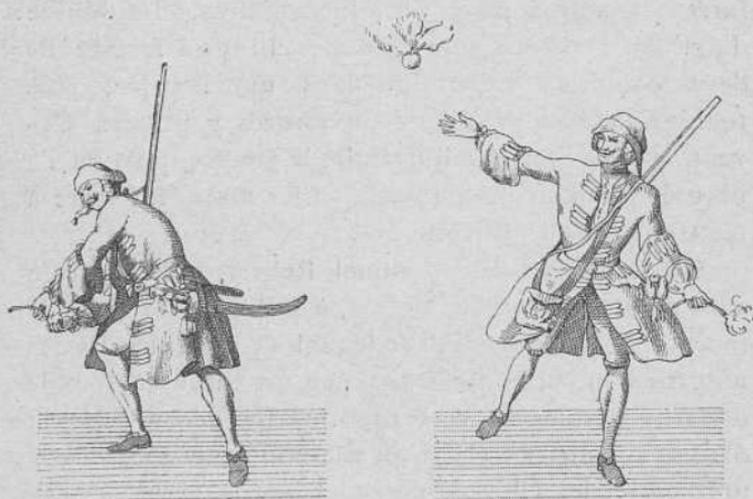


Fig. 246.

Fig. 247.

équipages, pour les mortiers, les fusils de rempart et ces petits mortiers montés sur de longs fûts arqués et qui servaient à lancer des grenades.

Celles-ci sont des sphères creuses, de métal, remplies de poudre; une mèche passant par un œil sert à enflammer la matière explosible. On lançait les grenades à la main, le plus souvent, et les soldats chargés de cette besogne étaient nommés grenadiers. Voici (fig. 246

et 247) deux grenadiers du temps de la Régence, figurés d'après l'ouvrage de Girard. L'un met le feu à la grenade avec la mèche allumée qu'il tient de la main gauche, le second lance le projectile qui éclatera au milieu des ennemis, blessant des hommes, épouvantant les chevaux. Telle fut l'origine des obus. Mais, depuis le moyen âge, on se servait de pots à feu, de fusées et autres projectiles incendiaires. Le Musée d'Artillerie possède une grenade chinoise formée de deux coquilles embouties dans une matrice, puis réunies par soudure; deux ouvertures y percées servent, la plus grande à introduire la poudre, puis on l'a obturée par un « prisonnier » en fer taraudé, l'autre à mettre le feu au projectile.

Cette grenade, dit le colonel Robert, a été trouvée avec d'autres armes chinoises, à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie sous la dynastie des Ming, vers 1400. Cette découverte est d'un grand intérêt, parce qu'elle confirme que, dès le xiv^e siècle, les Chinois connaissaient la poudre, puisqu'ils employaient des grenades et de petits boulets de fer, alors que nous ne faisons que des boulets de pierre.

Mais dès les premiers siècles de notre moyen âge, les Byzantins usaient de grenades de verre. C'est seulement à la fin du xv^e siècle que l'on vit en nos pays des projectiles de cette espèce avec une enveloppe métallique.

L'usage des bombes et des mortiers fut introduit en France en 1633, mais il existait précédemment en

Allemagne; ce pays fut d'ailleurs, de tout temps, remarquablement en avance pour tout ce qui touche à l'artillerie. Cette arme ne prend chez nous un développement régulier qu'en 1732, lorsque le lieutenant général de Vallière, inspecteur général de l'artillerie, « proposa un système nouveau qui marque le premier pas important fait dans la voie des idées modernes ». Les calibres furent réduits à cinq, à dimensions et à affûts rigoureusement arrêtés, qui demeurèrent sans modifications jusqu'en 1765. C'est alors que l'inspecteur général V. de Gribeauval remania complètement le matériel d'artillerie qu'il répartit en quatre catégories nettement tranchées : artillerie de campagne, de siège, de place, de côte. On peut voir au Musée d'Artillerie, aux Invalides, la série complète de tous les modèles exécutés à l'échelle de 1/4 sous la direction de V. de Gribeauval. Les idées de l'inspecteur général de Louis XV demeurèrent la base de toute notre artillerie, sauf de légères modifications, jusqu'en 1853.

CHAPITRE X

APERÇU GÉNÉRAL SUR LES TEMPS MODERNES

Tel est le coup d'œil rapide que nous avons jeté, comme en passant, sur l'histoire des armes, et nous n'avons fait qu'effleurer ce sujet qui attend encore, en notre pays, comme ailleurs, son historien qui en réunisse les matériaux épars en un corps de doctrine. Il nous a été impossible de parler des armes orientales, non plus que de celles des peuples sauvages, armes qui ont toutes leur cachet propre, leur raison d'être, et qui en apprennent plus que tout autre objet sur l'état de l'industrie de ceux qui les ont construites.

Nous ne saurions nous arrêter non plus sur les armes modernes. Dans un ouvrage élémentaire, mis entre les mains de ceux qui aiment les beaux-arts, qui y cherchent moins une description aride que le caractère artistique d'une arme, il n'y a pas lieu à s'étendre sur les engins rigoureusement scientifiques qui sont appelés, si l'on en croit certains, à faire de la guerre la plus positive des sciences, depuis qu'elle a cessé d'être un métier.

L'arme a donc perdu tout caractère individuel; elle ne se façonne plus sur les moyens physiques d'un homme, mais sur le but qu'elle est appelée à atteindre. La mécanique, plus que toute autre chose, est le prin-

cipe sur lequel elle vient s'appuyer. Si c'est une arme individuelle, elle nécessite des conditions qui puissent la faire mettre entre toutes les mains, c'est-à-dire une légèreté relative, une grande simplicité qui implique le bon marché, une solidité à toute épreuve; telles sont les qualités des fusils de guerre actuels.

On voit, en les étudiant de près, depuis les arquebuses et les mousquets leurs ancêtres, que les modifications extérieures ont toujours tendu à leur donner les qualités précitées. Ainsi les pièces saillantes de la platine rentrent de plus en plus dans le fût; bientôt le chien, la batterie et la détente seuls se montrent au dehors; puis ces pièces disparaissent, peu à peu noyées derrière la culasse de l'arme, ou rentrent dans l'axe du fusil. Ainsi l'on a de moins en moins de chances de détériorer l'arme par le choc, la chute, et la solidité n'est point obtenue par un surcroît de poids.

De telles armes n'ont point besoin d'être ornées; leur simplicité, leur nudité même, est leur plus belle parure, car elles ont une enveloppe tellement rationnelle, tellement en rapport avec le but à atteindre, que tout ajouté à cette forme définitive apparaîtrait comme un non-sens.

L'artillerie nous montre cette vérité portée à son plus haut point. L'aspect formidable de ces canons, que l'on a pu voir à la dernière Exposition universelle, ne répond-il pas pleinement à ce qu'on est en droit d'attendre de pareils engins? Le beau parti pris des lignes nous paraît tel parce qu'il est rationnel; la force de la chambre d'arrière fait paraître plus fine la portion antérieure du canon, qui s'allonge comme le cou d'un monstre

semblant aller à l'infini. Sur une pareille masse, aucune décoration, si riche, si bien ordonnée qu'elle fût, ne saurait trouver sa place. Un fort n'a pas besoin des portiques, des colonnades, des frontons qui parent un théâtre et sont bons à voir dans un palais ou un musée. De tels accessoires ne sauraient que devenir dangereux au moment où la mitraille pleuvra sur les fortifications.

De même pour un canon. A tel moment, un ornement qui cache un défaut du métal peut devenir la cause d'un accident terrible; de toutes manières il rend l'arme d'un entretien plus difficile. Au point de vue esthétique, il n'a point sa raison d'être sur une chose qui est en somme une abstraction, puisqu'elle appartient à tous sans appartenir à personne.

Pour les armes blanches, la question ne cesse point d'être la même; il faut cependant aussi tenir compte du petit rôle qu'elles sont, en somme, appelées à jouer dans une société où le port de l'épée a disparu à tout jamais, et dans des guerres où l'on est appelé, de moins en moins, à voir des luttes entre corps engagés de près, des combats d'approches.

A aucune époque, remarquons-le, les sabres de cavalerie n'ont été ni plus lourds ni plus mal en main qu'à l'heure actuelle; le poids moyen d'un sabre de dragon ou d'artilleur, sans son pesant fourreau de fer, est double de celui d'une épée wallonne, et celle-ci a probablement tué plus d'hommes que n'en tueront jamais tous ces grands bancals, toutes ces lattes mal équilibrées et dont le poids réside dans la lame.

Le grand défaut du sabre de cavalerie actuel est dans la défectueuse structure de sa garde, dont la fusée

est d'une mauvaise forme et des pires dimensions, dans l'absence d'un pommeau qui vienne faire contrepoids à la lame en se dégageant de la garde. Les branches de celles-ci ne protègent pas la main de l'homme; c'est du reste la plus déplorable des méthodes que de prétendre manier le sabre en faisant du doigté. La meilleure des gardes de sabre — à la connaissance de tous ceux qui ont l'expérience des armes anciennes et savent les manier — est celle des schiavones, ou celle en berceau des fortes lattes des reîtres. En outre, puisque la question du nouveau sabre est à l'étude au Ministère de la guerre, concluons en disant qu'une lame rigide, très longue, à pointe aiguë, à deux tranchants évidés, avec forte arête médiane, vaudra toujours contre une lame à un seul tranchant, plus ou moins courbe, à gouttières asymétriques, et qui n'est jamais en équilibre dans la main.

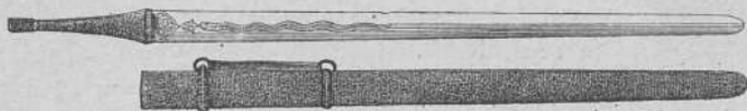


Fig. 248.

1. C'est la pire des erreurs de croire qu'une lame est bonne parce qu'elle est pliante. Les lames des épées de la belle époque, celles des lattes de Béloutchis (fig. 248) dont usent les noirs de Zanzibar, celles des sabres japonais ne plient point. Si les duels actuels sont si peu meurtriers, c'est que l'épée de combat a une lame trop souple et beaucoup trop déliée à son extrémité pour avoir quelque force de pénétration. L'épée la plus meurtrière, qui fut la rapière des *xvi^e* et *xvii^e* siècles, avait la lame rigide qui ne s'effilait pas à sa pointe.

RÉPERTOIRE
DES MARQUES D'ARMURIERS

LES PLUS FAMEUX DU XV^e AU XVII^e SIÈCLE

Allemagne.

1. Armuriers d'Augsbourg, époque de Maximilien (1490).

— C'est une des plus anciennes marques connues, avec celle de Johannis Köller (Köller ou Keuller) qui vivait à Solingen de 1450 à 1595 et dont le poinçon ci-joint est un arc tendu avec sa flèche.



2. Desiderius Helmschmied, un des Plattners impériaux d'Augsbourg (fin du xv^e siècle); meurt en 1532.

— La marque de Lorenz Helmschmied (1490) est également un casque dont le cimier est une croix.



3. Franz Grosschedl; Allemagne (1498).

4. Marque de Nuremberg; Plattner Kunz Lochner (1475-1525).

5. Plattners de Nuremberg. Le petit armet est la marque de Valentin Siebenbürger; les deux W entrecroisés, celle de Wilhelm von Worms dit le Jeune.

6. Marque célèbre du « Loup de Passau », qui appartient aussi aux armuriers de Solingen du xv^e au xviii^e siècle;



1

2

3

4



5

6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



Maurice Maillardon.



elle apparaît au XIII^e siècle, et est alors gravée au pointillé, comme le montre la figure, et accompagnée d'une étoile surmontée d'un point.



7. Jōng Seusenhofer d'Insprück (vers 1525).
8. Marque de Nuremberg associée à celle de Wilhelm von Worms le Jeune.
9. Johannes Wundes de Solingen (1560-1610).
10. Johannes Alich de Solingen (1580). — Sa marque imite le contre-poinçon des maîtres de Tolède.
11. Arnold Berns de Solingen (1580).
12. Peter Lobach ou Lobich. Solingen (1580).
13. Clemens Stam ou Stamm. Solingen (1580).
14. Theis Wundes. Solingen (1580-1600).
15. Clemens Tesse ou Tesche. Solingen (1585). Un armurier de cette famille, mais dont la marque est inconnue, fut bourgmestre de Solingen en 1580, Johan Tesse.
16. Matthaus Frauenpreiss ou Frawenbries d'Augsbourg (1549).
17. Peter Bras von Meigen (vers 1570).
18. Adrien Treytz d'Insprück (première moitié du XVI^e siècle).
19. Ateliers d'Augsbourg; Antoine Peffenhauser (seconde moitié du XVI^e siècle).
20. Clemens Horn, Horum ou Harne. Solingen (1588).
21. Johannis Kirchbaum. Solingen (1590).
22. Peter Munsten, bourgmestre de Solingen (1597).
23. Weilm Klein. Solingen (fin du XVI^e siècle).
24. Un des plus importants ateliers de Solingen, et qui existe encore aujourd'hui, se reconnaît pour fondateur Wilhelm de Wiersberg, qui fut bourgmestre de Solingen





21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36

37

38

39



40

41

42

44.75.



en 1573. Il poinçonnait ses lames d'une paire de tenailles, et cette marque ici figurée se répète souvent en incrustation de cuivre, en tauchie, sur le talon.

Italie.

25. Tomaso Missaglia, batteur d'armures de Milan (1450). Il mourut en 1469.

26. Antonio Missaglia, fils du précédent (1470). Il mourut en 1492 à Milan.

27. Les frères de Mérate, armuriers de Milan. Ils s'établirent, vers 1495, à Arbois, en Bourgogne.

28. Antanni Matinni. Sa marque se trouve sur des lames d'épées de la première moitié du xvi^e siècle.

29. Les fameux frères Philippe et Jacques Nigroli (ou Negroli), de Milan (première moitié du xvi^e siècle). Leur marque confusément interprétée a été considérée à tort par quelques-uns comme une tête de mort avec os en sautoir.

30. C'est la marque, ici, très réduite que mirent aussi les Negroli sur un certain nombre de leurs armures.

31. Marque dite du Scorpion; considérée comme milanaise, elle date de la première moitié du xvi^e siècle et se trouve sur des glaives et des hallebardes.

32. Antonio Piccinino, de Milan. C'était un fabricant d'épées qui vécut de 1509 à 1560.

33. Pietrus Antonio Furmigano (ou Furmicano). Fabriquaient des épées de Padoue vers 1565.

34. Damianus de Neron. Renommé monteur de rapières: Venise (1560). On l'a parfois nommé Damianus de Nerve.

Espagne.

35. Alonso de Sahagun le Vieux. Florissait vers 1570. La marque de son fils, Alonso de Sahagun le Jeune, diffère peu de celle-ci. Le petit écusson portant un T couronné d'un O est le poinçon de Tolède, qui accompagne la marque de presque tous les *espaderos* de cette ville.

36. Juan Martinez de Tolède (vers 1565).

37. Pedro de Velmonte (de Belmonte). On considère à Tolède sa marque comme étant un B couronné (fin du xvi^e siècle).

38. Hortuno de Aguirre le Jeune (commencement du xvii^e siècle). Hortuno de Aguirre le Vieux, qui était son frère, vivait à la fin du xvi^e siècle.

39 et 40. Tomas de Ayala. Tolède (commencement du xvii^e siècle).

41. Francisco Ruiz. Tolède (xvii^e siècle).

42. Principaux types de contre-poinçons accompagnant les marques des divers maîtres de Tolède. Nous n'avons point donné ici la planche, malheureusement classique, des prétendues marques des maîtres de Tolède depuis les origines jusqu'au xviii^e siècle, telle qu'elle fut relevée et publiée par don M. R. Palomino, puis reproduite à l'infini et sans critique par Jubinal, Campuzano y Herrera, Demmin, etc., et tout récemment encore par Eusebio Blasco dans l'*Escrime française*, etc. Il est à croire que, par des interpolations ou des oublis, les marques se trouvent ne plus coïncider avec les noms de leurs propriétaires, car on a relevé des erreurs. Au reste, à cette époque, les marques italiennes, allemandes et espagnoles étaient copiées et imitées partout, ainsi que les signatures des maîtres eux-mêmes.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I ^{er} . — Les âges de la pierre.	7
— II. — L'âge du bronze.	33
— III. — L'antiquité grecque et romaine.	83
— IV. — La Gaule et les Mérovingiens.	121
— V. — Le moyen âge.	139
— VI. — Le xv ^e siècle.	168
— VII. — La Renaissance.	209
— VIII. — Le xvi ^e siècle.	234
— IX. — xvii ^e et xviii ^e siècles.	315
— X. — Aperçu général sur les temps modernes.	334







BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ENSEIGNEMENT

DES

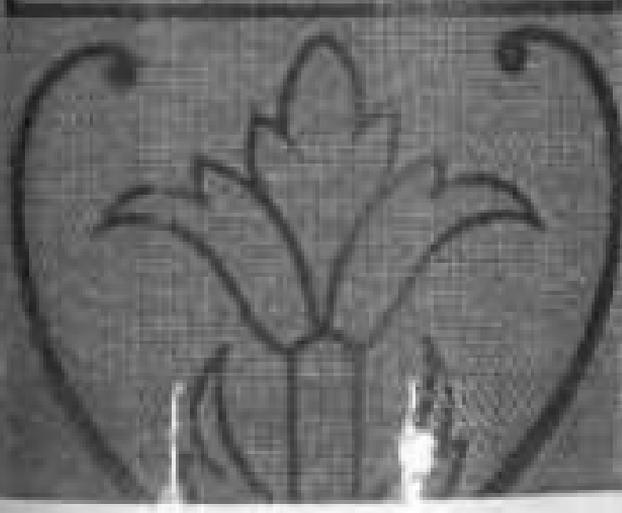
BEAUX-ARTS



G. R. DE MAINDRON

—
LES

ARMES



4.0

MAI

arm

